

LE  
VOYAGEUR  
FRANÇOIS.

*Tome IV.*

A



LE  
VOYAGEUR  
FRANÇOIS,  
OU  
LA CONNOISSANCE  
DE L'ANCIEN

ET DU NOUVEAU MONDE,

*Mis au jour par M. l'Abbé DELAPORTE.*

NOUVELLE EDITION.

---

TOME IV.

---

*Prix 3 liv. relié.*



A P A R I S ,

Chez L. CELLOT, Imprimeur - Libraire,  
rue Dauphine.

---

M. DCC. LXX.

*Aves Approbation, & Privilege du Roi,*





LE  
VOYAGEUR  
FRANÇOIS.

---

LETTRE XLI.

*LA VILLE DE GOA.*

NOTRE trajet de Cananor à Goa, ne fut pas long; & il nous le parut encore moins, par le récit d'un gentilhomme Flamand, que l'envie de voyager retenoit depuis plusieurs années dans les Indes. Nous l'avions trouvé à Calicut, où il devoit attendre un vaisseau qui le conduisît à Goa. Je n'avois d'abord pas fait grande attention à sa personne; mais sur quelques propos qu'il me tint en françois, je fus charmé de n'être pas le seul de ma nation dans ces pays

## 2 LA VILLE DE GOA.

éloignés. Il parloit auffi très-bien le hollandois, que j'entendois de même ; car la nécessité m'avoit rendu toutes les langues familières. En approchant d'une ville Portugaife , il étoit bien difficile qu'elle ne fût pas de tems en tems le fujet de nos conversations. Notre gentilhomme Flamand y avoit demeuré affez long-tems pour la connoître ; & malheureusement il n'avoit pas lieu de fe louer de la douceur de fon gouvernement dans les affaires eccléfiastiques. Vous concevez , Madame, que je veux parler de ce tribunal terrible , que les Portugais croient fi néceffaire au foutien du christianisme dans les Indes. *M. de Saintal* , c'est le nom du gentilhomme , avoit manqué d'en être la triste victime ; auffi ne parloit-il qu'en frémissant , de ce qu'il appelloit les cruautés de l'inquisition. L'aumônier protestant & les autres Hollandois du vaisseau enchériffoient sur les peintures affreuses qu'il nous fit de ce fameux tribunal ; mais fans m'arrêter à des accusations vagues , & qui devoient me paroître fufpectes , je demandai à notre gentilhomme un exposé fidele de fes démêlés avec le faint-

LA VILLE DE GOA. 3

office. Quoiqu'il parût le faire avec une sorte de modération, je n'ose cependant pas affurer que le souvenir de ses longues souffrances n'ait mis un peu de fiel dans son récit. Quoi qu'il en soit, je vais tâcher de me le rappeler, sans rien changer, s'il est possible, à ses propres expressions.

« Vous sçavez, nous dit M. de  
» Saintal, ce que c'est que l'inquisition ;  
» les livres en font des descriptions  
» qu'on ne sçauroit lire sans émotion  
» & sans horreur. On a de la peine à  
» s'imaginer que la religion, qui ne doit  
» inspirer que la justice & l'humanité,  
» puisse autoriser ces formalités bar-  
» bares, & ces affreux supplices qui  
» rendent ce tribunal si formidable.  
» Mais peu de gens sçavent le détail de  
» ce qui s'y passe ; car les mystères en  
» sont presque impénétrables. Cepen-  
» dant vous voyez un témoin qui en  
» est instruit par sa propre expérience ;  
» c'est un gentilhomme qui raconte sa  
» triste aventure ; j'avoue pourtant que  
» ce n'est pas sans peine, parce que les  
» inquisiteurs, selon leur coutume, ont  
» exigé de moi une promesse de ne  
» violer jamais le secret ; mais des

## 4 LA VILLE DE GOA.

» personnes éclairées m'ont fait com-  
» prendre que l'utilité publique me dis-  
» pense d'une promesse extorquée par  
» mes persécuteurs.

» Je suis catholique , continua M.  
» de Saintal ; & j'étois assez instruit des  
» matieres de théologie , auxquelles on  
» m'avoit d'abord destiné , lorsqu'il me  
» prit fantaisie de voyager dans les  
» Indes orientales. J'arrivai d'abord à  
» Daman , ville sous la domination Por-  
» tugaise , où la superstition regarde  
» comme de vrais hérétiques tous ceux  
» qui refusent de se soumettre à son  
» culte. Elle a coutume de porter dans  
» les compagnies & dans les assemblées  
» un tronc , sur lequel est peinte l'i-  
» mage de quelque saint ; & si l'on n'y  
» veut pas mettre son aumône , il faut  
» du moins baiser l'image. Ne pouvant  
» me résoudre à cette grimace , je re-  
» fusai l'un & l'autre. Tous les assis-  
» tans en furent scandalisés , & tinrent  
» ma foi pour suspecte. Depuis , m'étant  
» trouvé chez un gentilhomme Portu-  
» gais , qui avoit toujours une image  
» dans son lit , & la baisoit avec beau-  
» coup d'ardeur , je lui fis quelques re-  
» montrances , & lui représentai que

» les hérétiques interprétoient mal cer-  
 » tain culte que l'on rendoit aux ima-  
 » ges ; ce qui fut un autre sujet de  
 » scandale. Il arriva , dans le même  
 » tems , qu'un de mes voisins , ayant  
 » vu au chevet de mon lit un crucifix ,  
 » me recommanda dévotement de cou-  
 » vrir cette image , si par hasard j'a-  
 » vois , dans ce même lit , quelque  
 » aventure amoureuse. J'eus l'impru-  
 » dence de rire d'un scrupule qui me  
 » paroïssoit plaisant , & de faire des  
 » railleries sur la coutume des femmes  
 » Portugaises , qui mourroient plutôt  
 » que d'accorder à un homme la moin-  
 » dre faveur , avant qu'elles eussent en-  
 » fermé leurs chapelets , & couvert  
 » toutes les images de leurs cham-  
 » bres.

» Cette accumulation de crimes me  
 » fit dénoncer au saint-office. D'ailleurs  
 » il se mêla une autre malheur dans mon  
 » aventure : je rendois de fréquentes  
 » visites à une dame dont un prêtre ,  
 » secrétaire de l'inquisition , étoit amou-  
 » reux. Il en prit de l'ombrage ; & quel-  
 » ques apparences lui donnerent de  
 » mortelles inquiétudes. Ainsi la ja-  
 » lousie ranimant son zele , il m'éloi-

## 6 LA VILLE DE GOA.

» gna de sa maîtresse , & se défit d'un  
» rival , en me faisant mettre dans les  
» prisons de l'inquisition. La peinture  
» de cet horrible cachot seroit capable  
» de toucher les ames les plus dures.  
» La puanteur & l'obscurité en étoient  
» si insupportables , que cinquante per-  
» sonnes s'y étoient étranglées de dé-  
» sespoir. On me transporta ensuite à  
» Goa , où réside le tribunal suprême  
» de l'inquisition Portugaise dans les  
» Indes. Toute la grace qu'on me fit ,  
» fut de choisir la chaîne la moins pe-  
» sante , par préférence aux autres cri-  
» minels ; & j'eus la complaisance de  
» voir en passant , mon rival qui ve-  
» noit repâître ses yeux de son indigne  
» triomphe.

» Du moment que je fus arrivé , on  
» me dépouilla de mes habits ; on me  
» rasa les cheveux , comme c'est la  
» coutume , l'orsqu'on entre dans les  
» prisons du saint office. On n'y admi-  
» nistre à personne les sacremens : on n'y  
» entend jamais la messe ; & il y regne  
» un si profond silence , qu'il n'est pas  
» même permis de se soulager par des  
» pleurs ou par des plaintes. Il y a deux  
» présidens de ce tribunal à Goa : l'un ,  
» que l'on appelle le *grand inquisiteur* ,

» est toujours un prêtre séculier : il pré-  
 » tend avoir seul le droit de se faire  
 » porter dans un palanquin ; & l'on a  
 » pour lui beaucoup plus de respect  
 » que pour l'archevêque & le vice-roi.  
 » Son autorité s'étend sur toutes sortes  
 » de personnes laïques & ecclésiasti-  
 » ques , excepté sur l'archevêque , sur  
 » son grand-vicaire , qui est toujours  
 » un évêque ; sur le vice roi & sur les  
 » gouverneurs qui le représentent ; en-  
 » core peut-il les faire tous arrêter ,  
 » & instruire leur procès , après avoir  
 » donné avis à la cour de Portugal ,  
 » des crimes dont on les accuse. Sa  
 » maison est composée de gentilshom-  
 » mes , d'écuyers , de pages , de valets-  
 » de-pieds , & d'un grand nombre d'au-  
 » tres domestiques ; sa dépense égale  
 » presque celle du vice-roi.

« Le second inquisiteur est un religieux  
 » de l'ordre de S. Dominique ; & les  
 » autres officiers , que l'on nomme *dé-*  
 » *putés du saint-office* , sont pris des  
 » Dominicains , des Augustins & des  
 » Carmes déchauffés. Ce tribunal a  
 » son promoteur , ses procureurs , ses  
 » avocats. Ceux que l'on nomme *fa-*  
 » *miliers du saint-office* , sont comme

## § LA VILLE DE GOA.

» les huiffiers ou lergens. Ces huiffiers  
» font des personnes de la premiere  
» qualité, qui se font gloire de cette  
» noble fonction, & qui n'ont d'autre  
» récompense, que l'honneur de servir  
» un si saint tribunal. Si donc on ne re-  
» garde que les apparences, il ne faut  
» pas s'étonner qu'il se trouve des  
» gens prévenus de son intégrité, car on  
» y fait une grande parade d'humanité  
» & de justice. Il faut, dit-on, sept té-  
» moins pour convaincre l'accusé; &  
» si le coupable avoue son crime, il en  
» est quitte pour cet aveu: on obtient  
» sa grace & l'on suspend le bras sécu-  
» lier. Mais dans le fond, continue M.  
» de Saintal, on y viole toutes les loix  
» de la justice & de la charité. Le moin-  
» dre soupçon, la moindre parole, soit  
» d'un enfant, soit d'un esclave qui veut  
» servir la vengeance de son maître,  
» font aussi-tôt pendre un homme. On  
» passe souvent des années entieres en  
» prison, sans sçavoir de quel crime on  
» est coupable. On ne confronte jamais  
» les témoins à l'accusé; les complices  
» qui déposent dans la torture, & le pri-  
» sonnier lui-même sont les témoins  
» qui forment le nombre de sept. On

» s'obstine à vouloir que l'accusé con-  
 » fesse le crime qu'on lui suppose , par  
 » cette maxime détestable qui s'y ob-  
 » serve : *Nous te ferions plutôt brûler*  
 » *comme criminel , que de laisser croire que*  
 » *nous t'ayons enfermé comme innocent.*  
 » De cette maniere l'inquisition a tou-  
 » jours raison , & persuade au peu-  
 » ple , que le S. Esprit préside à ses ar-  
 » rêts ; car les misérables victimes du  
 » saint - office s'accusent réciproque-  
 » ment , pour trouver des circonstan-  
 » ces & des complices à leurs crimes  
 » imaginaires. Un homme peut donc  
 » être très innocent , & avoir cinquante  
 » témoins contre lui. Enfin les biens  
 » de ceux qui sont punis de mort , &  
 » de ceux qui l'évitent par leur confes-  
 » sion , sont également confisqués , parce  
 » qu'ils sont tous réputés coupables :  
 » ce qu'il y a de singulier , c'est que ces  
 » prétendus criminels , dont on a arra-  
 » ché une confession très-souvent par  
 » la torture , sont encore obligés de  
 » publier qu'on a eu beaucoup de clé-  
 » mence pour eux. Si un homme s'amu-  
 » soit , après s'être échappé de leurs  
 » mains , à vouloir se justifier , il n'y  
 » auroit plus de rémission.

» Ceux que l'on traite avec le plus  
 » de rigueur , sont les Juifs qui , ayant  
 » été chassés par Ferdinand & Isabelle ,  
 » se refugierent en Portugal ; & quoi-  
 » qu'il y ait plus de deux siècles & demi,  
 » on les appelle toujours *nouveaux chré-*  
 » *tiens*. Ils n'ont pas encore pu gagner  
 » la confiance des inquisiteurs , & les  
 » soupçons à leur égard sont plus sévé-  
 » rement punis , que le crime dans les  
 » autres. On les accuse de s'asseoir sur  
 » des crucifix , de fouetter des images ,  
 » de ne pas manger de chair de porc ;  
 » mais on ne fait mourir ordinaire-  
 » ment que ceux qui sont riches ;  
 » on se contente d'imposer quelques  
 » pénitences aux plus pauvres. Les Gen-  
 » tils & les Mahométans établis à Goa ,  
 » ne sont point assujettis à ce tribunal ,  
 » à moins qu'ils n'aient ou empêché  
 » quelqu'un d'embrasser le christianif-  
 » me , ou engagé quelqu'autre à le quit-  
 » ter ; ce qui arrive assez souvent.

» Mais pour revenir à ce qui me re-  
 » garde personnellement , après avoir  
 » été long-tems renfermé , je fus con-  
 » duit à l'audience. Je me prosternai aux  
 » pieds de l'inquisiteur , pour le flé-  
 » chir par cette posture humiliée , & par

» mes larmes ; mais ce juge impitoya-  
 » ble m'ayant commandé de me lever ,  
 » me conjura froidement , par la misé-  
 » ricorde de notre Seigneur , de con-  
 » fesser mon crime. J'avouai de bonne  
 » foi ce qui m'étoit arrivé , & citai le  
 » concile de Trente pour me justifier  
 » sur les images. Je remarquai que l'in-  
 » quisiteur parut surpris , & qu'il étoit  
 » assez étranger dans les matieres ecclé-  
 » siastiques , pour n'avoir jamais enten-  
 » du parler de ce concile. Mais on me  
 » renvoya sans me rien expliquer des  
 » crimes dont j'étois accusé. Je fus ra-  
 » mené trois ou quatre fois à la même  
 » audience , où l'on me fit les mêmes  
 » conjurations , sans autre éclaircisse-  
 » ment. Enfin m'abandonnant au desef-  
 » poir par la lenteur & la durée de ces  
 » muettes procédures , je résolus de  
 » m'ôter la vie. Pour cet effet , je fei-  
 » gnis d'être malade & d'avoir besoin  
 » d'une saignée. On me saigna effective-  
 » ment ; & dès que je fus seul , je rou-  
 » vris la veine , & aurois expiré dans  
 » mon sang , si le garde ne fût entré.  
 » Au lieu de la compassion que cette  
 » vue devoit produire , on m'enchaîna  
 » les mains , & on me mit un carcan

» au cou. Ce qui redoubloit mes inquié-  
 » tudes , étoit que ceux qui me ser-  
 » voient , ne me parloient jamais , pour  
 » augmenter la terreur par toutes sor-  
 » tes de moyens.

» Les jours où l'on condamne les  
 » coupables & où l'on absout les inno-  
 » cens , se nomment , comme vous  
 » savez , *auto da fé* , les *actes de foi* ,  
 » & n'arrivent que tous les deux ou trois  
 » ans. J'attendois ce tems avec impa-  
 » tience , quand je vis entrer , pendant  
 » la nuit , un homme qui m'apportoit  
 » un habit de toile noire , rayée de  
 » blanc ; & il m'ordonna froidement  
 » de le vêtir. Je ne doutai point que ce  
 » ne fût l'appareil de mon supplice ;  
 » mais après bien des efforts , & plein  
 » des idées les plus funestes , il fallut  
 » le prendre enfin ; & deux heures  
 » après , je fus conduit sous une galerie  
 » éclairée d'une lumière lugubre , où  
 » je trouvai deux cens de mes com-  
 » pagnons d'infortune , rangés contre  
 » la muraille , & à qui l'on ne per-  
 » mettoit que l'usage des yeux. Ils n'é-  
 » toient pas tous vêtus de la même  
 » maniere ; car les habits étoient diffé-  
 » rens , selon la nature du crime & de

» la condamnation. Ceux qu'on destine  
» au feu, ont des habits où est le por-  
» trait du patient, posé sur des tisons  
» embrasés, avec des flammes qui s'é-  
» levent, & des démons tout autour.  
» On peint des flammes qui descen-  
» dent sur les habits de ceux qui ne  
» doivent point subir la peine du feu.  
» Comme nous ignorions les forma-  
» lités du saint-office, on remarquoit  
» sur nos visages les divers mouve-  
» mens de crainte, de honte & de  
» douleur, dont nous étions agités.  
» Dès que le jour parut, nous fûmes  
» conduits à l'église, tenant à la main  
» un cierge de cire jaune. Nous assis-  
» tâmes à la messe, & ensuite au ser-  
» mon, pendant lequel on nous fit de  
» vives remontrances; & chacun reçut  
» ensuite son jugement. Je fus con-  
» damné à deux ans de prison, dont  
» heureusement un Dominiquain Fla-  
» mand, ami du grand inquisiteur,  
» trouva moyen de me délivrer. Je  
» viens d'apprendre à Calicut, que  
» ce religieux, pour lequel j'aurai tou-  
» jours la plus vive reconnoissance,  
» doit s'en retourner dans sa patrie,  
» & qu'il desire que je l'y accom-

» pague. C'est ce qui me rappelle en-  
 » core une fois à Goa , où j'étois bien  
 » résolu de ne plus reparoître de ma  
 » vie.

» Quant aux autres accusés , ceux  
 » qui étoient destinés aux fers , furent  
 » livrés au bras séculier , par le tribunal  
 » du saint-office , avec d'instantes prie-  
 » res d'ufer de clémence ; ou du moins ;  
 » si on les jugeoit dignes de mort , que  
 » ce fût sans effusion de sang. La justice  
 » séculière ne doutant pas de l'intégrité  
 » du tribunal, les fit brûler sur le champ,  
 » sans autre examen. On apporta aussi  
 » des cassettes pleines d'ossemens , car  
 » on fait le procès aux accusés , même  
 » plusieurs années après leur mort ; &  
 » l'on confisque leur bien, dont les héri-  
 » tiers sont dépouillés, au profit des inqui-  
 » siteurs. C'est quelque chose de surpre-  
 » nant , que la multitude de ceux que  
 » l'inquisition de Goa condamne ordi-  
 » nairement au supplice. On fait mar-  
 » cher tous les criminels ensemble avec  
 » des chemises soufrées ; & on les con-  
 » duit au *Campo Sancto Lazaro* , où on  
 » les brûle en présence les uns des au-  
 » tres. Ce sont ordinairement les gran-

» des fêtes qui sont destinées à ces for-  
 » tes d'exécutions ».

Sans ajouter foi à toutes les parties de ce récit, il est certain que les abus introduits dans ce fameux tribunal, de la part de quelques-uns de ses officiers, en ont altéré le premier esprit, qui n'avoit rien que de louable. D'après l'exemple de M. de Saintal, je me promis bien de ne donner aucune prise sur moi par mes discours; & c'est ce que je tâche d'observer depuis que je suis dans cette ville. Je loge heureusement chez des gens peu suspects au tribunal de l'inquisition; vous comprenez que je veux parler des Jésuites, pour lesquels le pere Sylveira m'avoit donné plusieurs lettres; ils n'ont pas voulu que j'eusse d'autre habitation que leur collège. Il est donc naturel de commencer par eux ma relation de Goa, non-seulement par reconnoissance, mais parce que c'est en effet ce que je connois le mieux, jusqu'à présent, de cette célèbre capitale de toutes les possessions portugaises dans les Indes.

Les Jésuites ont cinq maisons à Goa; toutes très-nombreuses, très-bien fondées, & jouissant ensemble de plus de

sept cens mille livres de revenu. Ils possèdent au moins un tiers de l'isle de Salfette, voisine de celle de Goa. Elle est remplie de bourgs, de villages & d'une infinité d'habitations, dont ils sont seigneurs absolus. Ils ont encore, dans d'autres lieux qui ne sont pas de leur dépendance, de belles églises & de grands domaines. Leur juridiction spirituelle s'étend même sur toutes les paroisses, ils en disposent avec une autorité souveraine; & les peuples qui leur sont soumis, relevent plus des Jésuites que du roi. Il en est ainsi de plusieurs terres que d'autres religieux possèdent dans les environs de Goa; on peut donc dire avec raison, que presque toutes les richesses de ce pays sont entre les mains des gens d'église. Vous ne voyez rien, me dit un d'entr'eux, en comparaison de ce que nous étions autrefois. Notre maison professe, où nous sommes à peine quarante religieux, en contenoit alors plus de deux cens; & ce grand nombre ne remplissoit cependant pas le vaste bâtiment où nous sommes logés. C'est effectivement un grand édifice à quatre étages, avec une vue admirable, tant sur la mer,

que du côté de la terre. Il n'y a guerre de jours que les Jésuites ne me mènent dîner dans quelques-unes de leurs maisons. J'ai lai hier au collège qu'ils appellent *S. Roch* ; on me montra dans une salle les portraits de toutes les personnes de qualité qui sont entrées dans leur ordre. Dans un autre on me fit voir plusieurs grands tableaux où étoit représentée l'histoire des religieux de la société, qui ont souffert le martyre pour la religion.

Mais rien n'approche de la beauté de leur église de *S. Paul*, la plus magnifique qu'ils aient peut être dans toute l'Asie ; c'est du moins la première qu'ils ont fondée dans les Indes. Elle est dédiée au saint apôtre dont elle porte le nom ; & c'est ce qui a fait appeler les Jésuites, dans toutes les contrées orientales, les *Paulistes*, ou les *Peres de S. Paul*. Comme le logement qui est à côté, servoit autrefois de collège, on y voit encore de superbes dortoirs, & tous les appartemens propres à une maison d'éducation. On y comptoit, au commencement du dernier siècle, plus de deux mille écoliers ; & il y avoit des fêtes dans l'année,

où l'on y baptisoit jusqu'à quinze cens néophytes. Mais les Jésuites l'ont abandonnée , tant à cause du mauvais air , que parce qu'elle est actuellement hors de la ville ; car Goa depuis la décadence des Portugais , a beaucoup perdu de son étendue. Cet ancien collège n'est aujourd'hui habité que par quelques religieux qui desservent l'église. Dans le jardin on me fit voir de vieux arbres qu'on dit avoir été plantés par saint François Xavier , & une chapelle bâtie en l'honneur d'une extase qu'eut le saint dans ce même endroit. Etant arrivé à Goa , en 1542 , il en fit le centre de ses missions , & mourut dans l'isle de Sancian , vers les côtes de la Chine. Douze ans après , son corps fut apporté dans cette ville , où on le conserve encore , à quelques parties près distribuées ailleurs , comme un bras qui a été envoyé à Rome. L'église de saint Paul est aussi fort déchue de son ancienne magnificence. Elle n'a plus aujourd'hui que le grand autel , & deux petits à chaque côté. C'est dans cet endroit que l'on instruit les catéchumenes , pour la nourriture desquels le roi donne , tous les ans , une grosse

somme d'argent. Le corps du saint repose dans cette église; & j'y vis son image peinte au naturel. On me raconta plusieurs miracles opérés par son intercession; tels que des morts ressuscités, des tempêtes apaisées, & le soleil arrêté dans son cours. On rappella les dernières années de la vie de ce saint apôtre, & sur-tout les circonstances de sa mort. Non content des progrès qu'il avoit faits dans le Japon & dans les Indes par la prédication, son zèle l'avoit conduit aux portes de la Chine; mais il mourut sans pouvoir y pénétrer. Le capitaine du navire fit couvrir son corps de chaux-vive, dans le dessein d'emporter les ossements, après que toute la chair auroit été consumée. Au bout de quelques jours, il trouva non-seulement que le corps du saint n'avoit reçu aucune atteinte; mais loin d'être corrompu, il rendoit, dit-on, une odeur si douce, qu'on résolut de l'emporter à Goa. L'extrême vénération qu'on nous inspire en France même, & sur-tout dans les collèges de la société, pour ce grand missionnaire, me rendoit tous ces détails intéressans.

Au sortir de cette église, on me ramena dîner au collège, où je trouvai une nombreuse compagnie. Le recteur y avoit invité les premiers de la ville, auxquels les écoliers devoient donner un spectacle. Chaque convive étoit placé à table à côté d'un Jésuite chargé d'avoir soin de lui; d'autres religieux se tenoient debout derrière nous, pour nous servir. On apportoit les viandes dans de petits plats de porcelaine.

Les Indiens n'usent point de cuiller; ils mangent tout ce qu'on leur sert, le potage même, avec les doigts. Les Portugais de Goa suivent cet usage, soit pour imiter les Indiens, soit par une mal-propreté qui leur est naturelle. Rien n'est si sale que leur façon d'être à table; ils mêlent, avec les mains, le beurre & le caril dans le riz, & se les lavent, pour ainsi dire, dans chaque ragoût, avant que de le manger. Ce n'est pas qu'ils n'aient comme nous, à côté d'eux, des cuillers & des fourchettes; mais ils s'en servent rarement. Il est vrai qu'ils se lavent les mains pendant le repas, autant de fois qu'ils se les salissent, mais sans les essuyer auparavant avec leurs serviettes; de

façon que la graisse des viandes leur fert, pour ainsi dire, de savon, & les rend par conséquent encore plus mal-propres. Le caril dont je viens de parler, est un certain bouillon fait avec du beurre & de la moëlle de noix d'Inde, des épices, des herbes, des fruits, & mille autres ingrédients. On verse ensuite cette sausse sur le riz, & l'on en fait un mélange très-délicat.

Le dessert qui répondoit au reste du repas, consistoit en pâtes de toutes especes, en œufs à la portugaise, admirablement parfumés, en confitures seches & liquides, & en fruits de tous les pays & de toutes les saisons. Après le dîner, on nous conduisit dans plusieurs chambres, où l'on nous laissa pour prendre le repos ordinaire pendant la plus grande chaleur du jour. Il y avoit dans chaque chambre trois lits, & au milieu, sur une table, un grand vase de porcelaine plein d'eau fraîche.

On vint nous prendre quelques heures après, pour nous mener dans une salle où devoit commencer le spectacle. Le sujet du ballet étoit *l'établissement de la foi chrétienne dans les Indes*, & la peine qu'avoient eue les missionnaires

res à fonder l'église de Dieu, dont Jesus-Christ étoit la seule colonne & la pierre angulaire. Ce ballet fut exécuté par de jeunes Indiens, que les Jésuites avoient baptisés & instruits. La première entrée se fit par un maître à danser seul, qui s'en tira assez bien pour un Portugais. Les autres danseurs étoient habillés conformément à leur rôle, mais sans masque, & avoient tous une couronne de fleurs sur la tête. L'entrée, qui fit connoître le sujet du ballet, étoit de quinze personnes, dont les uns portoient différentes pièces d'une colonne brisée qu'ils rejoignoient ensemble, pour la rétablir & la redresser; les autres avoient des guirlandes de fleurs dont ils ornoient la colonne, quand on l'avoit rétablie. Au bout de cette colonne on voyoit une fleur qui s'ouvroit d'elle-même, & laissoit apercevoir une image de la Vierge tenant entre ses bras l'enfant Jesus. Plusieurs jets d'eau de senteur sortoient en même tems, comme autant de fontaines, de toutes les parties de la colonne, & répandoient une odeur exquisite dans toute la salle. Cette entrée étoit suivie de celle de douze jeunes In-

diens qui chantoient & jouoient chacun d'un instrument différent. Des Morisques masqués dançoient ensuite aux castagnettes, qui répondoient à la musique avec la plus grande justesse. Un homme seul venoit après, il étoit vêtu & masqué à l'Espagnole, & tout couvert de nids d'oiseaux, avec des mines & des attitudes bouffonnes; c'étoit comme la farce de ce ballet. La piece finissoit par une entrée de douze petits garçons habillés en singes, & par une musique à la Portugaise. Les Jésuites me dirent qu'ils donnoient de tems en tems de ces sortes de divertissemens, tant pour attirer les mahométans & les idolâtres à la religion chrétienne, que pour amuser & récréer les enfans après leur études.

Quelques jours avant cette fête, un de ces peres m'avoit fait voir le grand hôpital dont ils ont la direction. Cette visite piquoit ma curiosité par tout ce qu'on m'avoit raconté de l'ancienne magnificence de cette maison. Les choses ont bien changé, me dit mon conducteur, avec ce ton d'intérêt qu'inspire l'esprit de patriotisme. « Cet asyle » des pauvres, que vous eussiez pris

» alors pour le séjour des rois, a éprou-  
 » vé tous les revers qu'a effuyés notre  
 » nation. Ils ne font plus ces tems heu-  
 » reux, où, devenus formidables à  
 » tous les princes de l'Asie, nous les  
 » avions rendus nos tributaires. Avec  
 » de fortes armées, nous étions les maî-  
 » tres de ce grand Océan; aucun vais-  
 » seau n'y pouvoit pénétrer sans notre  
 » consentement & nos passe-ports.  
 » Toutes ces conquêtes, qui nous coût-  
 » erent tant de sang, & nous avoient  
 » acquis tant de gloire, n'ont guere  
 » duré plus d'un siecle. De puissantes  
 » compagnies de commerce nous ont  
 » enlevé nos possessions, & ont ainsi  
 » payé d'ingratitude un peuple coura-  
 » geux, qui, au mépris de son repos  
 » & de ses biens, leur a ouvert le  
 » chemin de tant de riches pays. Les  
 » fortunes des particuliers ont suivi  
 » celle de l'état: les pauvres se sont res-  
 » sentis de cette décadence générale,  
 » la charité des personnes riches s'est  
 » refroidie; & la recette de l'hôpital  
 » suffit à peine aujourd'hui pour faire  
 » subsister dans la misere la moitié des  
 » pauvres malades, qui y vivoient au-  
 » trefois dans une sorte d'opulence. J'ai  
 » souvent

» souvent entendu de nos anciens reli-  
 » gieux faire le récit incroyable de la  
 » maniere dont cet hôpital étoit alors  
 » administré. On envoyoit jusqu'à Cam-  
 » baye, continue notre Jésuite, pour  
 » y faire apporter du froment & d'au-  
 » tres provisions. Il y avoit quan-  
 » tité de médecins, de chirurgiens &  
 » d'apothicaires, qui étoient obligés,  
 » deux fois le jour, de visiter les mala-  
 » des, dont le nombre étoit fort grand,  
 » quoiqu'on n'y reçût ni les Indiens  
 » qui ont un hôpital à part, ni les fem-  
 » mes qui sont aussi dans un bâtiment  
 » séparé. On y étoit alors au moins  
 » quinze cens, tous Portugais, & sol-  
 » dats pour la plupart. Ils avoient cha-  
 » cun leur lit, à deux pieds l'un de l'au-  
 » tre, composé de plusieurs matelas de  
 » coton & de taffetas. Les bois avoient  
 » peu d'élévation; mais ils étoient  
 » peints fort proprement de diverses  
 » couleurs. Chaque espece de maladie  
 » avoit des chambres qui lui étoient  
 » propres; & l'on n'y dressoit des lits,  
 » qu'à mesure qu'il y entroit des mala-  
 » des. Tout le linge étoit de coton fort  
 » blanc & fort fin. On commençoit par

## 26 LA VILLE DE GOA.

» laver tous ceux qui y arrivoient ;  
» après quoi rien n'étoit épargné pour  
» les entretenir dans cette propreté. Le  
» nombre des commodités qu'on leur  
» fournissoit , formoit un détail sur-  
» prenant ; & tout étoit changé de trois  
» en trois jours. Les étrangers n'avoient  
» la liberté d'entrer dans l'hôpital , que  
» le matin depuis huit heures jusqu'à  
» onze ; & l'après-midi , depuis trois  
» heures jusqu'à six. Il étoit permis aux  
» malades de manger avec leurs amis ;  
» & quand un serviteur s'appercevoit  
» que quelqu'un venoit les visiter , il  
» apportoit quelque chose de plus que  
» l'ordinaire. Il donnoit du pain autant  
» qu'on en vouloit. Les pains étoient  
» petits ; mais l'on en fournissoit trois  
» ou quatre à un malade , quoique le  
» plus souvent il n'en pût manger qu'un.  
» Ce qui étoit desservi , ne se présen-  
» toit jamais deux fois. On ne don-  
» noit pas moins d'un poulet entier ;  
» & chacun obtenoit ce qu'il deman-  
» doit , riz , potage , œufs , poisson ,  
» confitures, & toutes sortes de viandes  
» & de fruits , à moins que le méde-  
» cin ne lui en eût interdit l'usage. Les

» plats & les assiettes étoient de porce-  
» laine de la Chine. Après le repas ,  
» un officier Portugais demandoit tout  
» haut , dans chaque chambre , si cha-  
» cun avoit reçu sa nourriture ordinai-  
» re , & s'il y avoit quelque sujet de  
» plainte ? Les malades qui commen-  
» çoient à se rétablir , avoient la li-  
» berté d'aller respirer l'air dans des jar-  
» dins agréables. On leur faisoit chan-  
» ger de chambre à mesure qu'ils se  
» portoient mieux ; & chacun étoit  
» placé avec ceux qui étoient au même  
» degré de convalescence. Au milieu  
» de l'hôpital , étoit un grande cour  
» bien pavée ; dans le centre il y avoit  
» un bassin d'eau où les malades alloient  
» quelquefois se baigner. Toutes les  
» parties de l'édifice étoient éclairées  
» la nuit par un mélange de lampes , de  
» lanternes & de chandelles. Au lieu  
» de verre , les lanternes étoient d'é-  
» cailles d'huitres , comme toutes les vi-  
» tres des églises & des maisons de  
» Goa. Les galeries étoient revêtues de  
» fort belles peintures dont on avoit  
» pris les sujets dans l'histoire sainte.  
» L'hôpital avoit deux églises éclatantes

» de richesses & d'ornemens ; en un  
 » mot, l'air de grandeur , de propreté  
 » & d'abondance , qui régnoit dans  
 » cette belle fondation , y formoit un  
 » spectacle si magnifique , que le vice-  
 » roi , l'archevêque & les principaux  
 » seigneurs de Goa alloient souvent s'y  
 » promener ».

Tel étoit l'ancien état de l'hôpital royal de Goa ; je n'ai rapporté tous ces détails , que pour l'instruction des administrateurs de nos hôpitaux. Quoique les malades, dans celui dont il est ici question , ne soient plus servi avec la même prodigalité , j'y ai cependant vu encore des restes de sa première opulence. C'est un grand bâtiment situé sur le bord d'une rivière , & fondé par les rois de Portugal , avec un revenu de dix mille écus , somme considérable dans un pays où les denrées sont à très-bon marché , & où ce n'est pas encore l'usage , comme en France , que les administrateurs s'enrichissent dans cette place. Je fus si frappé de la beauté extérieure de l'édifice , que je le pris moins pour un hôpital , que pour un vaste palais. Je remarquai sur la porte,

en langue portugaise , l'inscription d'hôpital du roi , avec les armes de Portugal & de Castille. Cette maison est composée de plusieurs salles , chambres & galeries capables de loger plus de mille malades. Les deux plus belles pieces sont la cuisine & l'apothicairerie , l'une & l'autre pourvues de tout ce qui est nécessaire pour la nourriture & le soulagement de ceux qui habitent l'hôpital ; les infirmiers ne souffrent point que les malades aient le déplaisir de voir expirer leurs camarades ; car dès que la maladie commence à tourner à la mort , on les fait emporter dans une chambre particuliere , où ils sont assistés d'un prêtre jusqu'à ce qu'ils aient rendu le dernier soupir.

Il y a dans Goa une si grande quantité d'églises , de couvens & de chapelles , que la moitié suffiroit pour une ville beaucoup plus étendue & plus peuplée. La plupart de ces édifices sont bâtis & ornés avec une magnificence qui étonne ; effet de la piété généreuse des rois de Portugal , qui ont assigné des rentes à toutes les églises , & des pensions à toutes les communautés. Les

prêtres & les moines forment plus de la moitié de ces habitans. On voit dans la ville , de tous côtés , de très-jolies maisons , des jardins utiles & agréables , des bois de palmiers plantés avec symétrie , & qui forment des allées à perte de vue. Goa étoit autrefois comparable , & même supérieur en beaucoup de choses aux plus belles villes de l'Europe ; on y remarque encore de superbes édifices , tels que le palais du vice-roi , de l'archevêque & du grand inquisiteur. La plupart des autres maisons sont bâties de pierre , n'ont qu'un ou deux étages , & sont peintes en dehors comme dans l'intérieur , de blanc & de rouge ; il y en a peu qui n'aient leurs jardins. Les principales rues sont pavées de grandes pierres , avec des ruisseaux fort larges pour l'écoulement des eaux ; ce qui rend assez difficile le passage d'une rue à l'autre. Il est vrai qu'on y a construit , en plusieurs endroits , de petits ponts ; mais comme ils sont éloignés les uns des autres , il faut quelquefois les aller chercher un peu loin. Voilà , Madame , ce que j'ai observé jusqu'à présent dans une ville

LA VILLE DE GOA. 31  
où je ne suis que depuis quinze jours,  
& dont je n'ai encore parcouru que  
quelques rues. La lettre suivante con-  
tiendra plus de détail.

Je suis, &c.

*A Goa, ce 21 novembre 1741.*



## L E T T R E . X L I I .

*SUITE DE LA VILLE DE GOA.*

**L**A ville de Goa sur la côte de Malabar, presque à égale distance de Surate & du cap de Comorin, est située dans une isle qui a sept ou huit lieues de circuit. Cette isle est formée par les deux bras d'une riviere qui se jette dans la mer, après qu'ils se sont réunis, & donne à Goa un des plus beaux ports de l'univers : ceux de Toulon & de Constantinople peuvent seuls lui être comparés. Dans le petit espace que l'isle renferme, on trouve des collines, des plaines, des bois, des canaux, des sources d'une eau excellente, une ville superbe, des bourgs & des villages considérables. Du haut des collines on découvre toute l'isle, la mer, la terre-ferme qui l'entourne ; & cette vue est de la plus grande beauté. On y voit une infinité de vergers bien plantés, fermés de murailles, qui servent de promenades aux Portugais ;

L'herbe & les arbres y conservent toujours leur verdure. Près de la ville est un grand étang qui a plus d'une lieue de tour, & sur les bords duquel les personnes riches ont des maisons agréables, élevées parmi une infinité de palmiers & de cocotiers, & des jardins remplis de toutes sortes de fruits. On découvre, en entrant dans le port, deux péninsules qui lui servent en même tems & de rempart & d'abri. Il y a deux bons forts, bordés d'artillerie, devant lesquels s'arrêtent tous les navires qui doivent entrer dans le port.

Ces avantages & cette situation donnerent envie aux Portugais de s'en emparer. Goa dépendoit autrefois du royaume de Décan. On m'a raconté que lorsque l'amiral Albuquerque s'étoit présenté la première fois devant cette ville, il avoit été fort surpris de voir venir à sa rencontre les plus distingués des habitans, qui l'en rendirent le maître, sans autre condition que de leur assurer la vie, les biens & la liberté. Cette soumission imprévue venoit non-seulement de la terreur qui les avoit saisis au nom & à l'approche d'Albuquerque, mais encore plus

de la prédiction d'un de leurs Junghis, qui leur avoit annoncé après la mort de leur roi, l'arrivée d'une flotte étrangère, à laquelle ils seroient forcés de céder. L'amiral fut reçu sur le rivage, avec tous les honneurs qu'on auroit rendus au légitime souverain. On lui présenta un cheval richement équipé, sur lequel il marcha droit à la ville. Il en reçut les clefs & les autres marques du pouvoir absolu. On le conduisit au palais du roi, d'où il envoya des ambassadeurs à divers princes : cet événement arriva en 1510.

Le véritable héritier de cette isle fit de généreux efforts pour recouvrer la succession de ses peres; il en chassa les Portugais quatre mois après qu'ils y furent entrés. Ceux-ci la reprirent, la perdirent de nouveau, & enfin, par un traité fait avec ce prince, ils en sont devenus paisibles possesseurs. Considérant ensuite la bonté du pays & l'heureuse situation de la place, ils en firent la clef de tout le commerce d'orient, & le premier marché des Indes.

Dès-lors cette ville se rendit fameuse & opulente; & le circuit de ses

murailles fait encore voir son ancienne grandeur. Goa s'éleve en amphithéâtre au dessus d'un des bras de la riviere dans un terrain inégal , où l'on compte jusqu'à sept collines. Sa longueur a plus d'une demi-lieue , sur un quart de lieue de largeur ; mais ses murs qui embrassent quantité de jardins , en ont plus de quatre de circonférence. Elle est inaccessible du côté de la riviere , à cause des fossés qui la défendent. Une simple muraille qui l'entourne de l'autre côté , ne la garantiroit pas contre ceux qui seroient maîtres de l'isle : aussi toute la confiance des Portugais est-elle dans la difficulté des passages ; car le pays est rempli de montagnes. Entre la ville & la riviere on a ménagé trois grandes places. La premiere , qui est un grand carré , long d'environ huit cens pas sur deux cens de largeur , a deux portes pour entrer dans Goa , & quelques terrasses bordées d'artillerie. C'est là qu'est la monnoie , la fonderie des canons , le magasin des ferremens , & la maison du commandant , bâtie sur une des portes. On travaille continuellement dans cette place , sans aucun égard pour le dimanche & les

fêtes ; on oblige seulement les ouvriers à entendre la messe. Le commandant peut voir de sa galerie tout ce qui se passe dans cet endroit & sur la rivière. La seconde place, qui porte le nom de *sainte Catherine*, patronne de la ville, parce que c'est le jour de cette fête que les Portugais s'en rendirent maîtres, a aussi plusieurs portes & plusieurs terrasses garnies de canon. Elle est principalement remarquable par l'hôpital du roi, dont j'ai parlé dans ma lettre précédente. La troisième, appelée la *place des galeres*, sert d'arsenal pour la construction de ces bâtimens. Ses avenues sont exactement gardées du côté de la rivière, parce que c'est là qu'est la principale porte de la ville, & qu'on embarque les marchandises qui doivent être transportées en Portugal. Cette porte est ornée de trophées d'armes & de peintures qui représentent les guerres & les conquêtes des Portugais dans les Indes ; elle tient au palais du vice-roi. Ce dernier édifice est très-vaste & très-somptueux, avec une grande place du côté de la ville, où la noblesse s'assemble lorsque le vice-roi doit sortir en céré-

monie. Dans une salle très-spacieuse , on nous fit voir des tableaux où sont peintes toutes les flottes qui ont fait le voyage de Portugal aux Indes , avec les noms des amiraux & des capitaines. On nous montra jufqu'aux vaisseaux qui ont péri par le naufrage ; & le nombre en est incroyable. Dans un autre salle , qui est celle du conseil , nous vîmes les portraits au naturel de tous les vice-rois qui ont gouverné les Indes. Cet édifice est bâti à l'Européenne , comme tous les autres palais , hôtels & maisons des grands seigneurs. En sortant de chez le vice-roi , on entre dans la plus belle rue de Goa , que l'on appelle la *rue droite* , & qui peut avoir quinze cens pas de long. Elle est bordée des deux côtés , de boutiques de jouailliers , d'orfèvres , de banquiers , & des plus riches marchands Portugais , Italiens , Allemands , qui sont établis dans les Indes. Cette belle rue est coupée par une grande place environnée de bâtimens considérables , tels que la maison de ville , le palais de l'archevêque , le tribunal de l'inquisition , &c. & elle est terminée par la superbe église de Notre-Dame de la Miséricorde , sur

le portail de laquelle est la statue d'Alphonse Albuquerque, qui, comme je viens de dire, conquit l'isle de Goa. Près de-là est le beau monastere des orphelines, où l'on ne reçoit que des filles de condition, qui sont obligées d'y faire leur demeure jusqu'au tems de leur mariage. C'est aussi dans ce lieu, que les nobles Portugais ont la précaution d'enfermer leurs femmes, lorsque des affaires les obligent à s'éloigner de la ville. Je ne dois pas oublier le couvent des Cordeliers, qui surpasse en magnificence ce qu'on peut imaginer de plus beau en ce genre. Toute la vie de S. François est représentée dans le cloître, en or & en azur. Je ne finirois pas, Madame, si je voulois vous entretenir de toutes les églises de Goa; vous saurez en général, qu'il n'y a point d'endroits dans le monde, où la piété chrétienne ait érigé des monumens plus riches & plus nombreux.

Outre les trois places dont je viens de parler, il y en a d'autres sur la riviere, où abordent tous les vaisseaux Indiens que le commerce amene à Goa, & où se tiennent tous les jours les marchés pour les provisions de bou-

che, depuis six heures du matin jusqu'à midi. La *rue droite* est d'ailleurs un marché perpétuel, où tous les ordres de la ville se rassemblent & se mêlent indifféremment pour vendre ou pour acheter des denrées, ou pour apprendre des nouvelles. La foule y est fort ferrée; & comme tout le monde porte de grands chapeaux pour se garantir de l'ardeur du soleil, de la manière dont ils se touchent, il semble qu'ils ne fassent plus qu'une seule & large couverture. C'est dans ces mêmes lieux que se vendent publiquement les esclaves de l'un & de l'autre sexe, avec plus d'indécence qu'en Turquie; car on les y conduit en troupes, & chacun a la liberté de les examiner curieusement, & de les visiter même dans les endroits du corps les plus secrets. Les plus chers ne coûtent pas plus de vingt écus, quoiqu'il s'y trouve des hommes bien faits, & des femmes charmantes, dont plusieurs savent jouer des instrumens, coudre, broder, & faire toutes sortes d'ouvrages agréables.

Les Portugais usent de ces femmes lorsqu'elles sont sans maris; s'ils en ont des enfans, ils sont légitimés; & la

merç devient libre. Les enfans que ces esclaves ont entr'eux, appartiennent au maître, à moins que le pere ne les rachete le huitieme ou dixieme jour qui suit leur naissance, après lesquels il n'est plus fondé à les demander. C'est alors le maître qui en dispose, & les garde ou les vend, selon qu'il le juge à propos. Les maisons où logent ces esclaves, sont petites, faites de paille, & n'ont d'ouverture que par une porte fort basse. Leurs meubles ne consistent qu'en quelques nattes de joncs, sur lesquelles ils se couchent, ou pour dormir, ou pour prendre leurs repas; & leur meilleur mets n'est que du riz cuit à l'eau. C'est une richesse à Goa, qu'un grand nombre d'esclaves; car outre les services domestiques qu'on en retire, ceux qui s'occupent au dehors, sont tenus d'apporter chaque jour à leur maître le prix de leur travail: ces occupations consistent principalement à fournir l'eau dans les différens quartiers de la ville. Ce n'est pas que les puits n'y soient fort communs; mais l'eau n'en vaut absolument rien; & l'on est obligé d'en aller puiser à un quart de lieue, dans une fontaine représentant

la statue de Lucrece , qui , par sa plaie , en donne assez pour abreuver toute la ville. On voit dans les mêmes marchés une multitude d'esclaves qui ne sont point à vendre , mais qui , par ordre de leurs maîtres , cherchent des occupations convenables à leurs talens pour grossir leurs revenus. Les plus belles filles sont employées à la vente des fruits & autres denrées , afin que leur beauté attire les marchands , ou que , par un double commerce , elles apportent un double profit. Elles se parent avec soin , pour plaire aux spectateurs ; & le genre d'occupation qu'elles ont en ville , n'est pas d'un médiocre produit pour les Portugais. Ils les nourrissent à bon marché , & ne leur donnent pour se couvrir , que ce qu'exige l'honnêteté.

Une autre espece d'hommes dont la multitude remplit les marchés & les places publiques , sont les *chérasses* , autrement dits , *les changeurs*. Leur commerce est fort lucratif ; & la nature de la monnoie de Goa les rend absolument nécessaires. Outre les pieces d'or & d'argent , il y en a de cuivre & de fer , qui se divisent & se sous-di-

## 42 SUITE DE LA VILLE

vifent à l'infini , pefent beaucoup , & font de très-petite valeur. L'office des changeurs eft de donner de cette monnoie pour de l'argent ou pour de l'or ; parce que toutes les denrées étant à très-bas prix , on a befoin continuellement de ces moindres efpeces. Comme leur poids eft fort incommode , perfonne ne veut fe charger d'un fardeau de cette pefanteur : on fort de chez foi avec une piece d'argent , & l'on eft sûr de trouver fur le champ un changeur toujours prêt à compter la monnoie néceffaire pour les petites emplettes. Lorſqu'ils ont amaffé beaucoup de pieces d'or & d'argent , ils les donnent aux receveurs du roi , de qui ils reçoivent en échange , de nouvelles pieces de cuivre & de fer. Ces receveurs font des Indiens idolâtres ou mahométans qui levent les droits fur toutes fortes de marchandifes , & tiennent les fermes du fouverain ; car les Portugais , qui fe prétendent tous gentilshommes , dédaignent des emplois qu'ils croient ne pouvoir s'allier avec la nobleffe & les armes. Auffi ne vont-ils qu'à cheval ou en palanquin , accompagnés d'une multitude d'efclaves. Leurs chevaux

sont de Perse ou d'Arabie, avec des harnois de Bengale & de la Chine, brodés de soie, enrichis d'or & de pierreries.

Ces Portugais forment le plus petit nombre des habitans. Ils y viennent ordinairement avec un chétif emploi, & s'y établissent par quelque mariage avantageux. Les femmes Indiennes, qui connoissent les mauvaises qualités de ceux qui sont nés dans les Indes, épousent plus volontiers un pauvre soldat Portugais, qu'un riche particulier de leur pays. Ces Portugais de Goa, qui ont porté les armes pendant huit ans, présentent des certificats de service; & le roi les nomme à des charges honorables & lucratives, pour en jouir durant trois ans, & même plus, si le prince le juge à propos; mais ils ne les possèdent pas aussi-tôt qu'ils y sont nommés: ils n'y parviennent qu'à leur rang; & il arrive souvent qu'ils ne les occupent jamais. Leurs enfans même, auxquels cette grace se communique, n'y arrivent que fort tard, parce que tous ces emplois ne s'exercent que par ancienneté. Ces sortes de nominations sont d'une

grande ressource pour les rois de Portugal ; comme ils ne sont pas en état de récompenser tant de gens dont la solde est très-médiocre , ils les entretiennent de ces belles espérances ; & ces graces regardées par ceux à qui on les accorde , comme une de leurs plus importantes possessions , deviennent souvent la dot de leurs filles , quand ils les marient.

Outre les esclaves & les moines , qui composent la plus grande partie des habitans de Goa , on y distingue encore différentes classes de citoyens. Les *Castices*, qui sont nés de pere & de mere Portugais ; les *Métis* dont le pere est Portugais & la mere Indienne ; & les Indiens naturels , nés de pere & de mere Indiens. Parmi les Castices , les uns sont employés dans les principales charges ; les autres sont gentilshommes ordinaires de la maison du roi , gentilshommes nouvellement anoblis , gentilshommes valets-de-chambre , gentilshommes marchands , gentilshommes artisans , gentilshommes soldats. Ils ont tous l'épée au côté , sont vêtus de soie , & paroissent en public avec la même gravité , & presque la même suite que

les véritables nobles. A la réserve de quelques-uns qui coupent le cuir pour les souliers , & l'étoffe pour les habits , tous les autres font faire leur métier par des esclaves. Ils se font entr'eux beaucoup de civilité ; & ils font là-dessus d'une si grande exactitude , que celui qui auroit manqué de faire à un homme qui lui rend visite , l'honneur que celui-ci prétend lui être dû , soit en ne lui donnant pas la place qui lui convient , soit en ne le reconduisant pas jusqu'à la rue , doit appréhender les effets du dernier ressentiment , dont les moindres sont des coups de canne. Il n'y a pas un de ces Castices qui n'ait son esclave pour lui porter son parasol. Les marchands & les artisans sont distingués par des rues où ils habitent. Ceux qui vendent de la soie , sont séparés de ceux qui débitent de la toile : les cordonniers ne se trouvent point mêlés indistinctement avec les ferruriers ou les tailleurs , &c.

Le nombre des Métis est plus grand que celui des Castices. Quoique les femmes dont ils sont nés , soient presque noires , cependant , par les mariages qu'elles ont contractés avec les

## 46 SUITE DE LA VILLE

blancs , cette couleur est devenue moins obscure : le quart de la ville est composé de mulâtres.

Les Indiens sont noirs , portent de longs cheveux , & sont ou chrétiens , ou mahométans , ou idolâtres. Parmi les premiers , il y a des prêtres , des avocats , des procureurs , des notaires & des sollicitateurs de procès , très-zélés pour ceux qui les emploient , & surtout des médecins fort estimés. Mais il n'y a point de religieux ; car , quoique l'archevêque ne fasse aucune difficulté de leur conférer la prêtrise , les moines refusent de les recevoir dans leur ordre. Les Métis y sont admis ; encore n'est-ce pas chez les Jésuites , qui ne prennent que les Portugais de père & de mere.

Les Indiens de Goa tirent leur origine de différentes castes de Gentils ; & suivant la noblesse ou la bassesse de leur extraction , ils en conservent les sentimens & les manieres. Ceux qui descendent de Banians ou de Bramines , sont propres aux sciences , vifs , actifs & spirituels. Ceux au contraire , qui sortent de quelques-unes de ces tribus méprisables dont je vous ai quel-

quefois parlé, sont voleurs, fourbes, menteurs, paresseux, & fort mauvais chrétiens. Ils vont nus, à l'exception d'un linge qu'ils passent entre leurs cuisses, & qu'ils attachent à une corde qui leur sert de ceinture. Leur métier est de labourer la terre, de pêcher, de ramer, & s'appliquer aux ouvrages les plus vils & les plus bas. Ils se couchent & dorment sur la dure, ne se nourrissent que de riz, & quittent le travail quand ils ont gagné de quoi vivre pendant une semaine. On raconte que lorsque les Portugais prirent possession de ce pays, les habitans consulterent leurs idoles sur la maniere dont ils devoient se comporter avec cette nouvelle nation. La réponse fut que ne pouvant leur tenir tête, ils devoient du moins faire semblant de ne point les entendre; que, lorsqu'ils demanderoient du riz, on leur donnât du vin, & du pain, quand ils demanderoient de l'eau. Mais les Portugais trouverent moyen de guérir ces Indiens de cette stupidité, à l'aide d'une canne fort dure, de bois de bambou, qui les faisoit obéir au moindre signe de leur volonté.

Les marchands idolâtres & mahométans de Goa demeurent dans un quartier séparé, & n'ont pas l'exercice public de leur religion. Parmi les esclaves il y a beaucoup de negres que les Portugais achètent sur les côtes d'Afrique. Ils embrassent sans peine la religion chrétienne, & se rendent aux premières paroles des missionnaires. On en voit cependant quelquefois qui ont la cruauté de se manger les uns les autres, & de tirer leurs fleches contre le ciel, quand il tonne, en défiant Dieu de se battre avec eux. Il y a aussi des Juifs à Goa, qui y ont leurs temples & leurs synagogues. Les autres habitans sont ou des étrangers Indiens qui achètent la liberté de demeurer dans l'isle, en payant un tribut personnel, ou des Européens, tels que des Espagnols, des Allemands, des Italiens, des Anglois, des Arméniens; il n'y a que des François que je n'y ai pas vus, excepté quelques Jésuites employés dans les missions.

Les femmes de cette ville aiment particulièrement les Européens; & comme elles sont fort observées, il n'y a point de ruses dont elles ne s'avisent pour leur

leur faire connoître la passion qu'elles ont pour eux , & les attirer dans leurs maisons. Un des excès qu'on leur reproche principalement , est de faire avaler à leurs maris un breuvage qui les plonge dans une espece de démence. Ils chantent , ils rient , ils s'abandonnent à mille extravagances , sans savoir ce qu'ils font ni ce qui se passe sous leurs yeux , quoiqu'ils les aient ouverts. Ils s'assoupissent ensuite pour quelques heures ; & cet état acheve de favoriser les desseins d'une femme libertine , qui veut jouir librement de ses amours. Lorsque le mari se réveille , il croit avoir toujours dormi , & n'a aucune idée de ce qui s'est fait en sa présence. Les hommes , qui veulent triompher des résistances d'une femme vertueuse , n'ont qu'à corrompre une de ses esclaves , qui la livrera dans leurs bras , après lui avoir fait prendre ce dangereux poison. Plusieurs filles se sont trouvées grosses , sans savoir d'où leur arrivoit cette disgrâce. On dit que le moyen de faire revenir sur le champ une personne réduite à cet état de démence , est de lui mouiller la plante des pieds avec de l'eau froide ; elle se ré-

## 50 SUITE DE LA VILLE

veille à l'instant , comme si elle sortoit d'un profond sommeil. L'herbe qui produit ce breuvage empoisonné , se nomme *Troa* , & croît en grande quantité dans toutes les Indes. On en tire le suc quand elle est encore verte ; ou bien on en réduit la graine en poudre , & on la mêle avec des confitures ou dans la boisson de la femme qu'on veut séduire , ou du mari qu'on veut tromper.

On ne voit guere à Goa les femmes Portugaises ni les Métises dans les rues. Quand elles sortent , soit pour aller à l'église , soit pour des visites nécessaires , elles se font porter dans des palanquins tout couverts ; & elles y sont accompagnées & observées par tant d'esclaves , qu'il n'est pas possible de leur parler. Quand elles paroissent en public , elles sont toujours magnifiquement habillées , & chargées de quantité de perles & de pierreries. Mais dans leurs maisons , elles vont la tête & les pieds nus , & n'ont sur le corps qu'une chemise fort courte , & un petit jupon de toile peinte. Leurs maris en sont si jaloux , qu'ils ne souffrent point qu'aucun homme leur parle , fût-ce même leur plus proche parent ; ils

savent par leur propre expérience , que les loix du sang ne seroient pas plus respectées que celles de la religion. L'oïveté continuelle dans laquelle vivent les femmes à Goa , leur fait chercher l'amusement dans quelque commerce de galanterie. Elles ne s'occupent qu'à mâcher du bétel ; ce qui acheve de les échauffer , & de les rendre encore plus ardentes aux plaisirs de l'amour.

Ce qui vous paroîtra , Madame , de plus singulier , c'est que dans les lieux les plus profanes , dans les exercices même les plus opposés aux bonnes mœurs , tous les chrétiens de la domination Portugaise à Goa , sans excepter même les courtisanes , ont sans cesse entre les mains un grand chapelet de bois qu'ils portent à leur cou. A la messe , dans le tems que le prêtre montre la sainte hostie . ils levent tous les bras , & crient de toutes leurs forces , *misericordia !*

Le peuple de Goa , naturellement fainéant , est fort curieux de processions & de tout ce qui a l'air de spectacle. Il néglige ses affaires les plus importantes pour ces sortes de cérémonies. La fête ;

## 52 SUITE DE LA VILLE

Dieu, que nous célébrons après la pénitencôte, se solemnise ici le jeudi qui suit l'octave de pâques. Les grandes pluies qu'il fait à Goa au mois de juin, empêcheroient les processions, pour lesquelles les Portugais ont tant de goût, & qui ont ici plutôt l'air de mascarades, que de pratiques religieuses. Les mysteres y sont représentés par des gens travestis & des animaux contrefaits, qui exécutent les danses les plus bouffonnes.

Une des plus belles processions de Goa, est celle du rosaire, où président les religieux de S. Dominique. On y voit des chars de triomphe, des navires & autres machines, avec des figures en relief, vêtues suivant le costume, & ornées de quantité de pierres: elles sont suivies de musiciens que plusieurs personnes accompagnent en dansant en cadence.

A la saint Jean, le vice-roi monte à cheval avec la noblesse Portugaise, sous des habits magnifiques, mais sans masques, & ils vont tous deux à deux à l'église. Après la messe, ils se rendent dans le même ordre, à la rue du manége, où ils trouvent les chré-

tiens du pays sous les armes. Ils y font quelques courses de bagues, où chacun cherche à donner des marques de son adresse, en présence d'une infinité de dames qui y paroissent sur des balcons ou sur des échaffauds qu'on y élève exprès. Ils reconduisent ensuite le vice-roi jusqu'à son palais, où ils le saluent par des caracoles; après quoi chacun se retire dans sa maison.

A la fin du mois d'Août, il est d'usage à Goa, d'offrir dans l'église cathédrale, & ensuite au vice-roi, les prémices des fruits, c'est-à-dire, du riz nouvellement en épi, qui est la denrée la plus estimée, & la meilleure nourriture. On forme une statue d'éléphant avec la paille de riz: on la promène par la ville; & après la cérémonie, on la loge dans un lieu destiné à cet usage, & où elle reste jusqu'à l'année suivante, qu'une autre vient la remplacer.

Je ne dois pas omettre une procession qui se fait tous les ans par une autre confrérie qu'on appelle *de la Miséricorde*. Les confreres, chargés de deux cercueils, viennent prendre les ossemens de tous les criminels qui ont

## 54 SUITE DE LA VILLE

été exécutés pendant l'année, & dont les corps avoient été inhumés sous les fourches patibulaires. On les porte processionnellement dans une église; & après un service solennel fait pour le repos de leurs ames, on les enterre près de l'autel.

On fait encore une procession pendant le carême, pour rappeler le souvenir des différentes stations du Sauveur, dans les divers lieux où il fut conduit par ses persécuteurs, durant le tems de sa passion. On porte un Christ chargé de sa croix : des pénitens vêtus de sacs fort propres, l'accompagnent deux à deux, la discipline à la main & le dos découvert, & se fustigent avec beaucoup de gravité, selon le génie de la nation. La procession s'arrête dans différens endroits de la ville, où l'on a dressé des autels; & à chaque station, le Christ se retournant du côté du peuple, prononce des paroles relatives à la circonstance dont on veut rappeler la mémoire. Alors tous les assistans, dont le nombre est prodigieux, fondent en larmes, & jettent les hauts cris. La procession finit par l'adoration d'un saint suaire.

Tous les vendredis de carême , après un sermon qui se fait le soir , on expose , à la faveur de quantité de lumieres , plusieurs figures de la passion , conformes au sujet du sermon qu'on vient d'entendre. Si c'est , par exemple , le moment de la flagellation , on présente au peuple un *ecce homo* , qu'on fait mouvoir & tourner de côté & d'autre. L'étoffe dont il est couvert , tombe à ses pieds ; & la figure toute chargée de plaies , tire des larmes & des soupirs de tous les spectateurs. Les femmes se distinguent principalement dans ces occasions ; elles commencent par crier de toutes leurs forces , font ensuite crier leurs servantes à perte d'haleine ; & si elles ne pleurent pas au gré de leurs maîtresses , celles-ci , en les frappant , les font pleurer malgré elles.

Les Portugais allient ces pratiques dévotes avec l'usure , les noirs assassins , & les plus infames dissolutions. Les connoissances & les commerces de galanterie ne se commencent qu'à l'église , où les filles sont toujours très-parées. C'est là aussi que se forment les premières vues pour le mariage.

Un homme choisit des yeux celle qui lui convient, s'informe de son nom & de son état, la demande à ceux de qui elle dépend; & le mariage se célèbre peu de jours après.

Depuis que la splendeur de Goa a disparu avec la fortune des Portugais, des familles autrefois très-opulentes sont tombées dans une misère extrême, sans rien perdre de leur fierté. On voit des femmes & des filles de condition venir le soir demander l'aumône en cachette. Elles arrivent dans un palekis, & demeurent à la porte, tandis qu'un valet qui les accompagne, vient faire un compliment de leur part. On leur envoie ce qu'on veut leur donner, ou bien on le porte soi-même, quand on a la curiosité de les voir. Elles présentent ordinairement un billet de quelque religieux, qui atteste leurs richesses passées & leur misère présente. Alors on commence une conversation avec elles; par honneur on les prie d'entrer pour faire la collation, qui dure quelquefois jusqu'au lendemain.

Après avoir parlé des différentes classes des habitans de Goa, il est à

propos de dire aussi un mot de ceux qui les gouvernent. Le pouvoir du vice-roi s'étend sur tous les établissemens de sa nation dans l'Inde. Il juge en dernier ressort toutes les causes civiles & criminelles, excepté celles qui concernent la religion ou les nobles. Ceux-ci peuvent appeler de sa sentence en Portugal; mais il les y envoie prisonniers, & chargés de fer, avec les informations du procès, à moins que le roi n'en ordonne autrement. Il y a huit juges qui composent la cour souveraine ou le conseil; ils portent un habit long & une robe qui leur descend jusqu'aux pieds, avec de larges manches qui tombent jusqu'à la moitié du bras, & de grandes perruques, comme on en avoit en France il y a cinquante ans. Le vice-roi, comme chef de ce tribunal, est assis sous un dais. Cet officier se fait servir avec tout le faste de la royauté, ne mange jamais hors de son palais; & l'archevêque seul est admis à sa table. S'il traite quelques nobles du pays ou quelques étrangers, c'est dans un retranchement particulier, pratiqué dans la salle à manger. Son ad-

58 SUITE DE LA VILLE

ministration ne dure que trois ans ; & quoique les appointemens soient modiques pour un homme de son rang, il acquiert néanmoins des richesses immenses dans cette place, pendant le peu de tems qu'il l'occupe. Il dispose de tout le domaine, & fait tous les ans une visite de soixante ou quatre-vingt lieues à la ronde, qui lui procure de très-grosses sommes. Les présens que lui font les princes voisins, les gouverneurs & les officiers subalternes, sont inestimables. Un nouveau vice-roi qui arrive à Goa, descend dans une des isles voisines, d'où il envoie prendre possession de sa place. Son prédécesseur fait ôter tous les meubles du palais ; & c'est au successeur à le meubler de nouveau.

L'autorité de l'archevêque de Goa représente dans les Indes celle du saint siège, excepté à l'égard des Jésuites, qui ne voulant reconnoître pour supérieurs, que le pape & leur général, sont en procès avec lui depuis long-tems. Outre les revenus attachés à sa qualité d'archevêque & de primat des Indes, il tire des présens de tous les ecclésiastiques, & une part considé-

rable des biens confisqués par l'inquisition ; ce qui fait une double source de richesses inépuisable. On lui rend à peu près les mêmes honneurs qu'au vice-roi. Il mange en public avec la même pompe , & ne se familiarise pas plus avec la noblesse. Un évêque qu'il a sous ses ordres , rend pour lui ses visites , & exerce en son nom les principales fonctions de son diocèse.

Si aujourd'hui que la puissance des Portugais est si considérablement déchue dans les Indes , l'archevêque de Goa affecte encore des airs de grandeur , qui n'appartiennent qu'aux souverains , jugez , Madame , de quelle importance étoit cette place éminente dans les plus beaux jours de leur gloire. Vous demandez quelles peuvent avoir été les causes de cette décadence , & comment un peuple qui faisoit de Lisbonne le port général des marchandises de l'Europe , & de Goa celui de tous les négocians de l'Asie , a pu laisser passer en d'autres mains ces fonds inépuisables qui enrichissent aujourd'hui tant d'autres nations ? La découverte du Brésil peut bien y avoir contribué. Il y a apparence qu'y trou-

vant un plus grand profit , ils négligèrent d'envoyer aux Indes des forces suffisantes pour conserver leurs possessions , & moins encore pour en acquérir de nouvelles. Ce qu'il y a de certain , c'est que le roi de Portugal a été plusieurs fois dans le dessein d'abandonner ce pays , & l'auroit peut-être fait , si les missionnaires ne lui eussent pas représenté que tous les chrétiens de ces contrées retourneroient à l'idolâtrie & au mahométisme. Ce qui reste aujourd'hui aux Portugais dans les Indes , est si peu de chose , que loin d'en tirer du profit , c'est plutôt un bien qui leur est à charge. La conduite même de ces peuples envers les nations conquises , est une autre cause de décadence , que je rapporte sur le témoignage des plus raisonnables d'entre eux. Voici en particulier ce que me disoit dernièrement un homme fort instruit , dont je citerai les propres paroles.

« Les Indiens gémissent sous la  
 » puissance portugaise , qu'ils regardent  
 » comme une tyrannie également injuste & insupportable. Ils n'étoient  
 » maîtres ni de leurs villes , ni  
 » de leurs terres , ni de leurs biens ,

» ni de leur commerce , ni de leurs  
 » personnes. Ils ne demeuroident affer-  
 » vis , que parce qu'ils n'avoient pas  
 » le courage de prendre les armes pour  
 » se délivrer , ou qu'ils appréhen-  
 » doient les suites funestes d'une ré-  
 » volte qui ne réussiroit peut-être pas.  
 » Les Hollandois furent tirer avan-  
 » tage de ce mécontentement généra!.  
 » La politique , l'ambition , un levain  
 » d'inimitié , la diversité de religion ,  
 » l'espoir d'une fortune éclatante &  
 » certaine , les rendirent en apparence  
 » compatissans pour les Indiens ; ils  
 » convinrent avec eux de la tristesse de  
 » leur servitude ; ils s'offrirent de con-  
 » tribuer à leur délivrance ; ils promi-  
 » rent d'avoir pour eux autant de dou-  
 » ceur & d'équité, qu'ils avoient éprou-  
 » vé d'injustice & de rigueur de la part  
 » des Portugais. La perte de ceux-ci fut  
 » donc résolue ; mais en changeant de  
 » maîtres , les Indiens , n'ont pas réussi  
 » à se procurer un sort plus doux ». Ce  
 qu'il y a de vrai , Madame , & vous  
 l'avez pu voir par quelques unes de  
 mes lettres , c'est que la nation Portu-  
 gaise ne pouvoit pas avoir des ennemis  
 plus formidables pour son commerce

d'orient , que les Hollandois. Il est aujourd'hui tellement ruiné , qu'à peine vient-il des Indes , tous les ans , deux vaisseaux marchands dans le port de Lisbonne. Cette diminution de puissance a été attribuée , par les dévots , au peu de zele des Portugais pour la religion ; & par d'autres , à leur extrême avidité. Voici de qu'elle figure on s'est servi pour exprimer cette double cause de leur ruine. On a dit qu'étant entrés dans les Indes , le crucifix d'une main & l'épée de l'autre , lorsqu'ils eurent trouvé beaucoup d'or , ils mirent le crucifix par terre , pour remplir leur bourse , tenant toujours l'épée levée pour la défendre. Mais ne pouvant plus la soutenir d'une main , à cause de son trop grand poids , ils firent de l'épée comme du crucifix , pour emporter plus aisément ce précieux métal. Il ne fut plus difficile alors aux autres nations de les vaincre , & de les dépouiller.

Pendant mon séjour à Goa , je profitai de l'occasion qui se présente continuellement , de faire différentes courses dans plusieurs places maritimes qui n'appartiennent plus aux Indiens ; telles

que Mingrola, possédée par les Hollandois, Chaul & Daman par les Portugais, Baçaim & Bombai par les Anglois. Toutes ces villes ne sont recommandables que par leur commerce & leurs pagodes. Les productions du pays sont à peu près les mêmes qu'à Goa, qui est dans le voisinage. J'y ai vu en particulier ce que les Portugais appellent *l'arbre triste*, parce qu'il ne fleurit que de nuit. Quand le soleil se couche, on n'y apperçoit aucune fleur; & une demi-heure après, il en est tout couvert. Elles répandent une odeur suave; mais elles ne durent que jusqu'au moment où le soleil commence à donner sur l'arbre. Alors les unes tombent, les autres se referment; ce qui dure pendant toute l'année. Cet arbre est à peu près de la grandeur d'un prunier; & ses feuilles ressemblent à celles de l'oranger. On en met ordinairement dans les cours des maisons, pour en avoir l'odeur & l'ombrage. Il croît fort promptement, & pousse par la racine une multitude de rejettons, qui, quoiqu'ils n'aient environ que trois pieds de haut, produisent autant

de fleurs que les plus longues branches de l'arbre. Les Portugais en font le même usage que du safran, pour leurs mets & pour leur teinture. Les autres productions naturelles de Goa & des environs sont à peu près les mêmes que sur toute la côte de Malabar, & dans le reste des Indes.

On compte plus de six cens lieues de Goa à Sumatra. Ce trajet me parut long, sur-tout dans la crainte continue où nous étions d'être attaqués par les pirates de la côte de Malabar. Ce sont des mahométans, qui passent pour les plus méchans & les plus infidèles de tous les hommes. Ils font leur demeure dans de grosses bourgades, où ils ne souffrent point d'habitans qui ne soient de leur religion. On donne à ces bourgs le nom de *bazars*, ou *marchés*, parce qu'ils ne sont peuplés que de négocians. Les plus considérables sont situés sur le bord de la mer, d'où ces pirates font des courses, & commettent des brigandages sur toute la côte. Ils traitent leurs prisonniers avec la dernière barbarie. S'ils sont gentils ou mahométans, ils se contentent de

les voler , de les dépouiller & de les mettre à terre ; mais s'ils sont chrétiens , ils les réduisent à l'esclavage , & les appliquent à des travaux qui abrégeroient bientôt leur vie , si personne ne s'intéressoit assez à leur sort pour les racheter. Ce qu'on racontoit , dans le vaisseau , de la cruauté de ces corsaires me faisoit frémir. On assure , comme je vous l'ai dit , que la première fois qu'ils mettent un bâtiment en mer , ils y égorgent un de ces esclaves ; & s'ils n'ont pas sur le champ une victime prête à être immolée , ils attendent , pour cet exécration sacrifice , que quelque prisonnier chrétien leur tombe entre les mains.

Jugez , Madame , dans quel'e frayeur me jettoit un pareil récit. Ce qu'on nous disoit à Marseille , des esclaves de Tunis & d'Alger , n'est rien en comparaison des cruautés inouïes qu'exercent ces pirates , sur tout contre les Portugais , qui de leur côté , leur font une continuelle guerre , comme les chevaliers de Malthe aux infideles. Notre capitaine de vaisseau , aussi peu rassuré que moi , fit prendre la pleine

66 SUITE DE LA VILLE , &c.  
mer au pilote , & nous tint éloignés  
des côtés. Par-là nous évitâmes ces  
brigands , & après une longue & heu-  
reuse navigation , nous vîmes de loin  
les côtes de Sumatra.

Je suis , &c.

*A l'isle de Sumatra , ce 30 août 1742*



---

 LETTRE XLIII.

*L'ISLE DE SUMATRA.*

**J**E me suis un peu étendu sur la ville de Goa, parce que j'y ai fait un long séjour : un vaisseau, devant partir pour l'isle de Sumatra, je me déterminai aisément à prendre cette route, pour me rendre de là à Batavia, où un marchand Hollandois devoit me remettre de l'argent. Je touche en passant, cette dernière circonstance, pour vous prouver, Madame, que je ne néglige pas les moyens de voyager commodément, quoique ces détails n'occupent pas beaucoup d'espace dans mes lettres.

L'isle de Sumatra est longue & étroite. On lui donne à peine soixante lieues dans sa plus grande largeur ; & dans sa longueur, cent quatre-vingt-dix ou deux cens. Je la crois plus étendue que l'Angleterre : l'équateur la coupe en deux parties égales ; la chaleur n'y

est cependant pas aussi excessive, qu'elle l'est ordinairement sous la ligne: les vents frais qui viennent de la mer, rendent l'air plus tempéré. L'été & l'hiver y regnent tour à tour, & presque en même tems que dans toute la partie méridionale de l'Inde; le terroir y produit à peu près aussi les mêmes denrées, les mêmes fruits, les mêmes animaux, les mêmes métaux; mais c'est principalement par l'abondance, la qualité & le commerce de son poivre, que cette isle est recommandable. C'est le meilleur qu'il y ait dans les Indes, après celui de Cochin; & il fournit tous les ans la cargaison de plus de vingt navires. La plante qui le porte ayant besoin, comme celle du lierre, de trouver un appui qui la soutienne, s'attache ordinairement ou à un arbre, ou à un mur. Quand le poivre fleurit, il sort d'un bouton en petites grappes, comme des groseilles. Ses grains sont d'abord verts; ils deviennent ensuite d'un rouge très-vif; & enfin lorsqu'on les a cueillis & exposés au soleil, ils se rident, & prennent la couleur & la forme que nous leur voyons. Le même poivre peut être blan ou noir, suivant

la maniere de le préparer. Il sera noir, si on le laisse tel qu'il est naturellement ; mais si, en le faisant sécher, on le bat pour le dépouiller de sa peau, il deviendra blanc. Il y a des plantes qui donnent jusqu'à sept livres de poivre, mais cette abondance diminue toutes les années ; & l'arbre a à peine quinze ans, qu'il ne rend plus de fruit. On plante à sa place un rejetton qui ne rapporte que la troisième année : il est alors dans toute sa force, & produit abondamment jusqu'à la sixième ; mais il doit être cultivé avec beaucoup de soin ; car pour peu qu'on le néglige, on n'en retire presque rien. Ce soin consiste principalement à ôter toutes les herbes qui croissent autour de la plante. Dans un pays chaud, que les pluies & les rosées fréquentes, les lacs & les marais rendent en même tems très-humide, cette occupation doit être presque continuelle. Il faut de plus, élaguer les branches de l'arbre qui sert d'appui au poivrier, pour qu'elles ne lui dérobent pas le soleil dont il a grand besoin. On étaille les grappes, de peur qu'elles ne se rompent ; & l'on écarte le bétail, dans la crainte qu'il ne fasse du dégât.

Enfin la culture du poivre exige beaucoup d'attention & de travail, soit avant, soit après la récolte ; car quand il est recueilli, & qu'on l'a exposé au soleil, il faut le tourner souvent, le mettre à couvert pendant la nuit, le battre, le monder, &c. On distingue deux sortes de poivres, le gros & le petit ; ce dernier qui passe pour le meilleur, ne sort guere de l'Asie, où les Mahométans en font une grande consommation. Celui que nous mangeons communément en Europe, est le gros poivre de la côte de Malabar.

Une autre production de l'isle de Sumatra, est une source d'huile, qui ne cesse point de brûler lorsqu'une fois elle est allumée, & qui conserve son ardeur jusqu'au milieu de la mer. Ces peuples s'en servent pour mettre le feu aux vaisseaux de leurs ennemis ; & les Portugais combattant contre un roi d'Achem, ont eu deux navires consumés avec cette huile inextinguible. Il y vient aussi une graine, qui étant mêlée avec la boisson, a la force de troubler tellement l'imagination, que les objets paroissent tout différens de ce qu'ils sont en eux-mêmes. Les Hollandois en ont

fait la triste expérience ; ce même roi d'Achem leur fit prendre de ce funeste breuvage ; lorsque la liqueur eut commencé à produire son effet, il les fit égorger.

Le cocotier est encore fort commun dans l'isle de Sumatra ; & les habitans, qui n'ignorent aucun des avantages qu'on peut retirer de cet arbre merveilleux, savent en faire usage pour tous les besoins de la vie. Il croît jusques dans les montagnes, dont ce pays est entre-coupé, & parmi lesquelles il en est une qui jette des flammes par intervalle, comme le mont Vésuve. A l'égard des différentes contrées de l'isle, on m'a nommé plusieurs royaumes que je n'ai point vus ; car je suis toujours dans les états du roi d'Achem, où j'ai débarqué à mon arrivée, & qu'on m'a dit être les seuls qui soient dignes d'attention. Je me garderai bien de m'engager dans l'intérieur des terres, habité dans presque toute sa longueur, par un peuple barbare, qui ne fait aucun quartier aux étrangers : ces sauvages cruels les massacrent sans pitié, & se nourrissent de leur chair. Ils se disent les seuls originaires & maîtres de l'isle ; & ils sont

furieux qu'on soit venu les dépouiller de leurs anciennes habitations pour les reléguer dans des montagnes inaccessibles. Leurs rois ou chefs sont perpétuellement en guerre les uns contre les autres. Les Anglois & les Hollandois ont bâti des forteresses sur presque toutes les côtes. Les royaumes d'Endigri & de Jambi sont tributaires de la compagnie Hollandoise ; elle a le commerce exclusif de toutes les marchandises de celui de Palimban. Elle possède les parties maritimes des états de Manincabo & d'Indripoura. Elle a chassé les Portugais de la plupart de ces établissemens ; & elle souffre avec peine, que les Anglois y occupent quelque place de négoce. Mais comme toutes ces villes ou forteresses n'ont rien de remarquable , & que de tous les royaumes de l'isle , celui d'Achem est le seul où l'on puisse aborder , c'est aussi le seul dont je vais vous entretenir.

La capitale , qui lui donne son nom , occupe la partie la plus septentrionale : elle est située à une demi-lieue de la mer , sur une grande riviere qui la rend fort commerçante. Les Européens , les Indiens & les Chinois y apportent  
des

des marchandises qui sont payées en or & en pierreries, que le pays produit abondamment. Je ne parle pas du poivre qui, comme je l'ai déjà dit, fait la principale richesse de l'isle de Sumatra. La ville d'Achem n'a que deux milles de circuit, & est environnée d'un bois qui en dérobe la vue, & lui sert, pour ainsi dire, de fortifications avec quelques forts bâtis de distance en distance dans des marais. On y compte sept à huit mille maisons ou cabanes dispersées sans ordre, & séparées les unes des autres par des haies qui forment la clôture de chaque habitation. Elles sont élevées sur des piliers de neuf à dix pieds de hauteur, pour les garantir des inondations annuelles, causées par le débordement de la riviere & les fortes marées: on se sert alors de bateaux pour aller d'une maison à l'autre. Les murs de ces cabanes sont des cannes entrelacées, semblables à des cages d'oiseaux; & le toit est construit de feuilles de cocotier. Un petit réduit de pierres ou de briques met à couvert ce que ces insulaires ont de plus précieux. Les étrangers ont des logemens plus solides, & bâtis dans un quartier séparé,

pour se défendre mutuellement des insultes & des rapines d'une foule de voleurs & de brigands qui inondent cette capitale. Ce quartier est fort commerçant & toujours très-fréquenté, ainsi que deux autres marchés, où toute la ville vient faire ses provisions.

Le palais du roi, bâti de pierres, est à quelque distance des murs d'Achem, sur le bord de la rivière : c'est une espèce de forteresse très-spacieuse, défendue par des arbres plantés si près les uns des autres, qu'ils forment devant ce château, une barrière impénétrable. Il regne dans l'intérieur du palais une sorte de magnificence dénuée de goût, qui se manifeste plutôt par la grandeur des cours & des appartemens, que par leur décoration. On y voit cependant des jardins ornés de pyramides, de tombeaux superbes, de vastes canaux, & un ferrail pour loger plus de huit cens femmes; car les rois d'Achem sont les plus voluptueux des princes Afiatiques. Les unes demeurent sans cesse auprès de leur personne, soit pour agiter & rafraîchir l'air avec de grands éventails, soit pour les amuser par leurs discours, les réjouir par leurs chants, & satisfaire les desirs qu'elles cher-

chent à faire naître. Les autres montent la garde alternativement jour & nuit dans l'intérieur du palais. D'autres sont dans les cuisines ou dans les offices où elles font tout ce qui regarde immédiatement la personne du roi. Toutes ces femmes sont gardées dans des lieux où les yeux des hommes ne pénètrent jamais. L'occupation des plus jeunes, dans ces retraites, est d'apprendre le chant, la danse & d'autres exercices qui peuvent les rendre agréables au souverain. La modestie & la soumission sont des vertus si nécessaires, pour celles même qui ont sçu lui plaire, qu'une faute légère est quelquefois punie de mort. Parmi cette multitude d'Indiennes, renfermées dans le ferrail d'Achem, il y en a trois qui ont le rang d'épouse; les autres ne sont que des concubines. Outre celles que le roi a le pouvoir de choisir dans ses propres états, les marchands Arabes lui amènent des esclaves de tous les pays. Ce prince a eu jusqu'à vingt filles de rois, & une reine qu'il avoit fait enlever. Une esclave qu'on a exposée en vente dans les basars du royaume, ne peut être admise au lit du monarque; & le

marchand qui oseroit la présenter, se rendroit coupable d'un crime capital.

On m'a raconté, à ce sujet, un trait de jalousie & de cruauté que je ne dois point oublier. On vantoit à un roi d'Achem les charmes d'une jeune esclave qui servoit, depuis quelques années, aux plaisirs d'un de ses courtisans : le prince demanda à la voir ; comme il la trouva en effet très-jolie, il conçut pour elle une vive passion, & exigea que son maître lui en fît présent : celui-ci s'en priva par complaisance ; mais loin de lui sçavoir gré de ce sacrifice, il le fit empaler quelques jours après, parce qu'il avoit eu les prémices de cette femme. Ensuite le dégoût ayant succédé à sa passion, il fit mourir l'esclave elle-même, pour la punir d'avoir eu sur lui assez d'ascendant pour lui faire commettre une cruauté & une injustice.

Les enfans que les rois d'Achem ont de leurs concubines, sont élevés loin de leurs meres, & destinés à la profession des armes. Le seul avantage qu'ils tirent de leur naissance, est d'être exposés à la guerre dans les occasions les plus périlleuses, parce qu'on leur suppose plus de zele qu'à d'autres, pour

la gloire du roi. Les filles épousent les plus grands seigneurs du royaume. A l'égard des enfans qui naissent d'un mariage légitime, les garçons reçoivent l'éducation convenable à des princes destinés à porter la couronne : les filles sont ordinairement mariées avec les rois voisins.

Les sommes qu'on emploie ici à l'entretien des plaisirs du serral, ne sont pas une des moindres dépenses du monarque. Ses revenus consistent dans les contributions que le peuple paie en denrées, dans le produit du domaine royal que les sujets cultivent par corvées, dans les droits d'entrées qui sont considérables, dans les présens que lui font les étrangers, dans la succession de ses sujets qui n'ont point d'enfans mâles, dans la confiscation des biens des criminels, dans les profits immenses du commerce qui est presque tout entre ses mains, dans les monopoles qu'il exerce sur ses peuples, en leur faisant acheter fort cher des marchandises qu'il les a obligés de lui vendre à très-bas prix, enfin dans le bénéfice journalier de plusieurs autres droits, tels que l'héritage des biens des étrangers qui meu-

rent dans ses états, la propriété des navires qui font naufrage, &c. D'ailleurs, ce prince débourse très-peu d'argent pour l'entretien de sa maison : il abandonne à ses premiers officiers les revenus de quelques terres de son domaine, qui reviennent à la couronne après leur mort. Ses troupes ne reçoivent qu'une portion de riz qu'on leur distribue chaque jour pour leur nourriture. Ses ouvriers, & autres personnes employées à son service, sont traités de même ; & il n'est pas jusqu'à ses habits & les vêtements de ses femmes, qui ne lui soient fournis gratuitement, ou par les gouverneurs des provinces, ou les directeurs des manufactures.

Les forces militaires du roi d'Achem consistent en une garde de trois mille hommes distribués dans les premières cours du palais ; en un autre corps de quinze cens esclaves qui ne sortent jamais de l'enceinte du château, & dans les garnisons employées dans les forts. Sa marine & ses éléphants forment une autre branche de sa puissance ; d'ailleurs tous ses sujets sont obligés de prendre les armes au premier ordre, & de porter avec eux des vivres pour trois mois.

Les éléphans font au nombre de neuf cens, & si bien instruits, qu'en entrant dans le château, ils ne manquent jamais de faire le salut devant l'appartement du roi. On rend à ces animaux les mêmes honneurs qu'aux souverains : lorsqu'ils passent dans les rues, on s'arrête par respect : on porte devant eux le parasol ; & un homme sonne du cor pour avertir le peuple de leur présence. Quoique je vous aie déjà beaucoup parlé des éléphans, je ne puis supprimer un fait qui vient de m'être raconté, & qu'on dit être arrivé au bifaïeul du roi d'Achem actuellement régnant. Ce prince ayant ordonné qu'on embarquât sur la riviere cent de ces animaux pour une expédition qu'il avoit en vue, apprit que leurs conducteurs ne pouvoient les faire entrer dans les galeres : il se transporta lui-même au rivage ; & entrant en fureur contre les éléphans, il se mit à les injurier, leur reprocha leur ingratitude, leur lâcheté & leur rébellion. Ensuite faisant saisir un des plus mutins, il commanda qu'on lui fendît le ventre à la vue de tous les autres, & les menaça tous du même traitement, s'ils ne montroient plus de docilité. Ils

obéirent à l'heure même, entrèrent dans les galeres, & pendant tout le voyage, il n'y en eut pas un qui fît le rétif.

Le roi d'Achem possède la meilleure & la plus grande partie de l'isle de Sumatra; les villes principales de son royaume, après la capitale, sont Pédir, Pacem, Dali, Daya, Labo, Chinquel, Barros, Iatahan, Passeman, Tikou, Priaman & Padang. Entre plusieurs titres fastueux, & même ridicules, que prend ce monarque, il se fait appeller « le roi des rois, renommé pour ses » guerres, redouté dans son royaume, » honoré chez toutes les nations, l'ima- » ge véritable de la royauté, le modele » du parfait gouvernement, formé du » plus pur métal, & orné des plus fines » couleurs; dont le trône est le plus » élevé & le plus accompli, ressemblant » à une riviere de crystal, plus trans- » parent que la glace & le verre; sei- » gneur de neuf sortes de pierres & des » deux parasols d'or battu; qui possède » des sieges d'or, des harnois, des lan- » ces, un sépulcre, des vases & un ser- » vice complet du même métal ».

Lorsque ce monarque est dans son

palais, & qu'il reçoit les hommages de ses courtisans, il est assis à terre, les jambes croisées ; & tous ceux qui sont admis à lui faire sa cour, se rangent autour de lui dans la même attitude. Une marque de respect, à laquelle on est obligé, en s'approchant de sa personne, c'est d'avoir les jambes & les pieds nus ; on ôte ses bas & ses sandales à la porte de la chambre ; on s'avance ensuite les bras levés & les mains jointes au-dessus de la tête, en baissant le corps ; après quoi on s'assied, sans autre cérémonie.

Il y a dans le royaume d'Achem, comme ailleurs, des ministres d'état, des officiers de justice, & des prêtres pour le service de la religion, qui est celle de Mahomet. Voici, sur ces divers articles, ce qu'il peut y avoir ici de particulier. Personne dans ce royaume, sans en excepter même les premiers officiers de la couronne, ne peut se soustraire à la sévérité des loix & à la rigueur des châtimens. Les punitions s'étendent également sur tous ceux qui sont trouvés coupables : on a vu des gens de la cour, & même des personnes de la famille royale, qui n'avoient

ni pieds ni mains, & qui se trouvoient traités de la sorte, pour des fautes qui à peine seroient dignes d'attention dans d'autres états. Je rapporterai, à ce sujet, un trait qui m'a été raconté peu de jours après mon arrivée. Le combat des coqs est le divertissement le plus commun à la cour d'Achem. Le roi avoit confié à un seigneur, la garde d'un de ces animaux, qui fut vaincu dans un combat, par un autre coq de moindre grandeur. Le prince voulut sçavoir pourquoi le petit avoit plus de force que le grand. Le seigneur le voyant irrité, répondit en tremblant, qu'il n'en sçavoit point la raison. Et moi, je la sçais, répliqua le roi; c'est que vous avez mal nourri mon coq, & que vous avez mangé ou donné à vos maîtresses le riz qui lui étoit destiné. Sur le champ il ordonna qu'on lui coupât le poing; ce qui fut exécuté à l'heure même; & cet infortuné courtisan sortit du palais, tenant dans une main celle qu'on venoit de lui couper. Vous voyez que le roi d'Achem est non-seulement l'ordonnateur, mais quelquefois même le spectateur des supplices: il a des éléphants dressés exprès pour tour;

menter les criminels, & qui entendent au moindre signe ce que le monarque exige de ces animaux.

Ce prince est excessif dans ses récompenses comme dans ses châtimens. Quand un courtisan a mérité sa faveur, il lui fait présent d'un poignard orné de pierreries; & dès ce moment, le favori a le droit de prendre toutes sortes de vivres & de provisions, où il les trouve, sans rien payer, & de traiter tout le monde en esclave. La loi condamne à mort quiconque oseroit porter un semblable poignard, sans l'avoir reçu du roi.

La justice de ce pays est inexorable contre les débiteurs. A l'expiration du terme ils sont cités devant le tribunal du juge, qui se tient tous les matins, excepté les vendredis, devant la principale mosquée de la ville. Le délai qu'on accorde pour payer, est ordinairement très-court. Si la sentence n'est pas exécutée au jour prescrit, on arrête les débiteurs, on leur lie les mains derrière le dos, & tous les jours ils sont obligés de paroître devant le juge. On les laisse libres dans cet état, mais il est défendu, sous peine de la vie, de leur ôter leurs

liens. S'ils sont déclarés insolvable, ils tombent au pouvoir des créanciers, qui les retiennent dans l'esclavage, jusqu'à la fin du paiement. Il est vrai que la servitude n'a rien ici de rigoureux : les esclaves cultivent les terres, exercent les arts & les métiers ; & moyennant une contribution modique, on leur abandonne le fruit de leur travail ; par-là, les débiteurs trouvent moyen de satisfaire à leurs créanciers, & redeviennent libres.

Rien n'égale le respect que les Achémiois ont pour la justice. Un criminel arrêté par une femme ou par un enfant, n'ose prendre la fuite : il se laisse conduire avec une docilité singulière, en présence du juge qui le condamne sur le champ. Les châtimens les plus usités dans le pays, pour les fautes communes, sont la bastonnade & la mutilation de quelques membres, tels que les bras, les jambes, le nez, les oreilles & les parties naturelles. Après l'exécution, chacun s'en retourne tranquillement chez soi, sans qu'on puisse distinguer le coupable des accusateurs, c'est-à-dire, qu'on n'entend d'une part aucune plainte, & de l'autre aucun reproche. Il ne

reste pas même de tache à ceux qui ont subi ces punitions. Tout homme est sujet à faillir , disent les Achémois ; & le châtement expie sa faute. Ce qu'il y a de plus singulier , c'est que ces mutilations sont rarement mortelles , même dans un âge avancé , quoiqu'on n'y apporte point d'autre remède , que d'arrêter le sang & de bander la plaie.

Une autre circonstance bien remarquable dans ces sortes de châtimens , c'est l'espece de traité qui se fait entre le criminel & l'exécuteur de la justice ; celui-ci demande aux coupables , combien ils veulent lui donner pour être mutilés proprement , pour avoir le nez ou les oreilles coupées d'un coup ; & si la sentence ordonne la peine de mort , pour recevoir le coup sans languir. Après avoir un peu marchandé sur le prix , l'affaire se conclut à la vue des spectateurs , & la somme est payée sur le champ. Celui qui refuseroit de prendre ce parti , s'exposeroit à se voir emporter la joue avec l'oreille , ou couper le nez si haut , que le cerveau seroit à découvert.

On m'a dit qu'un homme ayant eu la curiosité de voir la femme de son

voisin par dessus une haie, tandis qu'elle se baignoit, elle en avoit fait des plaintes à son mari. Celui-ci saisit le coupable, & le traduisit devant le juge qui le condamna à recevoir sur les épaules trente coups de baguette. On entra en capitulation pour éviter le supplice; l'exécuteur demanda une somme beaucoup plus forte que celle qu'offroit le criminel; &, comme il le voyoit incertain, il lui donna un coup si rudement appliqué, que le marché fut conclu au prix qu'il avoit mis d'abord. La sentence n'en fut pas moins exécutée; les trente coups furent donnés, mais si légèrement, que la baguette touchoit à peine les habits; l'exécution faite, le coupable se mêla tranquillement parmi les spectateurs, pour entendre les jugemens de quelques autres causes.

La mahométisme n'est pas tellement la religion du royaume d'Achem, qu'elle ne contienne aussi quelques superstitions judaïques: en voici une qui mérite d'être remarquée. Le roi se rend une fois l'année à la mosquée principale, pour voir si le Messie n'est point arrivé. Il est accompagné d'un cortège

nombreux, composé de toute sa noblesse, de ses gardes, de ses musiciens & de quarante éléphans couverts d'étoffes d'or & de soie. Chaque seigneur a le sien; mais il y en a un plus beau, plus richement paré que les autres, qui porte sur son dos un siège d'or massif, destiné pour le Messie, en cas qu'il soit arrivé. On le cherche en effet dans la mosquée avec empressement, & en cérémonie; & quand, après avoir visité tous les coins du temple, on s'est bien assuré qu'il n'est point encore venu, on retourne au palais dans le même ordre, avec cette seule différence, que le roi quitte son éléphant, & monte sur celui qui devoit porter le Fils de Dieu. Le reste du jour se passe en fêtes & en divertissemens.

Parmi quelques bonnes qualités des habitans de ce pays, j'en remarque une infinité de mauvaises. Ils sont lâches & insolens, ignorans & présomptueux, envieux & perfides. Ils ont d'ailleurs de l'activité & de l'industrie; ils aiment le commerce & les arts mécaniques. Le travail manuel ne déroge point: les personnes de qualité s'y appliquent; & il y a des métiers, tel que celui d'or-

fevre, qui ne peuvent être exercés que par les nobles : les ouvrages qui sortent de leurs mains ; sont estimés dans toute l'Inde. Les autres professions n'y sont pas cultivées avec moins de soin ; & comme il y a des écoles publiques pour la jeunesse, les sciences même n'y sont point négligées. On y enseigne l'arithmétique, la poésie, la musique & l'éloquence ; mais on ne se donne pas le tems d'y faire de grands progrès.

Les Achémois sont extrêmement sobres ; le riz fait leur seule nourriture, les plus riches y joignent un peu de poisson ; & il faut être un très-grand seigneur pour avoir une poule bouillie ou rôtie. Aussi disent-ils que deux mille chrétiens dans leur isle, l'auroient bientôt épuisée de bœufs & de volaille.

Le royaume d'Achem a passé par différentes formes de gouvernement ; il a été tantôt électif, tantôt héréditaire ; tantôt despotique, tantôt républicain. Il est aujourd'hui sous un prince dont le pouvoir est arbitraire, & qui dispose à son gré des biens & de la vie de ses sujets. Cette autorité sans bornes, a

quelquefois été confiée à des femmes ; mais il y a plusieurs siècles que les mahométans originaires de l'Arabie , sont en possession de ce pays , & se sont établis sur les ruines de la nation primitive , dispersée dans les montagnes & dans les isles voisines. Pour achever de vous faire connoître la cruauté de ces anciens habitans , je ne citerai qu'un seul trait qui finira cette lettre. Ces peuples barbares sont dans la cruelle habitude de jouer leur vie les uns contre les autres ; le gagnant lie son adversaire , & attend pendant un jour , que quelqu'un vienne le racheter : si personne ne se présente , il le tue & le mange.

Je suis , &c.

*Dans l'isle de Sumatra , ce 3 Décembre 1742.*



## L E T T R E X L I V .

*L'ISLE DE JAVA.*

**D**U port d'Achem je m'embarquai dans un vaisseau anglois, pour l'isle de Java; & quoique la France fût alors en guerre avec la Hollande & la Grande-Bretagne, à force de fréquenter des nations différentes, j'étois devenu l'ami de toutes : aussi éprouvé-je actuellement, de la part des Hollandois à Batavia, les mêmes traitemens que si nous étions en pleine paix. Vous savez, Madame, que cette ville fameuse est le centre de leur commerce dans l'Inde; que de-là ils donnent la loi, non-seulement dans l'isle de Java, dont elle est, pour ainsi dire, la capitale, mais encore dans la plupart des pays de l'Asie maritime & commerçante. L'histoire de leurs premiers voyages & de leur établissement dans les Indes doit naturellement être placée à la tête d'une lettre où il s'agit principalement de leur puissance dans ces riches contrées,

& de la métropole de toutes leurs possessions. Voici donc ce que m'ont appris des gens très-instruits de ce qui concerne les différentes compagnies de commerce.

Les Hoillandois avoient fait quelques tentatives inutiles pour pénétrer dans les Indes par la mer du nord , lorsqu'un nommé *Houtman*, sujet de cette république, leur fit sçavoir, du fond des cachots de Portugal, qu'il pouvoit leur apprendre une autre route. *Houtman* avoit été arrêté à Lisbonne, pour avoir fait des questions trop curieuses sur le chemin nouvellement découvert par les Portugais; & comme ces derniers avoient le plus grand intérêt de tenir secret le cours de cette navigation, ils mirent le Hollandois en prison, dans la crainte qu'il ne le divulguât. On lui permit de se racheter pour une somme considérable, qu'on le croyoit hors d'état de fournir; mais *Houtman* eut secrètement recours à ses compatriotes, qui lui firent toucher cet argent, dans l'espérance de tirer de lui des éclaircissements utiles sur le trajet qu'ils avoient en vue. De retour dans sa patrie, il communiqua ses lumières à des mar-

chands Hollandois, qui formerent une compagnie sur ses instructions. Ils firent équiper une petite flotte, sous la direction d'Houtman; & le succès de cette première navigation ayant répondu à leur attente, la compagnie augmenta du double. Chaque année on voyoit entrer dans le port d'Amsterdam des richesses immenses, qui animèrent tellement les négocians de Hollande, que leur puissance dans les mers de l'Inde, égala bientôt celle des Portugais. Ceux-ci, outrés de se voir enlever une partie de leur commerce, s'efforcèrent d'arrêter ces progrès. De là des guerres longues & fréquentes entre les deux nations, & qui firent perdre aux Portugais la plupart de leurs possessions dans les Indes. Les Hollandois les dépouillèrent avec tant de rapidité, qu'en moins de soixante ans, il ne leur restoit plus que Goa, Diu & Macao. Devenus les maîtres de tant de places qui leur avoient si peu coûté à conquérir, les Hollandois crurent qu'ils pouvoient à leur tour dominer sur les autres nations, & troubler leur commerce dans des pays d'où ils voudroient éloigner tous les Européens.

N'osant le faire à force ouverte, dans la crainte de s'en ressentir en Europe, ils ont recours à un autre expédient ; c'est de donner quelquefois leur marchandises à bas prix & même à perte ; & d'acheter celles du pays si haut, que les autres ne peuvent suivre leur exemple sans se perdre. C'est ainsi qu'ils en usent principalement à l'égard des Portugais de Macao : ils envoient leurs vaisseaux dans les isles voisines, & donnent aux Chinois les mêmes marchandises, à trente pour cent meilleur marché que les Portugais, & achètent celles de la Chine, à trente pour cent plus cher : ils sçavent ensuite s'en dédommager sur les épiceries, dont ils ont seuls le commerce. Leur puissance est aujourd'hui si grande dans les Indes, qu'ils y donnent la loi aux princes du pays ; & ce peuple, qui s'est si souvent récrié contre l'empire absolu des Portugais sur les Indiens, a encore aggravé ce joug humiliant. La compagnie Hollandoise a contraint le vice-roi de Golconde à reconnoître sa supériorité. Elle est comme souveraine d'une partie des côtes de Malabar & de Coromandel : vous avez vu qu'elle

possède toutes les villes maritimes de Ceylan; qu'elle a plusieurs places fortes à Sumatra; mais c'est principalement l'isle de Java, qui est le grand théâtre des Hollandois.

Les habitans du pays avoient long-tems refusé aux Européens la liberté de s'établir sur leurs terres; & ce n'est qu'à force ouverte que les Anglois y prirent poste. Ensuite, par un traité il leur fut permis d'avoir un fort, une loge & des magasins à Jacatra. Les Hollandois y vinrent à leur tour; mais comme leur coutume dans les Indes a toujours été de s'élever aux dépens & sur les débris des autres nations, il surprirent pendant l'heure de la pêche, le fort des Anglois, pillèrent leur loge, & rasèrent la ville, lorsqu'avec le tems ils eurent acquis assez de force dans l'isle. De dessous ses ruines est sortie la fameuse Batavia, où les Hollandois, en lui donnant le nom latin de leur pays, ont établi leur comptoir général. C'est sur ce fonds usurpé, qu'ils ont fondé leur trône des Indes, la métropole de toutes leurs possessions, leur principal boulevard, & une des villes les plus commerçantes de l'univers. Les Javanois l'appellent

L'ISLE DE JAVA. 95

de son ancien nom, *Jacutra*, les Chinois *Kalakka*, à cause de l'abondance des cocotiers qui croissent dans son territoire ; mais les Européens ne la connoissent que sous le nom de *Batavia*. Elle est située entre la mer & une chaîne de montagnes, dans une plaine basse & unie, & sur le bord d'un golfe qui forme un port spacieux & commode. Des murailles de briques l'enferment de toutes parts ; elle est défendue par vingt-deux bastions qui portent le nom des provinces ou villes principales de la Hollande, & environnée d'un fossé large & profond, toujours plein d'eau, qui, dans le tems de la haute marée, est une seconde barriere impénétrable. Enfin elle est munie de toute l'artillerie que l'on peut mettre dans une ville de guerre, & qui est tellement disposée, qu'elle enfile les principales rues, & pourroit foudroyer la place, si elle entreprenoit de se soulever.

Une riviere, avec un beau quai de pierre, planté d'arbres, traverse la ville dans toute son étendue qui est d'une lieue, en y comprenant les fauxbourgs ; & l'on y compte cent mille habitans, tant Indiens qu'Européens. Presque

toutes ses rues sont alignées , larges d'environ cinq toises , bordées de chaque côté d'un double rang d'arbres , avec un chemin pavé de briques , pour les gens de pied. Les maisons sont bâties de pierres blanches , avec la même régularité qu'en Hollande ; & cette ville , pour l'agrément de la situation , la beauté de ses bâtimens , la multitude de ses ponts , est une des plus belles de l'univers. Ses principaux édifices sont les églises , les hôpitaux , la maison de ville , la maison de force , les halles , & dans le château , le palais du gouverneur , & des logemens pour les cours souveraines. Je ne vous fais aucune description de tous ces différens endroits ; ils m'ont paru n'avoir rien de plus remarquable , que ce qu'on voit dans les autres villes de guerre & de commerce. On m'a seulement fait observer que le bourreau demeure à côté de la prison des criminels ; qu'il y a un hôpital qui n'est habité que par des malades Chinois ; que ses revenus consistent dans les taxes que les directeurs imposent sur les comédiens & les artificiers de cette nation ; que les administrateurs sont deux Chinois & deux Hollandois ; que  
la

la maison de force n'est remplie que de femmes de mauvaise vie ; qu'elle n'a d'ouverture que d'un côté, où l'on montre au peuple ces prisonnières pour servir d'exemple aux autres femmes ; que toute leur occupation est de filer, & que si elles négligent de faire leur tâche, elles sont fouettées impitoyablement.

Un des spectacles les plus variés & les plus agréables de Batavia, est celui de ses places publiques & de ses marchés. Le plus fréquenté de tous est l'endroit où se vendent les fruits & les légumes : il regne le long de la rivière. Depuis quatre heures après midi jusqu'au soir, il est rempli de Chinois & d'Indiens qui y étalent leurs denrées, & d'acheteurs & de curieux qui viennent jouir de la beauté de ce coup-d'œil.

Les dehors de Batavia ont tous les agrémens que peuvent procurer les grandes richesses sous un ciel heureux, & dans le plus agréable climat. On y voit quantité de maisons de plaisance & de belles habitations. Des eaux conduites avec art, répandent dans les campagnes la fraîcheur, la fertilité & l'a-

bondance. On y recueille toutes les productions qui peuvent satisfaire aux besoins, & contribuer aux plaisirs de la vie. Le riz, le sucre, les épiceries y viennent avec facilité; l'ananas de Java passe pour le meilleur de l'Inde; & l'on y trouve enfin tous les fruits qui croissent dans la plupart des pays de l'Asie. Un arbre qui me paroît particulier à cette contrée, est le lantor, remarquable par sa hauteur extraordinaire & la majesté de son ombrage: ses feuilles longues de cinq à six pieds, sont si fermes & si unies, qu'on peut y tracer des lettres avec un crayon ou avec un poinçon de fer: c'est le papier ordinaire des habitans de l'isle.

N'ayant encore fait que quelques courses autour de Batavia, je ne puis guere vous entretenir des autres productions naturelles de cette contrée; je vous en parlerai quand je serai plus instruit: je me borne, dans ce moment, à ce qui regarde l'intérieur de la ville. On ne sçauroit trop louer l'ordre & les réglemens que la compagnie Hollandoise a établis parmi ses officiers. Persuadée qu'une puissance doit être respectée

dans ceux à qui elle confie ses intérêts, elle fait rendre ici les honneurs de souverain au chef suprême, qui a le titre de gouverneur général des Indes. Toute l'autorité civile & militaire est entre ses mains. Il est élu en Hollande par les directeurs de la chambre souveraine; & son élection doit être confirmée par les états généraux. Sa puissance ne devroit durer que trois ans; mais quand la compagnie est contente de ses services, elle le continue dans son emploi; & cette prorogation dure souvent toute la vie. Son palais occupe la moitié de la citadelle; s'il en sort quelquefois pour se délasser, il est obligé d'y rentrer le soir, & d'y passer la nuit. L'état de sa maison est considérable par la multitude d'officiers & de domestiques qu'il a à son service; & lorsqu'il paroît en public, son cortége ne diffère point de celui des plus puissans monarques de l'orient. Il reçoit avec magnificence les ambassadeurs des cours Asiaticques. Les lettres que ces princes lui envoient, sont portées sur des plats d'argent, entre deux haies de soldats, au bruit des instrumens militaires, & avec des décharges continuelles de mousqueterie

& d'artillerie. Ces marques de grandeur servent à adoucir les fatigues de sa charge, qui sont très-pénibles. Une correspondance assidue de lettres, des ordres à notifier aux chefs de tous les corps, des passeports, des commissions, des brevets à expédier, des conseils fréquens auxquels il est obligé de présider, des audiences à donner, le soin des plantations, des manufactures, des cargaisons, & mille autres détails de cette nature lui laissent à peine quelques momens de loisir. Une vie aussi éloignée de tout repos, a porté plusieurs particuliers à refuser cette place; & d'autres ont remercié la compagnie dès qu'ils en ont eu goûté pendant quelques mois.

Le directeur général, dont la charge n'est guere moins fatigante que celle de gouverneur, est après lui le premier officier de la compagnie. Il a le maniement de tout ce qui regarde le commerce. Outre ces deux places, il y a dans Batavia un conseil souverain, dont les membres sont nommés par la chambre syndicale de Hollande: c'est dans ces assemblées qu'on délibere sur les affaires du commerce, & sur les intérêts

## L'ISLE DE JAVA. 101

de l'état. Le gouverneur y préside ; mais il est obligé de se soumettre à la pluralité des voix : on y dispose des gouvernemens particuliers , & des autres emplois qui vaquent dans les colonies de l'Inde. Il y a d'autres tribunaux à Batavia : l'un connoît des affaires particulières qui regardent les officiers de la compagnie & les comptables ; l'autre juge les procès des citoyens. Le troisième est chargé de régir les biens des orphelins. Le quatrième est établi pour régler ce qui concerne les mariages , & pour faire observer toutes les formes qui doivent légitimer cette union. Le cinquième a la direction des milices bourgeoises de la ville , qui n'a point d'autres gardes que ses propres habitans. Les fonctions des officiers subalternes ne sont pas réglées avec moins de précision.

La compagnie Hollandoise a si fort à cœur la fortune de tous ceux qui sont à son service , qu'elle fait peu de cas des employés qui négligent leurs propres affaires , & les regarde comme peu capables de travailler utilement à celles d'autrui. Elle n'avance que très-rarement un sujet qui ne pense point à s'en-

richir; & s'il demande à s'en retourner en Europe, le conseil souverain n'a aucun égard aux placets qu'il lui présente. Il est donc obligé de rester jusqu'à ce qu'il se soit mis en état d'aller vivre commodément dans sa patrie, & d'y entretenir facilement sa famille. S'il s'en retournoit sans en avoir obtenu le consentement, on lui feroit son procès à son arrivée, & il seroit puni comme un déserteur. On l'intéresse, en lui facilitant les moyens de gagner du bien selon sa condition: il ne faut pas s'étonner si les Hollandois sont servis dans les Indes avec tant d'empressement & de zele. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'en même tems que la compagnie desire avec ardeur que ses officiers fassent fortune, elle leur fait promettre, sous la foi du serment, de n'entreprendre aucun commerce pour leur propre compte. Il est vrai que rien n'est moins observé que cet engagement; & l'on auroit peine à se figurer les infidélités qui se commettent dans toutes les villes de l'Inde, où les Hollandois ont des comptoirs. J'en ai déjà touché quelque chose dans ma lettre sur Bengale. Rien n'est plus commun que de voir des ca;

pitaines de vaisseaux présenter des pertes imaginaires, pour se procurer des indemnités considérables; d'autres font jeter dans la mer de gros cables de navires, sous prétexte qu'ils sont mauvais, tandis qu'ils ont des gens apostés pour les pêcher & pour les vendre secrètement. On fait dans les magasins de Batavia de prodigieux amas de vivres, de cordages, de bois, de fer, de provisions de toute espece, qui s'évanouissent avec une rapidité inconcevable. Les ouvriers de la compagnie sont employés à des constructions qui n'intéressent point son service; les matériaux servent à bâtir des maisons de plaisance pour les particuliers: les entrepreneurs des travaux publics, les administrateurs des hôpitaux, les directeurs des vivres de la marine, chacun enfin s'enrichit ici par de semblables malversations; & ces rapines autorisées par l'impunité, ne portent plus le nom de vol.

La compagnie Hollandoise a toujours dans l'isle de Java un corps de troupes considérable, soit pour la garde de ses forts, soit pour les recrues qu'elle envoie dans d'autres colonies, soit pour le service de plusieurs princes

Afiatiques, qui foudoient une partie de ces milices. Elles font composées d'Indiens & d'Européens ; & on en fait monter le nombre à plus de cent mille hommes , tant à Java que dans les autres colonies de l'Inde. Toutes ces troupes font sous les ordres du gouverneur de Batavia. Les forces maritimes de la compagnie font proportionnées à l'étendue de son commerce. Elle a toujours quarante vaisseaux , & quelquefois plus , sur lesquels elle négocie dans toutes les Indes ; & du profit qu'elle en retire , ainsi que des revenus de ses domaines , elle fait la cargaison de vingt à trente vaisseaux qu'elle envoie tous les ans en Europe. Il en part autant de Hollande , qui reviennent ensuite , mais dont on a soin de changer l'équipage , par des raisons de politique : aussi-tôt qu'un officier arrive aux Indes , on lui donne à monter un autre vaisseau. Avant que de partir d'Amsterdam , on paie à chaque engagé deux mois de ses appointemens , & après le départ , on lui donne abondamment de quoi se nourrir durant toute la route. Les soldats font sur mer le service comme les matelots ; & ceux qui s'y présentent

dans l'ivresse, sont rigoureusement punis. On leur défend aussi, sous peine d'un châtement exemplaire, de fumer pendant la nuit, de jouer aux dés, aux cartes & à d'autres jeux de hasard. Comme le couteau est l'arme favorite des Hollandois, un matelot qui s'en est servi contre un autre, est condamné à tenir la main contre le mât du navire, & à souffrir qu'on le perce du même instrument dans la chair des doigts, & même dans la paume; de maniere que sa main reste attachée au mât. On lui laisse le soin de la détacher lui-même. Celui qui frappe un officier, reçoit trois fois le supplice de la calle, si le crime s'est commis dans le vaisseau; si l'action s'est passée à terre, il est condamné à perdre la main. La calle consiste à plonger trois fois le coupable dans l'eau, du haut du grand mât; à le faire passer, par le moyen des cordes, sous le vaisseau, & à le remonter de l'autre côté. On lui attache aux pieds plusieurs poids, afin qu'il enfonce à une certaine profondeur, & au bras une éponge imbibée d'huile, pour lui conserver la respiration. Ce supplice expose beaucoup la vie du criminel,

lorsque la tête touche à la quille du vaisseau ou à quelques ferremens.

Les flottes de Hollande partent trois fois dans le cours de l'année ; & c'est vers le tems de leur départ que se font les enrôlemens. Pendant la navigation on exerce régulièrement les soldats au maniement des armes. Ils sont libres , en arrivant à Batavia , de renoncer à leur engagement pour en former un nouveau , qui consiste à servir dix ans dans les autres colonies de la nation , ou sur les vaisseaux. Le service de mer est plus lucratif , mais moins honorable : il se présente aux Hollandois pour les Indes , trois fois plus de soldats qu'ils n'en ont besoin ; & l'on n'y est admis souvent qu'avec de fortes recommandations.

Les habitans de Batavia sont un mélange de Chinois , de Malais , d'Amboiniens , de Javanois , de Hollandois , de Portugais , de François , &c. Les Chinois y font un commerce considérable ; & ce sont eux qui contribuent le plus à la prospérité de la ville , par l'extrême abondance que lui procurent leur travail & leur industrie. Ils y vivent en liberté , suivant les loix de

Leur pays, & sous un chef qui veille à leurs intérêts. Ils portent de grandes robes de coton ou de soie, avec des manches fort larges. Leurs cheveux ne sont point coupés, comme à la Chine : ils les ont longs & tressés ; ce qui leur donne plus de grace. Leurs maisons sont basses & quarrées, & dispersées dans différens quartiers, mais toujours dans ceux où le commerce est le plus florissant. Les Malais, ou peuple de Malaca, ne sont ni aussi laborieux ni aussi industrieux que les Chinois. Leur occupation principale est la pêche ; & ils sont soumis à un chef de leur nation. Les Amboiniens, ou peuples d'Amboine, dans les Moluques, en ont aussi un de leur pays, auquel ils obéissent ; mais ils font d'un commerce plus difficile, & toujours prêts à se soulever. Leur profession est de bâtir des maisons de bois pour les particuliers qui les emploient. Les Javanois travaillent à l'agriculture, & font des bateaux pour le transport des denrées. Les hommes sont nus, à la réserve d'un bonnet qui leur couvre la tête, & d'une piece de toile qu'ils ont autour des reins. Les Malais

& les Amboiniens ont des habits de coton ou de soie, qui leur cachent la plus grande partie du corps.

Les mœurs des Hollandois de Batavia, ou plutôt des femmes Hollandoises, nous offrent des détails plus curieux. On les partage en plusieurs classes, comme vous avez vu que l'on distingue différentes sortes de Portugais à Goa : les Hollandoises d'Europe & les Hollandoises des Indes ; celles qui le sont de pere & de mere, & celles qui ne le sont que de pere ou de mere seulement. Les premières sont, pour la plupart, des femmes de Hollande, que le libertinage, le déshonneur ou la pauvreté ont obligées de s'expatrier, & qui sont venues chercher une dernière ressource aux Indes. Elles y sont reçues comme pures, nettes & vertueuses ; & souvent elles y font de très-bons mariages. Pour relever la bassesse de leur naissance, elles ont grand soin de se dire des filles ou parentes de quelques bourgeois : ce n'est pas l'usage qu'on fasse là-dessus aucunes recherches ; & les maris y ajoutent foi avec d'autant plus de facilité, que c'est une illusion qui les flatte.

Elles ne font pas plutôt arrivées à Batavia , qu'elles prennent le ton , les airs , l'arrogance des femmes du pays , & menent une vie paresseuse & molle , qui les éloigne de toute espece d'occupation & d'exercice. Une dame de Batavia ne se promene jamais à pied , & n'a pas le courage de marcher , même dans son appartement. Elle se fait soutenir par ses esclaves ; & si elle sort de sa maison , ce n'est jamais que dans un palanquin. Non-seulement elles ont perdu l'usage si commun en Hollande , de nourrir elles-mêmes leurs enfans ; mais elles se débarrassent aussi du soin de les élever , sur des esclaves Moresques ou Banianes , qui ne leur apprennent qu'un jargon barbare , & leur inspirent le goût de tous les vices.

Une éducation si négligée apporte dans les générations suivantes des mœurs encore plus dépravées ; & c'est ce que j'ai remarqué sans peine dans les Hollandoises nées aux Indes. Elles n'ont d'autre occupation que leur parure ; d'autre conversation que de leurs ajustemens & de leurs esclaves ; d'autre plaisir que de fumer , de mâcher du bétel , de se tenir couchées sur des nattes ,

& de se livrer à tous les excès de la débauche : Hollandois ou Indiens, hommes libres ou esclaves, tout leur convient, tout sert à satisfaire leurs desirs déréglés : l'obscénité ou la frivolité regnent dans tous leurs propos ; & elles ne se plaisent que dans les cottes-ries où ce mauvais ton est familier. Ce goût les suit jusqu'à table, où elles ne veulent être qu'avec des femmes de leur espece. Dans la crainte que la présence de leurs maris ne les contienne, elles mangent rarement avec eux ; & elles sont d'un embarras extrême dans les repas où les invitent quelquefois les officiers de la compagnie, qui viennent de Hollande. L'habitude qu'elles ont de vivre sans contrainte, & l'ignorance absolue des bienséances & des égards les rendent timides & taciturnes ; elles n'osent ni parler ni répondre ; & leur ressource est de s'approcher les unes des autres, pour s'entretenir ensemble. Joignez à ce défaut de contenance une mal-propreté extrême lorsqu'elles sont à table ; elles prennent sans cuillier & sans fourchette tout ce qu'on leur sert, à l'exemple des esclaves qui les ont élevées ;

le riz , les ragoûts , les fauffes , elles mangent tout avec leurs doigts , & se le fourrent dans la bouche à pleines mains , fans se mettre en peine du dégoût qu'elles caufent aux fpectateurs.

Toutes les femmes de Batavia , foit Hollandoifes , foit Métives , ont l'ambition de fe diftinguer par le luxe & la magnificence des vêtemens & des équipages ; & c'est à l'églife fur-tout qu'elles étalent à l'envi la richeffe de leur train & de leur parure. L'or , l'argent , la foie , les pierreries éclatent de toutes parts fur leurs habits & fur leur perfonne. On les voit arriver dans de fuperbes palanquins , précédées & fuivies d'une foule d'efclaves , qui les feroient prendre plutôt pour des princeffes , que pour de fimples bourgeois. Les miniftres de la religion fouffrent ces excès dans leur propre famille , & donnent en cette matiere de dangereux exemples , qui ne font que trop fuivis. Ils font plus ; car il y a de ces femmes dont ils entretiennent le luxe par des aumônes fecrettes , & qui reçoivent de leurs paroiffes de quoi fournir à tout cet étalage de vanité.

La vie que les Hollandoises menent aux Indes , les richesses qu'elles y amassent , l'envie & l'espérance d'y vivre & de s'y enrichir de même , excitent parmi le sexe de Hollande un desir général de voir la fameuse Batavia. Mais toutes n'obtiennent pas cette faveur ; & si les directeurs l'accordoient à celles qui le demandent , on verroit moins d'hommes que de femmes sur les vaisseaux de la compagnie. Il leur faut donc , pour s'embarquer , une permission expresse , qu'elles n'obtiennent que difficilement. Celles qui passent sans aveu , se déguisent en hommes , & se tiennent parmi les soldats ou les matelots , jusqu'à ce qu'on soit en mer. Elles reprennent alors leurs habits de femmes ; & sous le nom de *chambrières* , elles lavent & racommodent le linge des officiers du vaisseau. Elles ne se bornent pas toujours aux petits services de ce genre ; mais on empêche , autant qu'il est possible , qu'elles ne se familiarisent trop avec l'équipage. Sitôt qu'elles sont arrivées à Batavia , & qu'on les voit vêtues à la mode du pays , ce sont de véritables dames , quelle que soit la vie qu'elles ont menée dans

leur pays , d'où elles ne font forties le plus souvent , que pour éviter d'être enfermées dans quelque maison de force. Lorsqu'à la qualité de Hollandoise se joignent encore les agrémens de la figure , elles trouvent , dans les officiers de la compagnie , des ressources promptes qui les conduisent à la fortune , & conséquemment à la considération ; car on n'en connoît guere d'autre dans ce pays-ci , que celle qui s'acquiert par les richesses. Dès le moment qu'elles sont arrivées à ce point d'élévation , on voit ces chambrières de vaisseaux , se conformer aux mœurs des autres femmes : elles sont fieres , capricieuses , & d'une vanité insurportable : elles se font servir nuit & jour par des esclaves de l'un & de l'autre sexe , qui doivent sans cesse avoir les yeux respectueusement attachés sur elles , & deviner leurs intentions au moindre signe. Leur dureté est extrême pour les personnes qui les servent , & la plus légère négligence expose un esclave à des corrections cruelles ; on le lie à un poteau , on le fait fouetter jusqu'à ce que le sang ruisselle de son corps , & qu'il demeure

couvert de plaies. Dans la crainte que la corruption ne se mette dans les blessures, & ne fasse mourir le patient, on le frotte avec une espece de saumure mêlée de sel & de poivre, sans s'inquieter si on renouvelle ou si on augmente les douleurs.

Depuis que je suis à Batavia, j'ai fait plusieurs voyages qui m'ont mis à portée de connoître les autres parties de l'isle de Java. Je commençai par le royaume de Bantam, le plus voisin de Batavia, & ainsi appelé du nom de sa capitale. C'étoit autrefois un état très-puissant; mais en affoiblissant son commerce, les Hollandois lui ont fait perdre ses forces, ses richesses, & la plus grande partie de son premier lustre. Elle a vu tomber successivement ses manufactures; & son roi même est devenu vassal & tributaire de la compagnie Hollandoise, qui entretient une garnison dans Bantam. Cette ville est située dans une plaine, au pied d'une grande montagne, d'où il sort une riviere qui se partage en trois canaux; l'un traverse la ville, & les deux autres l'environnent. On m'a beaucoup vanté l'ancienne étendue de son enceinte,

## L'ISLE DE JAVA. 115

qui étoit , dit-on , de plus de quatre lieues ; l'ancien éclat de ses marchés , qui étoient le rendez-vous de tous les négocians de l'Asie ; l'ancien nombre de ses habitans , qui surpaffoit celui de Batavia ; l'ancienne magnificence de ses rois , dont l'autorité étoit respectée dans toute l'isle ; l'ancien état de ses fortifications , défendues par une nombreuse artillerie ; en un mot , l'ancienne splendeur de ce royaume , qui comptoit Sumatra & Bornéo parmi ses dépendances.

Aujourd'hui cette ville célèbre conserve à peine quelques traces de sa première grandeur. Ses rues sont étroites & sans alignement. Ses murs bas & mal construits résisteroient peu au canon , ses maisons isolées & environnées d'arbres lui donnent un air champêtre ; la ville qui n'est point pavée , est bâtie comme celle d'Achem ; c'est-à-dire que rien n'est si pauvre ni si fragile que ses édifices. Les cloisons sont à jour comme une cage , & se ferment la nuit avec des rideaux ; les canaux qui coupent cette capitale en plusieurs endroits , n'ayant pas assez d'eau pour entraîner les ordures , y

**116. L'ISLE DE JAVA:**

forment des marais qui infectent les habitans. Cette incommodité augmente par l'habitude où l'on est, en s'y baignant, d'en remuer le fond continuellement. Bantam est divisé en plusieurs quartiers, qui ont chacun leur inspecteur, & sont séparés les uns des autres, par des portes qui se ferment tous les soirs. Chacune à ses gardes pour empêcher qu'on ne sorte pendant la nuit; & immédiatement après le coucher du soleil, on enferme toutes les barques de passage, afin que personne ne vogue sur les canaux. Il est défendu d'être dans les rues aux heures du sommeil, sans une permission particulière des magistrats chargés de la police.

Outre les sentinelles répandues en différens endroits de la ville, les gens de distinction ont tous une garde auprès de leurs maisons: ce sont des esclaves qui veillent à la sûreté de leurs maîtres, parce qu'il n'y en a point qui n'apprehende d'être surpris & tué la nuit par ses ennemis. Il y a d'ailleurs dans chaque quartier un tambour aussi gros qu'un tonneau de deux muids, qui tient lieu de cloche, & qu'on bat

trois fois le jour avec un maillet , pour avertir le peuple aux heures du lever , de la priere & de la retraite. On s'en sert aussi , au lieu de tocsin , pour donner l'alarme dans les émeutes ou dans d'autres occasions périlleuses. Le palais du roi & la grande mosquée sont les édifices les plus considérables de Bantam ; mais ces deux monumens se ressentent , comme tout le reste , du délabrement de cette capitale. Outre la mosquée générale , il n'y a point de citoyen aisé , qui n'en ait une petite dans sa maison , & un réduit construit de briques , comme à Achem , pour enfermer ce qu'il y a de plus précieux. Les étrangers demeurent hors de la ville , & principalement les Chinois , qui occupent un quartier qui leur est propre , & qui porte le nom de *ville Chinoise*. Elle est séparée de l'autre & défendue par la rivière , une palissade , & des marais qui en rendent l'accès difficile : leurs maisons ont plus de régularité & de solidité que celles des autres habitans.

Le roi de Bantam & une partie de ses sujets professent la religion mahométane , & c'est la plus universelle

lement suivie dans l'isle de Java. Il y a plus de trois cens ans qu'elle y est établie; & voici à quelle occasion. Un prince Arabe, curieux de voyager, à son retour de la Chine, arriva dans cette isle, s'y fixa, & sçut s'y faire aimer. Il épousa la fille d'un prince du pays, introduisit sa religion dans le lieu de sa residence, & laissa des descendants aussi zélés que lui, pour la propagation de son culte. Un d'eux ne le fut pas moins pour l'avancement de sa fortune; car ayant marié son fils avec la fille d'un des souverains de l'isle, le jeune prince se fit déclarer roi de Bantam; & celui qui regne aujourd'hui, descend de cet ancien Arabe, dont le tombeau se voit encore à Tscéribon, & y est en grande vénération. Il est environné de bâtimens pour loger les pélerins, les prêtres & les seigneurs mahométans, qui y vont tous les ans en dévotion avec des présens de la part de leurs princes, & spécialement de celui de Bantam; ce lieu est presque aussi respecté que la Mecque. Il faut avouer néanmoins que les Javanois en général, paroissent médiocrement zélés pour l'observance des pra-

tiques du mahométisme ; les grands fréquentent rarement les mosquées , & se contentent d'entretenir dans leurs maisons des Imans ; & le peuple mêle à la religion du prophete quantité de superstitions étrangères.

Le roi de Bantam a un conseil particulier , composé de plusieurs ministres ; & il ne prend guere de résolutions importantes sans les consulter. C'est pendant la nuit , & au clair de la lune , qu'il délibere avec eux des affaires du gouvernement. Ils s'assemblent tous sous un grand arbre ; & lorsqu'il est question d'établir quelque imposition nouvelle , ils doivent être au moins au nombre de cinq cens. S'il s'agit de faire la guerre , on y appelle tous les officiers de distinction ; s'il faut prononcer la peine de mort contre un malfaiteur , c'est au conseil seul qu'il appartient de la décerner. Les criminels sont attachés à un poteau , & poignardés par l'exécuteur de la haute justice. C'est l'unique supplice qui soit en usage dans les états du roi de Bantam. Les étrangers y ont ce privilège , qu'en contentant la partie civile , ils peuvent se racheter la vie , pourvu

qu'ils n'aient point tué de sang froid ;  
& avec avantage.

Le roi & les grands seigneurs afferment leurs domaines & leurs terres à des esclaves qui les paient en denrées ou en argent. Ceux qui font valoir leur bien par eux-mêmes , ont d'autres esclaves qui ne reçoivent pour salaire que le simple entretien , ou qui travaillent six jours de suite pour leurs maîtres , & six jours pour leur propre compte , ou qui enfin paient un tribut journalier , & retiennent pour eux le reste de leur gain. Les maîtres ont sur eux & sur leurs enfans une autorité absolue ; ils peuvent les tenir à la chaîne , les battre , les maltraiter ; mais ils n'ont pas le droit de les faire mourir sans la permission du gouvernement. Tous ces esclaves renouvellent deux fois par an leur soumission à leurs maîtres , avec des cérémonies singulieres. Ils les prennent par les pieds , & les frottent de bas en haut , jusqu'aux genoux. Ils en font autant à la tête , qu'ils frottent également avec leurs mains jointes , depuis le front jusqu'au col. Cette espece d'hommage est suivi d'un grand festin où le maître ,  
l'esclave ,

l'esclave, & les enfans de l'un & de l'autre mangent ensemble. Quand les maîtres veulent se défaire de leurs esclaves, ils les font mener de porte en porte; & on les laisse à ceux qui en offrent davantage. On les vend environ une pistole, quand ils sont forts & bien faits.

C'est la fortune ou la fantaisie des particuliers, qui décide ici du nombre des épouses & des concubines; mais comme la loi oblige de donner à chaque femme légitime dix esclaves pour la servir, il n'y a guere que dans les conditions opulentes, que la polygamie soit établie. Les concubines ne peuvent coucher avec leur maître, sans la permission des femmes légitimes, qui, de leur côté, ne pourroient la refuser, sans s'exposer au mépris ou à la mauvaise humeur du mari. Ces concubines sont les esclaves ou les suivantes des épouses, & elles les suivent effectivement quand elles sortent. Leurs enfans naissent libres; il n'est pas permis au pere de les vendre. Ils sont censés appartenir aux femmes légitimes; mais il arrive souvent que ces marâtres les font mourir par le

poison. Deux raisons obligent , dans ce pays-ci , de marier les filles de bonne heure. La premiere est la chaleur du climat , qui les rend nubiles à l'âge de neuf ou dix ans. La seconde est une loi de l'état , par laquelle le roi hérite non-seulement des biens , mais encore des femmes , des enfans & des domestiques de ceux qui en mourant , laissent des mineurs : ces femmes & ces enfans deviennent eux-mêmes ses domestiques ou ses esclaves. La dot d'une fille , même dans les conditions élevées , ne passe pas trente écus de notre monnoie : on y joint quelques esclaves de l'un & de l'autre sexe , & le mariage se fait à-peu-près avec les mêmes cérémonies que chez les autres mahométans. Rappeliez-vous ce que je vous ai dit en particulier , du royaume de Golconde ; ce sont presqu'ici les mêmes usages , avec quelques circonstances différentes. Ici , par exemple , après le oui prononcé , le mari jette quatre fois des fleurs sur la tête de sa jeune épouse , qui , de son côté , en fait autant sur celle de son mari. Ensuite l'époux prend sa femme dans ses bras , lui donne un baiser , & lui présente

une tasse de lait, dont ils boivent chacun quatre gorgées. Après cela, le mari détrempe du bétel dans sa bouche, & l'en retire pour le donner à son épouse, qui acheve de le mâcher. La mere du jeune homme arrive aussi-tôt avec une lampe qu'elle approche quatre fois du visage des jeunes mariés, & leur donne sa bénédiction, puis elle noue une des extrêmités de la veste de son fils à la robe de sa bru; & elle les conduit dans une chambre où elle les laisse seuls.

Les femmes de Batavia sont tellement resserrées, qu'on ne permet pas seulement à leurs fils d'entrer dans leur chambre; & quand elles sortent, ce qui arrive fort rarement, tout le monde se retire & leur fait place. Le roi lui-même ne manqueroit pas à cet usage, & il n'y a point d'homme qui osât parler à une femme, sans la permission du mari. On ne distingue les femmes d'un rang élevé de celles du commun, que par leur suite; car elles sont toutes habillées de même. Une jupe de toile de coton ou de soie leur prend depuis les reins jusqu'à mi-jambes. Elles n'ont ni chaussure ni bonnet; &

noient leurs cheveux en un toupet au sommet de la tête. Elles sont d'ailleurs très-propres; & il n'y a point de jours qu'elles ne se lavent plusieurs fois, & sur-tout au moment où elles vont coucher avec leurs maris; car alors elles se mettent dans l'eau jusqu'au col, pour se nettoyer. C'est là leur unique occupation, n'ayant aucun autre ouvrage qui les dissipe. Les hommes eux-mêmes, après avoir donné quelques heures à leur commerce, emploient le reste du jour à mâcher du bétel avec leurs femmes, qui sont fort soigneuses de leur rendre de petits offices, comme de les laver, de les frotter, &c. pour les exciter à la volupté. Elles ont auprès d'elles, pendant la nuit, une de leurs esclaves, uniquement occupée à leur grater la peau & à leur présenter du bétel lorsqu'elles se réveillent; & le jour, elles passent sur un sofa, & dans la plus ennuyeuse oisiveté, tout le tems où elles ne sont pas avec leurs maris. Ce qu'il y a de singulier, Madame; dans la police de cette ville, c'est que ces mêmes femmes qui vivent ainsi dans un continuél désœuvrement, sont néanmoins

obligées, dans les incendies, d'apporter les secours nécessaires pour éteindre le feu. Ces accidens arrivent ici très-souvent; & ce sont elles qui fournissent l'eau, qui la versent sur les flammes, pendant que leurs maris sont sous les armes pour empêcher le pillage.

Avant mon départ de Batavia, le directeur de la compagnie, auquel j'avois été présenté, eut la bonté de me donner une lettre de recommandation pour le commandant des troupes Hollandoises qui sont en garnison à Bantam. Ce dernier m'a introduit chez plusieurs seigneurs de la ville, & en particulier dans la maison du premier ministre, dont l'accueil favorable me fit connoître que les Hollandois jouissent ici de la plus haute considération. Je profitai de cette occasion, pour le prier de me procurer la facilité de voir le roi, & de lui rendre mes devoirs. Il m'assura qu'il ne manqueroit pas d'en parler au monarque; & en effet, dès le lendemain, le commandant vint me dire que je serois admis sur les deux heures à l'audience de sa majesté. J'y allai avec l'administrateur de la compagnie, & un député de Batavia, qui

repas , que la reine parut , & vint se placer à côté du roi : elle étoit à la fleur de son âge , belle , bien faite , avec un air majestueux , accompagné de mille agrémens , & de manieres douces & engageantes. Son habit à la mode du pays , étoit comme celui des autres femmes de la cour. Dès que nous la vîmes arriver , nous nous levâmes & lui fîmes une profonde révérence ; mais le roi nous ordonna de reprendre nos places. Ce prince me demanda comment je trouvois leur façon d'apprêter les viandes ; je répondis qu'elle me paroïssoit admirable , & que je ne pouvois en donner une meilleure preuve qu'en mangeant comme je faisois.

Quelque tems après , il entra une troupe de danseuses. La principale d'entr'elles avoit sur la tête une couronne d'or , avec des festons de fleurs qui lui pendoient jusqu'à la ceinture , & d'autres ornemens au-dessus de la tête ; une belle veste & une jupe magnifique , & les bras nus jusqu'aux épaules , avec de grands bracelets au haut du bras & au poignet. Ce qui me parut de plus extraordinaire , c'est

qu'elle avoit des taches vertes sur les joues, & les sourcils de la même couleur. Sa danse ne consistoit qu'en certains mouvemens du corps qu'elle tenoit courbé jusqu'à la ceinture, & sans agrément, avançant très-lentement, & sans presque remuer les bras. Elle prit ensuite deux poignards nuds, dont elle se mit la pointe sur la gorge, en dansant toujours avec une gravité surprenante. Les autres danseuses avoient le visage rempli de taches noires comme des mouches. Elles firent une scene comique, dont elles s'acquitterent parfaitement. L'une représentoit un Hollandois à qui l'autre reprochoit ses infidélités. Elle se donnoit de grands mouvemens, & faisoit mille contorsions du visage & du corps, & des gesticulations indécentes, avec une célérité & une souplesse qui m'étonnerent & firent rire les spectateurs. Il parut ensuite deux nains du roi, qui tâchèrent d'imiter & de tourner en ridicule cette danse. Le roi avoit marié le plus petit, qui est aussi celui dont les manieres sont les plus comiques, avec une des femmes qui nous servoient. La grande danseuse revint une

seconde fois sur la scene avec une écuelle d'argent, pleine de bétel, qu'elle nous offrit. Nous en prîmes, & mîmes de l'argent à la place, comme cela se pratique ici ordinairement. Elle voulut nous le rendre ; mais je le refusai, en disant que ce n'étoit pas l'usage parmi nous, de reprendre ce qu'on avoit donné.

Le repas fini, le roi nous conduisit dans tous les appartemens de son palais, & jusques dans celui de la reine, après avoir ôté ses pantoufles, & nous nos souliers, pour y monter ; car ce lieu est regardé comme sacré. Je rendis mille graces à sa majesté de l'honneur qu'elle nous avoit fait, & l'assurai que je ne manquerois pas de publier ses bienfaits pour en conserver la mémoire ; ce qui parut faire plaisir aux femmes qui l'environnoient ; car elles applaudirent toutes à mon compliment. Dix d'entr'elles étoient autour de lui, tenant chacune dans leurs mains les ornemens & les marques de royauté qui l'accompagnent lorsqu'il se montre en public. L'une portoit un poignard, l'autre une coupe d'or, la troisieme un oiseau de bois doré ; les autres une canne faite

de racine d'arbre , une carabine , une tasse , une petite canne à boire , ou espece de chalumeau , &c. Ces ornemens & enseignes ordinaires du roi augmentent , changent ou diminuent selon que ce prince le juge à propos.

Quand les seigneurs Javanois sortent de leurs maisons , ils font aussi porter devant eux une épée & un javelot , & obligent , par cette marque de grandeur , tout le monde à leur faire place. Chacun alors se retire & s'assied sur ses talons , jusqu'à ce qu'ils soient passés ; une troupe d'esclaves les accompagne ; l'un est chargé de sa boîte de bétel , l'autre du parasol , le troisieme du pot-de-chambre , &c. L'habillement des Javanois consiste en une pagne de plusieurs couleurs , large d'une aune , dont ils se couvrent les reins & les cuisses ; le reste du corps est entièrement nud , mais dans certaines occasions ils portent une espece de manteau ou de casaque. Leur coëffure est le turban ; mais plusieurs ont la vanité d'avoir la tête découverte , pour montrer leur belle chevelure , dont ils ont très - grand soin. Ils ont tous les pieds nus , & ce seroit un déshonneur

parmi eux, que de porter des souliers dans les rues, quoiqu'ils en mettent dans leurs maisons. Ils ont le teint fort noir, le visage plat, les joues larges, de grandes paupières, de petits yeux, peu ou point de barbe. Ils laissent croître leurs ongles, & font limer leurs dents.

La paresse est leur vice dominant, & les réduit à une indigence extrême. Ils abandonnent aux Chinois la culture des terres, & tous les travaux pénibles. Le même esprit d'oïveté les éloigne des emplois publics & du maniement des affaires; les premiers postes du pays, & toutes les richesses sont entre les mains des étrangers. Ces peuples mangent beaucoup, mais ils vivent d'alimens fort simples, de riz, de poisson & de racines: ils sont passionnés pour le tabac & pour l'opium. L'incontinence, le penchant au vol, la dissimulation, la perfidie sont les vices ordinaires de cette nation. Ils ne voient point leurs querelles par des combats particuliers; mais ils se vengent par le poison & l'assassinat: aussi sont-ils dans une défiance continuelle les uns des autres; les plus proches pa-

rens même n'osent pas se visiter sans précautions. Un frere ne reçoit pas son propre frere dans sa maison, sans avoir un poignard à sa ceinture, & quelques autres armes à côté de lui. Quand ils se sentent coupables de quelques meurtres, sçachant qu'ils ne peuvent pas éviter la mort, ils déchargent leur rage indifféremment sur tous ceux qu'ils rencontrent; de sorte que l'on est souvent obligé de les tuer sur le champ, au lieu de les prendre pour les mettre entre les mains de la justice. La vengeance les porte quelquefois à s'enferrer eux-mêmes avec les armes de leur ennemi; & pourvu qu'ils le puissent tuer, ils ne craignent point de voler à une mort certaine.

Ce que je dis ici des Javanois ne regarde pas seulement ceux de Bantam; j'ai remarqué les mêmes mœurs dans les royaumes de Mataran, de Tscéribon & de Balamboang, pendant le peu de tems que j'y ai demeuré. Mais avant que de quitter Bantam, j'ai encore à vous parler des Chinois qui habitent cette capitale. Ce sont eux qui y font le plus grand commerce, ont le plus d'industrie, & sont les plus riches. Ils

ont, parmi les Javanois, la réputation que les Juifs ont en Europe. Elle est fondée sur l'ufure & l'espece de monopole qu'ils exercent publiquement. Ils courent le pays, la balance à la main, pour acheter tout le poivre qu'ils trouvent dans un canton. Après en avoir pesé une partie, ils jugent à-peu-près de la quantité qui reste, & en offrent de l'argent en bloc, selon le besoin qu'en ont ceux qui le vendent. Quand ils se sont ainsi rendus maîtres de toute cette denrée, & qu'on est obligé d'avoir recours à eux seuls, ils la font payer quatre fois plus cher qu'ils ne l'ont achetée. Les Chinois fournissent aussi la monnoie qui a cours non-seulement à Bantam, mais dans toute l'isle. Elle n'est que de plomb fondu, mêlé d'un peu de crasse de cuivre. Les pieces qui sont à-peu-près de l'épaisseur d'un liard, ont au milieu un trou quarré, par lequel on les enfle avec des cordons de paille; chaque cordon en contient deux cens. Cette monnoie se fabrique à la Chine; & les vaisseaux de Canton en apportent tous les ans une grande quantité. Il n'y a rien de si fragile; si on en laisse

tomber un paquet, il s'en casse toujours un grand nombre.

Les Chinois de Java ont beaucoup à souffrir de l'humeur fiere & impérieuse des autres habitans; mais ils trouvent, sous ces maîtres indolens, des moyens de s'enrichir, qui leur font supporter avec patience tous ces dégoûts. Ils sont souples, insinuans, artificieux & rusés. Leurs vices sont la poltronnerie, l'infidélité dans le commerce, & une avidité sordide, qui les rend capables de toutes sortes de bassesses & de friponneries. Ils vivent ici suivant leurs loix, & sont partagés, comme à la Chine, en plusieurs sectes; mais il est difficile de bien juger de leur religion; & il y a dans chaque parti un grand nombre d'athées. J'ai conversé avec quelques sçavans de cette nation, qui m'ont paru assez instruits de l'astronomie & de l'histoire. A les croire, ils sont le peuple originaire & primitif de l'isle de Java. Ils prétendent que leurs ancêtres, las de la tyrannie des empereurs Chinois, s'y réfugièrent lorsqu'elle n'étoit encore qu'une isle déserte. Mais il est plus vraisemblable qu'une contrée si voisine de l'Inde a eu,

dans son origine, pour premiers cultivateurs, les Indiens mêmes, & que les Chinois ont fait de tout tems ce qui se pratique encore aujourd'hui par leurs compatriotes; qu'ils venoient s'établir à Bantam, pour se soustraire aux loix tyranniques de leur pays. Ils ne s'y marient pas; mais ils achètent des esclaves qui leur tiennent lieu de femmes; & lorsqu'ils retournent à la Chine, ils vendent les meres & quelquefois les enfans. Leur usage est de brûler les morts, & de recueillir leurs cendres dans des vases de porcelaine, pour les envoyer à la Chine, & les réunir à celles de leurs ancêtres. Entre plusieurs taxes extraordinaires auxquelles sont sujets les Chinois établis à Java, ils sont obligés de payer une certaine somme pour avoir le droit de porter leurs cheveux. Ils les ont longs & noirs, & relevés en tresses comme ceux des femmes; ce qui, joint à leur visage efféminé & sans barbe, ne permet pas de distinguer aisément leur sexe. Ceux qui veulent orner leur chevelure avec des aiguilles d'or & d'argent, paient pour chaque aiguille une nouvelle taxe.

Fai faisi l'occasion d'un vaisseau Hollandois qui devoit passer le détroit de la Sonde, pour me rendre à Mataran, capitale du royaume de ce nom, & une des plus grandes villes des Indes. On y comptoit jusqu'à soixante mille familles; mais depuis que les rois ont transporté leur cour à Ningrat, dans la partie du nord, Mataran a beaucoup perdu de son ancien lustre. Cette ville est située dans une plaine agréable & fertile, environnée de hautes montagnes couvertes d'une éternelle verdure, & qui lui servent de remparts. Quatre portes ménagées dans les passages étroits, ouvrent & ferment cette plaine, qui est assez vaste pour fournir aux habitans les choses nécessaires à la vie. Personne ne passe sans être présenté au commandant de la porte, qui tient registre des affaires & du nom de chaque voyageur. Les portes ne sont que de bois, mais d'une force & d'une épaisseur extraordinaires. Il seroit extrêmement difficile de s'ouvrir un autre passage; & ceux qu'on surprendroit dans cette entreprise, l'expieroit sur le champ par un cruel supplice. La ville est environnée d'un nombre infini de

beaux villages, qui en forment comme les fauxbourgs; on en compte jusqu'à trois mille, soit dans la plaine, ou sur la pente, & jusques sur la cime des montagnes. Mataran avoit autrefois plus de deux lieues de longueur; & son enceinte étoit immense, comme on le peut voir encore par les ruines de ses anciens murs. Une grande rue qui aboutit au palais impérial, traverse toute la ville. Cet édifice est d'une vaste étendue; mais ses plus grands ornemens sont les jardins qui l'accompagnent, ses vergers, ses bois séparés les uns des autres par des enclos destinés à la chasse des rhinocéros, des cerfs, des taureaux sauvages, &c.

Comme la cour se tient actuellement à Ningrat, je m'arrêtai peu à Mataran. On me parla des tournois auxquels le roi assiste très-souvent; & j'eus la curiosité d'y être comme spectateur. Ils se font toutes les semaines dans la place qui est devant le palais. Les courtisans, au nombre de cinq ou six cens, y paroissent dans la plus grande parure. On plante autour de la place, pour chacun d'eux, un poteau auquel leur cheval est attaché & gardé par un

esclave. Les musiciens du roi y jouent de divers instrumens, & se font entendre sur-tout lorsque ce prince sort du palais, & qu'il s'avance à cheval, environné de ses gardes. Si-tôt qu'il paroît, tous les yeux sont tournés sur lui, pour sçavoir si c'est un bonnet à la Javanoise, ou un turban qu'il a sur la tête; & dans l'instant tous les seigneurs qui sont munis de l'un & de l'autre, se trouvent coëffés comme le souverain. Les avenues de la place, entourée de palissades, se ferment lorsqu'il est entré; & perionne n'a plus la liberté d'en sortir. Autour de cet enclos, dix à douze mille hommes se tiennent debout sous les armes. Le roi s'avance d'abord avec beaucoup de gravité; s'il veut faire une course, il choisit un des principaux de sa cour; & celui qu'il a désigné, s'efforce de le joindre jusqu'à la portée de sa lance. Il approche de son maître, pour marquer qu'il pourroit l'atteindre; & le prince se sert de la fienne pour parer le coup, comme s'il s'en croyoit menacé. S'il arrive que celui qui court avec le monarque, ait quelque supériorité sur lui, il se garde bien d'en témoigner de la fierté;

mais il cherche adroitement à faire sentir son avantage , sans perdre l'air respectueux , & sans pousser trop loin son triomphe. Les seigneurs firent leur courses après celles du roi ; chacun s'efforça d'enlever son adversaire de dessus la selle ; & les deux qui reçurent cette disgrâce , furent exposés à mille railleries. Ce tournoi , qui avoit commencé à quatre heures après midi , dura jusqu'au coucher du soleil. Les Javanois , pour gouverner leur cheval , ont , avec la bride , un petit crochet retenu par une corde qu'ils nouent autour d'eux comme une ceinture , de manière que c'est du corps seul qu'ils régissent l'animal ; & cette méthode qu'ils exercent avec beaucoup d'adresse , leur rend les mains libres pour manier leur lance.

Le roi de Mataran , comme celui de Bantam , est gardé uniquement par des femmes. Il n'est permis à aucun homme de passer la nuit dans son palais. On fait monter à plus de dix mille le nombre de ces gardes ; elles ont des commandantes & diverses sortes d'officières , qui n'ont d'autre objet que le repos & le service du prince. On les voit sortir tour-à-tour , pour aller chercher dans la ville

tout ce qui est nécessaire aux besoins de la vie ; tandis qu'il en reste toujours au passage un corps nombreux, qui éloignent les hommes & contiennent les autres femmes dans leurs postes. On place les plus vieilles aux portes des appartemens & des promenades ; les jeunes sont dans l'intérieur, employées ou à la cuisine, ou à l'entretien de la propreté du palais. Elles vont en ville à leur tour, mais toujours sous les yeux d'une gouvernante qui veille sur leur conduite. Le roi en a plusieurs à sa suite, qui sont armées de lances ou d'armes à feu. D'autres lui portent du bétel, du tabac, une natte pour s'asseoir, des pantoufles, un parasol, un éventail, & d'autres commodités. S'il est assis, elles forment un cercle autour de lui ; & chacune s'efforce de lui plaire par des airs complaisans, agréables & flatteurs. Dans les festins il fait appeler ses danseuses, qui viennent l'amuser par leurs exercices, & donne des louanges & souvent des présens à celles qui ont le bonheur de lui plaire. Les grands de sa cour ont aussi à leur service des femmes à talens, qu'ils font amener, avec la permission du monarque, pour dis-

puter le prix de la danse à celles du palais.

Le lendemain de mon retour à Mataran, je vis passer en moins d'une heure, à la porte de la maison Hollandoise où je logeois, une noce & un enterrement à ia Javanoise. Je vous ai déjà parlé des mariages ; à l'égard des morts, les Javanois les enterrent au son des instrumens, & avec des cris & des hurlemens horribles. Lorsqu'un malade est à la dernière extrémité, ses parens & ses amis approchent de son lit, & le conjurent, les larmes aux yeux, & avec les plus vives instances, de rester encore quelque tems parmi eux. Les autres usages sont à-peu-près les mêmes qu'à Bantam.

En suivant toujours la côte méridionale de l'isle, nous arrivâmes au royaume de Balamboang. C'est un petit état qui a sçu maintenir sa liberté contre les entreprises de la compagnie Hollandoise, qui tient le reste de l'isle dans l'oppression. L'autorité du roi est despotique ; le paganisme est la religion des grands & du peuple ; il y a aussi quelques Mahométans & quelques Chinois dans Balamboang. A dix lieues de

là, est un volcan qui s'ouvrit, pour la première fois, à la fin du seizième siècle. L'éruption en fut si violente, qu'il couvrit une ville voisine & tout son territoire de cendres, de pierres & d'une fumée épaisse, qui obscurcit le soleil pendant trois jours. Dix mille insulaires périrent dans cet affreux embrasement.

Comme nous n'étions pas éloignés de l'isle de Bali, autrement dite *la petite Java*, & d'une autre isle appelée *l'isle de Madure*, nous les visitâmes l'une & l'autre. La seule singularité qui distingue les habitans de ces petits pays, est le culte qu'ils rendent au premier objet qu'ils ont rencontré le matin. Si c'est un homme ou un animal, ils lui prodiguent leur adoration pendant le reste du jour. Ils s'arrachent la barbe par complaisance pour leurs femmes, parce qu'elles ont en horreur les hommes barbus; & ils se baissent pour pisser, parce que les chiens, qui passent parmi eux pour des animaux immondes, pissent en levant la jambe.

Nous fîmes entièrement le tour de l'isle de Java, & nous revînmes à Batavia par la partie septentrionale. Sa

longueur est d'environ deux cens lieues, & sa largeur de trente ou quarante. Elle est extraordinairement peuplée; mais les contrées du centre & du midi sont moins habitées que les autres, parce qu'on y trouve quantité de montagnes & de déserts sablonneux, qui servent de retraite à toutes sortes de bêtes feroches. On les voit quelquefois descendre dans les plaines, & s'approcher des villes & des villages, où elles devorent les hommes & les bestiaux. Les Javanois ont beaucoup de peine à les chasser, parce que les bois sont si épais, qu'il est presque impossible d'y pénétrer. Ces peuples sont d'ailleurs si mal-adroits à manier les armes à feu, qu'un d'entr'eux ayant tiré sur un buffle, tomba à la renverse du coup que le mousquet lui donna à la mâchoire, & qui lui fit sauter deux dents de la bouche. Parmi ces animaux cruels, le machan est un des plus remarquables. Il tient du tigre & du lion; & c'est la plus terrible de toutes les bêtes féroces. Il s'élançe à plus de dix-huit pieds sur sa proie, & fait de si furieux ravages, que les princes du pays sont quelquefois obligés de mettre des troupes

troupes en campagne pour le détruire. Cette chasse se fait avec plus de succès la nuit que le jour, parce que le machan ne distingue aucun objet dans l'obscurité, & que les traits de flamme qui sortent de ses yeux, le font aisément découvrir.

Les rhinoceros sont assez communs dans l'isle de Java. On y fait un si grand cas de cet animal, qu'il n'y a pas une partie de son corps, dont ces insulaires ne se servent dans la médecine. Ils emploient non-seulement sa chair, son sang, sa corne, ses dents, sa peau, mais encore ses excréments, & croient qu'il n'y a point de meilleur antidote contre le poison, si commun dans ce pays.

L'espece de singe, appelé ici *l'homme des bois*, ressemble à l'homme réellement. Ses pattes de devant, arrondies comme des bras humains, sont terminées par des mains semblables aux nôtres. Il est haut de quatre pieds, & n'a point de queue. La plante de ses pieds est large du côté des doigts, & fort étroite vers le talon. Il a les cuisses grosses & courtes, la tête large, la face pleine, les yeux petits & d'un gris

brouillé, le nez court, le museau long, la bouche très-fendue, & n'a du poil que dans les endroits où nous en avons. Ces animaux se mouchent comme nous, en pressant leur nez avec les doigts; ils allument du feu & soufflent dessus pour le rendre plus ardent. Ils font cuire sur de la braise du poisson & du riz. Leur humeur est triste & mélancolique; & quand on les attaque, ils se défendent à coups de pierres. J'en ai vu un à Batavia, qui n'avoit pas un an, & qui étoit aussi robuste que l'homme le plus fort. Il aimoit le vin, le ponche & les liqueurs. Quand on le grondoit, il versoit des larmes & pouffoit des sanglots. Il dormoit dans l'attitude d'un homme, le corps étendu, & ayant une main sur sa tête. On lui avoit donné un lit, sur lequel il se couchoit, arrangeant la couverture sur son corps, & la remettant ensuite fort proprement lorsqu'il se levoit. Quand on entroit dans sa loge, il se couvroit avec la main les parties naturelles. Il mettoit quelquefois un mouchoir autour de sa tête, en forme de bandeau, comme une personne qui y a mal.

Les autres bêtes féroces ou venimeuses sont plus communes, plus furieuses, plus nuisibles à Java que dans les autres contrées de l'Inde. On se plaint surtout des ravages affreux qu'y causent les serpens, les fourmis, les tigres, les crocodiles, les sangliers, &c. Les porcs de ce pays n'ont pas de poil, & sont si gros, que leur ventre traîne à terre.

A l'égard des plantes, elles ne diffèrent point de celles des isles voisines. Le poivre & le riz y sont très-communs; le café y réussit depuis que les Hollandois en ont planté dans leurs habitations. La casse vient en abondance dans les bois. Le sucre y croît facilement; & l'ananas y passe pour le meilleur de l'Inde. Enfin cette isle est extraordinairement fertile. Le seul aspect de ses côtes, lorsqu'on les regarde, annonce sa fécondité. On apperçoit sur les rivages de vastes plaines couvertes de verdure, coupées d'une infinité de canaux, partagées en jardins, en vergers; &, dans l'éloignement, on voit de superbes forêts & de riches côteaux qui s'élèvent en amphithéâtre. Ce coup-d'œil me frappa, sur-tout

148 L'ISLE DE JAVA.

quand j'y arrivai par Batavia, où les  
terres sont cultivées avec plus de soin,  
de travail & d'industrie.

Je suis, &c.

*A Batavia, ce 10 mars 1743.*



## L E T T R E X L V.

*LES ISLES DE BORNÉO, de  
Macassar, des Moluques.*

L'ÉTENDUE immense du commerce Hollandois dans les isles de l'orient, ne me laissa pas attendre long-tems le départ d'un navire pour Bornéo, une des plus grandes isles du monde. Je n'ai point pénétré dans l'intérieur du pays, parce qu'il est habité par des sauvages intraitables, & coupé par des montagnes inaccessibles. Les côtes sont occupées par des mahométans, qui ont la même origine que ceux de Java & de Sumatra. Les contrées du centre appartiennent à des Indiens idolâtres, anciens habitans de l'isle, appelés *Beajous*. Ils sont divisés en diverses peuplades, dont chacune est gouvernée par un chef. N'ayant eu aucune communication avec eux, je ne vous en parlerai que d'après un missionnaire Portugais, qui vient quelquefois dans les villes maritimes se dé-

lasser des travaux que son zele apostolique lui fait entreprendre pour la conversion de ces barbares. C'est un religieux de l'ordre de S. François, qui, heureusement pour moi, se trouvoit à Bornéo, capitale de l'isle, lorsque j'y arrivai. Il m'apprit que les Beajous sont une nation guerriere, adonnée à la chasse & à la vie champêtre, peu instruite des arts & des sciences, dont elle fait peu de cas; ennemie du vol & de la fraude, & regardant la fidélité conjugale comme un devoir si indispensable, que l'adultere y est puni de mort dans les deux sexes. Ils vivent entr'eux dans la plus parfaite union, jusqu'à céder aux pauvres leur superflu; mais ils sont si cruels avec les étrangers, que c'est un titre d'honneur parmi eux, que d'en avoir fait mourir plusieurs. A l'exemple des autres Indiens, ils vont nus pour la plupart, à l'exception de quelques parties du corps qu'ils tiennent couvertes. Leurs armes sont le poignard, le coutelas, la fleche & la sarbacane. Leur religion est mêlée de quantité de superstitions qui rentrent toutes dans ce que je vous ai dit des autres peuples orientaux. Ils attri-

DE MACASSAR, DES MOLUC. 151  
buent à un esprit infernal tout ce qui leur arrive de malheureux, & ils ont recours à divers moyens pour l'appaiser. Ils lui offrent des alimens ; & si le malheur s'éloigne, ils redoublent leurs présens ; s'il continue, ils accablent d'injures le dieu mal-faisant. D'autres fois ils présentent au même génie une barque chargée de vivres, qu'ils lancent à l'eau & la laissent voguer au gré des vents. Ils croient que tous les maux passent dans cette barque, & que quiconque oseroit l'arrêter, seroit affailli de tous les malheurs qu'elle contient.

Voilà, Madame, ce que j'ai pu apprendre touchant ce peuple grossier & barbare, qui se peint la peau, & porte pour ornement à son col, des dents de tigre enfilées dans un cordon. A l'égard des mahométans, qui habitent les côtes maritimes, ils ont conservé, avec la religion des Arabes leurs ancêtres, une partie de leurs mœurs & de leurs coutumes. Ils vivent avec beaucoup de faste, & sont magnifiques dans leurs habits. Quant à leurs maisons, elles different peu de celles des autres colonies mahométanes de ces isles : mais je dois dire, une fois pour

152      LES ISLES DE BORNÉO,  
toutes, que ces Indiens font en général fort mal logés, & qu'il est rare qu'une maison dure autant que la vie d'un homme. Les rois eux-mêmes ont des palais fort simples ; & tous ces bâtimens ressemblent plutôt à une grande halle ouverte de tous côtés, qu'à un édifice royal. Aussi vous épargnerai-je dans la suite ces descriptions ennuyeuses, qui présentent presque toujours les mêmes objets & les mêmes détails. J'en dis autant de certains usages concernant les mariages, les enterremens, la nourriture, les habits, la pluralité des femmes, l'éducation des enfans, & généralement tout ce que ce peuple a de commun avec les autres Indiens de ces contrées. Il en est de même de leur férocité, de leur ignorance, de leur défiance, de leur orgueil, de leur supercherie dans le commerce, & de tous les défauts de la perfidie mahométane. Les négocians d'Europe ont en vain tenté de former des établissemens parmi eux ; les Portugais, pour se concilier les bonnes grâces d'un de leurs princes, lui présentèrent quelques piéces de tapisseries à personnages ; mais le barbare prit ces figures pour

des hommes enchantés dont il craignoit les complots, & renvoya les présens & ceux qui les lui offroient. Si dans la suite les Portugais, les Espagnols, les Anglois & les Hollandois y bâtirent des comptoirs, ils payerent bientôt, par la perte de leur vie, l'excès de confiance qu'ils eurent en ces infideles. Leurs directeurs furent successivement massacrés avec tous les facteurs; ce qui leur ôta l'envie d'y en établir de nouveaux, & les dégoûta pour jamais du commerce de cette isle. Ce n'est pas qu'il n'offrît de grands avantages; car en y portant des canons, de la poudre, des balles, des couteaux, des haches, des cloux, des lunettes, des miroirs, des montres, &c, on recevoit en échange de l'or, du poivre, des diamans, du bois de teinture, & quantité de marchandises que les Chinois y apportent tous les ans. Le pays produit le meilleur camphre de l'univers, beaucoup de casse & de cire, une grande abondance de laque, & quantité de ces nids d'oiseaux qui font les délices des tables de l'orient, & que les Chinois croient capables d'exciter à la volupté. Ces nids, qui se trouvent

dans les fentes des rochers, sont construits, dit-on, par une espèce particulière d'hirondelles plus petites que les nôtres, dont les pattes ont une membrane comme celle des canards. La matière dont ces nids sont composés, ressemble à une pâte très-fine, faite de limon, délayée avec la bave de ces oiseaux. Une autre sorte de production qui distingue l'isle de Bornéo, est la variété étonnante des oiseaux & des singes. Parmi ces derniers, il y en a de diverses couleurs & d'une figure extraordinaire. D'autres ressemblent à l'homme, non-seulement par la forme, mais encore par un grand nombre d'actions extérieures. Aussi les appelle-t-on *Beajous*, c'est-à-dire, *hommes sauvages*, du nom des habitans de l'isle, parce qu'on les croit pour le moins aussi raisonnables qu'eux.

De l'isle de Bornéo nous nous rendîmes en fort peu de tems à Macassar, qui n'en est éloigné que par un détroit d'environ quarante lieues. Cette isle est appelée indifféremment *Celebes* & *Macassar*, & est divisée en deux états principaux, gouvernés par deux princes mahométans. L'intérieur du pays

DE MACASSAR, DES MOLUC. 155  
en est peu connu : on y compte plus  
de vingt royaumes, dont les souverains  
prennent le titre de *Raja*. Boné est la  
capitale de l'état de Celebes, & oc-  
cupe la partie septentrionale de l'isle.  
Macassar, qui est au midi, est une belle  
& grande ville, dont les rues sont cou-  
vertes de sable, parce que le pavé n'y  
est point en usage. Elles sont bordées  
d'un double rang d'arbres qui donnent  
de l'ombre & de la fraîcheur aux mai-  
sons. On n'y voit point d'autres édifices  
de pierres, que le palais du roi & quel-  
ques mosquées. Les autres bâtimens sont  
de bois de différentes couleurs. L'ébène  
y domine spécialement ; & les divers  
morceaux de pieces rapportées, for-  
ment un coup-d'œil agréable, & dont  
l'éclat surprend les étrangers. Un autre  
spectacle est celui des marchés qui se  
tiennent deux fois par jour dans de  
grandes places, le matin avant le lever,  
& le soir après le coucher du soleil. On  
n'y rencontre jamais que des femmes ;  
les hommes se croient destinés à des  
occupations plus importantes, & se ren-  
droient méprisables, s'ils osoient y pa-  
roître. Toutes les jeunes filles des villa-  
ges voisins y arrivent chargées de den-

256 LES ISLES DE BORNÉO ;  
rées que les femmes de la ville achètent  
à meilleur marché que si c'étoit les maris  
qui fussent chargés de ces emplettes :  
la complaisance d'une part , la galante-  
rie de l'autre , pourroient faire varier  
le prix de la marchandise. La ville de  
Boné n'est ni moins grande , ni moins  
peuplée , ni moins commerçante que  
Macassar.

Les Hollandois ont des forts dans  
l'isle de Celebes , pour la sûreté de leur  
commerce. Ce pays leur a paru trop  
agréable pour négliger de s'y établir.  
La richesse & la variété de ses produc-  
tions , la beauté de ses paysages , la  
multitude de ses eaux , la pureté de son  
ciel , enfin tout contribue à rendre ce  
séjour délicieux. L'or se présente de lui-  
même , sans qu'il soit besoin de l'arra-  
cher avec effort des entrailles de la  
terre. On le trouve ou en poudre , ou  
en petits lingots dans les rivieres , &  
dans les vallées après l'écoulement des  
eaux. Les bois les plus précieux de me-  
nuiserie y sont aussi communs que les  
ormes & les chênes en Europe. Les  
fleurs les plus recherchées en France ;  
croissent ici sans soin & sans culture.  
Une infinité d'autres que les Européens

ne connoissent pas, & dont on fait des parfums exquis, embaument les campagnes, & récréent la vue par la vivacité, l'éclat & la diversité de leurs couleurs. Rien n'égale la délicatesse & l'abondance des fruits de cette île : il y a de petits melons d'une qualité si rafraîchissante, que la moitié d'un suffit pour appaiser la soif de l'homme le plus altéré. De l'huile d'une certaine noix, les habitans font de la bougie aussi belle que la nôtre. Ils ont des herbes venimeuses, dont le poison est extrêmement subtil. Ils y trempent leurs fleches ; & ces armes deviennent si dangereuses, que les blessures qu'elles font donnent la mort.

Le pavot, qui produit l'opium, est de toutes les plantes de cette île, celle dont on fait ici le plus de cas. Elle croît ordinairement dans les lieux pierreux & sauvages, qui ne sont connus que des insulaires. On tire de ses rameaux une liqueur qui s'épaissit dans l'espace de quelques jours. Aussi-tôt qu'elle a acquis une certaine consistance, on la coupe en morceaux pour en faire de petites boules qui s'achètent au poids de l'or. On les fait dissoudre dans l'eau ;

158 LES ISLES DE BORNÉO;  
& on en arrose le tabac à fumer. Cette teinture lui donne un goût que les habitans trouvent admirable. Son effet le plus certain est de les enivrer; & le sommeil que leur procure cette ivresse, a tant de charmes pour eux, qu'ils le préfèrent à tous les autres plaisirs. L'expérience leur apprend néanmoins que l'usage de cet opium n'est pas sans danger. Il devient si nécessaire à ceux qui y sont habitués, que s'ils le quittent, on les voit bientôt maigrir, tomber dans la langueur, & mourir d'abattement. Il est encore plus dangereux d'en prendre avec excès; car la léthargie qu'il procure nécessairement, conduit bientôt à la mort.

Parmi une infinité d'animaux de toute espece, sauvages & domestiques, il y a une sorte de singes fort gros, qui sont la terreur de toutes les femmes. Ils se jettent sur elles avec fureur, & les mettent en pieces, après avoir assouvi leur lubricité.

Toutes les qualités propres à la guerre, distinguent les habitans de l'isle de Celebes. Aussi passent-ils pour les meilleurs foldats de l'Asie méridionale. Une éducation mâle les rend agiles &

robustes : dès qu'ils sont nés, on leur frotte les membres plusieurs fois le jour avec de l'huile & de l'eau tiède ; on les tire de bonne heure d'entre les mains des femmes ; & on les forme, hors de la maison paternelle, à tous les exercices qui demandent de l'adresse & de la force. Ils sont dans l'usage, ainsi que les habitans de Bornéo, de se faire polir & limer les dents, de se les peindre en rouge ou en noir ; plusieurs même se les font arracher, pour y substituer des dents d'or, d'argent ou de tombac. Ils sont d'ailleurs très-recherchés dans leurs vêtemens & leur parure ; & c'est une coutume indispensable parmi les grands, de se rougir les ongles avec du vermillon. Ils sont simples & modestes dans les ameublemens ; & leurs maisons sont élevées de terre comme à Sumatra, & pour les mêmes raisons. Ce sont à-peu-près aussi les mêmes mœurs, les mêmes usages ; voici ce qu'il peut y avoir de particulier à Macassar. Quand il marient leurs enfans, on enferme les nouveaux époux, pendant trois jours & trois nuits, dans une chambre obscure qui n'est éclairée que par une petite

lampe Une vieille femme se tient à la porte pour leur fournir ce dont ils ont besoin ; & le matin du quatrième jour, un domestique entre dans la chambre avec un vase rempli d'eau , & une barre de fer , ou sont gravés quelques caractères. Les deux époux mettent leurs pieds nus sur la barre , & on leur jette l'eau sur le corps , en prononçant certaines prières. Le lendemain , le mari fait présent à sa femme d'une petite chaîne d'or , pour la faire souvenir qu'elle doit désormais être sa première esclave.

On distingue ici trois ordres de noblesse ; les *Dacus* , les *Carré* , & les *Lolo*. Les premiers possèdent des fiefs qu'ils tiennent de la générosité du prince , & qui ne sortent point de leur famille , tant qu'il subsiste des enfans mâles ; mais à leur défaut , ils retournent à la couronne. Les *Dacus* remplissent les premières charges de la cour , & sont obligés de suivre le souverain à la guerre avec un certain nombre de soldats. Les *Carré* sont aussi nombreux dans cette île , que les marquis le sont en France , & les barons en Allemagne. Cette noblesse s'accorde

aisément par le prince ; & c'est ce qui multiplie si fort ce second ordre. L'ordre des Lolo répond à nos simples gentilshommes ; & il est peu de roturiers un peu à leur aise , à qui on ne donne ce titre par flatterie.

Le trône est ici héréditaire , mais ce sont les freres qui succèdent à l'exclusion des enfans , pour éviter les inconvéniens des minorités. Quant au gouvernement général de l'isle , tous ces différens états forment entr'eux une alliance , par laquelle ils s'obligent à se défendre mutuellement. Les Hollandois , qui tiennent tous ces pays dans leur dépendance , président à cette ligue en qualité de protecteurs ; & toutes les fois que le roi de Boné convoque la diete , un gouverneur Hollandois y assiste avec quelques députés de sa nation. Lorsqu'il survient des contestations , ils les terminent par leur suffrage , & font toujours pencher la balance du côté qui leur plaît.

Avant l'établissement de la religion mahométane dans cette isle , les peuples donnoient dans toutes les absurdités , & étoient assujettis à toutes les superstitions des idolâtres de l'Inde.

162 LES ISLES DE BORNÉO,  
Rappelez-vous, Madame, tout ce que  
je vous ai dit à ce sujet dans plus d'un  
endroit de mes lettres; & vous ne me  
demanderez point d'autres détails.

On ne sçait à qu'elle occasion les  
habitans de cette isle reconnurent, vers  
le commencement du dernier siecle, la  
vanité des idoles qu'ils avoient adorées  
jusqu'alors. Ils résolurent, d'un con-  
sentement général, de changer de reli-  
gion; mais ne sçachant s'ils devoient  
embrasser celle des chrétiens ou celle  
des mahométans, ils voulurent que le  
hasard en décidât. Ils envoyerent des  
ambassadeurs aux Portugais de Ma-  
laca, & au roi d'Achem, pour leur de-  
mander des personnes capables de les  
instruire, promettant de se déterminer  
pour ceux qui arriveroient les pre-  
miers. Tandis qu'on temporisoit à Ma-  
laca, le roi d'Achem fit partir des  
docteurs de l'alcoran, qui introdui-  
sirent le mahométisme sur les côtes mé-  
ridionales de l'isle. Des missionnaires  
Portugais vinrent ensuite, & annon-  
cerent l'évangile dans la partie septen-  
trionale; mais ces derniers ayant été  
renvoyés à la sollicitation des Hollan-  
dois, la religion de Mahomet a prévalu.

Un roi du pays , favorable au christi-  
nisme , s'étoit retiré à Siam pour y  
chercher un asyle. Il laissa en mourant ,  
deux fils fort jeunes , que les jésuites  
emmenerent en France , & qui furent  
élevés au college de Louis le Grand.  
Ils y recurent le baptême sous les aus-  
pices de Louis XIV & de M. le Dauphin  
son fils , & furent nommés , l'un *Louis*  
*Daen Rourou* ; l'autre *Louis Dauphin*  
*Daen Toulalo*.

Calebes ou Macassar touche , pour  
ainsi dire , aux isles Moluques ; un  
court trajet nous rendit à Ternate ,  
d'où j'eus occasion d'en parcourir un  
assez grand nombre , pour m'instruire  
par moi-même de ce qu'elles offrent de  
plus remarquable à la curiosité des voya-  
geurs. Les principales de celles qui peu-  
vent être comprises sous le titre géné-  
ral de *Moluques* , sont Tidor , Motir ,  
Machiam , Timor , Bachian , Gilolo ,  
Amboine , Ceram , Banda , Sologo &  
Ternate , où nous débarquâmes. Cette  
derniere est une des plus renommées ,  
quoiqu'elle ne soit pas la plus étendue.  
Je loge chez un négociant Hollandois ,  
& de ma chambre , & à l'heure même  
où je vous écris , je découvre une haute

164 LES ISLES DE BORNÉO ;  
montagne qui est au centre de l'isle , &  
dont le sommet offre la vue d'un grand  
gouffre qui paroît aussi profond que  
la montagne même. Il en sort beau-  
coup de feu mêlé d'une fumée claire  
qui s'éleve en forme de pyramide. Ce  
volcan est sur-tout terrible dans le tems  
des équinoxes , parce que les vents qui  
soufflent alors , embrasent les matieres  
combustibles , & redoublent la vivacité  
de ses flammes. Ses éruptions sont alors  
accompagnées de tremblemens de terre  
& d'un bruit furieux ; le soufre qui en  
sort , mêlé avec la terre & les pierres  
rouges , est lancé avec l'impétuosité  
d'un boulet de canon , & se répand en  
torrens jusqu'à Gammalama , capitale  
de l'isle , où je suis présentement. L'air  
est infecté de vapeurs qui corrompent  
l'eau & la rendent mal-saine : cepen-  
dant la montagne me paroît fertile &  
est toute couverte de verdure.

La ville de Gammalama , d'où je  
vous écris , est situé sur le bord de la  
la mer , & ne contient qu'une grande  
rue bâtie à l'indienne ; c'est-à-dire ,  
que la plupart des édifices sont de can-  
nes & de roseaux : on y voit les ruines  
d'un ancien château que les Espagnols

y avoient construit. Le roi de Ternate, ainsi que tous les souverains des Moluques, gémit sous l'oppression des Hollandois, qui font tout le commerce de ces isles. Il est vrai que ces rois sont multipliés à l'infini, & qu'aucun d'eux n'est en état de secouer le joug qui les accable.

Ce qu'on appelle en France l'*oiseau de paradis*; en Portugal, l'*oiseau du soleil*; & aux Indes, l'*oiseau des dieux*, est fort commun dans l'isle de Ternate. C'est une erreur de croire que cet animal vit de l'air, & qu'il naît sans pieds. Ce qui peut avoir donné lieu à cette opinion, est l'usage où sont les Ternatois de les faire sécher au soleil, après leur avoir coupé les pattes. La chaleur resserrant leur peau, fait disparaître les traces de l'incision. Ce que l'*oiseau de paradis* a de plus singulier, est une queue très-longue & un plumage admirable.

L'isle de Ternate & les Moluques, sont encore renommées par l'abondance des cloux de girofle & des noix de muscade, dont les Hollandois font un commerce prodigieux. L'arbre de girofle ressemble au laurier; mais il a la

166 LES ISLES DE BORNÉO ;  
tête plus épaisse & les feuilles moins  
larges. Le goût du clou se trouve dans  
les feuilles , & jusques dans le bois. Ses  
fleurs sont blanches , & s'assemblent  
principalement vers la cime. Chacune  
d'elles produit un clou qui d'abord est  
verd , ensuite jaune , puis rouge , &  
enfin d'un brun foncé. Il pend par une  
petite queue à une grappe qui contient  
ordinairement une grande quantité de  
cloux. On les recueille vers le mois  
de novembre , de la maniere suivante.  
On étend au pied de l'arbre une grande  
toile , après avoir nettoyé la place  
avec beaucoup de soin : ensuite on se-  
coue les branches fortement , soit en y  
attachant une corde que l'on tire avec  
effort , soit en les battant avec des  
perches ; ce qui ne se fait pas sans in-  
commoder l'arbre, Mais il en devient  
plus fertile l'année suivante. Après la  
récolte on lave les cloux dans de l'eau  
de mer ; & on les fait sécher , en les  
exposant au soleil ou à la fumée des  
cannes de bambou. On les vend avec  
les queues ; car ces insulaires , en ra-  
massant le tout ensemble , ne se don-  
nent pas la peine de les trier ; mais  
ceux qui les achètent , prennent celle

de les nettoyer pour les transporter en Europe. Les cloux qui restent aux arbres, après qu'on les a secoués ou battus, y demeurent jusqu'à la récolte suivante, & passent pour les meilleurs, parce qu'ils sont plus forts & mieux nourris. Cependant les Hollandois prennent par choix les plus petits. On ne plante point le girofle; les cloux qui vieillissent sur l'arbre, & qui tombent ensuite, contribuent assez à le reproduire. Il ne donne pas de fruit avant l'âge de huit ans; & l'on prétend que sa durée ordinaire est d'un siècle. Il est rare qu'il rapporte deux années de suite avec la même abondance; il n'a une fertilité remarquable que de trois en trois ans, & ne croît dans aucun autre lieu du monde qu'aux Moluques. Ce sont les Chinois qui les premiers ont connu le prix de cet arbre. Attirés par l'odeur de son fruit, ils en chargerent leurs navires, & en porterent dans les golfes de Perse & d'Arabie, d'où il s'est ensuite répandu en Europe. Les Indiens le font confire dans le sucre, le sel ou le vinaigre; & les femmes en mâchent pour donner plus de douceur à leur haleine. Il est

168 LES ISLES DE BORNÉO ,  
d'une nature si chaude , que si l'on met  
un sac de cloux sur un bassin plein  
d'eau , elle diminue considérablement ,  
sans que la qualité du girofle en soit  
sensiblement altérée. S'il se trouve un  
vase rempli d'eau dans l'endroit que le  
marchand a choisi pour le nettoyer ,  
le vase se vuidera en peu de tems , par  
la chaleur extraordinaire que les cloux  
répandent autour d'eux. Des Hollan-  
dois qui ont souvent fait cette expé-  
rience , m'ont assuré que la soie de la  
Chine a la même vertu : qu'on la mette  
dans quelque lieu , un pied ou deux  
au-dessous de la terre , & qu'on verse  
de l'eau sur le pavé , le lendemain il  
sera sec , & la soie toute imbibée d'eau.  
Les Chinois emploient cette ruse pour  
donner plus de poids à leur marchan-  
dise.

Pour revenir au girofle , on prétend  
que les pigeons ramiers , qui sont en  
grand nombre aux Moluques , se nour-  
rissent du reste des cloux qui vieillis-  
sent sur les arbres , & qu'en les rendant  
avec leur fiente , il en naît des giro-  
fliers ; c'est ce qui multiplie si prodigieusement cette plante , qu'on feroit  
de vains efforts pour la détruire. Quand

les Portugais se furent rendus maîtres des Molucques, les rois du pays, indignés de la cruauté & de l'insolence de leurs vainqueurs, crurent que, pour s'en délivrer, il n'y avoit qu'à brûler ces productions funestes qui attiroient les étrangers dans leurs isles. Le désespoir leur mit le feu à la main pour réduire en cendres tous les girofliers; mais au lieu de la stérilité qu'ils avoient en vue, la cendre mêlée à la terre rendit la campagne encore plus féconde. On remarque qu'il ne croît ni herbe, ni verdure autour de l'arbre qui produit le girofle, parce qu'il attire par sa chaleur tous les sucS nourriciers qui environnent ses racines.

L'isle de Ternaté & la plupart des Molucques ne produisent ni riz, ni bled, ni autres grains propres à faire du pain; mais, au défaut de ces alimens, la nature y a fait naître le fagu, espece de palmier sauvage. Sa moëlle pilée rend une farine très-blanche, dont on fait des especes de gâteaux. On fend le tronc pour en tirer cette moëlle; un maillet de bois sert à l'écraser; & cette substance, qui se réduit à-peu-près en forme de sciure de bois, se pétrit comme

une pâte de froment. Tout ce qui se vend ici ou s'achete, se paie avec du sagu. L'arbre qui le produit, s'éleve de quinze ou vingt pieds; son fruit est rond, & semblable à celui du cyprès. En coupant les branches tendres de la plante, on en fait sortir une liqueur délicieuse, appelée *tuale*, qui a la blancheur du lait, & qui sert de breuvage aux habitans. Pour la recevoir, ils attachent un vase à l'extrémité de la branche qui est coupée, & l'espace d'une nuit suffit pour le remplir. Le nipa, le bambou & le cocotier leur fournissent d'autres boissons agréables.

L'origine des Molucquois est absolument inconnue; on sçait seulement que les Arabes y ont introduit le mahométisme, comme dans la plupart des autres isles de l'Asie; mais cette religion se trouve ici mêlée avec toutes les superstitions du paganisme. On parle aux Molucques différentes langues; ce qui fait juger que les habitans sont un mélange de divers peuples; que les Chinois, les Javanois, les Malois & les Arabes ont fréquenté ces isles, & que les originaires du pays ont obéi successivement à plusieurs

DE MACASSAR , DES MOLUC. 171  
puissances étrangères , dont ils ont  
pris & conservent encore les usages.  
En voici un qui m'éveille tous les ma-  
tins quelques heures plutôt que je ne  
voudrois , & dont je ne tire pas le  
même avantage que ceux pour lesquels  
il est établi. Il a pour objet la popula-  
tion ; & cette coutume est une de celles  
qui s'observent avec le plus de soin.  
Dans toutes les villes & dans les gros  
villages , il y a des hommes dont l'em-  
ploi est de battre la caisse dans les rues ,  
à la pointe du jour , pour éveiller les  
personnes mariées , & les exciter à  
remplir le devoir conjugal.

Les loix qui concernent les ma-  
riages aux Molucques , sont grossieres  
& barbares. Elles permettent la plura-  
lité des femmes , sans en fixer le nom-  
bre ; & l'on se quitte si-tôt qu'on cesse  
de se convenir. Aussi ces sortes d'allian-  
ces se font-elles sans beaucoup de cé-  
rémonies ; car dès que les parties sont  
d'accord , le pere de la fiancée fait un  
festin , après lequel les jeunes époux  
consomment le mariage. Quand la  
femme quitte son mari , elle est obli-  
gée de lui rendre les présens qu'elle  
en a recus : elle lui verse ensuite un

172 LES ISLES DE BORNEO ,  
peu d'eau sur les pieds , pour se purifier de l'impureté qu'ils peuvent avoir commise ensemble ; & elle se retire pour s'engager à un autre dès le lendemain , s'il y a quelqu'un qui la recherche. Vous jugez bien , Madame , qu'avec cette façon de penser , on est ici fort indulgent pour l'adultere ; une femme qui , sur le plus léger prétexte , peut se séparer de son mari , a peu de chose à craindre de sa mauvaise humeur pour les infidélités dont elle pourroit se rendre coupable. Aussi le sexe est-il ici d'une coquetterie extrême , & d'une gaieté , d'un enjouement , qui , joints à une figure agréable & à beaucoup d'esprit , en font les délices des étrangers. Un François aux Molucques , croit être avec des femmes de son pays.

Les habitans de ces isles , quand ils sont pris à leur serment dans les affaires importantes , observent cette cérémonie : ils mettent de l'eau dans une écuelle , y jettent de l'or , de la terre , une balle de plomb , y trempent le bout d'une épée ou d'une autre arme , & donnent cette eau à boire à celui qui doit faire le serment , avec des imprécations terribles , que tout ce qui a

touché l'eau conspire à sa perte, s'il se parjure. C'est sur-tout à Amboine que cette pratique est en usage ; & je l'y ai vu observer avec beaucoup d'appareil. J'ai fait dans cette isle un plus long séjour qu'à Ternate, parce que j'y ai trouvé plus de ressource du côté de l'amusement & de la société. Les Hollandois y donnent la loi comme par-tout ailleurs : ils y ont des forts, des palais, des hôpitaux & des églises, où l'office se fait en langue flamande & en malais. Mais le christianisme n'y a pas fait des progrès proportionnés au zele que témoigne la compagnie Hollandoise, ni à la dépense qu'elle fait dans cette vue. Elle entretient des ministres & des maîtres d'école, qui lui coûtent fort cher, & qui font peu de profélytes ; ceux même qui se convertissent, n'ont guere que l'extérieur du christianisme. Mais ces foibles rayons de lumiere servent du moins à leur donner quelque idée de vertu ; on leur trouve plus de douceur & de bonne foi qu'aux mahométans & aux idolâtres ; & les Hollandois prennent plus de confiance à leurs engagements.

La ville d'Amboine peut bien avoir

174 LES ISLES DE BORNEO ,  
deux milles de circuit , en y comprenant les petites habitations qui l'environnent. Ses rues sont belles & régulières ; elle est traversée de quelques canaux , sur lesquels on a construit des ponts ; & ses habitans sont un mélange de chrétiens , de mahométans & d'idolâtres. Son territoire est aujourd'hui l'endroit des Molucques le plus fertile en girofle ; les Hollandois , qui y ont établi le centre de leur puissance pour ce genre de commerce , ont détruit la plupart des plantations des autres isles.

Quoiqu'en général les Molucquois suivent assez les mêmes usages , il y a néanmoins dans quelques villes , des coutumes & des loix particulières qui ne s'observent point dans d'autres ; c'est ce que j'ai cru remarquer dans l'isle de Sologo. On y punit les larcins ordinaires par l'amputation de l'oreille , & les vols considérables par la perte de quatre doigts. L'homicide & l'adultère entraînent la peine de mort ; mais il y a mille moyens de se soustraire à la rigueur de la loi. La coutume des nobles est d'embaumer leurs morts , & de les garder un an dans une caisse , sous le toit de leurs maisons ; ils les

DE MACASSAR, DES MOLUC. 175  
enterrent ensuite avec beaucoup de pompe. Leur deuil consiste à se raser la tête, & à se passer dans les bras, dans les jambes & autour du corps, des cercles de cannes, qu'on est obligé de garder jusqu'à ce qu'ils tombent d'eux-mêmes. Ce peuple reconnoît un Dieu créateur, qu'il invoque en fléchissant les genoux, en tenant les mains élevées sur la tête, & lui offrant des viandes que le prêtre du temple vient enlever secrètement. Mais en même tems que ces peuples adorent un Être suprême, ils ont aussi une vénération singulière pour le démon. Ils le consultent dans toutes leurs affaires; & la puissance qu'ils lui attribuent, est encore d'une grande ressource pour les prêtres.

Ce pays relève du roi de Ternate; mais on y compte une infinité de villages qui ont chacun leurs princes particuliers. Ils ne sont distingués de leurs sujets, que par un plus grand nombre de boucles d'oreilles, & un voile d'écorce d'arbre; car ces peuples vont ordinairement nuds. Pour y suppléer, ils se peignent sur le corps différentes figures de feuillages & de fleurs, qui semblent imiter le ramage de certaines

176 LES ISLES DE BORNEO ;  
étouffes. Toute l'isle est remplie de lieux  
de prostitution, dérèglement très-rare  
dans les autres parties de l'Inde. Tous  
ces petits souverains sont continuelle-  
ment en guerre les uns avec les autres.  
Ce métier est pour eux une espece de  
commerce , pour faire des prisonniers  
ou des esclaves , qu'ils vont vendre  
dans d'autres isles. Ils y joignent quel-  
quefois jusqu'à leurs propres enfans ;  
& s'ils peuvent mettre la main sur un  
parent ou sur un ami , ils en font un  
pareil trafic. Quand ils ont tué des en-  
nemis à la guerre , ils leur coupent la  
tête , & la suspendent aux murs de  
leurs maisons. Enfin rien n'égale leur  
grossièreté , leur férocité & leur per-  
fidie.

Les Portugais ont un établissement  
à Timor , dans un lieu nommé *Lafao* ,  
qui est une assez bonne place de com-  
merce. Les peuples de leur dépen-  
dance font profession du christianisme ;  
mais quoiqu'ils reconnoissent le roi de  
Portugal pour leur souverain , ils ne  
veulent relever ni du vice-roi de Goa  
pour le temporel , ni même de l'arche-  
vêque de cette ville pour le spirituel :  
ils se gouvernent selon leurs propres

DE MACASSAR, DES MOLUC. 177  
loix. Il y a d'autres habitans de l'isle, qui dépendent des Hollandois, & d'autres qui vivent comme des barbares, sans aucune domination que celle de leurs chefs. Ils sont si farouches, qu'ils massacrent sans pitié les étrangers qui approchent de leurs habitations; & ils ne sortent de leurs maisons, qu'armés d'épées, de javelots, d'arcs & de fleches. La chasse & la pêche sont leur unique occupation; & ceux qui ont du goût pour la culture des terres, choisissent le terrain qu'ils veulent; car les campagnes appartiennent à tout le monde. Sans entrer dans aucun détail touchant les habillemens de ces insulaires, je dirai, en général, que les Européens sont vêtus à la mode de leurs pays; les mahométans comme ceux des grandes isles; & les gentils se contentent le plus souvent d'un morceau de toile dont ils s'enveloppent les reins.

Ce que j'ai vu de plus remarquable dans l'isle de Machian, est un voican qui s'ouvrit vers le milieu du siecle dernier. Il en sortit des feux qui réduisirent en cendres plusieurs habitations. L'ouverture, telle qu'on la voit au-

jourd'hui , s'étend depuis le sommet de la montagne jusqu'au bas , ayant la forme d'un chemin qu'on auroit creusé exprès.

Les peuples qui habitent l'isle de Gilolo & quelques autres dans le voisinage , sont des sauvages qui passent leur vie dans les lieux déserts , sans loix , sans souverains & sans demeures fixes. Ils élisent des chefs , auxquels ils obéissent sans leur payer aucun tribut. Ils adorent le diable sous des figures hideuses ; vous avez vu que c'est le culte ordinaire de tous les Indiens idolâtres.

L'isle de Banda & quelques autres qui l'environnent , sont les seuls endroits du monde où se trouve la muscade. Il y auroit de quoi s'étonner que cinq ou six petites isles en produisissent une assez grande quantité pour en fournir à tout l'univers , s'il n'étoit certain qu'excepté une montagne qui jette du feu dans l'isle de Guanape , il n'y a pas un arpent de terre qui n'en soit tout couvert. Cet arbre vient également dans les plaines & dans les montagnes , & croît presque par-tout avec une prodigieuse abondance : en tout tems ses

branches sont chargées de fleurs & de fruits. Le muscadier a la forme du pêcher ; mais ses feuilles sont un peu plus courtes & plus rondes. Son écorce est unie, & d'un gris obscur ; ses feuilles, vertes & lissées comme celles du poirier, poussent deux à deux sur une même tige, & répandent une odeur agréable lorsqu'on les presse avec les doigts. Le fruit, dans sa primeur, est d'un beau verd, ainsi que toute la plante ; mais en mûrissant, il devient bleu, avec quelques nuances d'incarnat, de brun & de jaune. Il est couvert d'un brou aussi épais que celui des noix communes d'Europe, & qui s'ouvre naturellement dans sa maturité. Il montre alors une petite écorce rougeâtre, d'une substance moëlleuse, appelée *macis*, ou *fleur de muscade*. Elle sert d'enveloppe à une coque très-dure, qui renferme le fruit ou la noix. Ce fruit est neuf mois à se former ; & quand on l'a cueilli, on en détache la première écorce ; on en sépare le macis qu'on fait sécher au soleil ; on étend les noix sur des claies, sans les séparer de leurs coques ; & on les laisse sécher, pendant six semaines, à un feu mo-

180 LES ISLES DE BORNEO,  
déré, dans les fours destinés à cet usage. Ensuite on brise la coque; on en tire la noix; on la lave dans de l'eau de chaux; & on la met aussi dans des fours pendant plusieurs semaines. Les habitans de l'isle font cuire avec du sucre ou du sel la muscade avec le brou, & en composent une nourriture excellente. Ils tirent de son fruit une huile délicieuse, qui fortifie les nerfs, provoque le sommeil, arrête les fluxions & guérit les maux d'estomac. Le macis a à peu près les mêmes vertus; mais il est bien plus agréable dans les sausses & dans les ragoûts. De la poudre de muscade ou de macis, mêlée avec de l'huile rosat, on fait un onguent souverain contre les indigestions.

J'ai vu dans l'isle de Banda une espèce d'oiseau d'un plumage noir, & qui a deux fois la grosseur d'un cygne. Il n'a ni langue, ni ailes, ni queue; & le dessus de sa tête est couvert d'une écaille aussi dure que celle d'une tortue. Ses jambes sont longues, ses pieds gros; & il s'en sert pour sa défense, ruant & frappant par derrière comme un cheval.

Il est peu de pays où l'extérieur de

la religion mahométane s'observe avec autant de ferveur que dans les isles de Banda. Les habitans n'entreprennent rien sans avoir fait leurs prières auparavant. Ils n'entrent point dans leurs mosquées, qu'ils ne se soient lavé les pieds; & quand ils y sont, ils prient Dieu avec tant de véhémence, qu'ils se font entendre à plus de deux cens pas. Ils accompagnent ces oraisons de toutes sortes de gestes, de contorsions & de grimaces. Ils se mettent à genoux, se couchent à terre, la frappent de leur tête, levent les mains & les yeux vers le ciel, poussent des soupirs, & ne cessent de remuer les levres pendant toute cette cérémonie. Ils choisissent aussi ces mêmes mosquées pour y manger ensemble ce que chacun y apporte. Un morceau de sagu & un plat de riz font toutes les délices de ces repas. Ils tiennent encore ces assemblées, ou dans les bois, ou dans les places publiques, soit pour y faire de semblables festins, soit pour y délibérer des affaires d'état. Pendant le repas, on donne aux convives le divertissement d'un combat que les nobles font

182 LES ISLES DE BORNEO ;  
entre eux avec des épées émouffées,  
& au son des instrumens.

Les Bandanois sont presque toujours en guerre avec leurs voisins ; & parmi plusieurs armes en usage parmi eux , ils ont de petits traits faits en maniere d'hameçons , auxquels ils attachent une corde. Ils les lancent à l'ennemi avec beaucoup d'adresse , les retirent ensuite avec la corde , & amènent par le même moyen ceux qu'ils ont blessés. Leur coutume est de ne faire aucun quartier aux vaincus. Ils rapportent en trophée , au bout d'une pique , les têtes des ennemis tués au combat ; ils les étalent & les comptent avec ostentation dans la place publique ; & après les avoir fait voir à tout le peuple , ils vont les enterrer dans un bois voisin.

C'est une chose assez ordinaire dans l'isle de Banda , de voir des personnes âgées de plus de cent ans. Les femmes qui se trouvent à la mort de leurs parens , se mettent à crier & à pleurer de toutes leurs forces , comme si , par ce moyen , elles vouloient rappeler l'ame du défunt ; mais voyant qu'elle ne revient point , elles mettent fin à leurs

larmes & à leurs sanglots. La même cérémonie recommence sur le tombeau du mort, qu'ils appellent à haute voix; & ils finissent par allumer des lampes sur sa fosse, autour de laquelle chacun fait sa priere.

Les premiers souverains qui ont gouverné les Molucques, ont cru descendre des dieux du pays, jusqu'au tems où ils ont abjuré l'idolâtrie pour embrasser le mahométisme. On raconte encore mille traits fabuleux, dont on trouve des exemples dans l'origine de tous les peuples. L'alcoran fut annoncé dans ces isles, vers la fin du quinzieme siecle, peu de tems avant l'arrivée des Portugais, qui y porterent l'évangile. Les violences qu'ils y commirent, quoique condamnées par leur religion, prévinrent contre elle l'esprit de ces insulaires; ils préférèrent le culte de Mahomet à celui de Jesus-Christ, parce que ces hommes grossiers jugerent moins de la doctrine, que des hommes qui la leur enseignoient. On compte plusieurs rois détrônés, enfermés, empoisonnés, parmi les excès de la nation Portugaises aux Molucques. Je ne parle point des villes saccagées, des habi-

184 LES ISLES DE BORNEO, -  
tans massacrés, des persécutions, des tyrannies dont le détail feroit horreur.

Les Portugais furent à peine établis dans ces isles, que les Espagnols leur en disputèrent la possession. Quelques rois du pays accueillirent ces derniers avec bonté, & leur accorderent la liberté de s'établir dans toutes les terres de leur obéissance. Alors ils commencerent à partager avec les Portugais les avantages du commerce des Molucques; mais la jalousie ne tarda pas à exciter entre eux une guerre cruelle. Les Espagnols trouverent moyen de s'emparer peu-à-peu de tout le commerce; mais ils furent eux-mêmes supplantés par un autre peuple plus actif & plus industrieux. Vous entendez, Madame, que je veux parler des Hollandois, qui s'établirent, selon leur usage, sur les ruines des premiers vaiqueurs de ces isles. Les Anglois vinrent ensuite leur disputer leurs possessions; mais ils furent enfin obligés, ainsi que les Portugais & les Espagnols, de céder à leurs adversaires; & les Hollandois seuls resterent possesseurs des Molucques. Sitôt qu'ils s'y virent les maîtres, ils disposerent à leur gré du sceptre & de la

DE MACASSAR, DES MOLUC. 185  
vie des rois du pays, & les retinrent  
sous un honteux esclavage : aussi n'ont-  
ils pas encore pu se concilier l'amitié  
de ces insulaires, qui continuent tou-  
jours à les regarder comme des tyrans.  
Ce n'est pas que le sort des Molucquois  
ne soit peut-être plus heureux qu'il ne  
l'étoit avant que les Hollandois eussent  
fait la conquête de leurs isles. La com-  
pagnie a augmenté les richesses natu-  
relles du territoire, non-seulement en  
multipliant les plantations de girofle  
& de muscade, mais encore en y in-  
troduisant plusieurs graines & diffé-  
rentes plantes d'Europe. Ils ont soin  
d'ailleurs d'y apporter tous les ans  
quantité de subsistances, & de pour-  
voir abondamment aux besoins des ha-  
bitans.

Oltre le girofle, la muscade & le  
fagu, qui ne se trouvent guere qu'aux  
Molucques, voici d'autres productions  
de ces isles, que je ne connois que par  
le récit d'un Hollandois qui m'a assuré  
les avoir vérifiées. Il prétend qu'à So-  
logo il croît un arbre dont l'ombre est  
mortelle à ceux qui se couchent des-  
sous. Mais ce qui rend la chose mer-  
veilleuse, c'est que cette ombre n'est

186 LES ISLES DE BORNEO ;  
nuisible que du côté de l'occident ; car si la personne qui commence à se trouver mal , se leve incontinent & passe vers l'orient , elle ne tarde pas à y rencontrer sa guérison. Ainsi , d'un côté , l'ombre de cet arbre est empoisonnée ; & de l'autre , elle est un antidote contre le venin de la première.

Les Molucques produisent un autre arbre dont le bois est rouge , brûle dans le feu , & jette des étincelles & des flammes sans se consumer. Mais en le frottant entre les mains , on le réduit en poudre ; & il se casse en le mettant sous les dents.

On voit dans ces isles des serpens de trente pieds de long , & gros à proportion ; mais ils ne sont ni dangereux ni venimeux. On assure que lorsqu'ils ne trouvent point de nourriture , ils mâchent d'une certaine herbe , & vont ensuite la dégorger dans la mer. Par ce moyen , ils attirent une quantité de poissons qui , s'étant enyvres de cette herbe , nagent sur l'eau , & deviennent la proie de ces serpens , qui s'en repaissent à leur gré.

Ce qui doit passer pour un phénomène des plus extraordinaires dans l'isle

DE MACASSAR, DES MOLUC. 187  
de Ternate, c'est une plante dont les  
feuilles n'arrivent à leur maturité, que  
pour se transformer en animaux vivans  
qui se détachent des branches, & qui  
volent en l'air sans perdre la couleur de  
la feuille. Leur corps se forme des fi-  
bres les plus dures. La tête est à l'en-  
droit par où la feuille tenoit à l'arbre,  
& la queue à l'autre extrémité. Les ailes  
se font de ce qu'il y a de plus mince  
dans le reste de la feuille, & il en sort  
enfin un papillon tout entier.

Les grandes chaleurs des isles Moluc-  
ques, placées immédiatement sous la  
ligne, me font désirer le départ d'un  
vaisseau Espagnol qui se dispose à s'en  
retourner aux Philippines. Ce sera une  
occasion favorable de connoître ces  
isles célèbres, découvertes par le fa-  
meux Magellon, & ainsi nommées en  
l'honneur de Philippe II, lorsque les  
Espagnols en firent la conquête. Sur  
tout ce qu'on m'a dit ici de ces con-  
trées, je juge qu'elles fourniront la  
matière d'une lettre intéressante.

Je suis, &c.

*Dans l'isle de Ternate, ce 15 avril 1743.*

## L E T T R E X L V I .

*L E S I S L E S P H I L I P P I N E S .*

Nous eûmes à peine quitté le rivage de Ternate , qu'une tempête furieuse nous obligea d'abandonner la route de Manille , pour laquelle notre vaisseau étoit destiné , & nous jetta sur les côtes de Mindanao , une des plus considérables des isles Philippines , & la première en venant des Molucques. La capitale , qui porte aussi le nom de l'isle , n'est qu'à deux milles de la mer , sur une rivière dont nous gagnâmes l'embouchure. Les Espagnols ne sont pas souverains de cette isle ; elle est gouvernée par un prince mahométan , qui n'ose les attaquer ouvertement , parce que leur puissance à Manille s'étend sur la plupart des autres isles ; mais quand il croit pouvoir leur nuire impunément , il est rare qu'il n'en saisisse l'occasion. Nous étions à peine arrivés , qu'un de ses officiers vint à bord , & mesura notre vaisseau. C'est un usage imité des

Chinois, qui prennent toutes les dimensions des bâtimens, pour sçavoir exactement ce qu'ils peuvent contenir. Persuadé que la saison nous obligeroit de faire quelque séjour dans cette isle, le capitaine se crut intéressé à ménager le sultan, & à souffrir l'exécution de ses ordres. Il lui fit même annoncer sa visite avec quelques présens; & il voulut bien me permettre de l'accompagner dans cette entrevue. Nous fûmes conduits à la lumiere des flambeaux jusqu'au palais, où nous trouvâmes le monarque, avec douze seigneurs de son conseil, assis sur de riches tapis. La conversation se fit en espagnol, par le ministère d'un interprete. Après les premiers complimens, il nous dit que notre vaisseau n'étoit point en sûreté à l'embouchure de la riviere, à cause des vents d'ouest, qui devoient souffler bientôt avec la dernière violence: il nous conseilla donc de nous approcher de la ville. L'avis étoit utile effectivement; mais il cachoit un piège encore plus dangereux. Il est vrai que les vents & les tempêtes ne tarderent pas à se faire sentir, & que la riviere, qui s'enflloit prodigieusement, amenoit de gros

arbres flottans, dont tous nos efforts n'auroient pu garantir notre vaisseau; mais lorsque le tems fut adouci, & que nous pensâmes à le radouber, nous fûmes extrêmement surpris de le trouver à demi mangé de vers. Heureusement qu'il étoit doublé, & que ces insectes n'avoient eu le tems que de percer les premières planches. Rien n'est plus étonnant que la voracité de ces animaux; les habitans sçavent si bien ce qu'ils en ont à craindre, que chaque fois qu'ils reviennent de la mer, ils tirent leurs bâtimens à sec, en brûlent le fond, & ne les remettent à flot qu'après les avoir soigneusement réparés. Les vers qui percent un vaisseau dans l'eau salée, meurent dans l'eau douce; & ceux d'eau douce périssent, au contraire, dans l'eau salée; mais les uns & les autres multiplient prodigieusement dans celle qui ne l'est qu'à moitié; & c'est pour cette raison que notre navire se trouva plus exposé en s'approchant de la ville, parce que la rivière y est moins salée qu'à son embouchure. Ces insectes, que l'on voit nager par millions, ne sont nulle part ni aussi gros, ni aussi voraces qu'à

Mindanao. On n'en trouve jamais fort loin en mer; ils sont, ou dans les baies, ou dans l'embouchure des rivières, & toujours à peu de distance du rivage. Nous ouvrimés alors les yeux sur la mauvaise foi du monarque, qui avoit envoyé un de ses principaux officiers pour s'informer du succès de sa perfidie. Celui-ci nous trouva tous occupés à détacher les planches de la doublure; & voyant par-dessous un fond ferme & solide, il eut l'air fort mécontent. Nous dissimulâmes les raisons que nous avions de l'être nous-mêmes; & après avoir réparé le navire, nous nous disposâmes à partir pour Manille.

Vous aurez peut-être, Madame, la curiosité de sçavoir quelles furent mes occupations à Mindanao, pendant près d'un mois que notre vaisseau fut arrêté par le mauvais tems. Je fis plusieurs courses aux environs de cette capitale, & ne négligeai aucune occasion de m'instruire des mœurs, des loix, des usages & des productions du pays. On y fait avec les étrangers peu de commerce en denrées ou en marchandises; mais les habitans ont une autre ma-

niere de trafiquer, qui n'est pas souvent moins lucrative. Dès que nous fûmes arrivés, ces insulaires se rendirent à bord, & nous demanderent si quelqu'un de nous avoit besoin d'un *camarade* ou d'une *pagali*. Ils entendent par l'un un ami familier, & par l'autre une intime amie. Soit qu'on refuse ou qu'on accepte cette politesse, on est obligé de la payer par un présent. Si on se rend à leur invitation, ce qui n'arrive que trop souvent, la nouvelle connoissance se cultive par la même voie. Chaque fois que l'étranger descend à terre, il est bien reçu chez son camarade & chez sa maîtresse. Il y mange, il y couche pour son argent; & l'unique faveur qu'on lui accorde *gratis*, est le bétel, qui ne lui est point épargné. On espere que la vertu de cette plante voluptueuse, en ranimant les feux de l'amour, rappellera plus souvent l'étranger, & que ses visites multipliées augmenteront le revenu. Les femmes du plus haut rang ont la liberté de faire le rôle de *pagali*, & très-peu s'en dispensent.

Un usage singulier à Mindanao, c'est de placer dans les premières chambres  
du

du palais & dans les hôtels des grands, des canons montés sur leurs affûts. Ces bâtimens sont élevés sur des piliers de plus de vingt pieds de haut, & l'on y monte de la rue par des degrés. Le grand espace vuide, qui se voit sous chaque édifice, forme une espece de halle percée à jour, & qui a plus ou moins d'étendue, suivant l'air de magnificence qu'on veut donner à la maison. Les pauvres l'entourent d'une cloison, & y élèvent de la volaille, y retirent les bestiaux, le fumier, & toutes les immondices, comme dans une basse-cour : aussi rien n'est plus sale que ces demeures, jusqu'au tems des inondations, qui emportent une partie de ces ordures.

La plupart des habitans de Mindanao sont charpentiers ; c'est en effet tout ce qu'il importe de savoir dans un pays où la nourriture ne consiste que dans un peu de riz & de racines, l'habillement dans un morceau de toile, les lits dans une mauvaise natte, les maisons dans quelques morceaux de bois, des joncs & des branches de palmiers. La terre leur sert de siège, les feuilles d'arbres de plats, les cannes

de vases, & les cocos de tasses ou de gobelets.

Quatre peuples principaux occupent toute l'isle, & deux religions différentes partagent leur créance & leur culte. Le mahométisme regne sur les côtes, & l'idolatrie, ou plutôt Pathéisme, dans l'intérieur du pays. Les mahométans ne connoissent guere de leur secte que la défense de manger du porc, la circoncision, & la liberté d'entretenir plusieurs femmes. Les autres insulaires, distribués en quatre nations, sont les Mindanaos, les Caragos, les Lataos & les Subanos. Les premiers passent pour un peuple belliqueux; les seconds sont décriés pour leur perfidie; les troisiemes entendent le commerce; & les derniers, qui sont comme les vassaux des trois autres, passent pour des peuples très-grossiers. Ils bâtissent leurs maisons sur des pieux si élevés, qu'elles ressemblent à des nids placés au haut d'une pique. Ils s'y retirent la nuit, à l'aide d'une perche qui leur sert d'échelle. Ils aiment les bords des rivieres, & ne vivent que de leur pêche. Celles de ces différentes nations qui habitent les montagnes,

ont des usages plus barbares que les mahométans. Un fils qui rachete son pere de la servitude , en fait son propre esclave ; les peres , à plus forte raison exercent la même rigueur à l'égard de leurs enfans. Le moindre bienfait parmi eux , donne droit sur la liberté d'autrui ; & pour la faute d'un seul , on réduit toute une famille en esclavage. Les crimes qu'ils abhorrent , sont le vol & l'inceste au premier degré ; ceux qu'ils tolerent , sont la fornication & l'adultere ; ceux qu'ils récompensent , sont le meurtre & l'homicide. Ils enferment les incestueux dans un sac , & le jettent au fond de la mer. On nous avoit pris dans notre vaisseau à Mindanao quelques pieces d'étoffes , & le voleur s'étoit retiré dans les montagnes. Il fut arrêté quelques jours après , & le lendemain on l'attacha à un poteau , dans une situation qui ne lui permettoit pas de remuer les pieds ni les mains , & qui lui tenoit le visage directement tourné au soleil. Ce tourment , qui livroit tout à la fois le criminel à la fureur des mouches & à l'excessive chaleur du climat , dura jusqu'au soir ; & il auroit été suivi d'une

mort encore plus barbare , si nos prieres n'eussent apaisé la justice. A l'égard de l'homicide , celui qui se propose de le commettre , commence par amasser une somme d'argent , pour se soustraire à la vengeance des parens de son ennemi. Après son expédition il est mis au rang des braves , avec le droit de porter le turban rouge. Chez les Caragos , il faut avoir tué sept hommes pour obtenir cette cruelle distinction.

Les rois mahométans font exercer la justice par un premier ministre qui a sous lui d'autres officiers tirés de la noblesse. On la distingue ici en différentes classes , qui ont trouvé le moyen de s'affranchir de la dépendance du monarque ; & en général les simples sujets ont beaucoup à souffrir de l'oppression des grands , parce que l'autorité souveraine est trop foible pour réprimer leur tyrannie.

Le sérail du prince est rempli d'une multitude de femmes. Celle qui lui donne le premier enfant mâle , a le rang de reine. Un de ses privilèges est de passer deux nuits de suite auprès du sultan , lorsque c'est son tour de cour

cher avec lui; au lieu que les autres femmes n'ont qu'une nuit, chacune à son rang.

Dans quelques repas que nous donnerent plusieurs seigneurs Mindanayens, ils firent venir des baladines qui dansèrent & chanterent en notre présence. Elles n'ont point d'instrumens de musique, & dansent terre à terre, sans autre mouvement des pieds que pour tourner, mais avec des inflexions de corps très-pénibles. Ces peuples ont des ballets de quarante ou cinquante personnes qui chantent divers couplets dont la chûte est la même; & à chaque refrain elles étendent un pied en avant, battent des mains, & font de grands cris. Leurs festins d'appareil sont accompagnés d'un autre spectacle: un homme armé de pied en cap s'avance dans la salle, pousse des cris menaçans, en feignant d'attaquer un ennemi invisible, s'escrime du sabre & de la lance, jusqu'à ce qu'il ait terrassé son adversaire. Quand ce combat est fini, un autre champion paroît & fait les mêmes bravades. Les plus grands seigneurs de Mindanao se tiennent honorés de jouer ce person-

nage ; & le roi n'assiste jamais à un repas , sans le terminer par un pareil combat.

Parmi différentes armes dont ces insulaires font usage , ils ont , comme ceux de Bornéo , une sarbacane , avec laquelle , par la seule force du souffle , ils lancent de petites fleches empoisonnées , qui causent infailliblement la mort si l'on n'y remédie sur le champ. L'expérience a fait connoître que l'excrément humain est le plus sûr remède qu'on puisse y appliquer.

J'ai vu à Mindanao , même dans les conditions les plus pauvres , rendre des honneurs singuliers aux cendres des personnes mortes. On revêtoit leurs corps d'habits neufs ; on les couvroit des plus belles toiles ; on plantoit des arbres & des fleurs autour du sépulcre , & l'on y brûloit des parfums. Il n'y a rien que l'on ne sacrifie pour subvenir à cette dépense. S'il est question d'un prince , on enferme son tombeau dans un magnifique pavillon , avec de grands étendarts blancs aux quatre côtés. Mais un usage que je n'ai encore vu établi nulle part , est celui qui les oblige de faire leur cercueil pendant leur vie , &

de le tenir en vue dans leurs maisons , pour ne jamais oublier que la condition humaine les destine à la mort.

Les femmes de ce pays sont d'une laideur qui leur rend facile la pratique de la chasteté. Les mariages ne laissent pas de s'y célébrer avec la même pompe, que si ce jour devoit être une grande fête pour les maris. Après la célébration, l'épouse conserve l'habit blanc qu'elle a porté le jour des fiançailles; & le mari en prend un rouge. Les autres cérémonies rentrent assez dans ce que je vous ai dit ailleurs des mariages mahométans.

L'habit dont je viens de parler, consiste, pour les hommes, dans une simple veste & un haut-de chauffe. Ils ont les jambes & les pieds nus, & la tête couverte d'un turban. Ils marchent avec fierté, ont pour les étrangers beaucoup de politesse, & les reçoivent avec franchise. Mais ils sont implacables pour leurs ennemis, & capables d'employer le fer & le poison pour satisfaire leur ressentiment. Les femmes portent les cheveux longs, noués & pendans par derrière. Elles ont le nez si court, & si plat entre les

yeux , qu'on distingue à peine cette partie de leur visage ; leur front n'a pas non plus d'élévation sensible ; & malgré ces imperfections qui les rendent fort laides , sur-tout aux yeux des Européens , il n'y en a peut-être pas une , qui ne leur ait servi de pagali. Leur habit n'est qu'une veste comme celle des hommes , avec une jupe d'une seule piece , cousue par les deux bouts.

L'isle de Mindanao a près de trois cents lieues de tour ; & sa figure représente un triangle irrégulier. Le pays est arrosé d'un grand nombre de rivières , & coupé par des lacs & des baies qui entrent fort avant dans les terres. Il produit les mêmes fortes d'arbres & de fruits , que les autres isles de ces contrées ; on m'a même assuré qu'on y trouvoit aussi de la muscade. Il y a des volcans qui fournissent beaucoup de soufre ; on pêche de fort grosses perles sur les côtes ; on tire de l'or des rivières & des mines ; & les forêts offrent une grande quantité d'animaux.

A la première apparence d'un tems calme , nous partîmes de Mindanao , & notre navigation fut plus heureuse

qu'en fortant des Molucques. Aussi allâmes-nous droit à Manille, fans être obligés de relâcher dans aucune des isles voisines. Manille est la plus étendue des Philippines. Sa largeur est inégale ; & sa longueur a plus de cent vingt lieues. Les Espagnols la divisent en dix ou douze provinces, qui, dans leurs usages & leurs productions naturelles, ont presque toutes quelque chose qui les distingue. Je vous parlerai d'abord de la capitale, que je commence déjà à bien connoître. Elle est située au fond d'un large golfe que la rivere de Bahi forme par son embouchure, & qui a plus de trente lieues de circuit. Les Espagnols la conquirent vers la fin du seizieme siecle, l'augmenterent de plusieurs édifices considérables, en firent la métropole de leurs possessions dans ces contrées, & lui laisserent son ancien nom de Manille. Elle n'a guere qu'une petite lieue de tour ; mais ses fauxbourgs sont vastes, & ses fortifications en bon état. Ses maisons, quoique basses & de simple charpente depuis le rez-de-chaussée jusqu'au premier étage, tirent assez d'agrément de leurs belles galeries. Ses

rues font larges ; mais on y voit quantité d'édifices ruinés par les tremblemens de terre, qui y font très-fréquens, ainfi que dans les autres Philippines & aux Molucques. L'églife cathédrale eft plus remarquable par fa grandeur que par fa magnificence. Le château n'a rien qui le rende remarquable. Il a la forme triangulaire , & eft féparé de la ville par un foſſé profond. Les feules maifons qui aient ici quelque apparence , font celles des jéfuites : elles l'emportent fur le palais du gouverneur ; encore ne font-elles pas bien magnifiques. Je parle de l'extérieur feulement ; car il y a dans le centre un cloître fuperbe , & l'intérieur des églifes eft tout éclatant de dorures. Mais , en général , il n'y a aucune maifon , aucun édifice à Manille , qui mérite une attention particulière. A l'égard des ufages du pays , voici à quoi fe réduit ce qu'ils peuvent offrir de remarquable. Je commence par les eccléſiaſtiques , qui tiennent toujours le rang le plus diſtingué dans un état Eſpagnol.

L'églife cathédrale eft gouvernée par un Arch-vêque & trois ſuffragans , qui font les évêques de Zebu , de Ca-

marines & de Cagayan. Il décide non-seulement de toutes les causes de son diocèse, mais encore de celles des autres évêchés, par voie d'appel. Si la sentence ne s'accorde point avec la première, on est libre de s'adresser à l'évêque de Camarines, qui est revêtu d'un pouvoir particulier du saint siège. Outre ces quatre prélats, il y a toujours à Manille un évêque titulaire ou un coadjuteur qui prend le gouvernement de la première église vacante, afin que tous les devoirs soient remplis sans interruption. Cette précaution est nécessaire, soit pour conserver au roi d'Espagne le droit de nomination, soit pour entretenir le bon ordre dans un diocèse qui demeureroit trop long-tems sans pasteur, s'il falloit en faire venir un de Madrid. Les évêques & le gouverneur ont la principale influence dans le choix des ecclésiastiques qui doivent remplir les paroisses séculières & les bénéfices royaux. L'évêque propose trois sujets, & le gouverneur en choisit un; les cures desservies par des réguliers, sont à la nomination des supérieurs de l'ordre. Tout religieux peut entendre la confession d'un Indien.

fans la permission de l'évêque ; mais il a besoin des pouvoirs de l'ordinaire , pour confesser un Espagnol. On n'a pas manqué d'établir ici une cour du saint-office , mais moins rigoureuse qu'à Goa. C'est le tribunal du Mexique qui nomme le grand inquisiteur de Manille.

Les jésuites enseignent ici les humanités , la philosophie & la théologie ; ils prennent des pensionnaires , & conferent les degrés de maître-ès-arts & docteur. Les dominicains y ont aussi des colleges ; on y professe les mêmes sciences ; on y prend les mêmes degrés. Il y a , outre cela , des fondations utiles pour les pauvres orphelines , des hôpitaux pour les malades , des maisons de pénitence pour les femmes de mauvaise vie ou celles qui sont séparées de leurs maris , ce qui est ici regardé du même œil ; & c'est le roi d'Espagne qui est chargé de l'entretien & de la subsistance de tous les ecclésiastiques , depuis l'archevêque , jusqu'aux religieux de S. François. Ce prince fournit aussi de l'huile pour les lampes & du vin pour les messes , à toutes les isles Philippines.

Toute la puissance séculière est en-

tre les mains d'un gouverneur & d'un tribunal souverain auquel il préside. On y reçoit l'appel des sentences rendues dans les autres villes, & les plaintes portées contre les gens d'église accusés de quelques violences. Le gouverneur, dont l'office dure huit ans, a le commandement des armées, dispose des emplois militaires, distribue les terres aux Espagnols, les érige en seigneuries, & nomme les commandans des provinces. Cet officier ne connoît presque aucunes bornes dans le pouvoir qui lui est confié. La vice-royauté des Indes à Goa, ne procure ni autant d'honneur, ni autant de facilité de s'enrichir, qu'en a le gouverneur de Manille. Pendant tout le tems de son administration, personne n'est en droit de rechercher sa conduite; mais si tôt qu'il est hors d'exercice, chaque particulier peut porter des plaintes à son successeur, durant l'espace de soixante jours. S'il s'est rendu coupable de vexation ou d'autres fautes, dont il ne prévoit pas pouvoir se justifier, il s'efforce de séduire le nouveau gouverneur à force d'argent; & il est rare que ce dernier y résiste. On m'a assuré que ces sortes d'accusa-

tions valent au moins cent mille écus à celui qui succede , & que le prédécesseur est obligé de les tenir prêts , pour se mettre à l'abri d'un traitement plus rigoureux.

Les Espagnols , toujours magnifiques dans leurs expressions , donnent le titre d'*altesse* aux conseillers assemblés qui composent la cour souveraine. Ces officiers ne changent point ; ils ont de gros appointemens ; & si le gouverneur meurt , c'est le plus ancien qui le remplace , en attendant que le successeur soit nommé.

Les habitans de Manille sont nés de tant de nations & d'unions différentes , qu'il a fallu inventer une foule de noms bizarres pour les distinguer. On appelle *Créole* , celui qui est né d'un Espagnol & d'une Américaine , ou d'un Américain & d'une femme Espagnole. Le *Métif* vient d'un Espagnol & d'une Indienne ; le *Castice* , d'un Métif & d'une Métive ; le *Quarteron* , d'un noir & d'une Espagnole ; le *Mulâtre* , d'une femme noire & d'un blanc ; le *Grifo* , d'une noire & d'un mulâtre ; le *Sambo* , d'une mulâtre & d'un Indien ; & le *Cabra* , d'une Indienne & d'un Sambo.

Les femmes de qualité sont vêtues à l'Espagnole ; & celles du commun , comme on l'est à Mindanao. Les Espagnols n'ont rien changé au vêtement de leur pays ; mais ils ont pris l'usage des hautes sandales de bois , dans la crainte des grandes pluies. S'ils sont riches , ils font porter par un domestique un large parasol pour les garantir du soleil ; les femmes ont pour voiture , des filets comme ceux dont je vous ai parlé dans ma seconde lettre sur Goa.

Parmi les différens fauxbourgs de Manille , il y en a un qui n'est habité que par des marchands & des artisans Chinois , appellés *Sangleys* , entre les mains desquels est tout le bien des Espagnols. Ceux-ci leur abandonnent le soin de le faire valoir , & dédaignent toute espece de commerce. Les *Sangleys* sont gouvernés par des officiers Espagnols , à qui ils sont obligés de payer des sommes considérables , outre les impôts que levent sur eux le roi d'Espagne. Ils achètent jusqu'à la permission de jouer entr'eux dans certains tems de l'année. Ils ont un jeu appellé *métoua* : c'est à peu près ce qu'est chez nous le *pair ou non* ; on met une quan-

tité de petite monnoie en un monceau, & elle est pour celui qui devine. Ceux qui tiennent le jeu, sont si adroits, qu'on dit qu'à la seule inspection ils connoissent le nombre. Pour pouvoir le jouer pendant quelques jours seulement, à la nouvelle année, on exige d'eux près de deux mille écus. On craint qu'en le leur permettant plus long-tems, après avoir perdu leur argent, ils n'engagent celui d'autrui. Les Espagnols tiennent ces Chinois très-rigoureusement dans le devoir, & ne leur permettent ni de passer la nuit dans les maisons des chrétiens, ni de laisser leurs boutiques sans lumière, de peur que profitant de l'obscurité, ils ne se livrent à un vice abominable, trop ordinaire chez cette nation. On en compte près de trois mille dans ce fauxbourg, & une fois autant dans les autres quartiers de la colonie Espagnole. Leur nombre étoit autrefois d'environ quarante mille; mais une conspiration qu'ils formerent contre la ville de Manille, dont ils pensèrent se rendre maîtres au commencement du dernier siècle, en fit périr la plus grande partie, & attira d'Espagne des ordres sévères,

qui les chasserent pour jamais de cette île. Malgré la rigueur de ce bannissement, on les y a toujours tolérés, à cause des services qu'ils rendent aux Espagnols. Lorsqu'ils arrivent, ils se tiennent cachés pendant quelques mois; & ensuite l'habitude de les voir, fait fermer les yeux sur cette contravention.

La baie sur laquelle est située la ville de Manille, offre, à trois lieues de cette capitale, un fort bon port qui se nomme *Cavite*. Il est en demi-cercle; & les navires y sont par-tout à l'abri des vents. Il est fortifié d'un bon château, dans lequel se trouve l'arsenal. On y construit de très-gros vaisseaux; & deux ou trois cens Indiens sont continuellement occupés à ce travail.

La situation de Manille est des plus avantageuses pour le commerce de la Chine, du Japon, de Bornéo & des Molucques. On y voit venir tous les ans quantité de vaisseaux de ces différentes contrées; & le concours des étrangers y est si grand, sur-tout à l'arrivée des flottes Chinoises, qu'en en compte communément douze à treize mille, dont la plupart sont logés sous

des tentes. L'argent du Pérou & de la nouvelle Espagne y abonde du côté de l'occident ; l'orient y envoie les diamans de Golconde , la canelle de Ceylan , le poivre de Java , le girofle & la muscade des Molucques , les perles & les tapis de Perse , les étoffes de soie de Bengale , le camphre de Bornéo , l'ivoire de Cambaye , le musc de Boutan. Un tel lieu , dans les mains d'une nation plus active & plus laborieuse , deviendroit peut être le plus riche entrepôt de l'univers. Le principal commerce de Manille est avec le Mexique ; elle y envoie tous les ans quantité de marchandises , telles que des épiceries & des toiles de l'Inde , des soieries & des porcelaines de la Chine. Le retour est en mercerie , en bijoux d'Europe , en vins d'Espagne , & sur-tout en lingots d'or & d'argent , sur lesquels le bénéfice est de quatre pour un. Mais ce négoce n'est pas permis à tous les Espagnols des Philippines ; divers réglemens les restreignent à quelques personnes : les maisons religieuses ont droit de charger un certain nombre de ballots pour l'entretien des missionnaires ; & s'ils ne veulent pas faire

ce trafic par eux mêmes, il leur est libre de transporter ce droit à des négocians; mais la plupart aiment mieux l'exercer, dans la vue d'un gain plus considérable; & c'est ce qui a répandu parmi certains religieux, cet esprit de commerce si opposé à celui de leur état, si souvent défendu par toutes les loix civiles & canoniques.

L'isle de Manille, ainsi que les autres Philippines, est fort sujette aux tremblemens de terre. Il y en eut un si violent dans cette capitale, en 1645, que le tiers de la ville fut renversé, & que trois mille personnes restèrent ensevelies sous les ruines des maisons. On a vu des montagnes de l'isle entièrement aplaties par de pareilles secousses. Les volcans, dont le pays est rempli, & qui vomissent continuellement des flammes, rendent ces accidens très-fréquens. On remarque comme une propriété particulière à ce pays, que les orages y commencent par la pluie & les éclairs, & que le tonnerre ne s'y fait entendre que quand il a cessé de pleuvoir. On observe encore que dans ce climat, les Européens ne sont pas sujets à la vermine, quelque mal propres que

soient leurs habits , tandis que les Indiens en sont couverts. Il tombe ici toutes les nuits une rosée si abondante, qu'en secouant les arbres , la terre est trempée comme s'il avoit plu à verse. Les habitans du pays n'en sont point incommodés, & vivent très-long-tems ; mais la plupart des Européens s'en trouvent fort mal. On ne dort & l'on ne mange point à Manille , sans être tout mouillé de sueur. La chaleur est moins grande dans les lieux ouverts : aussi les personnes riches ont-elles toutes des maisons de campagne où elles passent plusieurs mois de l'année.

Je vous ai dit que cette isle se divise en plusieurs provinces, qui, proportions gardées, sont gouvernées comme la capitale. Celle de Camarines offre un volcan que l'on apperçoit de fort loin , en venant de la nouvelle Espagne. On y trouve aussi plusieurs sources d'eau chaude, & une, entr'autres, qui a la vertu de pétrifier les matieres les plus molles, telles que les feuilles & des morceaux d'étoffes que l'on y jette. La province de Bahi tire son nom d'un grand lac , qui a trente lieues de circuit, & dont l'eau est fort douce ,

tandis qu'à peu de distance de là, il y en a un autre plus petit & rempli d'eau salée. On trouve sur les bords du grand lac plusieurs maisons de jésuites, d'augustins & de cordeliers, qui y font l'office de curés. La pêche y est toujours abondante, quoique dangereuse, par le grand nombre de crocodiles, qui font également la guerre aux hommes & aux animaux. On n'y voit pas moins de ces poissons qui se nomment *épées*; & ces deux especes de monstres se battent entr'eux avec une extrême furie. Le dernier trouvant son ennemi couvert d'écailles qui parent les coups de sa pointe, plonge, le frappe au ventre, & le tue pour l'ordinaire. L'arme naturelle qui lui a fait donner le nom qu'il porte, a jusqu'à quatre pieds de longueur, avec une bordure de dents aussi pointues que des cloux; & réunissant ainsi les qualités d'une scie & d'une épée, elle perce, elle coupe & déchire du même coup.

Il y a, aux environs du petit lac, une infinité de chauves-souris qui pendent des arbres, attachées les unes aux autres, comme si elles étoient enfilées. Sur le soir elles se détachent, prennent

leur vol en troupe, & vont chercher leur nourriture dans les bois voisins. Elles sont quelquefois en si grand nombre & si ferrées, qu'elles obscurcissent l'air avec leurs ailes qui ont jusqu'à six palmes d'étendue. Elles savent discerner au travers de l'épaisseur des bois, les arbres dont les fruits sont les plus mûrs; elles les dévorent pendant toute la nuit, avec un bruit qui se fait entendre d'une demi-lieue; & quand le jour est prêt à paroître, elles regagnent leurs retraites. Les Indiens leur font une chasse continuelle, soit pour empêcher qu'elles ne causent du dégât dans leurs jardins, soit pour se nourrir de leur chair, qu'ils trouvent très-délicate. Ils en ont autant qu'ils veulent; car d'un coup de fleche ils en abattent plusieurs. On tire de leurs excréments une sorte de salpêtre. Dans le voisinage de ces deux lacs on rencontre une source dont les eaux sont brûlantes, & qui exhale une fumée aussi épaisse que celle d'une fournaise. Elle forme un grand ruisseau qui communique une chaleur extraordinaire aux lieux qu'il parcourt; & quoique cette eau soit minérale, elle est excellente à boire lors-

qu'elle est refroidie. Ce sont des religieux qui ont la garde de ces bains; on y avoit fondé un hôpital qu'ils ont laissé déperir.

Après avoir parcouru les principales provinces de Manille, je formai le dessein de visiter d'autres isles, à mesure que l'occasion s'en présenteroit. La plus favorable est de s'attacher à quelques jésuites missionnaires, & de les suivre dans leurs courses apostoliques. On est par-là plus à portée de connoître l'intérieur du pays, & les mœurs rustiques & sauvages des habitans, qui ont pour ces religieux un attachement & une confiance sans bornes. Un de ces peres m'ayant permis de l'accompagner, nous partîmes de Manille dans un petit bâtiment que nous fit donner le gouverneur. Trois Espagnols & quelques Indiens convertis se joignirent à nous; & nous nous embarquâmes au nombre de dix, dans l'intention de nous arrêter dans les endroits les plus remarquables de ces isles. Nous prîmes notre route par Mindoro, d'où allant au sud-est, nous découvrîmes l'isle de Paragua, dont une partie appartient aux Espagnols, & l'autre au roi de Bornéo. Ils

Y ont chacun un gouverneur, qui, lorsqu'ils traitent ensemble de quelques affaires, termine leur conférence de la manière suivante. Le gouverneur de Bornéo tire de son bras une goutte de sang qu'il met dans un verre de vin, & le présente au gouverneur Espagnol, pour cimenter leur amitié. Celui-ci le boit, se tire du sang à son tour, & observe en tout la même cérémonie. Il y a à Paragua, même parmi les chrétiens, une autre coutume barbare que les missionnaires n'ont jamais pu abolir. Si un enfant vient au monde aveugle, boiteux, estropié, ou avec quelque autre déféctuosité qui l'empêche de travailler, ils le mettent tout vivant dans le tronc d'un arbre, & l'enterrent ainsi, comme inutile à ses parens & à la société.

Quand nous quittâmes l'isle de Paragua, les Calamianes se présentèrent au nord-ouest; les isles de Cuyo font partie du même gouvernement. Panay est une des plus peuplées des Philippines. L'agilité des sauvages qui habitent ses montagnes, est si grande, qu'ils prennent à la course les sangliers & les cerfs, qui se trouvent en abondance  
dans

dans le pays. Ils les mangent cruds, rangés autour de l'animal, & acharnés à leur proie comme des vautours. Les Espagnols affurent que, lorsqu'il tonne dans cette isle, au lieu de foudre, il y tombe de petites croix de pierres d'un verd noirâtre, auxquelles ils attribuent de grandes vertus. J'en ai vu entre leurs mains, & j'ai ri de leur crédulité : ce sont de petites pierres qu'on a taillées dans cette forme, & dont les prêtres & les moines tâchent de tirer profit : il y a dans l'isle, des augustins & des Jésuites. Ceux-ci sont aussi établis dans l'isle des Negres, voisine de celle de Zébu. C'est dans cette dernière que Magellan & des officiers Espagnols furent massacrés par les Indiens. Cet habile navigateur ayant fait la découverte des Philippines, l'isle de Zébu fut la première qui le reçut. Le roi du pays qui n'avoit d'autre vue que de l'engager à prendre sa défense contre quelques petits princes voisins, leur fit toutes sortes de caresses, & poussa la complaisance jusqu'à embrasser le christianisme. Mais lorsqu'il eut vaincu ses ennemis, & qu'il n'eut plus besoin du secours des Espagnols, il

forma la résolution de faire périr des hôtes que leur puissance rendoit redoutables. Il invita à un grand festin Magellan & plusieurs officiers de sa flotte, & les fit égorger à la fin du repas.

En quittant l'isle de Zébu, nous rencontrâmes celle de Bohol. De-là remontant vers le nord, nous abordâmes aux isles de Leith & de Samar, qui produisent la plante fameuse que les Espagnols appellent le *fruit* ou la *sève de S. Ignace*, parce qu'on en doit la découverte aux jésuites. Elle naît en arbrisseau rampant comme le lierre, & s'attache à quelque arbre voisin. Ses fleurs ressemblent à celles du grenadier ; & son fruit, qui parvient quelquefois à la grosseur du melon, a la peau unie & bleuâtre. Il renferme dix ou douze noyaux ou pépins, de la grosseur d'une noisette, verts & jaunes. Dans leur maturité ils tombent d'eux-mêmes. Ils ont la forme triangulaire, & son durs & acides. De ces pépins broyés & mêlés dans l'eau ou dans le vin, on tire un puissant antitode contre plusieurs poisons, & un remède admirable contre plusieurs maladies. Les Hollandois de Batavia, qui en

avoient quelque connoissance, payoient d'abord une pistole pour un de ces fruits. Les Espagnols, qui sont extrêmement crédules, racontent de cette plante, les choses les plus singulieres. Ils prétendent qu'en en portant sur soi, non-seulement on ne sera point incommodé du poison le plus subtil, mais qu'il nuira même à celui qui vouloit nous le donner. Un missionnaire m'a dit avoir trouvé dans son jardin deux Indiens qui étoient venus pour l'empoisonner : heureusement qu'il avoit dans sa poche quelques noyaux de cet antidote. A leur approche ces deux hommes tomberent en foiblesse ; & comme on s'informoit de la cause de cet accident, on leur trouva des herbes venimeuses dont ils furent les victimes eux-mêmes, par la vertu de cette plante merveilleuse. C'étoit beaucoup pour un missionnaire, de n'avoir pas recours à un vrai miracle pour expliquer ce châtement. Quoi qu'il en soit, il est certain que ce fruit fait vomir le poison qu'on auroit avalé ; qu'il est souverain contre les coliques, les maladies d'entrailles, les diarrhées, les maux

d'estomac , les fievres opiniâtres , les accouchemens difficiles , &c.

De l'isle de Samar , où il croît en abondance , nous passâmes dans celles de Masbate , de Ticao , de Marinduque , & après avoir fait le tour de Manille , nous vîmes débarquer au port de Cavite.

J'ai trouvé trois sortes de peuples en parcourant toutes ces contrées ; les montagnards originaires de ces isles , les différentes colonies Indiennes qui y sont arrivées en divers tems , & les Espagnols qui en ont fait la conquête. Ces derniers ont gardé leur maniere de vivre Européenne. A l'égard des montagnards , ils ont si peu de commerce avec les Espagnols , qu'il n'est guere possible de se procurer des lumieres sur leur genre de vie. On sçait , en général , qu'elle differe peu de celle des animaux. Ils n'ont point de demeures fixes , vivent de fruits & de racines qu'ils trouvent dans les bois , & de la viande des animaux qu'ils prennent à la chasse. Ils mangent des singes , des serpens & des rats ; & quand ils ont épuisé toutes les subsistances d'un

canton, ils vont en chercher dans un autre. Leur vêtement est un morceau d'écorce d'arbre au milieu du corps, comme celui des femmes est une toile, avec quelques brasselets de joncs & de cannes. Cette race de sauvages n'a ni loi, ni autre gouvernement que celui de la parenté; chacun obéit au chef de la famille. Les femmes portent leurs enfans dans des besaces d'écorce, ou liés autour d'elles. Ils dorment dans tous les lieux où la nuit les surprend; & leur passion va si loin pour la liberté, que les habitans d'une montagne ne permettent pas à ceux d'une autre de mettre le pied sur leur terrain. Cette indépendance mutuelle excite entre eux de sanglantes guerres. On a fait jusqu'ici de vains efforts pour les assujettir; ils ont tellement en horreur la domination Espagnole, qu'ils massacrent sans pitié tous ceux de cette nation qu'ils rencontrent. Lorsqu'ils peuvent en tuer un, ils font pendant trois jours des réjouissances extraordinaires, & boivent tour à tour dans le crâne de leur ennemi. Leurs armes sont l'arc & les fleches, dont ils empoisonnent la pointe, & qu'ils percent à l'extrémité,

afin qu'elles se rompent dans la plaie. Je tiens tous ces détails des missionnaires. La seule trace de religion qu'ils aient apperçu parmi ces peuples, est une pierre ronde, ou un tronc d'arbre, pour lesquels ils marquent une sorte de vénération. La couleur de leur visage est celle des Ethiopiens; & plusieurs ont les cheveux aussi crépus que les negres. Dans toutes les isles où cette race domine, les Espagnols ne sont maîtres que des côtes; encore ne les possèdent-ils pas toutes. Dans l'isle de Manille même, ces sauvages occupent tout l'intérieur: l'épaisseur des bois seroit seule capable de les défendre contre les plus fortes armées.

Ces isles sont encore habitées par d'autres nations dont l'origine est plus moderne. On croit que les unes y sont venues de Malaca, les autres de Sumatra, de Bornéo, de Macassar, & des autres isles de l'Océan Indien. Ces peuples jouissoient de la plus riche portion des Philippines avant l'arrivé des Espagnols; & quoiqu'ils aient presque tous subi le joug de ces conquérans, ils ne laissent pas de se gouverner par leurs propres loix. Une des premières

est de respecter & d'honorer les auteurs de leurs jours. Toutes les affaires sont jugées par le chef de la peuplade, assisté du conseil des anciens. Dans les causes civiles, on appelle les parties; on s'efforce de les accommoder; & si l'on n'y réussit pas, on les fait jurer de s'en tenir à la sentence du juge; après quoi on écoute la déposition des témoins. Si les preuves son égales, on partage le différend. Si l'un des prétendans se plaint, le juge s'attribue la moitié de l'objet contesté; le reste se divise entre la partie adverse & les témoins. Dans les procès criminels, on ne prononce point de sentence de mort par autorité publique. Si le coupable est pauvre & manque d'argent pour satisfaire la partie offensée, le chef & les principaux de la peuplade l'attachent à un pilier, & le font mourir à coups de lances. Mais si le mort est un des notables, toute sa parenté fait la guerre à celle du meurtrier, jusqu'au jour où quelque médiateur propose pour dédommagement une certaine quantité d'or, dont la moitié se donne aux pauvres, & l'autre à la femme, aux enfans, ou aux parens du défunt.

Pour découvrir l'auteur d'un larcin secret, on oblige toutes les personnes soupçonnées de mettre quelque chose sous un drap, afin de fournir au voleur l'occasion de restituer sans honte. Si cette tentative ne réussit point, on a recours à deux épreuves. La première est d'obliger les accusés à se plonger dans une rivière : celui qui sort le premier de l'eau est censé coupable; d'où il arrive que plusieurs se noient par la crainte du châtement. L'autre épreuve est d'enfoncer la main dans une chaudière bouillante, pour en tirer une pierre; celui qui refuse de s'y soumettre, paie l'équivalent du vol.

Ces peuples sont si adonnés à la volupté, qu'il n'est pas de femme, mariée ou non, qui n'ait des intrigues, si on peut appeler ainsi une profession ouverte & un libre exercice d'incontinence. L'adultère est traité comme l'homicide; on le punit en condamnant le coupable à une somme fixée par les anciens de la peuplade; avec cette circonstance particulière, que le mari est obligé de reprendre sa femme, & que le déshonneur cesse dès qu'on a donné le prix convenu. Il n'y a pas de com-

penfation pour l'incefte, qui est toujours puni rigoureusement.

Non-seulement les femmes n'apportent point de dot en se mariant, mais leur famille exige une somme d'argent pour les livrer à leur époux. Les frais de la noce font excessifs : on fait d'abord payer au mari l'entrée de la maison, puis la liberté de parler à sa femme, ensuite celle de manger & de boire avec elle, & enfin le droit de consommer le mariage. On ne permet point ici l'usage de la polygamie ; mais si le mari n'a point d'enfans de son épouse légitime, il peut, avec son consentement, avoir commerce avec une esclave.

Je ne connois point d'exemple d'une coutume aussi barbare, que celle qui s'étoit établie dans ces isles, & dont, à la vérité, il ne reste plus aucune trace depuis l'arrivée des Espagnols. Des officiers publics étoient payés fort chèrement pour ôter la virginité aux filles la première nuit de leurs nûces, parce qu'elle étoit regardée comme un obstacle aux plaisirs du mari. Ceux-ci sont encore si peu délicats, qu'ils s'affligent d'épouser des femmes à l'épreuve de

tout soupçon; ils inferent de-là, que n'ayant été desirées de personne, elles doivent avoir quelques défauts qui les rendent peu aimables.

La noblesse n'est point ici une distinction héréditaire; on ne l'acquiert que par la force ou par l'industrie, c'est-à-dire, en excellant dans quelque profession. Les hommes font de beaux ouvrages de cannes, & de petites pieces d'orfèvrerie très délicates, comme des chaînes & des chapelets d'or. Les femmes ont une adresse admirable pour les broderies en soie, & pour les dentelles, qui égalent presque celles de Flandres. Les gens du bas peuple n'ont pas d'autre exercice que l'agriculture, la pêche ou la chasse. Autrefois ces Indiens faisoient sur leur peau différentes marques, qui passoient chez eux pour une distinction que l'on n'accordoit qu'à des actions d'éclat. Les hommes se les imprimoient sur tout le corps; les femmes ne se peignoient qu'une main entiere & une partie de l'autre. Les uns & les autres n'avoient pas la liberté de se peindre ainsi tout d'un coup; ces figures ne se traçoient que par degrés;

& à mesure que l'on se signaloit par de belles actions. Cet usage est aboli dans une partie de ces isles.

Comme la plupart des femmes sont noires, & que c'est la couleur générale de la peau de ces Indiens, celles qui ne le sont pas assez, tâchent de le devenir, par le moyen de certaines écorces d'arbres, mêlées avec du musc & d'autres odeurs. Toute leur ambition est d'avoir les dents nettes & égales. Elles les font limer avec soin, & les couvrent d'une teinture noire pour les conserver; les plus qualifiées les ornent de petites lames d'or. A l'égard des amusemens, des jeux, des occupations, de la nourriture, de la religion, des funérailles de ces insulaires, je remarque que c'est à-peu-près ce qui se pratique parmi les autres habitans idolâtres des isles de l'Inde. Ils reconnoissent un grand nombre de dieux, dont les classes sont subordonnées. Il y en a un qu'ils respectent plus que tous les autres, & qu'ils nomment le *Dieu créateur*. Ils adorent aussi le soleil & la lune, plusieurs animaux terrestres & aquatiques, des oiseaux, des rochers, des rivières, des caps & de vieux ar-

bres qu'il ne croiroient pas pouvoir couper sans commettre un sacrilège. Ils se persuadent que leurs ancêtres résident sur leurs sommets, où ils croient les voir sous la figure de divers fantômes d'une taille gigantesque, avec de long cheveux, de petits pieds, de grandes ailes, & le corps peint. Ils en font la description comme si en effet ces objets étoient sous leurs yeux ; & c'est avec toutes les marques de la plus intime persuasion, qu'ils soutiennent l'existence de ces êtres fantastiques, tandis que les Espagnols, malgré leur goût pour le merveilleux, conviennent de bonne foi qu'ils n'y apperçoivent rien.

Ces Indiens se saluent en ôtant leur bonnet ; & s'ils rencontrent quelqu'un d'un rang distingué, ils plient le corps assez bas, en mettant une main, ou toutes les deux sur les joues. Ils levent en même tems un pied en l'air avec un genou plié. Quand c'est un Espagnol qui passe, il font simplement leur révérence en se découvrant la tête, baissant le corps, & tenant les mains jointes.

Rien ne m'a plus frappé durant mes

courfes dans les Philippines, que la fertilité du pays, & la multitude de ses productions en plantes & en animaux de toute espece. L'herbe y croît dans toutes les saisons; & les arbres toujours chargés de feuilles, y rapportent régulièrement des fruits deux fois l'année. Les montagnes & les lieux les plus incultes produisent naturellement une prodigieuse abondance de racines & de graines nourrissantes. Les campagnes sont remplies d'une si grande quantité de buffles sauvages, qu'un bon chasseur en peut tuer vingt à coups de lance dans sa journée. Les Espagnols n'en prennent que la peau, & les Indiens en mangent la chair. Le nombre des singes est incroyable, & ils sont d'une hardiesse qui les rend fort dangereux. Quand ils ne trouvent plus de fruits dans leurs retraites, ils descendent sur le rivage de la mer pour se nourrir d'huitres & de crabes. Il y a une espece d'huitre, qui pese plusieurs livres, & qui est presque toujours ouverte. Le singe, qui craint qu'elle ne lui attrape la patte en se refermant, y jette une pierre qui empêche les écailles de se rejoindre, & lui donne

le tems & la facilité d'en tirer le poisson. S'il veut prendre des crabes, il met sa queue entre leurs pinces pour les enlever tout d'un coup quand elles commencent à la ferrer. J'ai vu des Indiens qui paroïssent avoir moins d'esprit & d'intelligence que ces animaux. Un missionnaire me racontoit très-sérieusement que, dans l'isle de Mindoro, on voyoit des hommes qui avoient une queue au bas du dos comme les bêtes. N'auroit-on pas pris quelques-uns de ces singes pour des êtres humains ? Il y en a d'une grandeur monstrueuse ; j'en ai vu un qui étoit si vieux, qu'il faisoit de sa patte une espee de lorgnette pour voir les choses éloignées. Un autre, lorsqu'il vouloit changer de place, portoit sa natte sous son bras pour s'asseoir.

Deux autres animaux fort communs aux Philippines, sont la civette & le taguan, qui ont beaucoup de ressemblance avec le chat. La civette porte sous sa queue, dans une petite bourse, un parfum assez recherché. Il consiste en une matiere onctueuse, dont le poids l'incommode tellement, qu'elle se frotte contre terre pour rompre la

veffie qui le contient. Le raguan a des ailes comme la chauve-souris ; mais elles font couvertes de poil ; & elle s'en fert pour voler ou sauter d'arbre en arbre à une distance assez considérable.

Parmi les différens oiseaux des Philippines, je dois sur-tout faire mention du tapon, tant à cause de ses qualités particulières, que parce qu'on n'en voit que dans ce pays. Il est de la grosseur d'une poule, a le col & les pieds longs, & le plumage noir. Il fait ses œufs dans des terres sablonneuses. Ils sont gros comme des œufs d'oie, & ne contiennent presque point de blanc quand ils sont cuits, mais beaucoup de jaune. Ce qu'il y a de surprenant, c'est qu'après que les petits sont éclos, on y trouve le jaune entier, aussi frais qu'auparavant, & auquel le bec du poussin est attaché, sans aucun blanc. On fait rôtir les petits, quoique sans plumes ; & ils sont aussi bons que les pigeons. J'ai vu souvent servir, dans le même plat, la chair du poussin & le jaune de l'œuf. La femelle rassemble ces œufs jusqu'au nombre de quarante ou de cinquante

dans une petite fosse au bord de la mer, & les couvre de sable dont la chaleur les fait éclore. Lorsque les petits sont assez forts pour secouer la coque, & ouvrir le sable pour en sortir, la mere va se percher sur les arbres voisins, & fait plusieurs fois le tour du nid en criant de toute sa force. Les petits excités par le son, font leurs efforts pour rompre les obstacles, & vont la trouver.

Il n'y a presque aucun poisson qui ne se rencontre dans ces mers. Je ne parlerai que du drouyon, que les Espagnols appellent le *poisson-femme*. Il a les parties naturelles & les mamelles d'une femme; & l'on ne connoît point de mâle de son espece.

Les rivieres sont remplies d'une si grande quantité de crocodiles, que les habitans sont contraints de leur faire une guerre cruelle, pour tâcher d'en diminuer l'espece. Ils s'en trouve parmi eux qui ont assez de courage pour attaquer seuls un crocodile, quoiqu'ils en rencontrent quelquefois qui sont de la grosseur d'un bœuf. Quand un Indien veut combattre une de ces bêtes monstrueuses, il s'arme le bras gauche

jusqu'au coude , d'un gantelet ; tient dans la même main un bâton de la longueur d'un pied , & pointu par les deux bouts ; prend de l'autre un poignard , & entre dans la riviere jusqu'à la ceinture. Dès que le crocodile voit venir son ennemi , il s'avance , la gueule ouverte , pour l'avalier. Mais l'Indien y enfonce la main dont il tient le bâton , l'empêche de la fermer , & lui donne de l'autre tant de coups de poignard , que l'animal tombe mort.

Aucun fruit d'Europe ne croît aux Philippines ; mais elles n'en font pas moins fertiles en toutes sortes d'arbres , de plante , de fleurs & de fruits , parmi lesquels il en est beaucoup qui sont particuliers à ces isles. Il n'y a point de pays au monde qui en produise de tant d'especes , ni où il y ait une plus grande quantité d'herbes médicinales , & dont la vertu soit plus efficace contre toutes fortes de maladies.

Il en regne une ici qui vous paroîtra singuliere , par le remede qu'on y applique. Ce n'est qu'un grand mal de tête & d'estomac , mais qui cause la mort infailiblement , si on ne donne au malade une certaine dose de coups de bâton.

On frotte ensuite les meurtrissures avec du sel, jusqu'à ce qu'elles deviennent noires, & que le sang amené jusqu'à la peau, puisse couler plus abondamment lorsqu'on saigne le patient. Dans une autre maladie, qui n'est connue que dans ce pays, la langue & les parties naturelles se retirent si violemment au dedans du corps, tant aux hommes qu'aux femmes, que leur vie est dans le plus grand danger. Le seul remède efficace est de donner au malade les parties naturelles du *poisson-femme*, mises en poudre dans du vin ou dans de l'eau.

J'ai dit que les isles Philippines étoient habitées par différens peuples dont la langue & l'origine n'ont rien de commun. Les Espagnols les nomment *Pintados*, parce que leur usage est de se peindre le corps. Ils sont principalement répandus dans les isles de Leith, de Samar & de Panay. Ceux de Mindanao & de Zébu paroissent venus des Molucques, & conservent encore des liaisons avec le roi de Ternate. La plupart de ces peuples, qui sont tributaires de l'Espagne, s'adonnent au commerce, à l'agriculture & à d'autres

arts. Les missionnaires en ont converti un grand nombre. Le tribu que paie annuellement chaque Indien marié, depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à cinquante, est de dix piaftres, & de cinq pour ceux qui ne le font pas.

Après la mort de Magellan, la cour de Madrid avoit semblé perdre de vue la conquête de ces isles; mais les obstacles que lui suscitèrent les Portugais, auxquels elle fut obligée d'abandonner les Molucques, la porterent à faire de nouvelles tentatives sur le pays que Magellan avoit découvert. Des entreprises malheureuses la rebuterent encore pour un tems; mais le zele des Espagnols se réveilla sous le regne de Philippe II. Ils s'emparèrent de l'isle de Zébu, & y fonderent leur premier établissement, qu'ils appellerent *nombre de Dios*, à cause d'un image du Sauveur qu'ils trouverent dans la maison d'un Indien. La conquête de Manille suivit de près celle de Zébu. On distribua aux soldats Espagnols, des terres conquises, dont plusieurs furent érigées en fiefs, avec des distinctions glorieuses; & ce fut alors que toutes ces isles commencerent à porter le nom de *Philippines*.

236 LES ISLES PHILIPPINES.

Elles comptent, parmi leurs richesses ; l'ambre , les perles , le bézoart , les mines d'or , l'écaille , l'indigo , différentes sortes de gommés & d'aromates , la casse , le gingembre , le cacao , les cannes de sucre , la cire & le tabac. Ces dernières productions sont si communes , qu'elles n'ont presque aucune valeur. Jugez-en , Madame , par le prix du sucre , qui ne vaut pas ici plus d'un écu le quintal.

Je suis , &c.

*A Manille , ce 7 juillet 1743.*



## LETTRE XLVII.

*ISLES MARIANES ;  
nouvelle Guinée & nouvelle Hollande.*

**M**ON dessein , en quittant les Philippines , étoit de m'embarquer pour le royaume de Siam ; mais le navire qui devoit y faire voile , reçut un contre-ordre , & fut destiné pour le Mexique. Je sçavois qu'en passant il s'arrêteroit aux isles Marianes , éloignées de Manille de plus de quatre cens lieues à l'orient. C'étoit une occasion favorable de les connoître ; & j'eus d'autant moins de peine à entreprendre ce voyage , que trois semaines après mon arrivée dans ces isles , un vaisseau Portugais devoit en partir pour se rendre à Malaca. Une heureuse navigation nous fit aborder à Guahan , la plus grande & la plus méridionale des isles Marianes. Elles forment toutes ensemble une chaîne qui s'étend du midi au nord sur une ligne droite , & occupe environ cent cinquante lieues de mer. Magellan la découvrit le premier en

1521 ; & on les appella *isles des Larrons* ; parce que les Espagnols y mettant pied à terre dans leurs fréquens voyages de Manille au Mexique , & de la nouvelle Espagne aux Philippines , les habitans leur voloient tout ce qu'ils pouvoient attrapper , & s'enfuyoient dans les bois. On les nomma ensuite *isles des Voiles* , à cause de la multitude de petits bâtimens qui venoient à voiles déployées au-devant des navires de l'Europe. Elles on gardé ce nom jusqu'à la régence de Marie-Anne d'Autriche , femme de Philippe IV , & mere de Charles II , roi d'Espagne. Cette couronne en avoit pris possession quarante-quatre ans après leur découverte ; mais comme elle étoit plus occupée des Philippines qui attiroient tous ses soins , les isles Marianes furent négligées , & en quelque façon oubliées. Ce fut un jésuite qui en réveilla l'idée , en persuadant à la reine régente d'y faire porter la lumiere du christianisme. Le gouverneur de Manille eut ordre d'y envoyer des troupes & des missionnaires pour les soumettre à la fois au joug de la nation Espagnole , & à celui de l'évangile.

Elles prirent alors le nom de leur souveraine ; & les *Isles des Voiles* furent appellées les *Isles Marianes*. Leurs nouveaux maîtres bâtirent un fort à Guahan , & les jésuites deux collèges pour l'instruction des jeunes gens de l'un & de l'autre sexe. Ces collèges sont construits de terre , le pays ne fournissant pas d'autre matériaux. Les maisons des habitans ne sont que des cabanes couvertes de bois & de feuilles de palmier. Elles sont composées de quatre pieces séparées par des cloisons de feuilles entrelacées. Chaque piece a son usage particulier : on couche dans la premiere ; on mange dans la seconde ; celle qui suit , sert à garder les fruits & les autres provisions ; la quatrieme est pour le travail. En général , les Espagnols tirent peu de profit de la possession de ces isles ; elles leur sont même à charge , par les frais que cause l'entretien de cette colonie ; mais c'est un entrepôt commode pour les navires qui vont de la nouvelle Espagne à Manille : après un voyage de plusieurs mois dans la mer du sud , sans découvrir aucune terre , ils y trouvent heureusement de quoi se rafraîchir.

L'isle de Guahan, qui a quarante lieues de tour, est agréable & fertile. Ses ports sont commodes, & ont de l'eau douce en abondance, par quantité de petits ruisseaux qui s'y déchargent. Le port d'Agadna est le meilleur de tous; & la ville où il est situé, est la capitale de l'isle. J'y occupe une chambre dans la maison des jésuites, pour lesquels ceux de Manille m'avoient donné quelques lettres. Le zele de ces religieux en a banni tous les idolâtres; les uns ont embrassé la religion de leurs conquérans; les autres, dégoutés d'une domination étrangere, ont passé dans les isles voisines, après avoir ruiné toutes les habitations qu'ils possédoient dans celle de Guahan: aussi n'est-elle pas à beaucoup près aussi peuplée qu'elle l'étoit avant l'arrivée des Espagnols. Les habitans alors y vivoient dans une parfaite liberté, & n'avoient point d'autres loix, que celles qu'ils vouloient bien s'imposer eux-mêmes. Séparés de toutes les nations par les vastes mers qui les environnent, ils se regardoient comme les seuls habitans du monde, & ne croyoient pas qu'il existât une autre terre

terre que la leur. On ignore de quel pays ils tirent leur origine, & dans quel tems ils ont commencé à peupler ces isles. Leur langue a beaucoup de rapport avec celle que l'on parle dans certaines contrées des Philippines ; peut-être en font-ils une colonie. D'un autre côté, leurs inclinations, qui ressembloit assez à celles des Japonois, & les idées de leur noblesse, qui n'est ni moins fiere ni moins hautaine qu'au Japon, font juger qu'ils peuvent être venus de ce pays, dont ils ne sont pas absolument bien éloignés.

C'est une tradition parmi les jésuites de Guahan, que ce sont les Espagnols qui ont appris à ces insulaires à connoître le feu. « Cet élément, sans lequel on n'imagineroit pas que des hommes pussent vivre, leur étoit tellement inconnu, me disoit très-sérieusement un bon missionnaire, qu'ils n'en purent deviner les qualités en le voyant pour la première fois. Ils le prirent d'abord pour un animal qui s'attachoit au bois, & qui s'en nourrissoit. Les premiers qui s'en approcherent, s'étant brûlés, leurs cris inspirerent de la crainte aux autres,

» qui n'osèrent plus le regarder que de  
 » loin : ils appréhendoient la morsure  
 » de ce monstre terrible , qu'ils crurent  
 » capable de les blesser par la seule vio-  
 » lence de sa respiration ». Vous croyez  
 bien ( si le fait est vrai ) que cette fausse  
 imagination dura peu , & qu'ils s'accou-  
 tumerent bientôt à se servir du feu  
 comme nous.

Il n'est pas étonnant qu'un peuple  
 aussi grossier n'ait eu aucune idée de  
 religion , & qu'on n'ait pas trouvé  
 parmi eux la moindre apparence de  
 culte ni de divinité. Ils admettoient  
 cependant une autre vie , où ils suppo-  
 soient des plaisirs & des peines. Ils at-  
 tribuoient à un démon le pouvoir de  
 tourmenter ceux qui tomboient entre  
 ses mains. Leur paradis étoit un jardin  
 délicieux , rempli de cocotiers , de can-  
 nes de sucre , & d'autres fruits d'une  
 qualité exquise : c'est dans la jouissance  
 de ces biens , qu'ils faisoient consister  
 toute la béatitude de leur vie. Ce  
 n'étoit ni le crime ni la vertu qui con-  
 duisoient dans ces lieux de peines ou  
 de plaisirs : tout dépendoit de la ma-  
 niere dont on sortoit de ce monde.  
 Ceux qui le quittoient par une mort

violente , avoient l'enfer pour partage ; & le jardin de délice étoit réservé à ceux qui mouroient d'une mort naturelle. Certains imposteurs, qui faisoient l'office de médecins & d'astrologues, se vantoient de commander aux élémens , de changer les saisons , de guérir les malades , & de procurer d'abondantes récoltes.

La maniere dont ces peuples témoignent leur douleur aux cérémonies funebres , ne peut guere s'exprimer. Rien n'est plus triste que leurs enterremens : ils sont accompagnés de chants plaintifs , de sanglots , de larmes , de cris perçans , & de tous les signes de la plus grande désolation. Ils se privent pendant plusieurs jours de toute nourriture , & cette abstinence se termine par un repas lugubre , qui se fait autour du tombeau : on le charge de fleurs , de branches de palmier , de coquillages , de morceaux d'écaille , de jais , & d'autres ornemens. Si le mort est un chef de peuplade , ou si c'est une femme de distinction, l'expression de la douleur n'a plus de bornes , le deuil est une véritable fureur. On arrache les arbres, on brûle les édifices , on brise les ba-

246      ISLES MARIANES,  
autorité sur elles, & ne peuvent les  
maltraiter en aucun cas, même pour  
cause d'infidélité. Leur unique res-  
source est le divorce; mais s'ils man-  
quent eux-mêmes à la foi conjugale,  
l'épouse en tire une vengeance signa-  
lée. Elle en informe toutes les femmes  
du canton, qui se rendent à l'habita-  
tion du coupable, la lance à la main,  
& le bonnet de leurs maris sur la tête.  
Elles ravagent ses moissons, coupent  
ses arbres, pillent sa maison, & la ren-  
versent même quelquefois. Il y a des  
femmes qui se contentent d'abandonner  
le mari dont elles ont à se plaindre, &  
de faire sçavoir à leurs parens qu'elles  
ne peuvent plus vivre avec lui: ceux-  
ci alors se chargent de cette cruelle  
exécution; & l'époux coupable se croit  
trop heureux, s'il en est quitte pour  
la perte de sa femme & de ses biens.  
Quand le divorce a lieu, de quelque  
côté que vienne la cause de cette sépa-  
ration, la femme a le pouvoir de se re-  
marier. Ses enfans la suivent, & sont  
adoptés par le nouvel époux; de sorte  
qu'un mari a quelquefois le chagrin de  
se voir, en un moment, sans enfans &  
sans femme, par la bizarrerie d'une

épouse capricieuse. De pareilles loix donnent à l'épouse un empire si absolu dans la maison, que le mari n'y peut disposer de rien sans son consentement. S'il n'a pas toute la déférence qu'elle croit pouvoir en exiger, si sa conduite n'est pas réglée, ou si c'est un homme fâcheux, peu complaisant, peu soumis, elle le maltraite, le quitte, & rentre dans tous les droits de la liberté. Cette supériorité des femmes éloigne quantité de gens du mariage. La plupart prennent le parti d'entretenir des filles qu'ils achètent de leurs parens. Ils les mettent dans des lieux séparés, où ils se livrent avec elles aux plus infames débauches : le mal vénérien, qui est ici très-commun, est le triste fruit de ce libertinage. Ce n'est pas le seul crime dont ces peuples se rendent coupables : le premier nom de leurs isles marque assez combien le vol leur est familier. Mais entre eux ils sont de si bonne foi, qu'ils ne tiennent pas même leurs maisons fermées, & l'on n'apprend jamais que personne ait volé son voisin. Ils sont moins scrupuleux envers les étrangers ; ils prennent, avec

la dernière impudence, tout ce qui tombe sous leurs mains.

Je ne connois point de nation qui vive dans une plus grande indépendance, que les Marianois qui ne sont point subjugués par les Espagnols. Ils sont maîtres de leurs actions, dès qu'ils commencent à se connoître; & un enfant n'est soumis aux auteurs de ses jours, qu'autant qu'il a besoin de leur assistance. Le respect & la soumission pour les parens, est un sentiment qu'ils ignorent. L'autorité des chefs de la nation n'est pas moins bornée, que celle des peres; & ces insulaires n'ont proprement aucun maître. Toutes leurs loix se réduisent à un petit nombre d'usages qu'ils n'observent que par habitude, & dont ils se dispensent à leur gré. Chacun se fait justice à soi-même, dans les démêlés qui naissent parmi eux; & s'il survient quelque différend entre les peuplades, ils le terminent par les armes. Mais leurs guerres sont courtes & peu sanglantes; & comme ils s'irritent facilement, ils s'appaisent de même: la mort de deux ou trois hommes décide ordinairement de la

victoire. Lorsqu'ils se mettent en campagne, ils poussent de grands cris pour s'animer mutuellement; & comme ils sont naturellement lâches & poltrons, ils cherchent moins à attaquer qu'à surprendre leurs ennemis. Ils ne connoissent ni l'ordre ni la discipline militaire, n'emportent avec eux ni vivres ni provisions, & passent quelquefois deux ou trois jours sans manger, uniquement occupés des mouvemens du parti contraire, pour le faire tomber dans quelque piège; & dès qu'ils voient couler le sang de leurs camarades, ils prennent la fuite. L'armée vaincue demande la paix, & l'obtient par des présents. Les vainqueurs célèbrent leurs triomphes par des vers satyriques, qui se chantent dans les fêtes, & qui se conservent d'âge en âge.

Une autre singularité de cette nation, c'est de n'avoir ni arcs, ni fleches, ni épées. Ils n'ont d'autres armes que de longs bâtons garnis d'os humains, qu'ils travaillent assez proprement, & dont ils font la pointe fort aiguë. Ils se servent aussi de pierres dans leurs combats, & ils les lancent avec beaucoup de force & d'adresse. Je ne leur con-

nois point d'armes défensives ; ils parrent les coups qu'on leur porte , par l'agilité & la souplesse de leurs mouvemens.

La pêche est la plus grande occupation de ces peuples , & ils s'y exercent dès leur enfance. Leurs canots sont propres , & d'une telle légéreté , qu'ils peuvent faire douze milles par heure. Ils sont composés de deux troncs d'arbres , cousus & joints ensemble avec de la canne des Indes. Leur longueur est de quinze ou dix-huit pieds , & leur largeur de trois ou de quatre : comme ils pourroient tourner facilement , on y joint des piéces de bois solides , qui les tiennent en équilibre. Dans le milieu est un plancher qui s'avance des deux côtés sur l'eau , & qui est la place des passagers. Ces bâtimens sont ordinairement conduits par trois hommes , dont l'un est sans cesse occupé à vider l'eau , qui entre également par dehors & par les fentes ; les deux autres se tiennent aux deux extrémités , pour gouverner le bateau. La voile est de nattes , & occupe toute la longueur du canot. Pour revenir d'un lieu à l'autre , ils ne font que la changer sans

tourner le bâtiment : alors la proue devient la poupe. C'est dans ces frêles machines qu'ils font quelquefois un trajet de quatre cens lieues , pour se rendre aux Philippines.

Quoique ces peuples n'aient aucune connoissance des sciences ni des beaux arts , ils ne laissent pas de posséder des histoires , & même des poésies dont ils se font honneur. Il est vrai que ces histoires ne sont qu'un tissu de fables , & que les poésies sont médiocres. Mais leur langue est abondante , énergique & pleine de douceur. Un de ses agrémens est de transporter les mots & quelquefois les syllabes ; d'où il résulte des équivoques & des allusions qu'ils aiment fort.

Croiriez-vous , Madame , qu'une nation telle que je viens de vous la peindre , puisse regarder les autres peuples avec mépris ? Tous les pays dont on leur parle , ne paroissent exciter que leur pitié. Jamais on n'a vu de plus sottise ni de plus ridicule présomption ; je vous ai dit qu'ils étoient sur-tout fort entêtés de leur noblesse. Ils sont distingués en trois états ; les nobles , l'état bourgeois , & le peuple. Les premiers

font d'une fierté dont il n'y a point d'exemple, même en Europe. Ils s'attribuent sur les autres une telle supériorité, que c'est un crime pour les roturiers de s'allier dans leur famille, & même d'approcher de leur personne ou de leur maison. S'ils ont quelque chose à leur demander, il faut qu'ils le fassent de loin. C'est une infamie pour les nobles, d'épouser des filles du peuple; une famille qui le souffre, est perdue de réputation. Autrefois ils lavoient dans le sang du coupable cette honteuse méfiance. Ces nobles, à qui on donne ici le titre de *Chamorris*, se traitent entr'eux avec des égards infinis. Ils ne se rencontrent jamais sans se faire des complimens en termes les plus respectueux. *Permettez*, disent-ils, *que je vous baise les pieds*. Ils se passent les uns aux autres la main sur l'estomac; c'est la civilité la plus ordinaire de ce pays: comme c'est une extrême incivilité de cracher en présence de quelqu'un à qui on doit du respect, ou à côté de sa maison, leur délicatesse va la-dessus jusqu'à la superstition: ils crachent rarement, & jamais sans beaucoup de précautions.

Il seroit difficile de trouver un peuple plus inconstant dans ses goûts, & plus passionné pour le plaisir. Ces insulaires sont naturellement gais, railleurs & même bouffons. Ils aiment à s'assembler, à se donner des repas & des fêtes. Leurs divertissemens sont de danser, de courir, de s'exercer à la lutte, & de chanter les vers de leurs poètes, qu'ils traitent avec plus de distinction que nous. Les femmes ont aussi leurs assemblées particulières, où elles viennent parées à la maniere du pays, c'est-à-dire le corps chargé de coquillages, de morceaux d'écaillés, &c. Dans ces fêtes, elles forment un cercle de douze ou quinze personnes qui se tiennent debout; & sans sortir de leur place, elles chantent diverses chansons, & s'accompagnent avec des castagnettes.

Les isles Marianes sont fort peuplées. On compte plus de trente mille habitans dans la seule isle de Guahan. Celle de Saypan en contient moins; & les autres à proportion. Il en est une entièrement déserte, quoique très-fertile. C'est l'isle de Tinian, que les Espagnols, à cause de la beauté de ses

254 ISLES MARIANES,  
paysages, ont appelée *Buena - Vista*. Elle est dans le voisinage de celle de Guahan. On y trouve d'excellens pâturages, & des fruits d'un goût exquis. Les arbres vus à certaine distance, y paroissent aussi-bien plantés, que si l'art les y avoit placés. On y voit des milliers de bœufs pâître ensemble dans les vastes prairies qui sont sur le rivage de la mer. Ils ont le corps d'une blancheur éclatante, à l'exception des oreilles qu'ils ont toutes noires. Comme je témoignoïis ma surprise de voir un si beau pays sans habitans, j'appris qu'une maladie épidémique en avoit fait mourir une partie, & que les autres s'étoient réfugiés à Guahan. Les Espagnols en tirent une grande quantité de vivres; j'y vis plusieurs ruines qui prouvent que cette île a été autrefois fort peuplée.

Quoique les îles Marianes soient toutes situées sous la zone torride, les chaleurs n'y sont point excessives. Le climat y est tempéré, l'air pur & le ciel serein. On y vit long-tems; & l'on m'assura que la première année que les missionnaires y prêcherent l'évangile, l'on baptisa plus de six-vingt

personnes qui avoient toutes passé cent ans. Le pays produit tout ce qui est nécessaire aux habitans, depuis que les Espagnols y ont introduit le riz, les légumes, des poules, des chevaux, des vaches & des porcs, qui ont assez heureusement multiplié dans les montagnes. On n'y voyoit point de souris avant que les vaisseaux Espagnols y en eussent apporté : il ne s'y trouve d'ailleurs aucun animal venimeux. Les autres productions naturelles de ces isles sont à peu près les mêmes qu'aux Philippines ; mais un fruit merveilleux, & qui est particulier aux Marianes, est une espece de pomme grosse comme la tête, appelée le *fruit à pain*, parce qu'il tient lieu de pain aux insulaires, & qu'il est très-nourrissant. L'arbre qui le produit, a la tête large & touffue, & les feuilles noirâtres. Le fruit est rond, & revêtu d'une forte écorce hérissée de pointes. Sa chair est aussi blanche & aussi tendre que la mie du meilleur pain. On la mange bouillie ou cuite au four ; & dans cet état, elle se conserve cinq à six mois. Mais lorsqu'elle est fraîche, elle ne peut être

256 ISLES MARIANES,  
gardée plus de vingt-quatre heures,  
sans se sécher & acquérir un mauvais  
goût.

C'est ici le lieu de vous faire part  
d'un événement qui m'a procuré des  
connoissances que je n'aurois peut-être  
jamais pu acquérir par moi-même. Un  
vaisseau détaché de la flotte de l'amiral  
Anson, après avoir erré long-tems dans  
la mer du sud, fut jetté par la tempête  
sur une des côtes de l'isle de Guahan,  
proche du port d'Agadna, capitale de  
l'isle, où j'arrivai trois jours après. Le  
chirurgien du vaisseau Anglois étoit un  
Genevois, avec qui vous jugez bien  
que je n'eus pas de peine à faire con-  
noissance, & à me lier d'amitié. A  
trois mille lieues de la France, Ge-  
neve & Marseille peuvent être regar-  
dées comme le même pays; & dans  
des contrées si éloignées, on est bien-  
tôt ami, quand on est compatriote.  
Pendant le peu de tems que nous fû-  
mes ensemble, il me fit le détail de  
tous les lieux qu'il avoit parcourus de-  
puis qu'un coup de vent terrible avoit  
séparé son vaisseau du reste de la flotte.  
C'est lui-même que vous allez enten-

NOUVELLE GUINÉE, &c. 257  
dre; il a bien voulu me laisser une  
copie de ses observations, qui com-  
mencent ainsi.

« Peu de jours après notre sépara-  
» tion, nous reconnûmes la côte de la  
» nouvelle Guinée, découverte depuis  
» plus de deux cens ans par les Espa-  
» gnols. Ils lui donnerent ce nom, soit  
» parce qu'ils la crurent diamétralement  
» opposée à la Guinée d'Afrique, soit  
» parce que ses habitans ont le teint  
» noir & les cheveux crépus, comme  
» les Câfres de la Guinée. De loin la  
» terre nous parut élevée, couverte de  
» grands arbres, & d'un aspect agréa-  
» ble. Quantité de plantations & des  
» champs défrichés ne nous laisserent  
» aucun doute que le pays ne fût ha-  
» bité. Nous mouillâmes à trois lieues  
» du rivage, dans une baie voisine d'une  
» petite île. Quelques personnes de  
» l'équipage étant descendues, nous  
» apporterent avant la nuit diverses  
» sortes de fruits, & une poule d'une  
» espece particuliere. Sa grosseur étoit  
» celle des plus gros coqs; elle avoit  
» la tête panachée de longues plumes,  
» le bec d'un pigeon, les jambes & les  
» pieds d'une poule ordinaire, le plu-

» mage d'un bleu céleste , avec une ta-  
 » che blanche au milieu des ailes , ac-  
 » compagnée de quelques autres taches  
 » rouges. Nous trouvâmes sur la même  
 » côte une grande abondance de pois-  
 » son , de fort bonne eau , & nulle trace  
 » d'hommes.

» En marchant toujours vers le nord ,  
 » nous apperçûmes un assez grand nom-  
 » bre de petites isles. Nous ne visitâmes  
 » que Sabudá , longue d'environ trois  
 » lieues sur une de large. Les habitans  
 » attirés par les petits présens que nous  
 » leur fîmes , nous apportèrent quah-  
 » tité de racines & de fruits. La plupart  
 » étoient nuds , & paroissoient fort  
 » pauvres : les femmes avoient une  
 » chemise de toile de coton avec des  
 » bracelets ornés de grains bleus &  
 » jaunes. Les hommes sont armés  
 » d'arcs , de fleches , de sabres & de  
 » lances garnies d'un os pointu. Ils se  
 » servent d'une invention particuliere  
 » pour attirer les gros poissons hors de  
 » l'eau. Ils ont une piece de bois , pro-  
 » prement travaillée , qui représente  
 » la figure d'un dauphin ou de quel-  
 » que autre poisson. Ils l'attachent à  
 » une corde , & la plongent dans

» l'eau avec un poids qui sert à l'en-  
 » foncer. Le poisson trompé par cette  
 » figure, la suit, & monte après elle  
 » jusqu'à fleur d'eau. C'est le moment  
 » que ces insulaires choisissent pour le  
 » darder avec un instrument de bois  
 » qui a la forme d'une toupie.

» Ils vont commercer sur de grandes  
 » chaloupes dans le continent, où ils  
 » achètent des esclaves qu'ils transpor-  
 » tent dans les isles voisines; & ils ti-  
 » rent en échange des toiles de coton.  
 » Leurs maisons sont si petites, qu'elles  
 » ne peuvent servir qu'aux besoins les  
 » plus essentiels. Nous ne pûmes distin-  
 » guer quelle étoit leur religion; mais  
 » nous jugeâmes que ce n'étoit point  
 » le mahométisme, parce qu'ils bu-  
 » voient sans scrupule toutes sortes de  
 » liqueurs fortes dans les mêmes tasses  
 » que nous.

» En continuant notre route, nous  
 » découvriâmes encore d'autres isles,  
 » parmi lesquelles étoit celle des *Pétor-*  
 » *cles*, ainsi nommée, à cause du grand  
 » nombre de coquillages de cette es-  
 » pece, que l'on y trouve. On nous  
 » en fit voir un, dont la coquille vuide  
 » pesoit deux cens cinquante livres.

» Nous apperçûmes aussi l'isle du roi  
 » Guillaume : elle est couverte de  
 » grands arbres , dont la plupart nous  
 » étoient inconnus. Ils sont d'un très-  
 » beau verd ; & les uns ont des fleurs  
 » jaunes , les autres des fleurs blanches,  
 » d'autres des fleurs rouges , qui répan-  
 » dent une odeur très-agréable. Leur  
 » tige est haute & droite , & de la  
 » même grosseur dans toute la longueur  
 » du tronc.

» Les vents étant devenus favora-  
 » bles , nous abordâmes enfin au con-  
 » tinent. En arrivant au rivage , nous  
 » apperçûmes un grand nombre de pi-  
 » rogues , qui s'avancerent si près de  
 » notre vaisseau , que nous pouvions  
 » connoître nos signes , & distinguer  
 » le son de nos voix , quoique nous  
 » ne comprissions rien au langage les  
 » uns des autres. Les Indiens paroif-  
 » soient nous exhorter à descendre ;  
 » mais n'osant nous fier à eux , nous  
 » nous contentâmes de leur montrer  
 » de loin des colliers de verre , des  
 » couteaux & d'autres bagatelles sem-  
 » blables , pour les engager à s'appro-  
 » cher de nous. Ils témoignèrent d'a-  
 » bord assez d'indifférence pour toutes

» ces choses ; mais ils montrèrent quel-  
 » que joie lorsque nous leur jettâmes  
 » un couteau & une bouteille liés sur  
 » un morceau de planche. Ils se frap-  
 » poient souvent le front de la main  
 » droite ; & de l'autre , ils tenoient sur  
 » leur tête un gros bâton noir ; céré-  
 » monie fort nouvelle pour nous , que  
 » nous interprétâmes néanmoins com-  
 » me un signe d'amitié , & que nous  
 » imitâmes. Si nous avancions vers le  
 » rivage , ils sembloient nous applau-  
 » dir ; & lorsqu'ils nous voyoient prêts  
 » à nous écarter , ils fronçoient le  
 » sourcil ; mais ils continuoient de nous  
 » suivre , & nous montroient toujours  
 » la terre du doigt. J'ignore quel étoit  
 » leur dessein ; mais nous eûmes à peine  
 » viré de bord , qu'ils firent tomber sur  
 » nous une grêle de pierres lancées  
 » avec des frondes. Un seul coup de  
 » canon jetta l'épouvante parmi ces  
 » barbares , & mit fin à leurs hostilités.

» Le jour suivant nous passâmes  
 » devant plusieurs isles ; & nous nous  
 » arrêtâmes à celle de Garet - Denis.  
 » Nous y vîmes de belles plantations  
 » & quelques cabanes dispersées. Les  
 » habitans se peignent le visage , &

» passent dans leurs narines une che-  
 » ville de bois , de la grosseur du doigt,  
 » & longue de quatre pouces , dont les  
 » deux bouts touchent à l'os des joues.  
 » Trois de ces insulaires vinrent à nous  
 » dans une pirogue ; nous leur donnâ-  
 » mes un couteau , un miroir & un  
 » collier de verre , qu'ils prirent avi-  
 » dement. On leur mit devant les yeux  
 » des citrouilles & des écailles de co-  
 » cos , en les invitant par des signes  
 » à nous apporter des mêmes fruits.  
 » Ils se hâterent d'offrir trois cocos  
 » qu'ils avoient dans leur barque. On  
 » leur fit voir ensuite de la poudre d'or,  
 » qui ne parut pas leur être inconnue ;  
 » & ils montrèrent du doigt le rivage ,  
 » donnant à entendre qu'on en trou-  
 » voit de semblable dans leur isle.

» En nous rapprochant du continent,  
 » nous vîmes dans le fond d'une baie  
 » assez profonde , quantité de cocotiers  
 » & plusieurs maisons. Six chaloupes  
 » chargées d'environ quarante hom-  
 » mes , vinrent observer notre vaisseau.  
 » Nous leur fîmes signe de retourner à  
 » terre ; mais leur curiosité n'en deve-  
 » nant que plus vive , ils feignirent de  
 » ne pas nous entendre. Un coup de

» canon nous délivra encore de ces  
» importuns ; & les gens de l'équipage  
» s'occupèrent le lendemain , fans ob-  
» tacle , à faire du bois & de l'eau , dont  
» nous avons grand besoin. Quelques  
» habitans que le hafard fit passer par  
» ce lieu , donnerent d'abord des mar-  
» ques de crainte ; on les raffura par  
» des fignes d'amitié , qui les engage-  
» rent à nous fuivre jufqu'au rivage.  
» Les hommes portoient des plumes de  
» diverfes couleurs autour de la tête ,  
» & une lance à la main. Les femmes  
» n'avoient , pour couvrir leur nudité ,  
» que de petites branches vertes paf-  
» fées devant & derriere , dans un cor-  
» don qui leur fervoit de ceinture.  
» J'observai que parmi ces barbares , ce  
» font elles qui portent les fardeaux &  
» fe chargent des travaux pénibles ; les  
» hommes n'ont d'embarras que celui  
» de leurs armes.

» Nos gens s'avancerent jufqu'aux  
» premières habitations ; & je voulus  
» les fuivre. Nous n'y trouvâmes que  
» quelques vieillards , qui nous firent  
» comprendre que le continent & les  
» ifles de la nouvelle Guinée appar-  
» tiennent à des princes qui relevent

» du roi de Ternate ; que dans chaque  
 » district il y a un chef particulier ;  
 » qu'entre plusieurs richesses , le pays  
 » produit beaucoup d'or ; que ses ha-  
 » bitans sont des hommes laborieux ,  
 » intelligens dans l'agriculture , mais  
 » grossiers & farouches ; qu'ils font un  
 » grand trafic d'esclaves ; & que la pê-  
 » che est leur principale occupation.  
 » Quoique ce peuple soit en général  
 » fort noir , il se trouve néanmoins  
 » quelques blancs parmi eux.

» On connoît peu leur religion : ils  
 » ont tous dans leur cabane une pe-  
 » tite pierre marquée d'une raie verte,  
 » une autre pierre rousse , & un mor-  
 » ceau de métal : ils conservent ces  
 » trois choses avec une vénération qui  
 » approche du culte. Leur coutume est  
 » de laisser les morts sans sépulture ,  
 » & de les exposer le long de la mer  
 » sur des rochers. On croit que leur  
 » pays produit des noix muscades , mais  
 » d'une qualité bien inférieure à celles  
 » des Molucques.

» Après avoir fait chez nos sauvages  
 » une ample provision de ce qui pou-  
 » voit convenir pour notre subsistance ,  
 » nous abandonnâmes les côtes de la  
 » nouvelle

» nouvelle Guinée ; & tirant vers le  
 » nord, nous abordâmes aux isles des  
 » Palaos, ou nouvelles Philippines.  
 » Voici le peu d'instructions que nous  
 » pûmes tirer de quelques insulaires  
 » qui nous offrirent des rafraîchisse-  
 » mens. Ils nous apprirent que trois de  
 » leurs isles étoient inhabitées ; que les  
 » autres étoient au nombre de vingt-  
 » neuf. Il nous les nommerent toutes ;  
 » la plus considérable s'appelle *La-*  
 » *murrec* ; c'est-là que le roi du pays  
 » tient sa cour. Ces Indiens se peignent  
 » le corps de diverses figures ; & leur  
 » habit consiste en un morceau de toile  
 » de la longueur d'une aune, dont ils  
 » se font une espece de capuchon qui  
 » leur couvre la tête & une partie des  
 » épaules. Nous n'avons pas vu qu'ils  
 » eussent aucune connoissance de la di-  
 » vinité, ni qu'ils adorassent aucune  
 » idole. Nous trouvâmes parmi leurs  
 » ustensiles, quelques scies d'écailles  
 » qu'ils aiguisoient en les frottant sur  
 » des pierres : l'usage du fer & des  
 » autres métaux leur est inconnu. Leur  
 » humeur paroît douce & pacifique ;  
 » leurs querelles se terminent par quel-  
 » ques coups de poings qu'ils se don-

» nent sur la tête ; & ces violences  
 » sont d'autant plus rares , qu'à la moind-  
 » re apparence de colere , leurs amis  
 » s'entremettent pour appaiser le diffé-  
 » rend. Une de leurs civilités , quand  
 » ils abordent , est de prendre la main  
 » de celui qu'ils veulent honorer , &  
 » de se la passer sur le visage. S'ils sont  
 » assis , ils prennent le pied au lieu de  
 » la main , & le baissent avec le même  
 » respect.

» Toujours errans sur une mer fé-  
 » conde en tempêtes & en naufrages ;  
 » nous fûmes obligés de relâcher aux  
 » isles de Grafton , de Monmouth &  
 » de Bachi , situées entre celle de For-  
 » mose & les Philippines. Elles offrent  
 » plusieurs villages , dont les habitations  
 » ont une forme singuliere. Elles con-  
 » sistent en divers rangs de maisons  
 » fort basses & fort petites , bâties sur  
 » des montagnes escarpées. L'espace  
 » contenu entre chaque rang est assez  
 » large pour y former une rue dont  
 » le sol est au niveau du faite des mai-  
 » sons inférieures. L'échelle par laquelle  
 » on monte à cette rue , est placée au  
 » milieu , dans un filet fort étroit ; c'est  
 » le seul endroit par où ces rues soient

» accessibles ; car leur extrêmité se ter-  
 » minant à droite & à gauche par des  
 » précipices , il suffit de tirer l'échelle ,  
 » pour ne craindre aucune attaque. Pour  
 » plus grande sûreté, on bâtit ces étran-  
 » ges villes sur des rochers dont le re-  
 » vers penche du côté de la mer , &  
 » où l'on ne peut aborder d'aucune  
 » part. Les habitans sont redevables de  
 » ces retranchemens naturels à l'heu-  
 » reuse disposition de leurs montagnes ,  
 » sur chacune desquelles ils ont bâti une  
 » ville ou un village. C'est la crainte  
 » des pirates, qui a fait imaginer à ces  
 » insulaires uné maniere si nouvelle de  
 » se fortifier.

» Nous fîmes dans ces isles une assez  
 » grande provision de cochons & de  
 » chevres. Les habitans n'en tuent ja-  
 » mais pour leur usage ; mais lorsqu'ils  
 » nous en voyoient tuer, ils s'empres-  
 » soient de ramasser les intestins & les  
 » peaux, qu'ils mettoient cuire sur des  
 » charbons, & les mangeoient avec  
 » avidité. Dans la saison où des nuées  
 » de sauterelles viennent inonder ce  
 » pays pour se nourrir de la feuille des  
 » arbres, ils les prennent avec des fi-  
 » lets, & les font griller dans des vases

» de terre. Les ailes & les jambes se  
» détachent d'elles-mêmes ; leur chair,  
» naturellement brune , rougit au feu.  
» J'eus la curiosité d'en goûter , & je  
» les trouvai assez bonnes. On nous fit  
» boire d'une liqueur fort en usage  
» chez ces insulaires : ils la composent  
» du jus de leurs cannes de sucre &  
» d'une petite graine noire qui croît  
» dans le pays. Elle est agréable & saine,  
» inspire une joie douce , & n'in-  
» commode jamais , quoiqu'elle ait  
» assez de force pour enivrer. Les ha-  
» bitans , qui en usent beaucoup & qui  
» s'échauffent en en buvant , n'en sont  
» pas moins une nation douce & pai-  
» sible. Jamais je n'y ai vu la moindre  
» apparence de colere ni de mécon-  
» tentement ; ils sont obligeans en-  
» tr'eux , & prévenans pour les étran-  
» gers. Ils nous offroient tout ce qui  
» étoit en leur disposition ; & s'ils n'a-  
» voient rien pour nous traiter lors-  
» que nous allions les voir , ils cou-  
» roient chez leurs voisins demander  
» ou acheter tout ce qu'ils croyoient  
» nous convenir. Ils n'ont aucune es-  
» pece de monnoie ; mais ils amassent  
» de petits fables d'or , qu'ils troquent

» pour les commodités qui leur man-  
 » quent. Leurs armes ne font que des  
 » lances de bois, qui le plus souvent  
 » ne font pas même garnies de fer. Ils  
 » ont pour défense une espece de cui-  
 » rasse de peau de buffle, faite en forme  
 » de chasuble de prêtre, cousue des  
 » deux côtés, avec des trous pour pas-  
 » ser les bras. Cette casaque ne leur des-  
 » cend que jusqu'aux genoux.

» Je n'ai vu parmi eux aucune trace  
 » de religion; je ne me suis pas même  
 » aperçu qu'ils missent de différence  
 » entre les jours, ni qu'ils reconnussent  
 » aucun degré d'autorité; les peres  
 » seuls en conservent sur leurs enfans,  
 » jusqu'à ce qu'ils se marient. Je crois  
 » pourtant que ce peuple est gouverné  
 » par quelques loix particulieres pour  
 » ce qui concerne le bien public, &  
 » qu'il y a certains crimes qu'il punit  
 » de mort. Voici du moins une exé-  
 » cution qui devoit nécessairement ve-  
 » nir de quelque autorité. Un jour,  
 » dans une grande affluence, je vis  
 » amener un jeune homme que l'on  
 » gardoit avec soin. Une femme qu'il  
 » paroïssoit respecter, & qui faisoit de  
 » grandes lamentations, lui ôta des

» anneaux qu'il portoit aux oreilles. On  
 » creusa dans la terre un trou assez pro-  
 » fond ; le jeune homme y fut mis sans  
 » se plaindre , ni faire aucun mouve-  
 » ment pour se défendre. On jetta de  
 » la terre sur lui , jusqu'à ce qu'il fût  
 » étouffé.

» Chaque famille , parmi ces insulai-  
 » res , possède une portion de terrain ,  
 » qui suffit pour sa subsistance. Les fem-  
 » mes & les filles cultivent ces plan-  
 » tations , qui sont dans les vallées , assez  
 » loin des peuplades : les hommes &  
 » les garçons s'occupent de la pêche.  
 » La polygamie n'est point connue par-  
 » mi eux ; & les mariages se font avec  
 » la plus grande simplicité. La fille ap-  
 » porte pour dot une hache & d'autres  
 » instrumens propres au travail.

» Après avoir fait quelque séjour dans  
 » ces isles , nous nous avançâmes du  
 » côté du sud. Heureusement que nos  
 » provisions étoient abondantes , car  
 » la navigation fut longue ; & ayant  
 » toujours des vents contraires à nos  
 » desseins , nous fûmes emportés sur  
 » les côtes de la nouvelle Hollande ,  
 » située au sud des Moluques. Elle fut  
 » découverte , au commencement du

» siecle précédent , par un navigateur  
 » Hollandois , qui lui donna le nom de  
 » son pays. Je ne fais si c'est une isle ,  
 » ou si elle est jointe au continent ;  
 » car les peuples qui l'habitent sont si  
 » grossiers & si sauvages , que je n'ai  
 » pu tirer d'eux là-dessus aucune inf-  
 » truction. Ils n'ont presque de l'homme  
 » que la figure ; il seroit difficile du  
 » moins d'en trouver un plus miséra-  
 » ble & plus stupide , que celui que  
 » nous vîmes sur les côtes où le hasard  
 » nous a jettés. Ils n'ont d'autres de-  
 » meures que les huttes qu'ils se font  
 » avec des branches d'arbres entre-  
 » lacées. Ils ressemblent , par la cou-  
 » leur du visage & par leurs cheveux  
 » courts & crépus , aux noirs de la  
 » Guinée. Ils sont grands , droits &  
 » menus , ont les membres longs &  
 » déliés , la tête grosse , le front étroit ,  
 » les sourcils épais , le visage sans bar-  
 » be , & les paupieres à demi fermées.  
 » C'est une habitude qu'ils contractent  
 » dès l'enfance , pour se défendre des  
 » mouches qui leur fatiguent sans cesse  
 » les yeux , la bouche & les narines. Il  
 » leur manque deux dents à la mâ-

» choir supérieure. J'ignore s'ils se  
» les arrachent, ou si ce défaut vient  
» de naissance ; ce qu'il y a de vrai,  
» c'est que je leur ai vu à tous, aux  
» hommes comme aux femmes, cette  
» difformité.

» Il croît dans ce pays diverses sor-  
» tes d'arbres, mais en petite quanti-  
» té, & d'une grosseur moyenne : l'es-  
» pece la plus commune est de ceux qui  
» produisent une certaine gomme rou-  
» ge, semblable au sang de dragon : on  
» la voit distiller des nœuds & des cre-  
» vasses du tronc. Tous les autres ar-  
» bres m'étoient inconnus ; & je n'en  
» vis pas un seul qui portât du fruit.  
» Je n'apperçus même aucune sorte  
» d'animaux, excepté quelques oi-  
» seaux de terre d'une médiocre gran-  
» deur, quelques oiseaux aquatiques,  
» des aigles, des lapins d'une espece  
» particuliere, & des bêtes fort hideu-  
» ses, appellées *guanos*, qui s'arrêtent  
» & siffent lorsqu'on approche d'elles,  
» sans s'embarasser de prendre la fui-  
» te. La mer est peu poissonneuse le  
» long de cette côte, à moins qu'on  
» ne mette au rang des poissons les va-

» chés, les chiens marins & les tor-  
 » tues, qui y font en très-grand nom-  
 » bre.

» Nous essayâmes de lier commerce  
 » avec quelques habitans que nous vî-  
 » mes sur le rivage ; mais il ne fut pas  
 » possible de les apprivoiser, ni de  
 » découvrir leurs habitations : nous  
 » n'apperçûmes que des cabanes gros-  
 » sièrement construites. Ce lieu n'of-  
 » frant d'ailleurs ni vivres ni eau dou-  
 » ce, nous prîmes parti d'en chercher  
 » dans les isles voisines. Nous les trou-  
 » vâmes peuplées de quelques sauvages,  
 » qui furent d'abord aussi farouches  
 » que ceux de la côte ; mais ensuite  
 » ils se familiarisèrent assez pour rece-  
 » voir les alimens que nous leur of-  
 » frîmes. La terre refuse à ces insulai-  
 » res toute espece de subsistance ; leur  
 » unique nourriture est le poisson qu'ils  
 » cherchent dans le creux des rochers,  
 » où la marée en laisse toujours. Ayant  
 » fait creuser des puits, nous espérâmes  
 » tirer d'eux de petits services pour le  
 » transport de l'eau jusqu'à notre na-  
 » vire ; mais peu accoutumés à porter  
 » des fardeaux, ils succomboient sous  
 » le moindre poids ; & rebutés des

» premiers efforts, ils refuserent de con-  
» tinuer ce travail.

» Un pays si stérile, & des habitans  
» si peu sociables, nous déterminèrent  
» à lever l'ancre après y être restés.  
» fort peu de jours. En côtoyant ce  
» même pays, nous abordâmes à une  
» plage, d'où nous apperçûmes d'au-  
» tres sauvages aussi barbares que les  
» premiers. C'étoient de grands hom-  
» mes noirs tous nuds, parmi lesquels  
» j'en remarquai un qui se distinguoit  
» de tous les autres par un cercle de  
» peinture blanche autour des yeux,  
» & une raie de la même couleur de-  
» puis le haut du front jusqu'à l'extré-  
» mité du nez. Sa poitrine & une par-  
» tie de ses bras étoient peints de mê-  
» me. Les autres sauvages n'avoient  
» aucune de ces marques; ce qui me  
» fit croire qu'il étoit leur chef.

» A mille pas de la mer les terres sont  
» arides, & ne portent que des arbrif-  
» seaux & des buissons. Les uns sont  
» couverts de fleurs jaunes, les autres  
» de fleurs bleues & de fleurs blanches.  
» qui rendent une odeur agréable. Plu-  
» sieurs portoient un fruit enveloppé  
» dans des coques, & qui a la forme

» de nos petites feves. Nous rencon-  
 » trâmes quelques quadrupedes fort  
 » maigres, que nous prîmes pour des  
 » loups, & divers oiseaux de proie &  
 » autres, tels que des milans, des fau-  
 » cons, des pélicans.

» Malgré la stérilité apparente de ces  
 » climats, je ne doute pas qu'en avan-  
 » çant dans les terres, nous n'eussions  
 » trouvé des contrées fertiles; & que  
 » la nature ne nous eût offert autant  
 » de richesses en fruits, en épiceries,  
 » en drogues précieuses, & peut-être  
 » même en mines d'or, qu'elle en pro-  
 » duit dans d'autres régions situées près  
 » de l'équateur, & sous les mêmes paral-  
 » leles de latitude.

» Je passe sous silence mille petits évé-  
 » nemens, qui sont inséparables d'une  
 » navigation, où nous eûmes presque  
 » toujours les vents contraires. Il est  
 » vrai que nous fûmes assez heureux  
 » pour ne jamais manquer de subsis-  
 » tance; & à l'exception de la dernière  
 » tempête qui nous a jettés sur ces  
 » bords, nous n'en essayâmes pas d'af-  
 » sez dangereuses, pour nous faire  
 » craindre une mort prochaine».

Ainsi termina son récit notre chi-

276 ISLÈS MARIANES, &c.  
rurgien Genevois ; & il m'apprit que  
le navire qu'il montoit , après qu'on y  
auroit fait les réparations nécessaires ,  
étoit destiné pour l'isle de Formose. Il  
me propose d'être de ce voyage ; & je  
m'y déterminerois peut-être , si un au-  
tre vaisseau qui doit partir pour Siam ,  
n'étoit pas prêt à mettre à la voile.

Je suis , &c.

*A Guahan , ce 14 août 1743.*



## LETTRE XLVIII.

## LE ROYAUME DE SIAM.

ON se souvient encore ici, Madame, avec plaisir, de la magnifique ambassade qu'y envoya Louis XIV. Des vieillards qui ont pu en être témoins, aiment à rappeler les circonstances qui les ont le plus frappés; & les récits perpétuent dans les cœurs de la nation son ancienne affection pour les François. Je dois à cette qualité l'accueil que j'y reçois de toutes parts. Je dois sur-tout au pere Sylveira, que j'ai retrouvé dans ce pays, l'avantage d'y avoir fait des connoissances agréables. Mais avant que de parler du royaume de Siam, je dois dire un mot de notre navigation.

Au sortir des isles Marianes, nous fûmes menacés d'une trombe d'eau qui nous causa plus de peur que de mal. C'est la seule que j'aie vue jusqu'à présent, & vous serez peut-être bien aise d'en lire la description. On appelle *trombes* certaines élévations d'eau, qui

se font sur la surface de la mer, & montent insensiblement jusqu'aux nues. On voit d'abord l'eau bouillonner & s'élever d'environ un pied ou un pied & demi au-dessus de sa superficie. Il paroît ensuite au-dessus de ce bouillonnement une vapeur épaisse, du milieu de laquelle s'éleve une espee de colonne, qui monte, en diminuant de grosseur, & va s'unir à un nuage qui semble l'attendre ou venir au-devant pour se joindre à elle. Elle se plie à mesure que le vent chasse la nue à laquelle elle s'est attachée; & , malgré cette impulsion, non-seulement elle ne s'en détache pas, mais il semble qu'elle s'allonge pour le suivre; & elle grossit ou se rétrécit, lorsque le nuage se baisse ou s'éleve. Cette colonne ainsi jointe au nuage, est un canal par lequel l'eau de la mer est transportée dans la nue, & qui, en se formant, excite un certain bruit sourd, semblable à celui d'un torrent qui roule ses eaux dans un vallon. Les canaux des trombes ne se rendent visibles, que lorsqu'ils sont remplis d'eau; car dès qu'ils se vident, ils disparoissent. Le nuage creve quand il est plein, & l'eau retombe avec un

bruit épouvantable. C'est alors que la trombe est dangereuse ; car s'il arrive qu'elle se décharge sur un vaisseau, elle le submerge inmanquablement : aussi tâche-t-on de s'éloigner, autant qu'il est possible ; mais, faute de vent, on n'en a pas toujours le pouvoir. Ordinairement il y a calme pendant que la trombe travaille, si ce n'est précisément à l'endroit où elle se forme. Dans ce cas, on s'efforce de la rompre à coups de canon ; & au lieu de boulets on se sert d'une barre de fer qui coupe en deux la colonne, fait crever la trombe, & la dissipe. Nous n'eûmes pas recours à cet expédient ; car en moins de six minutes nous vîmes la colonne se rétrécir, se détacher de la superficie de la mer, & disparaître entièrement. Le nuage creva à quelque distance, & ne produisit d'autre effet qu'une grande agitation de l'air, qui se fit vivement sentir autour du vaisseau. C'est le seul événement qui ait troublé notre navigation jusqu'à Siam, où nous sommes arrivés peu de jours après.

Ce royaume est le plus célèbre de toutes les Indes. Les Siamois en font remonter l'origine à plus de cinq cens

ans avant Jesus-Christ; &, comme font presque tous les autres peuples, ils placent au rang des dieux leur premier législateur. Cet homme, à les entendre, a fait des choses extraordinaires. Premièrement, il a abdiqué la couronne pour se faire hermite : cela encore a-t-il eu des imitateurs. Mais ce qui est sans exemple, c'est son excessive charité. N'ayant rien à donner à un pauvre qui lui demandoit l'aumône, il s'arracha un œil, & le lui mit dans la main. Il fit présent à un autre de sa femme, pour ne pas le renvoyer les mains vuides. Ce qu'on raconte de sa frugalité, n'est pas moins extraordinaire; il ne mangeoit d'abord qu'une poignée de riz par jour, & il finit par se contenter d'un seul grain. En voilà plus qu'il n'en faut pour mériter des autels, même chez un peuple éclairé. Cet homme singulier devoit, malgré cette abstinence, être d'une taille gigantesque; car on m'a fait voir sur un rocher la trace de son pied, qui a une coudée de long, & treize ou quatorze pouces de profondeur. Ce monument est couvert d'une lame d'or : dans certaines solemnités, on expose aux yeux du peuple ces sa-

crés vestiges, & le roi va les adorer une fois par an.

Ce qu'on peut dire de plus raisonnable sur l'origine de cette monarchie, c'est qu'elle a commencé avec le tems de la première excursion des Arabes dans les Indes, & il est vraisemblable qu'elle doit sa naissance à l'irruption de ces barbares. Ce n'est du moins que depuis cette époque, que l'on trouve une suite chronologique des princes qui ont gouverné cet empire. Un d'eux bâtit, dans le quatorzième siècle, la ville de *Juthia*, qui en est la capitale, & que les Portugais ont appelée *Siam*, du nom du royaume.

Il est peu d'états qui aient essuyé, en si peu de tems, plus de révolutions que celui-ci. La première, qui arriva vers le milieu du seizième siècle, fut l'ouvrage d'une reine galante : dans l'absence du roi son époux, elle conçut de l'amour pour un officier de sa maison, & devint mere. Pour empêcher que son infidélité n'éclatât, elle forma & exécuta le projet d'empoisonner son mari. Elle avoit un fils âgé de neuf ans, qui étoit trop jeune pour prendre en main les rênes de l'empire ; sa

mere, dont on ignoroit les attentats, fut déclarée régente. Malgré les précautions qu'elle avoit prises pour accoucher secrètement, son crime devint public; & dans la crainte que son fils ne vengeât un jour la mort de son pere, dont on découvrit qu'elle étoit coupable, elle le fit égorger, & mit sur le trône l'objet de ses criminelles amours. Mais ses sujets, lassés de tant de crimes, la massacrerent dans un festin, avec son favori, & mirent sur le trône vacant, un autre prince du sang royal.

A peine le nouveau monarque commençoit à régner, qu'un roi voisin résolut d'envahir ses états, ou de les rendre ses tributaires. Il prit pour prétexte de cette guerre le refus que lui fit le roi de Siam de lui envoyer l'éléphant blanc qu'il avoit en sa possession. L'ennemi se mit en campagne, se rendit maître de la capitale; & le roi de Siam craignant de tomber vif entre les mains du vainqueur, se donna la mort dans son palais. Il laissa des successeurs, parmi lesquels il y en eut un qui fut condamné à perdre la vie par ses propres sujets. C'étoit, à la vérité, un

prince vicieux, & qui avoit contre lui un ministre assez puissant pour le supplanter. Cette révolution concourt précisément avec le tems où les Anglois conduisoient Charles I sur un échafaud ; avec cette différence, que les Siamois n'étoient encore que des barbares, & que les Anglois se vantoient de ne plus l'être.

Le pere du monarque qui fit aux François un accueil si favorable, ne régna que par une usurpation qu'on doit mettre au rang des révolutions de Siam. Il épousa, malgré elle, la sœur de l'héritier de la couronne, & se fit reconnoître pour roi. Son fils, *Chaou-Naraie*, ne monta lui-même sur le trône, que par une autre révolution ; il tua de sa propre main le frere de son pere, qui s'étoit emparé de la puissance souveraine, & signala les commencemens de son regne par une action de vigueur. Un jour qu'il devoit aller au temple, il apprit que les Talapoins, qui sont les prêtres du pays, avoient projeté de le massacrer : en effet, la pagode en étoit remplie, & ils avoient tous des armes cachées sous leurs robes. Le prince, qui en fut instruit, cra-

donna qu'on investit le temple ; & ayant des preuves certaines que ces scélérats avoient conspiré contre ses jours , il les fit tous égorger par ses soldats.

Les liaisons de ce monarque avec Louis XIV, & l'établissement des François à Siam, sont des circonstances de son regne qui intéressent notre nation. Les premières sont l'ouvrage d'un aventurier qui, de mousse de vaisseau, étoit devenu premier ministre. Il se nommoit *Constance*, ou *Constantin Phaulkon*. Il étoit Grec, & natif de Céphalonie. A douze ans il avoit quitté son pays, & s'étoit embarqué sur un navire qui l'avoit conduit en Angleterre. Désespérant d'y faire fortune, il passa aux Indes, & devint par degrés capitaine de vaisseau. Il alla à la Chine & au Japon, où il trafiqua pour le compte des marchands ; mais ayant fait naufrage sur les côtes de Siam, il entra au service du surintendant des finances. Il montra tant d'intelligence pour les affaires, qu'il gagna la confiance du ministre, & les bonnes grâces du souverain. Après la mort de son protecteur, Phaulkon le rem-

plça dans toutes ses charges, & bientôt après on le fit grand-maître de de la maison du roi, & le principal ministre du royaume. Peut-être porta-t-il ses vues jusqu'au trône. L'extrême pouvoir dont il étoit revêtu, & la mauvaise santé du roi, qui n'avoit point d'enfans mâles, pouvoit flatter ses espérances; il fut du moins accusé d'y avoir aspiré, & l'on attribua à cette ambition ses liaisons avec la France. Il engagea son maître à rechercher l'amitié de Louis XIV, & lui fit entendre que cette alliance lui seroit utile, soit pour faire fleurir le commerce dans ses états, soit pour y amener les arts, & policer ses sujets.

En conséquence de ces conseils, le roi de Siam envoya en France deux mandarins, sous la conduite d'un prêtre des missions étrangères, établi dans son royaume depuis quelques années, & avec lequel le ministre Constance avoit des liaisons fort étroites. D'un autre côté, les commerçans & les missionnaires François trompoient la cour de Versailles par des espérances plus brillantes que solides. Les premiers exigeoient les avantages de ce pays, &

ne parloient de ses richesses qu'avec enthousiasme. Les autres assuroient que le royaume entier, à l'exemple du maître, étoit disposé à embrasser le christianisme. Sur de si belles promesses, Louis XIV y envoya le chevalier de Chaumont en qualité d'ambassadeur. Cette nouvelle causa une extrême joie au roi de Siam, & plus encore à son ministre. La réception se fit avec un éclat & des distinctions qui méritent qu'on en rapporte quelques circonstances.

Depuis son entrée dans le royaume jusqu'à son arrivée dans la capitale, M. l'ambassadeur n'occupa que des hôtels bâtis exprès, richement meublés, & éloignées de cinq lieues les uns des autres : tous les meubles en étoient neufs, & n'avoient jamais servi. Dans tous les lieux de son passage, on lui fit les mêmes honneurs que l'on rend au roi ; il ne resta personne dans les maisons : chacun voulut se trouver sur sa route, se tenant prosterné, & ayant les mains jointes proche le front, sans qu'on entendît cracher, tousser ni parler. On faisoit la garde pendant la nuit auprès des maisons où il couchoit, &

il y avoit des feux allumés tout autour. Les députés de plus de quarante nations établies à Siam, vinrent le complimenter; ils étoient tous habillés à la mode de leur pays, ce qui faisoit un effet agréable. Le séminaire de Siam vint le saluer à son tour; on y voyoit des prêtres vénérables par leur grande barbe, & quantité de jeunes Chinois, Japonois, Siamois & autres, tous en habit long, & avec une modestie édifiante: les uns étoient dans les ordres, les autres aspiraient à y entrer. Les plus grands seigneurs du royaume formoient le cortège de M. l'ambassadeur. Vous n'attendez de moi aucun de ces détails, si agréablement écrits dans les mémoires de l'abbé de Choisi. Il suffit de dire que le roi voulut qu'on passât, dans cette occasion, par-dessus les usages qu'on avoit observés jusqu'alors à la réception des autres ambassadeurs. Il fit, à proportion, les mêmes caresses à tous les François, & les traita avec une familiarité peu commune chez les monarques de l'orient.

Des préférences si marquées pour une nation étrangere, exciterent la jalousie, & l'on s'en prit au ministre;

qui, sans doute, avoit des raisons pour se l'attacher. On fit passer au roi de Siam des avis secrets que le Grec Constance, d'intelligence avec les François, conspiroit contre l'état. Le monarque n'en fit aucun cas, & continua à donner toute sa confiance à son ministre. Un seul Siamois partageoit cette faveur, il se nommoit *Pitracha* : sa mere avoit été la nourrice du roi, & sa sœur la maîtresse de ce prince. Il mit dans ses intérêts les grands, les prêtres & le peuple, & forma une ligue contre le ministre favori. *Phaulkon*, qui avoit des espions dans tous les ordres de l'état, en fut informé de bonne heure ; mais il ne trouva pas dans les François autant de zele qu'il leur en avoit supposé. *Pitracha*, craignant que ses desseins ne fussent découverts, en pressa l'exécution. Il assembla autour de sa personne tous ses amis, fit environner le palais d'hommes armés : le grand pontife de la cour étoit à leur tête, porté sur les épaules de six esclaves, & exhortant tout le monde du geste & de la voix. *Phaulkon*, averti de ces mouvemens, arriva en diligence ; mais à peine fut-il entré dans le palais, que *Pitracha* l'ar-  
rêta

rêta & le fit conduire en prison ; & quelques jours après , ayant péri sous le fer du bourreau , son corps fut jetté aux chiens , qui le dévorèrent pendant la nuit. Le rebelle , qui commençoit à agir en souverain , prit le titre d'*administrateur du royaume*. Chaou Naraïe ne fit plus que traîner une vie languissante , & mourut au mois de juillet de l'année 1688. Pitracha , qui s'étoit défait de tous les princes du sang , après dix jours de deuil , se rendit à la grande pagode avec les ornemens de la royauté , & se fit ensuite couronner dans la capitale. Telle fut la fin de ces troubles , que les Siamois appellent encore aujourd'hui *la tracasserie des François*.

Après cette digression , que vous pourrez ne pas trouver déplacée , je reviens , Madame , aux premiers jours de notre arrivée dans ce royaume. Le 13 de septembre , nous apperçûmes l'embouchure de la riviere de Siam ; & le lendemain , nous allâmes mouiller à trois lieues de la barre : on appelle ainsi un banc de vase , qui reste presque toujours à découvert. Rien n'est plus agréable que le rivage de ce fleuve , appelé *Menan* , qui forme , en serpen-

tant , un grand nombre d'isles , & se divise en une infinité de branches. Il est orné des deux côtés de grands arbres toujours verts ; & au-delà ce sont de vastes campagnes couvertes de riz. Comme ces terres sont extrêmement basses , elles sont inondées pendant la moitié de l'année ; & cette riviere a ses débordemens réglés comme le Nil. Les effets en sont si heureux , que le riz croît à mesure que les eaux s'élevent , de maniere que les épis ne sont jamais submergés ; ce qui n'arrive pas en Egypte , où les inondations trop fortes font périr les moissons. Quand le grain est mûr , les Siamois vont en bateaux faire la récolte ; ils ne coupent que les épis , & laissent la paille. Lorsque le débordement tire à sa fin , le roi se rend sur le fleuve dans une gondole , non pour épouser , comme à Venise , un élément infidele , & usurper sur lui une domination fastueuse ; mais pour le prier modestement d'abandonner la plaine , & de rentrer dans son ancien lit. Pendant la cérémonie , le peuple , à qui les prêtres font croire qu'il n'y a que le roi qui puisse arrêter le cours des eaux , demeure

prosterne sur le rivage, ne pouvant assez admirer la puissance du monarque.

Après avoir quitté notre vaisseau, nous montâmes la riviere sur un ballon, espece de bateau fort commun à Siam. On en voit de grands, qui sont couverts comme des maisons; ils servent de logemens à des familles entieres; & se joignant plusieurs ensemble, ils forment en divers endroits comme des villages flottans.

Bankok est la premiere ville que nous rencontrâmes en remontant le Menan. Cette place est importante par sa situation; elle défend le passage du fleuve; c'est la clef du royaume du côté de son embouchure. Son territoire est un jardin continuel, planté d'arbres fruitiers, qui font la principale richesse de ce canton; ses fruits se vendent avantageusement dans la capitale, qui n'en est pas éloignée. La nuit, qui nous surprit, nous donna l'agréable spectacle d'une multitude innombrable de mouches luisantes, dont tous les arbres qui bordent la riviere, sont couverts; vous les prendriez pour autant de lustres chargés d'une infinité

de lumieres , que la réflexion de l'eau multiplie étonnamment. Au point du jour , nous découvrîmes un grand nombre de singes & de sapajoux , qui grimpoient sur les arbres , & qui alloient par troupes. Mais ce qui me fit sur-tout beaucoup de plaisir , ce sont les aigrettes , espece d'oiseau de la figure du héron , & dont le plumage est aussi blanc que la neige : le mélange de ce blanc avec le verd des feuilles , fait un effet admirable : je le prenois , de loin , pour des maronniers en fleur.

Nous ne faisons pas une lieue sur cette belle riviere , sans rencontrer quelque pagode , accompagnée d'un monastere de Talapoins , qui sont les prêtres ou les religieux du pays. Ils vivent en communauté ; & leurs maisons sont autant de séminaires , où les enfans de qualité reçoivent l'éducation. Ils y entrent à sept ou huit ans , & y prennent l'habit de l'ordre , qui consiste en deux pieces de toile de coton , dont l'une les couvre depuis la ceinture jusqu'aux genoux ; & de l'autre , ils se font une écharpe qu'ils passent en bandouliere. On leur rase la tête & les sourcils , comme à leurs maîtres ,

quis'en font un devoir effentiel. Après la lecture & l'écriture , l'arithmétique est une des premieres sciences que l'on apprend à ces jeunes pensionnaires : de-là on passe à l'étude de la philosophie & de la religion. Leurs principes d'arithmétique sont les mêmes que parmi nous. Ils ont dix chiffres primordiaux ; & leur zéro , figuré comme le nôtre , prend la même valeur dans le même arrangement. Leur philosophie se réduit à la morale , dont les principes sont les mêmes chez tous les peuples.

Depuis Bankok jusqu'a Siam , la riviere est bordée d'une infinité de villages , dont les maisons composées de bambou , sont élevées sur de hauts piliers pour les garantir de l'inondation. Près de chaque village est un marché dans lequel ceux qui descendent ou qui montent le fleuve , trouvent toujours leur repas prêt , c'est-à-dire du fruit , du riz cuit , du poisson , & divers ragoûts à la Siamoise.

Arrivé à Siam , mon premier soin fut de m'assurer d'un logement ; & le pere Sylveira me fut encore d'un grand secours. Il me trouva une chambre dans

la maison d'un de ses amis, qui m'obligea d'accepter sa table, & un esclave pour me servir. Libre de tout embarras, je ne songeai plus qu'à satisfaire ma curiosité : la situation & les édifices de la capitale furent les premiers objets de mon attention. Siam est une des plus grandes villes des Indes, si l'on ne considère que l'enceinte de ses murs; mais à peine la sixième partie de cet espace est-elle habitée; le reste est désert, ou ne contient que des temples. Le terrain sur lequel elle est bâtie, est coupé par une infinité de canaux ou de bras du Menan, qui la partagent en plusieurs îles. Elle est fermée par une muraille de briques, dans laquelle on a ouvert des arcades qui donnent passage à la rivière, & favorisent l'entrée & la sortie des barques. Elles se dispersent dans toutes les rues; & la commodité qu'elles donnent pour le transport des marchandises, qui passent tout de suite de la mer dans les magasins, jointe aux autres avantages du royaume, y attire des négocians de toutes les parties du monde. Le long de chaque canal on a fait des quais qui forment des rues bien alignées, & plantées d'arbres dans

quelques endroits , mais si pleines de boue , qu'elles sont à peine praticables. On voit , dans le tems du débordement , une ville , une forêt & une mer tout ensemble. Quoique les places publiques soient inondées , on ne laisse pas d'y tenir marché ; le peuple s'y assemble sur des canots.

Dans une ville située , pour ainsi dire au milieu des eaux , comme Venise , il a été nécessaire de bâtir un grand nombre de ponts. Il y en a quelques uns de briques ; la plupart sont faits de planches ou de roseaux entrelacés , & si peu assurés , que je n'y passe qu'en tremblant. Les maisons sont basses & construites de bois , du moins celles des naturels du pays , que cette sorte d'édifice laisse exposés à toutes les incommodités d'une chaleur excessive. Des claies de bambou forment le contour de ces habitations légères ; & dans les quartiers sujets à l'inondation , on les élève sur des piliers : l'escalier pend en dehors , comme les échelles de nos moulins. Une corbeille remplie de terre , & soutenue sur trois bâtons , sert de foyer. Quelques heures suffisent pour construire

ou pour renverser ces édifices fragiles; & une ville comme Siam peut être bâtie en fort peu de jours. Les étrangers, tels que les Mogols, les Chinois, les Européens, &c. ont de petites loges longues de huit pieds, larges de quatre, hautes de douze, bâties de pierres ou de briques, & partagées en deux étages. Il y en a qui possèdent des habitations plus spacieuses & plus commodes. Les grands officiers de la cour ont des maisons de menuiserie, que vous prendriez pour de grandes armoires, où logent le mari, la femme & les enfans. Les domestiques & les esclaves ont de petits endroits séparés, mais renfermés dans la même enceinte, & qui composent autant de ménages différens.

Chaque peuple ici a son canton, ou quartier séparé par les canaux de la rivière. Par-là on évite les querelles qu'excite souvent le mélange des nations. Chacune a son chef qui répond d'elle, & son protecteur nommé par le roi. Les étrangers sont obligés de renouveler tous les ans à ce prince le ferment de fidélité; & la cérémonie en est très-solemnelle. Tous les officiers de

la couronne y assistent ; & le monarque, dans un trône d'or, tout éclatant de pierreries, reçoit le ferment de chacun des chefs, selon leur rang. On leur fait ensuite boire d'une eau préparée par les Talapoins, & que l'on croit formidable aux parjures. Le prêtre tient la pointe d'une épée dans cette eau sainte, & lance plusieurs imprécations contre ceux qui ne jurent pas d'un cœur sincère, ne doutant point que l'eau ne les suffoque dans le même instant.

Mais je reviens aux édifices de cette ville. Le palais du roi, environné d'une double muraille de briques, a une demi-lieue de circuit. Il est divisé en plusieurs cours, & rempli d'une multitude d'édifices, dont les uns sont bâtis de pierres, & les autres de bois. Ils sont bas, n'ont qu'un étage, des escaliers étroits, de petites portes, & point de plein-pied. Il est vrai que cette inégalité est ce qui donne de la dignité aux maisons dans l'opinion des habitans. Le logement du roi doit être plus élevé que le reste du palais ; & plus une pièce est voisine de l'appartement du monarque, & plus elle s'éleve au-dessus de celle

qui la suit. Il y a toujours quelques marches à monter de l'une à l'autre. Cette même inégalité se trouve dans les toits; l'un est plus bas que l'autre , à mesure qu'il couvre une piece plus basse. Cette succession de toits inégaux , fait la distinction des degrés de grandeur. On remarque la même gradation dans les pagodes; le dôme le plus élevé, est celui sous lequel est placée l'idole.

Les officiers du prince sont logés dans les premières cours; plus loin sont des écuries spacieuses pour les éléphants; le palais du monarque est situé dans la cour ultérieure. Son plan a la forme d'une croix, du centre de laquelle s'éleve une haute pyramide à plusieurs étages, qui surmonte tout l'édifice; c'est un ornement attaché aux maisons royales. Le ferrail est contigu à l'appartement du roi. Au-delà sont de vastes jardins, plantés de palmiers, divisés en compartimens, & entre-coupés de petits ruisseaux qui serpentent dans les parterres. Je ne vous parlerai point de l'intérieur du palais; personne ne pénètre plus loin que la salle d'audience. Cette salle n'a rien qui mérite une description; &

en général , il n'y a point de petite maison de financier en France , qui n'ait plus d'éclat & de magnificence que le palais du roi de Siam.

Les richesses du pays se manifestent principalement dans les pagodes , par la quantité d'ouvrages d'or dont elles sont ornées , par leur grandeur prodigieuse , par leur structure , & par un amas incroyable de pierreries. La forme de ces édifices est assez semblable à celle de nos églises. L'entrée en est grande , avec des portes dorées ; le dedans est peint ; le jour y entre par des fenêtres étroites & longues , prises dans l'épaisseur du mur. Il y a un chœur avec des sièges de côté & d'autre , pour les Talapoins qui viennent y chanter à certaines heures destinées à la prière , le matin , le soir & à minuit. L'autel est au fond , & dans le lieu le plus éloigné de la porte ; on y monte par plusieurs degrés qui s'élevent en amphithéâtre. C'est là que sont posées les idoles. Ils les encensent , les ornent de fleurs & de pierreries : ils n'épargnent point le luminaire ; car il y a toujours des lampes allumées , & sur-tout des troncs pour recevoir les aumônes , usage qui

est de tous les pays. Le toit de ces pagodes est revêtu de tuiles vernissées, & quelquefois de plaques d'étain doré. Elles sont d'un jaune si vif & si éclatant, que quand le soleil donne dessus, il semble que la couverture soit toute d'or. On les faisoit venir de la Chine; mais on a trouvé le secret d'en fabriquer à Siam; on n'en fait pourtant guere que pour le roi; & c'est ce qui les rend excessivement cheres.

Un des temples les plus célèbres de cette ville, est celui qui se voit à quelque distance du palais du roi. Il est surmonté de cinq dômes, dont celui du milieu, plus grand que tous les autres, est environné de quarante-quatre pyramides ou obélisques, qui lui servent d'ornemens. Elles sont placées avec symétrie sur trois rangs; & dans l'enceinte qui enferme ces bâtimens, on voit d'un côté, le long des galeries, plus de quatre cens statues disposées dans un bel ordre. L'autre face est à jour, & regarde le temple. Il y a de ces pagodes qui contiennent plus de quatre mille idoles couvertes de lames d'or. Les yeux & l'imagination sont ravis par l'éclat des murailles, des lambris, des

piliers, & d'une infinité de figures parfaitement dorées. Elles se ressemblent toutes; & si leur grandeur n'étoit inégale, on les croiroit sorties du même moule. Il y en a d'une taille gigantesque; & toutes sont assises les jambes croisées à la Siamoise. Elles sont le principal ornement des temples; & leur matiere est un mélange de chaux, de résine & de poils qu'on enduit d'abord d'un vernis noir, & que l'on dore ensuite. Les fauxbourgs de Siam, situés des deux côtés de la riviere, sont pour le moins aussi grands, aussi ornés de pagodes, & plus peuplés que la ville même.

Le roi n'entre dans sa capitale, que les jours de cérémonie; sa résidence ordinaire est à Louvo, maison de plaisance, qui en est éloignée de sept lieues, & où je ne tardai pas à me rendre. Elle est sur une hauteur qui la met à l'abri des inondations. Ce palais est moins spacieux, mais a quelque chose de plus riant que celui de Siam. Le monarque qui l'habite, le plus puissant des princes de la presqu'isle de l'Inde, jouit de toute la plénitude du pouvoir arbitraire. Il permet bien aux grands

du royaume de délibérer entr'eux sur les affaires de l'état, de lui en dire leur avis, mais il se réserve le pouvoir de les résoudre, en approuvant ou en rejetant ce qu'ils ont fait. Ces seigneurs se nomment *mandarins*; qualité que le roi donne ou qu'il ôte à qui il lui plaît, sans considérer ni la naissance ni le mérite. Le respect qu'il exige de ses peuples, va presque jusqu'à l'adoration; & la posture où il faut être en sa présence, est une espèce de culte. Aussi dans toutes ses actions ce prince cherche-t-il à leur faire croire qu'il est plus grand que Dieu même, & qu'il regarde toutes les puissances du monde comme fort au-dessous de lui. De-là les titres fastueux qu'il prend avec emphase, de « monarque très-  
» illustre, très invincible, très-puis-  
» sant, très-haut, & couronné de cent  
» & une couronnes d'or, ornées de  
» neuf sortes de pierres précieuses; du  
» plus grand, du plus pur, du plus  
» divin maître des armes immortelles;  
» de très-saint, qui voit toutes choses;  
» de souverain empereur, qui tient sous  
» l'ombre de ses ailes le grand, le ri-  
» che, l'incomparable royaume de

» Siam , la splendeur de la belle & cé-  
» lebre ville de Juthia , dont les por-  
» tes & les issues sont habitées par une  
» infinité de peuples , & qui est , sans  
» contredit , la capitale de l'univers ;  
» du plus grand des rois , auquel est  
« soumis le plus beau & le plus fertile  
» de tous les pays éclairés par le soleil ;  
» de divin seigneur , en la main duquel  
» est l'épée victorieuse , semblable au  
» Dieu des armées , au bras tout de  
» feu ; du plus excellent , du plus no-  
» ble de tous les rois , qui fait croître  
» & couler les aux comme il lui plaît ;  
» de monarque , plus grand seigneur  
» que les Dieux ; qui est comme le  
» soleil au plus haut de son élévation ;  
» aussi lumineux que la lune dans son  
» plus grand éclat ; d'élú de Dieu pour  
» être estimé autant que l'étoile du  
» nord ; de divin maître des trônes  
» d'or , dont la naissance est toute  
» royale , comme étant issu d'Alexan-  
» dre , & dont l'esprit est tout parfait ,  
» tout voyant , tout pénétrant , sem-  
» blable à un globe toujours roulant ,  
» & fait de maniere à mesurer les abî-  
» mes de la mer ; de roi de tous les élé-  
« phans , des blancs , des rouges , des  
» éléphants à la queue ronde , à quatre

» dents , & d'autres qui font instruits  
 » à la guerre , pour lesquels le Dieu  
 » tout puissant lui a fait présent de  
 » plusieurs sortes de houffes en bro-  
 » derie , & toutes semées de pierres  
 » précieuses ; de prince qui élève aux  
 » honneurs ceux qui sont assez heu-  
 » reux pour s'insinuer dans ses bonnes  
 » graces , & qui fait , au contraire ,  
 » brûler tout vifs ceux qui osent se  
 » révolter contre lui ; de roi enfin , en  
 » qui réside le pouvoir de faire tout  
 » ce que Dieu a fait & créé ».

Il ne faut pas s'étonner après tous  
 ces titres , si le roi de Siam se laisse ado-  
 rer. Dans le conseil même , qui dure  
 quelquefois quatre heures , les minis-  
 tres d'état & les mandarins se tiennent  
 sans cesse prosternés devant lui. Ils  
 ne lui parlent qu'à genoux , les mains  
 élevées sur la tête , faisant à tous mo-  
 mens de profondes inclinations , &  
 accompagnant leurs discours de ti-  
 tres qui relevent sa bonté ou sa puis-  
 sance. On reçoit ses réponses comme  
 des oracles ; & ses ordres sont exécu-  
 rés sans le moindre délai : encore ne  
 se donnent ils point verbalement ; un  
 mandarin , qui a toujours les yeux

attachés sur son maître , connoît ses volontés à certains signes établis , & les explique par d'autres signes aux officiers du dehors. Les courtifans les plus favorifés n'approchent jamais de fort près de la personne de ce prince ; c'est beaucoup quand il daigne se montrer à eux d'une des fenêtres du palais. Il ne reçoit pas autrement les ambassadeurs , ne leur parle que du haut d'une tribune , toujours fort laconiquement , & à tous dans les mêmes termes. Quand il sort , tout le monde doit se renfermer chez soi ; & personne ne passe devant son palais , ou n'y entre , fans se prosterner jusqu'à terre. Ce lieu est regardé comme sacré ; & le silence le plus rigoureux doit y être observé ; ainsi que dans toutes les places qui l'entourent. Quoiqu'il soit rempli d'une multitude d'officiers & de soldats, on n'y entend pas le moindre bruit ; & on le prendroit pour une solitude écartée. Tout ce qui s'y passe est enseveli dans le secret le plus profond ; c'est un crime de s'entretenir du roi , & même de prononcer son nom , qui , par cette raison , est connu de très-peu de personnes. Mais cette

contrainte ne dure que pendant la vie du prince régnant ; après sa mort , il est libre à tout le monde d'en parler. Jugez de la tristesse d'une cour , où la présence du souverain , qui devoit la rendre plus riante , y répand la gêne ; le silence & la crainte. La garde est toujours alerte ; & au moindre signal , des milliers d'hommes se prosternent , lors même que le prince ne se montre pas ; il suffit qu'on le croie caché derrière une jaloufie , d'où il puisse jeter un regard sur les cours & sur les jardins. Les femmes n'entrent dans le palais , que pour y servir aux plaisirs du monarque dans le ferrail , d'où elles ne sortent jamais : les autres n'y sont point admises. L'officier qui est à la porte , ne l'ouvre pas , sans aller avertir le mandarin qui commande dans la première enceinte ; & ceux qui se présentent , sont déarmés & visités avec soin : on examine jusqu'à leur haleine ; & , s'ils ont bu de l'arak , on les renvoie , de peur que leur présence ne souille la majesté du lieu.

Le service intérieur du palais se fait par des pages , des eunuques & de jeunes filles. Les premiers ont soin des

livres, des armes & du bétel de sa majesté. Les eunuques sont plus particulièrement attachés à la reine. Les filles jouissent seules de la liberté d'entrer familièrement dans l'appartement du roi. Elles lui font son lit, l'habillent, lui préparent à manger, &c. Il n'y a que les orientaux qui connoissent le prix & sentent la douceur d'un pareil service. Ce prince n'a qu'une femme à qui l'on donne le titre de *reine*. Elle a ses officiers, ses femmes pour l'accompagner, ses eunuques, ses bateaux & ses éléphants. Ses officiers ne la voient jamais; elle ne se montre qu'à ses femmes & à ses eunuques. Celles des mandarins dont sa cour est composée, sont prosternées devant elle, comme les hommes le sont devant le roi; mais avec cette différence, qu'elles ont la liberté de la regarder. Elle gouverne sa maison en souveraine, ou plutôt en despote; le roi lui donne des provinces dont elle tire le revenu, & sur lesquelles elle a une puissance absolue. Ainsi elle tient conseil de toutes ses affaires avec ses femmes, & rend justice à ses sujets. Quand on lui fait des plaintes de quelque femme accusée, ou de mé-

disance , ou de faux rapports , ou d'indiscretion dans les paroles , elle la punit en lui faisant coudre la bouche ; c'est du moins ce qui est arrivé une fois ; & c'étoit la femme de Chaou-Naraie , qui ordonna ce châtement , trop sévère pour des femmes.

Le nombre des maîtresses du roi n'est point limité ; la grandeur du monarque consiste , au contraire , dans la multiplicité des sultanes : les Siamois parurent étonnés qu'un aussi grand prince que le roi de France , n'eût qu'une seule femme , & point d'éléphans. On nourrit ici un grand nombre de ces animaux. On les mene à la riviere au son des instrumens ; & l'on porte devant eux des parasols. On prétend qu'ils sont tellement faits à cette cérémonie , que si l'on manquoit de l'observer , ils refuseroient de sortir.

Les rois de Siam vivent dans une inquiétude qui change leurs palais en autant de forteresses , où ils sont perpétuellement en garde contre les entreprises de leurs sujets. Ils les munissent de bonnes murailles , & les défendent par des chauffe-trapes armées de poin-

tes. Le rôle odieux de délateur est ordonné, sous peine de mort, dans tout ce qui intéresse la personne du roi ; & si l'accusation n'est point prouvée, on condamne au même supplice, c'est-à-dire, à être exposés aux tigres, l'accusé & le délateur : dans le doute, on aime mieux perdre l'innocent, que sauver le coupable.

Le prince régnant mène une vie assez réglée : il se leve tous les jours à six heures ; & la première chose qu'il fait, est de donner l'aumône à une bande de Talapoins, qui ne manquent jamais de se montrer devant lui si-tôt qu'il paroît. Ces moines mendians & paresseux infestent le royaume, & dévorent la subsistance des citoyens utiles & laborieux.

Ensuite arrive l'audience que donne sa majesté, dans l'intérieur de son palais, à ses concubines, à ses eunuques, à ses esclaves, & à un magistrat qui vient lui montrer tous les procès qui ont été jugés ; il les approuve ou les condamne, selon son opinion.

Lorsque le magistrat est sorti, l'audience est ouverte à tout le monde jusqu'à l'heure du dîner. Le médecin

visite toutes les viandes, & renvoie celles qu'il croit nuisibles. Pendant le repas on lit les procès criminels; & le prince ordonne du sort des coupables. Après le dîné, il entre dans une salle où il se met sur un lit de repos. Il est suivi d'un lecteur, qui lui lit ordinairement la vie de quelqu'un des rois ses prédécesseurs; & lorsqu'il s'endort, le lecteur baisse la voix, & peu après se retire. Le même lecteur rentre dans la salle sur les quatre heures, & il recommence à lire si haut, qu'il faut nécessairement que le roi s'éveille. Alors il donne audience à ses grands officiers; sur les neuf heures le conseil s'assemble; & si tout cela va trop avant dans la nuit, le médecin vient avertir le prince qu'il est l'heure de se coucher. Ce médecin est reçu dans le conseil; mais il ne fait qu'écouter, & l'on n'y prend jamais son avis.

Les rois de Siam paroissent rarement en public; & quand ils se montrent, c'est toujours dans un appareil qui inspire la terreur. Ils se font précéder par des éléphants chargés d'hommes armés, & par une multitude in-

nombrable de gardes, de domestiques & d'esclaves, munis de bâtons & de sarbacanes, pour écarter le peuple. Le roi est assis dans une chaise d'or, portée par dix ou douze valets, & environnée de soldats, tandis que le peuple prosterné n'ose pas même l'envisager.

D'autres fois il est monté sur un éléphant tout brillant d'or & de pierres. L'animal marche gravement, fier de sa charge, & semble connoître l'honneur qu'il reçoit; car il ne souffriroit pas qu'un autre prît la place du monarque. Si le roi a un fils, ce prince le suit, & après lui la reine & ses autres femmes. Elles sont aussi sur des éléphants, mais enfermées dans des especes de guérites de bois doré, où il est impossible de les voir. La marche est fermée par une autre troupe de gardes; & tout le cortége est composé de quinze ou seize mille hommes.

Dans les promenades qui se font sur la riviere, le prince entre dans une chaloupe dorée, sous un dais de brocard, & se fait accompagner de ses courtisans, qui s'y trouvent quelquefois au nombre de mille ou douze cens,

chacun dans une barque tirée par vingt esclaves. Plusieurs bateaux remplis de musiciens, viennent après, & sont suivis de cinquante barques de parade. On auroit peine à se former une idée de cette magnificence : figurez-vous un grand fleuve, sur lequel trente mille personnes se promènent en bateaux peints & dorés, sans y comprendre une foule prodigieuse de peuple qui y accourt de tous côtés, pour être témoin de ce spectacle.

J'en vis moi-même un d'une autre espèce, tandis que j'étois à Louvo; il pourra vous donner une idée de l'usage des Siamois dans leurs cérémonies funéraires. Le roi venoit de perdre la princesse sa fille; comme il l'aimoit tendrement, il ordonna des obseques magnifiques. Il vouloit que tous ses sujets se rasassent la barbe; ce qui est regardé dans ce pays comme la plus grande marque de douleur; mais sur les remontrances de quelques seigneurs, cet ordre ne fut publié que pour le peuple, qui obéit sur le champ, y ayant peine de mort contre tous ceux qui y manqueroient. Cinq tours furent élevées dans une des cours du palais :

palais : celle du milieu avoit plus de cent pieds de haut ; & les autres diminuoient à mesure qu'elles s'éloignoient de celle-ci. Elles étoient peintes & dorées , & avoient communication par des galeries à balustres , aussi ornées que les tours. Le corps de la princesse avoit été apporté devant la plus haute , & on l'avoit mis sur un autel tout brillant d'or & de pierreries. Elle étoit debout avec une robe traînante , & toute semée de diamans , dans un cercueil d'or épais d'un pouce. Elle avoit les mains jointes , & le visage tourné vers le ciel. La couronne qu'on lui avoit mise sur la tête étoit d'un prix excessif , aussi bien que son collier & ses bracelets. On avoit dressé des échafauds , où chacun ayant pris place , tous les grands du royaume , vêtus simplement de toile blanche , qui est ici la couleur du deuil , s'avancèrent vers le corps , & lui firent une profonde révérence. Ils l'accompagnèrent de fleurs & de parfums qu'ils répandirent autour du corps & sur l'autel , faisant voir sur leurs visages toutes les marques possibles d'une vraie douleur. Après eux , les dames aussi vêtues de

blanc & sans nulle autre parure , allerent faire également leur révérence & répandre des parfums.

Cette premiere cérémonie étant achevée , on mit le cercueil sur un char magnifique , & on le porta à vingt pas de-là. Les grands du royaume & les dames lui rendirent encore de pareils honneurs ; & tous pleurerent si amérement , qu'il sembloit que la perte fût particuliere pour chacun. On mêla les cris avec les larmes ; & ces démonstrations lugubres durerent une demi-heure. Le char fut traîné ensuite par les principaux officiers de la couronne, vers le lieu où le bûcher avoit été préparé. Après eux venoit le fils aîné du roi, frere de la princesse : il étoit vêtu de blanc comme les seigneurs qui le suivoient , & assis sur un éléphant qui avoit une houffe en broderie , & des chaînes d'or au cou : à ses côtés paroissoient deux de ses freres , montés comme lui , & tenant le bout d'une longue écharpe de soie blanche , dont l'autre extrémité étoit attachée au cercueil. D'autres jeunes princes marchoient à pied , vêtus de même , & ayant chacun un rameau d'arbre à la

main. Ils étoient si bien instruits à pleurer, qu'ils n'avoient nulle peine à fournir des larmes.

A moitié chemin du lieu où l'on devoit trouver le bûcher, on avoit dressé des échafauds, où des mandarins du second ordre attendoient le convoi. Lorsque le corps passa devant eux, les uns jetterent des habits au peuple, les autres de l'argent. Enfin le convoi étant arrivé à l'endroit où devoit finir la cérémonie, les grands tirerent avec beaucoup de respect le cercueil hors du char, & le poserent sur le bûcher, au son des instrumens, auquel se mêloient les cris de toute la cour. Ce triste concert étant fini, le corps fut couvert de bois de senteur & de parfums; & les jeunes princes s'en retournerent au palais avec les seigneurs. Les dames demeurèrent seules à garder le cercueil, qui ne fut brûlé que deux jours après. Ce qu'il y eut de plus rude pour elles, c'est que pendant tout ce tems, elles furent obligées de pleurer, sans discontinuer ce triste exercice, qui doit durer nuit & jour. Dans la crainte que quelques-unes d'elles ne succombassent au sommeil, ou ne se lassassent d'un

métier si fatigant , d'autres femmes postées d'espace en espace , tenoient en main des disciplines , & leur en appliquoient de si rudés coups , qu'elles étoient forcées de recommencer , pour elles-mêmes , leurs cris & leurs lamentations.

Pendant ces deux jours , les Talapoins , placés sur des échafauds dans la cour où l'on avoit d'abord mis le cercueil de la princesse , prièrent sans relâche pour le repos de son ame. Ils commencerent par psalmodier d'une voix basse ; le second jour , ils éleverent un peu le ton ; & enfin ils chanterent à pleine voix. Les chants contenoient des moralités sur la mort , & une espece d'itinéraire qui indiquoit à la défunte la route du ciel. A côté de ces échafauds étoient plusieurs tours faites avec des roseaux , & remplies de feux d'artifice , dont la décoration ressemble à celle de nos feux de joie , & qui durèrent quinze jours , pendant lesquels le roi fit distribuer de grandes aumônes aux pauvres & aux Talapoins. Il y eut , outre cela , plusieurs statues d'or & d'argent , qui furent mises dans les plus belles pagodes du pays , en l'honneur

de la défunte. Elles étoient faites des présens qu'elle avoit reçus , durant la vie de son pere. Après que le corps eut été deux jours sur le bûcher , toute la Cour s'y rendit ; & le roi prenant un cierge allumé de la main du chef des Talapoins , y mit le feu. Le corps fut réduit en cendres dans le cercueil d'or , où l'on avoit laissé toutes les richesses qui lui servoient d'ornemens.

L'urne dans laquelle on recueillit les cendres de la princesse , fut mise dans un ballon de la premiere grandeur , & déposée dans une pagode hors de la ville. Le bateau qui la transporta , étoit accompagné d'une infinité d'autres barques superbement décorées , dans plusieurs desquelles il y avoit des représentations de divers genres , des lions , des tigres , des serpens & d'autres animaux. Un enfant habillé d'une riche étoffe , & couvert de pierreries , paroissoit sur une estrade dorée : il avoit un sabre à la main , & représentoit l'ange tutélaire de la princesse. Quand l'urne eut été portée dans le temple , on mit le feu aux représentations ; ce qui s'exécuta au bruit de l'artillerie , des tambours , des bassins , & de mille

instrumens confus. Ainsi finit cette lugubre cérémonie , qui se renouvelle toutes les fois que la mort enleve quelques princes de la famille royale.

Si c'est le roi lui-même , le peuple , après le convoi funebre , passe dix jours dans la plus austere retraite : toutes les maisons sont fermées ; personne n'ose paroître dans les rues ni dans les places ; un profond silence regne par-tout. Au bout de ce terme on ouvre les temples , on les orne des plus riches étoffes ; on y arbore quantité de drapeaux , & l'on dresse , dans les places publiques , des autels où l'on brûle des parfums. Des cavaliers habillés de blanc , se rendent dans les différens quartiers de la ville , font ouvrir toutes les portes au son de divers instrumens , & déclarent au peuple qu'il a un roi. Alors tout le monde court aux temples , & fait des vœux pour la prospérité du nouveau monarque.

Les Siamois sont fort somptueux dans la célébration de leurs funérailles : ils emploient quelquefois une année entiere à en faire les préparatifs. Pour empêcher la corruption , on lave le cadavre ; on le ferre avec des bande-

lottes ; on lui injecte par les yeux & par la bouche de l'eau salée , du vis-argent & d'autres drogues corrosives , pour dessécher toutes les humeurs , & faire sortir ce qu'il y a d'impur & de propre à corrompre le reste. Tous les morts ne sont pas portés hors des villes ; police presque générale dans tout l'Orient , que nous approuvons en France , & que nous n'osons adopter.

Les sépultures des particuliers sont environnées de tours quarrées , faites de bois de cyprès , revêtues de cartes & de gros papiers de différentes couleurs , qui font un effet assez agréable. D'autres ordonnent , avant de mourir , que leurs cendres soient déposées dans la pagode qu'ils ont fait bâtir , n'y ayant point de Siamois un peu riche , qui ne veuille éterniser sa mémoire par cette dépense. Les cendres des pauvres sont jettées au vent. Ceux qui , par excès de charité , se sont ruinés pour enrichir des monasteres , sont brûlés aux dépens des Talapoins. A l'égard des enfans des criminels , des noyés , des gens frappés de la foudre , des femmes qui meurent en couche , & de tous ceux qui périssent , ou d'une mort violente , ou d'une ma-

320 LE ROYAUME DE SIAM.

ladie contagieuse , ils sont tous privés des honneurs du bûcher : leurs corps sont enterrés dans les champs ; & les fosses qu'on leur fait sont si peu profondes , qu'ils sont souvent la proie des bêtes féroces.

L'extrême cérémonial qui s'observe à Louvo , la gêne & l'espece de tristesse qu'y inspire la présence du maître , en rendent le séjour ennuyeux : aussi n'y suis-je resté que le tems nécessaire pour y prendre une légère idée des usages de cette cour. Revenu à Siam , je vais me disposer à faire quelques courses dans les provinces ; & à mon retour , je vous écrirai ce que le pays m'aura offert de plus remarquable. Mais je vous ferai part auparavant , de quelques détails sur les coutumes Siamoises :

Je suis , &c.

*A Siam , ce 27 septembre 1743.*



## L E T T R E X L I X.

## S U I T E D E S I A M.

**J**E viens , Madame , d'effuyer une maladie fréquente dans ce pays , & dont les Européens sur-tout ont peine à se défendre en y arrivant. C'est une espece de dyffenterie , qui a pourtant cet avantage , qu'elle délivre d'autres maux plus dangereux , tels que les éréfipeles , si communes à Siam , que de vingt hommes , dix-neufs en sont atteints. Les maladies de débauche y sont fort répandues , grace au commerce des Siamois avec les nations Européennes ; mais la petite vérole y fait encore plus de ravage. On ne brûle point le corps de ceux qui en meurent ; ou , si la piété engage à rendre ce dernier devoir aux parens , on les déterre dans la suite , pour achever de les consumer par le feu. On laisse quelquefois passer trois ans , avant cette religieuse cérémonie ; & il arrive souvent que la contagion recommence , lorsqu'on déterre un cadave infecté.

Dès les premiers jours de ma maladie, mon hôte fit appeller un médecin Chinois ; car ce font eux en qui on a ici le plus de confiance. Tout leur art se réduit à un petit nombre de remedes fort simples qu'ils appliquent par routine, sans aucun égard pour les symptomes particuliers. Ces aveugles méthodes ne laissent pas de guérir beaucoup de malades, parce que l'extrême sobriété des Siamois contribue plus que la science des médecins, au rétablissement de leur santé. Si la force du mal l'emporte, & que le malade meure, on ne manque pas d'en attribuer la cause aux maléfices. Une des pratiques des médecins Siamois, consiste à fouler aux pieds le corps du malade, en montant sur lui, pour amollir & relâcher les parties. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que, dans la grossesse même, on a recours à cette opération, pour obtenir un accouchement plus facile.

Pendant ma convalescence, qui ne fut pas longue, mon hôte venoit quelquefois me lire des vers de son pays. Ils consistent, comme les nôtres, dans le nombre des syllabes & dans la rime ;

mais ils présentent des pensées si extraordinaires, que j'en trouvai très-peu dont le sens pût s'ajuster à nos idées. J'y entrevis néanmoins des peintures & des images ; celles, par exemple, d'un jardin agréable, dans lequel un amant offre une retraite à sa maîtresse. Enfin, si quelque chose peut donner une idée de ces compositions Siamoisés, c'est la lecture des poètes François qui vivoient avant Ronsard. Outre les chansons galantes, on en a aussi d'historiques & de morales, comme en France, & même des chansons de table, sur lesquelles les Siamois font des airs, sans avoir aucun principe de musique. Ils ne savent pas même les noter, & ne connoissent le chant que par routine. Ils n'ont ni tremblement ni cadence ; mais ils chantent quelquefois, comme nous, sans paroles ; & au lieu de *ta la la*, ils disent *noï, noï*. Ils n'ont point d'idée de l'accompagnement ; & leurs concerts n'ont qu'une partie, qui est la même pour les instrumens & pour les voix. Ces instrumens sont des violons à trois cordes, des hautbois fort aigres, des tambours de plusieurs especes, des bassins de cuivre suspendus,

& sur lesquels on frappe avec une baguette, &c. Leur son, quoique bruyant & confus, n'est point sans agrément, principalement lorsqu'on les entend de loin.

A ma première sortie, mon hôte me fit faire une promenade à quelques lieues de la ville, dans un monastère de Talapoins, dont le supérieur est son parent. Nous traversâmes les faux-bourgs, qui sont vastes, comme je vous l'ai dit, & fort peuplés. Sur les bords de la rivière nous vîmes plusieurs villages bâtis par des colonies de Japonois, de Péguans, de Malais & de Portugais nés de femmes Siamois. Non loin de là les Hollandois ont une belle habitation, sur un terrain à l'abri du débordement. Il y a aussi dans ce canton des restes d'anciennes églises chrétiennes, fondées par les prêtres des *missions étrangères*. Ces ecclésiastiques, venus de Paris, avoient donné ici une très-haute idée de l'évangile, par leur conduite déintéressée, charitable, éloignée de toute ambition, de toute intrigue, & digne de la simplicité des premiers apôtres du christianisme.

Mais ce que les dehors de Siam offrent de plus remarquable , c'est une pyramide bâtie dans une plaine , par laquelle nous passâmes pour arriver dans notre monastere. Elle fut élevée après une victoire remportée dans ce même lieu contre un roi de Pégu , qui périt dans le combat avec toute son armée. Son élévation est de trois cens soixante pieds , en y comprenant l'aiguille qui la termine , & qui n'en a guere moins de quatre-vingt-dix. Tout ce que l'art a pu imaginer pour la solidité & la décoration de ce monument , a été employé à sa construction. C'est un trophée éternel , qu'un roi de Siam a eu intention d'ériger à la gloire de son peuple.

En entrant dans le monastere que nous allions visiter , nous trouvâmes un de ces moines idolâtres , qui faisoit sa priere devant une petite statue posée sur une table. Il chantoit sans faire la moindre pause , & remuoit son éventail avec tant d'action , que vous l'eussiez pris pour un démoniaque. Sa priere finie , il alluma un cierge devant son idole , & se retira. Le couvent & le temple occupent un grand espace

quarré , environné d'une clôture de bambou. L'église est au centre , & les extrêmités sont bordées par des cellules semblables à celles de nos chartreux. J'ai vu ici des monasteres où il y a jusqu'à trois rangs de ces petites maisons isolées. Celle du supérieur est distinguée par sa grandeur & son élévation. Chaque cellule a une ou deux loges , pour recevoir les passans qui demandent une retraite pendant la nuit. Le terrain où est placé le temple , est fermée par quatre murs , qui laissent entre eux & les cellules un grand vuide ; auquel on peut donner le nom de *cour*. Dans quelques couvens , ces murs sont nuds : ici ce sont des galeries couvertes , qui ressemblent à nos cloîtres ; & sur un contre-mur à hauteur d'appui , qui regne autour de ces galeries , on voit une suite d'idoles très-bien dorées. Il y a dans chaque couvent une espece d'oratoire ou de salle commune , percée de petites lucarnes & remplie de bancs. Au milieu est un pupitre ; & à certaines heures de jeunes écoliers & de jeunes novices s'assemblent dans ce lieu. Un moine , d'un âge avancé , lit d'une voix lente & distincte quelques passages d'un

livre qui est sur le pupitre ; & lorsqu'il prononce certains mots , les auditeurs , par respect , portent les mains à leur front. C'est dans cette salle que le peuple présente ses aumônes , lorsque le temple est fermé. Il y a une grande table toujours chargée de riz , de poissons & de fruits , que les dévots s'empres- sent d'envoyer à ces prêtres : à côté est la statue de *Sommona-Codom* , patriarche des Talapoins. Le clocher de l'église est une tour de bois , qui contient une cloche sans battant , sur laquelle on frappe , pour la sonner , avec un marteau.

Comme nous étions partis d'assez grand matin de Siam , nous arrivâmes avant l'heure du dîner. Le supérieur nous fit servir un repas meilleur , sans doute , que celui qu'il eût fait seul , mais infiniment moins bon que dans certaines abbayes de nos moines d'Europe : nous n'eûmes que la desserte du patriarche *Sommona-Codom*. La religion interdit aux Siamois , & sur tout aux Talapoins , la plupart des viandes , & réduit leur nourriture à l'usage du riz , des fruits , des légumes & du poisson sec. Cette frugalité est d'autant plus

étonnante, que le pays abonde en gibier, en volaille & en alimens de toute espece. Les habitans préfèrent à la meilleure viande, les boyaux, les intestins, & ce qui nous paroît le plus dégoûtant dans les animaux. Ils mangent avec plaisir du poisson pourri & des insectes grillés. Ils ont de bonnes huitres, de grosses anguilles, des écrevisses de plusieurs especes : ils aiment mieux le poisson sec ; le plus corrompu a la préférence : on le vend tout rôti dans les marchés. Il est vrai que les autres viandes y sont indigestes & peu succulentes ; les Européens même qui passent quelque tems dans le pays, en perdent insensiblement le goût. Vous jugez bien que le prix doit en être très-modique. Une vache ne vaut que dix sols dans les provinces, & un écu dans la capitale. Un cochon ne se vend que sept sols, parce que les mahométans n'en mangent point ; & les moutons dix francs, les cabris huit, parce qu'ils en font leur principale nourriture. Les poules y valent vingt sols la douzaine ; & la volaille y multiplie d'autant plus aisément, que la chaleur du climat suffit presque seul pour la faire éclore.

n homme vit ici avec deux liards par

jour. Le beurre y est assez rare, parce que les Siamois ne font pas dans l'usage de traire leurs vaches. Ils se servent plus communément d'huile de coco; elle est très-douce, & beaucoup meilleure que notre huile de Provence, quand elle est nouvelle; mais elle se corrompt en peu de jours. Leurs sauces consistent ordinairement en un mélange d'eau, d'épices, d'ail, de ciboule, de baume, &c. Ils en ont une autre, composée d'écrevisses pourries, qu'ils aiment beaucoup, & qu'ils mêlent dans la plupart de leurs alimens.

Il n'y a aucune recherche ni aucune délicatesse dans leurs repas les plus somptueux; tout s'y place pêle-mêle, sans aucun ordre. Les convives sont assis sur des nattes, à quelque distance les uns des autres, & on les sert séparément. Le mari est à une table, la femme à une autre, & les enfans sont servis chacun en particulier. L'heure du manger est le matin au sortir du lit; à midi, on fait une légère collation, & le soir on soupe. L'eau est la boisson la plus ordinaire; ils ont coutume de la parfumer. Ils boivent aussi du thé dans leurs repas. On ne trouve

ici d'autre vin que celui que les étrangers y apportent. Les Espagnols sont ceux qui en fournissent le plus. Mais les Siamois ont différentes especes de liqueurs fortes, telles que l'arak, & celles qu'il font avec du suc de palmier, comme les autres Indiens. C'est avec l'arak que les Anglois composent leur punch, mêlant une chopine de cette liqueur avec une pinte de jus de limon, de la muscade, & du biscuit de mer grillé & pulvérisé.

Le roi de Siam & les grands du royaume sont servis dans de la vaisselle d'argent & de porcelaine. Les plats doivent être larges & profonds sur la table du prince; on croit qu'il est de sa dignité de ne point user de vaisselle plate. Notre prier Talapoin nous fit manger dans de la très-belle porcelaine; c'est un droit qu'ont les supérieurs des monasteres, de se faire servir comme les grands seigneurs. Sans être dévot, le nôtre tenoit à toutes les petites pratiques de son ordre, étoit instruit de sa regle & de ses devoirs, estimoit son état, & desiroit fort que les autres en fissent le même cas. C'étoit précisément l'homme dont j'avois besoin pour ré-

pondre aux questions que je voulois lui faire sur différens points de son institut. Vous jugez bien que j'avois toujours présens nos moines d'Europe, dont les constitutions me rappelloient sans cesse des traits de ressemblance avec les Talapoins, qui, comme je l'ai dit plusieurs fois, sont les moines du pays. Ils font croire au peuple que leur institut vient du ciel; qu'un ange le remit à Sommona-Codom, en le choisissant pour le fondateur & le patriarche de l'ordre. On distingue deux sortes de Talapoins; les uns vivent dans les bois, comme nos hermites; les autres habitent les villes, les bourgs & les villages, comme nos religieux. Le nombre des premiers est fort diminué, les autres inondent le pays: par-tout on les trouve sur son chemin, & l'on en compte plus de cinquante mille dans le royaume, qui est à-peu-près grand comme la France.

Ces derniers se divisent en quatre ordres, qui forment une espece d'hiérarchie ecclésiastique. Le premier est celui des *Sancrats*, qui sont comme nos abbés réguliers. On nomme *Tchaovats* les prieurs, *Picous* les simples religieux, &

Nen les novices. Ceux ci sont dispersés dans chaque cellule , suivant le choix de leurs parens , & n'ont point d'autre fonction que de servir les profès , & d'arracher les herbes qui croissent dans l'enclos du couvent. Un Talapoin n'en peut avoir plus de trois avec lui. Quoique leur état ne soit pas censé religieux , ils ne laissent pas de porter l'habit de l'ordre. On les reçoit dès l'âge de cinq ou six ans ; & il y en a plusieurs qui vieillissent dans cette condition , sans se soucier de se lier davantage ; mais la regle les oblige à garder le célibat.

Ceux qui ne craignent pas de contracter des engagements , se font recevoir *Picous* , ou simples religieux. Les Sancrats ont seuls le droit de conférer cet ordre ; il faut avoir vingt ans pour y être admis , & vingt un pour être prieur. La réception dans ces différentes classes , se fait avec plus ou moins d'appareil , suivant ou'elles sont plus ou moins distinguées. Un Siamois qui veut embrasser cette profession , s'adresse au supérieur de quelque couvent , qui assigne le jour de la cérémonie. Les parens & les amis accompagnent le postulant avec des musiciens

& des danseurs. Il entre dans le temple ; on lui rase la tête , les sourcils & la barbe : le supérieur lui présente l'habit ; il doit s'en revêtir lui-même , & laisser tomber le sien par-dessous. Pendant qu'il est occupé de ce soin , le supérieur récite quelques prières ; & après d'autres formalités , le novice , accompagné du même cortège , se rend au couvent qu'il a choisi pour sa demeure. Ses parens donnent un repas à tous les religieux du monastere ; & depuis ce jour il ne doit plus voir ni danses ni spectacles profanes. Après le noviciat , le Sancrat lui rappelle les devoirs de son état , & les obligations de sa regle ; il accompagne cet avis d'une courte priere , l'exhorte de veiller à la garde du temple & des idoles , de tenir les lieux saints dans une grande propreté , de veiller à la conservation des anciens réglemens , de ne point souffrir d'innovation , en un mot , d'observer tous les préceptes de la loi & de son institut.

La réception d'un prier se fait avec plus d'éclat. Celui qui doit être promu , va trouver l'abbé , se prosterne à ses pieds , lui témoigne un grand empres-

tiement d'être initié, & lui promet de l'argent. On prend jour pour la cérémonie; & après les prières accoutumées, le prélat donne au postulant une pancarte où sont écrits tous les commandemens de la loi. Le récipiendaire est porté en triomphe sur les épaules de plusieurs hommes; le peuple l'accompagne au bruit des instrumens de musique, & lui donne mille bénédictions. Pour subvenir à ces frais, il fait, quelques jours avant son ordination, une quête par la ville & dans les campagnes; chacun se fait un plaisir, un honneur, & même un devoir de religion de contribuer à cette bonne œuvre.

L'élection de ces supérieurs se fait; dans chaque couvent, à la pluralité des voix; & le choix tombe ordinairement sur le plus vieux & le plus savant. Si la piété porte un particulier à faire bâtir un temple, il choisit lui-même quelque vieux Talapoin pour y présider; & le couvent se forme autour de la pagode, à mesure qu'il se présente de nouveaux moines pour l'habiter: chaque cellule se bâtit à l'arrivée de celui qui doit l'occuper. Quant à la dignité de Sancrat, ou

d'abbé , c'est le roi seul qui y nomme. Elle est annexée au gouvernement de certains monasteres fameux par leurs richesses & par l'étendue de leur juridiction. Le général ou chef de tous les Talapoins du royaume , réside à la cour ; c'est-à-dire , qu'il est supérieur du couvent & de la pagode du palais. Au reste , il n'a sur les autres prélats , ses confreres , qu'une espece de primatie , qui ne diminue point l'autorité absolue que chaque Sañcrat a dans son district. Ce corps deviendroit redoutable , s'il n'avoit qu'une seule tête , & s'il agissoit de concert & par les mêmes maximes. On aime mieux les maintenir dans cette indépendance , qui , dans le fond est sujette à moins d'inconvéniens que celle de nos abbés réguliers ; car les Talapoins n'étant liés par aucun vœu , peuvent rentrer dans le monde , lorsqu'ils sont dégoûtés du joug monastique , ou rebutés par la tyrannie & les persécutions de leurs supérieurs. Mais ils sont obligés de garder le célibat , sous peine du feu , tandis qu'ils demeurent dans le cloître. On ne leur fait jamais grâce sur cet article , parce qu'ayant de grands privileges , leur profession de

viendroit nuisible à l'état, si les Siamois, naturellement paresseux & indolens, n'avoient un frein qui les empêchât de se faire moines. *Chaou-Naraie* voulant en diminuer le nombre, les soumit à des examens rigoureux sur les dogmes théologiques, & sur d'autres connoissances propres à leur état. Ceux qui ne donnoient pas de preuves suffisantes de capacité, étoient réduits à la condition laïque, & l'on réforma ainsi plusieurs milliers de religieux. Cet expédient réussiroit infailliblement en France, où l'on se plaint, encore plus qu'à Siam, de l'excessive multitude des cénobites.

Les Talapoins, sous prétexte de soutenir l'honneur de leur ministère, ne saluent personne, & exigent de tout le monde un salut qui va jusqu'à l'adoration. Leur général a la permission de s'asseoir devant le roi; prérogative d'autant plus distinguée, que le premier ministre, les princes même, se prosternent quand ils parlent au monarque. De quelque qualité que soit un séculier, un moine ne l'appelle jamais *monseigneur*, titre que prennent tous les prélats du royaume. Un couvent est un  
 asyle

afyle inviolable, que les rois n'ofent forcer. Injurier un Talapoin, le battre, faire le plus léger larcin dans fa cellule, c'est un blasphême, c'est une profanation, c'est un sacrilege qu'on punit par le feu, comme parmi nous, quand on vole des vases sacrés. Malgré tous ces avantages, aucun prélat Siamois n'a de juridiction sur le peuple, ni même sur les religieux qui ne sont point de son monastere : tout se réduit à gouverner certains couvens qui ne peuvent être conduits que par des San-crats; car il y a ici, comme en Europe, mais sous des noms différens, des abbayes, des prieurés, de simples chapelles.

Le devoir des prêtres est d'expliquer à leurs paroiffiens les préceptes de la loi, & la doctrine contenue dans leurs livres. Ils prêchent deux fois par mois, dans les tems ordinaires; & tous les jours, depuis six heures du matin jusqu'à midi, & depuis une heure après midi jusqu'à cinq, tant que durent les inondations. Le prédicateur est assis, les jambes croisées, dans un fauteuil élevé, & plusieurs Talapoins se succedent dans cet office : ils descendent

rarement de chaire, fans recevoir des présens de leurs auditeurs. Si ces derniers sont contens à un certain point, ils applaudissent à la doctrine qu'on leur prêche & à l'éloquence de l'orateur, en criant : *Fort bien, monseigneur.* Le peuple est assis en face sur ses talons, les mains jointes, & est très-affidu au sermon. Un moine qui monte souvent en chaire, ne manque guere de s'enrichir.

Si, d'un côté, les Talapoins ont de grands privileges, ils sont tenus à des pratiques bien gênantes. Je ne parle pas seulement du vœu de chasteté, dont les moines se dispensent plus facilement en Europe, où on ne brûle pas ceux qui le violent. Les Talapoins sont affujettis à une infinité de devoirs : quoique très-minucieux, pour la plupart, ils n'en sont pas moins gênans, par l'extrême attention qu'il faut avoir pour ne pas y contrevenir. Ces moines pêchent grièvement, s'ils font un trou dans la terre ; & s'ils ne rebouchent pas ce trou, ils commettent un nouveau péché. C'en est encore un très-grand de tuer un animal, un insecte ; de faire périr un arbre ; d'aller à la garde-robe.

fans avoir auparavant puisé de l'eau pour se laver ; de balancer les bras en marchant ; de clignoter les yeux en parlant ; de faire du bruit avec la mâchoire en mangeant ; de piffer dans le feu , sur la terre ou dans l'eau ; de retrousser la queue de sa robe , à moins que ce ne soit pour travailler ; de s'attrister de la mort de ses parens ; de marcher lourdement ; de mettre la main à la marmite.

Voici des articles plus importants, & qui doivent donner une très haute idée de la vertu & de l'austérité de ces religieux, s'ils les observent fidèlement. Ils doivent fuir les chants, les danses, les spectacles & les assemblées de plaisir ; n'avoir sur eux ni or ni argent, ne parler que de choses qui regardent la religion, ne travailler que pour elle ; n'avoir sur soi aucune odeur, ne point chanter de chansons mondaines, ne jouer d'aucun instrument, ne pas coucher dans un même lit avec leurs disciples ; ne pas regarder de femmes, ni leur parler dans un lieu secret, ni s'asseoir sur une même natte avec elles, ni les baiser à la joue. C'est même un péché, de songer en dormant que l'on

voit une femme, & de s'éveiller dans l'agitation de son rêve. C'en est un de trop dormir, de ne pas se lever tout d'un coup, de se tourner auparavant d'un côté & de l'autre dans son lit. C'en est un sur-tout de juger son prochain, de le regarder avec mépris, de le railler, de se glorifier, de prier pour être vu, de travailler pour de l'argent, d'avoir plus d'un habit, de se mêler des affaires d'état, d'intrigues de cour, de mettre des ornemens à sa tête, de porter des souliers, de manger dans l'or ou dans l'argent, de s'asseoir sur de riches tapis, de se nettoyer les dents devant le monde; & en voyant de jeunes filles assises, de tousser ou de faire du bruit, pour leur faire tourner la tête. Enfin un moine peche quand il menace quelqu'un de la prison, ou qu'il dit en colere, qu'il se plaindra au roi ou au ministre; quand en allant faire l'office chez un mort, il ne réfléchit pas sur la nécessité de mourir.

Tous les ans les Talapoins font une retraite de trois semaines, pendant laquelle ils redoublent leurs austérités. Ils ne mangent alors qu'une fois le jour;

& ce repas se fait à midi. Pour être plus recueillis, ils se retirent dans les bois, où ils fabriquent de petites huttes. Le peuple regarde comme un miracle, qu'ils ne soient pas dévorés par les bêtes féroces. Il est même persuadé que les tigres, les éléphants, les rhinoceros, loin de les attaquer ou de leur nuire, leur lèchent les pieds & les mains lorsqu'ils les trouvent endormis. Dans les tems ordinaires, la vie de ces religieux est fort réglée; ils sortent de leur lit avant le jour, & dès qu'il fait assez clair pour discerner les veines des mains; il leur est défendu de se lever plus tôt, parce qu'ils pourroient tuer dans l'obscurité quelque insecte qui se trouveroit sous leurs pieds, & manquer par-là à un des articles essentiels de leur regle, comme vous venez de le voir. Ainsi, quoique la cloche les éveille avant le jour, ils ne s'en levent pas plus matin; & ils ont encore ce trait de ressemblance avec plusieurs de nos religieux.

Leur premier exercice est d'aller passer deux heures au temple. Ils y font l'office, assis sur des nattes, les jambes croisées, chantant à deux chœurs d'un ton qui imite notre psalmodie. Cet of-

fice est un abrégé de la vie de leur fondateur , mêlé de quelques actes d'adoration. Quand il est fini , ils s'occupent à balayer le temple , à orner les autels , & à d'autres exercices de cette nature. Ils se répandent ensuite , pendant l'espace d'une heure , dans la ville , pour y demander l'aumône. Ils se présentent à toutes les portes , sans dire un seul mot , recevant ce qu'on leur donne , & se retirant modestement lorsqu'on les refuse ; ce qui arrive rarement. Ils ne sortent jamais du monastère , même pour la quête , sans la permission du supérieur ; ils la lui demandent en se prosternant devant lui jusqu'à toucher la terre du front ; & prenant avec leurs mains un de ses pieds , ils le mettent humblement sur leur tête. Au retour de la quête , ils ont la liberté de déjeûner ; ils étudient ensuite , ou s'occupent suivant leurs goûts & leurs talens. A midi ils mangent un peu de riz , & passent une partie des après-dinées , ou à dormir , ou à instruire les jeunes novices qu'ils ont sous leur direction. Vers la fin du jour ils retournent au temple , chantent comme le matin ; & s'ils mangent le soir , ce n'est que du fruit. Enfin la

journee d'un Talapoin qui vit conformément à son état, se passe dans la méditation, dans la retraite, dans l'étude des livres sacrés, dans la pratique de plusieurs austérités, dans le repentir sincere de ses fautes, que chacun doit déclarer à son supérieur.

Dans ce tableau, Madame, vous reconnoissez l'esprit, & vous croyez presque lire l'histoire de tous nos ordres monastiques; mais, pour achever la comparaison, j'ajouterai qu'ici, comme en Europe, quoique la journée paroisse remplie par cette variété d'exercices que la regle prescrit, les moines ne laissent pas de trouver le tems de se promener dans la ville, où l'on ne traverse point une rue, que l'on ne rencontre quelques Talapoins. Leurs vêtemens sont composés de trois pieces; l'une leur enveloppe le bras gauche, & leur couvre la moitié du corps jusqu'aux reins; le bras droit reste nud, ainsi que les pieds & la tête. L'autre piece descend depuis la ceinture jusqu'au gras de la jambe. La troisieme est une bande d'étoffe assez large, qu'ils plient en plusieurs doubles autour d'eux. Pour se garantir du soleil, ils

ont à la main une espece d'écran appelé *talapat*, d'où l'on prétend que leur est venu le nom de *Talapoin*.

Il y a aussi des Talapouines à Siam, mais beaucoup moins que de religieuses dans nos pays catholiques. Il est vrai qu'elles doivent être plus âgées que les nôtres quand elles prennent l'habit de l'ordre. Aussi n'ont-elles point d'autres habitations que celles des Talapoins. Comme elles ont au moins cinquante ans lorsqu'elles prennent le parti de renoncer au monde, on regarde cet âge comme une caution suffisante pour leur chasteté. S'il arrive néanmoins qu'elles s'en écartent, soit par un reste de penchant à la volupté, soit pour céder aux instances de quelque jeune Talapoin, on ne les brûle pas pour cela; on se contente de les renvoyer à leurs parens, qui leur font donner la bastonnade. Tous les couvens n'ont pas des Talapouines; mais dans ceux qui en reçoivent, leurs cellules ne sont séparées de celles des hommes, que par une légère clôture de bambou. Elles suivent la même règle que les moines, autant que la différence du sexe peut le permettre. Leur

principal emploi est d'assister à l'office du matin & du soir, d'apprêter le repas des religieux, de visiter les pauvres & les malades, & de prier pour les péchés du peuple & pour elles-mêmes.

Vous demandez quelle est la religion qui inspire tant de piété, de charité, d'amour du prochain, d'oubli de soi-même. C'est un tissu de fables ridicules & absurdes, mais consacrées par l'ignorance & le préjugé. Ce peuple n'a aucune idée raisonnable de la divinité : il en fait un être composé d'esprit & de corps, auquel il n'attribue ni la toute-puissance, ni l'existence éternelle, ni la sagesse infinie. Il lui suppose, à la vérité, les vertus morales dans un degré éminent; mais il ne les a acquises qu'après avoir été métamorphosé plusieurs fois en bête. Le dieu des Siamois est sujet à la mort; un autre dieu lui succède, & est lui-même remplacé par un successeur qui entre dans tous ses droits, & gouverne l'univers à sa place. L'homme lui-même peut parvenir à la divinité; mais il faut pour cela, qu'il passe par des épreuves dont le détail présente un autre tas d'absurdités.

Outre la condition divine, qui est le supreme degré de la perfection, ils en admettent de moins élevées, qui font l'état de saint, l'état de bienheureux, &c. Ils distinguent, dans plusieurs sortes de paradis, divers états de béatitude. On vit dans les uns, comme sur la terre; on s'y marie; on y fait la guerre; on y a des magistrats, &c. Dans les autres, les ames s'épurent jusqu'à ce qu'elles aient atteint ce degré de sainteté, qui leur procure une innocence parfaite, & la souveraine félicité: elle consiste dans une tranquillité qui tient de l'anéantissement. En récompensant la vertu, les Siamois ont supposé que le vice devoit être puni; & c'est ce qui leur a donné l'idée d'un enfer, qu'ils mettent au centre de la terre, comme ils placent le paradis dans le ciel; mais ils ne peuvent se persuader qu'il soit éternel.

Comme je desirois d'être plus particulièrement instruit, & que notre prier Talapoin passe pour un des plus sçavans de son ordre, je lui fis sur les péchés des hommes, sur l'origine du bien & du mal, sur les commandemens de la loi, & sur les fêtes prescrites

par la religion, de nouvelles questions, auxquelles il répondit en ces termes.

« Il y a en enfer des juges sévères,  
 » qui écrivent tous nos péchés sur un  
 » livre qu'ils font continuellement oc-  
 » cupés à parcourir. Les personnes  
 » dont ils lisent l'article, ne manquent  
 » jamais d'éternuer dans le moment.  
 » De-là est venue parmi nous la cou-  
 » tume de faire des vœux pour ceux  
 » qui éternuent. Tout ce qui nous ar-  
 » rive de bien ou de mal, est l'effet des  
 » bonnes ou des mauvaises actions com-  
 » mises dans cette vie, ou dans celles  
 » qui l'ont précédée : ainsi les richesses,  
 » les dignités, l'esprit, la beauté & les  
 » autres avantages naturels sont la ré-  
 » compense des vertus pratiquées dans  
 » un autre état. Au contraire, la pau-  
 » vreté, l'infamie & les autres dis-  
 » graces sont la punition des crimes  
 » commis. Voilà la source de cette pro-  
 » digieuse inégalité qui regne parmi les  
 » hommes. Voilà l'origine du respect  
 » infini que nous avons pour nos rois  
 » & les personnes illustres ; nous les  
 » regardons comme destinés à l'état de  
 » sainteté, qu'ils ont déjà commencé à  
 » mériter par leurs bonnes œuvres.

» Voilà enfin la cause du mépris que  
 » nous avons pour les hommes vils ,  
 » les esclaves & les scélérats , que leurs  
 » crimes rendent dignes de toutes sor-  
 » tes de malheurs. Tout péché doit  
 » être expié par les souffrances & une  
 » peine proportionnée au crime. Si  
 » vous avez tué un homme , un homme  
 » vous tuera dans cette vie ou dans  
 » l'autre ; si vous avez débauché sa  
 » femme , la vôtre sera séduite égale-  
 » ment. Comme on se retrouve dans  
 » l'autre monde , & que les gens de bien  
 » y acquierent une force extraordi-  
 » naire , avec quel plaisir ils vengeront  
 » sur les méchans les injures qu'ils en  
 » ont souffertes dans celui ci !

» Nous distinguons deux sortes de  
 » loix dans notre religion ; la loi du  
 » cœur , que vous appelez la loi na-  
 » turelle ; & la loi écrite , que notre saint  
 » instituteur Sommona - Codom est  
 » venu enseigner sur la terre. La pre-  
 » miere se réduit à faire tout ce qu'on  
 » croit bon , & à éviter tout ce qu'on  
 » regarde comme un mal. Mais comme  
 » les hommes ont besoin qu'on leur dé-  
 » veloppe ce principe , voici en quoi  
 » consistent ces premiers commande-

» mens : ne point mentir , ne point vo-  
 » ler , ne point faire de faux sermens ,  
 » ne point avoir de commerce avec la  
 » femme d'autrui , ne tuer ni les hom-  
 » mes ni les animaux , ne point se met-  
 » tre en colere , ni s'enivrer. La loi écrite  
 » est celle que nous observons dans nos  
 » monasteres , ou que nous devons ob-  
 » server. Elle renferme ce qu'il y a de  
 » plus rigoureux dans les religions les  
 » plus austeres ; le pardon des injures ,  
 » l'abandon de soi-même , l'oubli du  
 » lendemain , le jeûne perpétuel , &  
 » une continuelle mortification. Un  
 » Siamois , qui vit dans l'exacte obser-  
 » vance de tous nos préceptes , atteint  
 » le comble de la perfection. Mais  
 » combien de gens s'en dispensent !  
 » Vous trouverez des hommes per-  
 » vers , qui regardent notre saint pa-  
 » triarche comme un imposteur qui a  
 » introduit un culte de son invention ,  
 » dans lequel cependant ils ne peuvent  
 » s'empêcher de reconnoître d'excel-  
 » lentes loix. Ils admettent une divi-  
 » nité qui n'a créé le monde que pour  
 » son amutement , qui n'exige des hom-  
 » mes aucun culte déterminé , qui re-  
 » garde du même oeil toutes les reli-

» gions, parce qu'elles tendent toutes  
 » au même but, qui est de l'honorer,  
 » & qui prend même plaisir aux hom-  
 » mages variés des créatures, qui le  
 » louent chacune à leur maniere. Cette  
 » secte impie, dont Siam n'est que trop  
 » malheureusement infectée, se montre  
 » principalement contraire à notre saint  
 » institut, rit de toutes nos pratiques  
 » religieuses, traite nos dogmes d'ab-  
 » surdités & de superstitions, & fait de  
 » nos cérémonies un sujet de dérision  
 » & de mépris.

» Si le gouvernement tolere ces blas-  
 » phêmes, il est bien éloigné de les  
 » approuver; c'est ce qu'on peut voir  
 » par la police qu'il fait observer à nos  
 » principales fêtes. Les tribunaux & les  
 » marchés sont fermés pendant trois  
 » jours; on s'abstient même de con-  
 » duire les troupeaux dans les pâtu-  
 » rages; & tout le tems que dure cette  
 » solemnité, qui est de quinze jours, il  
 » y a dans les temples une affluence  
 » de peuple extraordinaire, qui vient  
 » à nos sermons. Nos pagodes sont  
 » ornées de tout ce qu'il y a de plus pré-  
 » cieux dans les palais des grands; on  
 » brûle une quantité prodigieuse de

» ciergés devant les idoles ; les autels  
 » sont parés de fleurs ; & l'on fait dans  
 » les villes des processions nombreuses,  
 » où l'on porte avec pompe les effigies  
 » de Sommona-Codom & de nos autres  
 » dieux. Cette fête se célèbre au com-  
 » mencement de l'année ; nous en  
 » avons une autre qui dure un mois , &  
 » qui commence aussi-tôt que les eaux  
 » débordées du Ménan se sont retirées.  
 » Pendant toute cette lune , nous allu-  
 » mons la nuit des fanaux devant les  
 » temples ; le peuple fait des illumina-  
 » tions pareilles devant les maisons ; la  
 » riviere est couverte de lanternes flot-  
 » tantes , peintes de diverses couleurs ;  
 » & l'eau , réfléchissant leurs lumieres ,  
 » forme le plus beau coup d'œil que  
 » vous puissiez vous figurer ».

Tandis que notre dévot Talapoin nous exposoit ainsi les différens points de sa religion , le soleil avançoit son cours , & nous invitoit à prendre congé de notre hôte. Nous étions venus à pied ; nous nous en retournâmes sur des buffles , que nos gens nous avoient amenés. On ne fait ici presque aucun usage des chevaux ; ils y sont très-rars , & l'espece en est mauvaise. Les

éléphants sont la monture ordinaire du roi & des mandarins ; les particuliers vont sur des buffes ou sur des bœufs. Ils ont aussi deux sortes de chaises à porteurs, qui n'ont aucune ressemblance avec les nôtres. Les unes consistent dans une espèce de brancard, qui soutient un siège à dossier ou sans dossier, avec des bras comme nos fauteuils, ou sans bras, porté par quatre, six ou huit hommes ; car la dignité plus ou moins grande de la personne, décide du nombre des porteurs. Ces sièges sont quelquefois entourés d'une petite balustrade qui embrasse les côtés & le fond, & laisse le devant libre & ouvert. Il y en a qui sont couverts d'une impériale ; mais elle n'est point ici une marque de distinction. Enfin, ces chaises sont plus ou moins décorées, suivant la qualité des personnes, & non selon leurs richesses ou leur insolence, comme dans d'autres pays.

L'autre espèce de voiture, qu'on nomme *palanquin* à Siam, ressemble plutôt à un hamak, ou à ce qu'on appelle à Goa des *filets*. C'est, comme je l'ai dit, une sorte de lit suspendu à une longue perche, que des hommes por-

rent sur leurs épaules. On ne le permet qu'aux malades, aux vieillards, ou aux étrangers. L'usage des parasols n'est pas non plus accordé à tout le monde. On le souffre aux Européens; mais il admet des distinctions parmi les Siamois; tant ce peuple paroît être en garde contre l'impertinence qu'introduit la confusion des états. Il y a donc non-seulement des personnes auxquelles on interdit l'usage des parasols; mais, dans la forme même de ces parasols, il y a des différences à observer. Ceux qui ne sont composés que d'une seule toile, sans pentes & sans ornemens, sont les moins honorables. Ceux qui ont deux ou trois pentes plus basses l'une que l'autre, ne s'accordent qu'aux grands officiers & aux sancrats, ou supérieurs des abbayes. Le roi seul a droit de faire porter devant lui un parasol à plusieurs étages.

Les voitures de terre ne sont pas les plus communes à Siam, parce que les voyages les plus fréquens se font par eau, dans des espèces de barques, qu'on nomme *ballons*. Le corps du bâtiment n'est que d'un seul tronc d'arbre qu'on creuse avec le fer, & auquel on

ajoute un bordage de chaque côté, avec une poupe & une proue très-haute, qui représentent ordinairement un dragon, ou quelque'autre animal monstrueux, dont la tête & la queue sont recourbées. Deux hommes assis, les jambes croisées, l'un à côté de l'autre, sur une planche qui traverse le bateau, en occupent toute la largeur. L'un rame à droite & l'autre à gauche, & ont le visage tourné vers la proue, au lieu que nos rameurs lui tournent le dos. Un ballon contient quelquefois cent rameurs dans le même ordre. Ils ont des chants ou des cris mesurés, & plongent la rame & la relevent en cadence, avec un mouvement de bras & d'épaules très-vigoureux, mais facile & de bonne grace. Les ballons ordinaires ont au milieu une loge de bois, qui peut contenir toute une famille; & quantité de Siamois n'ont point d'autres habitations que ces maisons flottantes. Les bateaux des personnes qualifiées n'ont qu'un siege, qui occupe presque toute leur largeur, & ne contient qu'une seule place. Un mandarin de la seconde classe n'a qu'un simple parasol pour se mettre à couvert. S'il est d'un rang plus

considérable, son siege plus élevé est surmonté d'une impériale, ou espece de berceau de canne, ouvert par les côtés, & orné de peintures & de dorure. Je le répète; dans un pays où l'on distingue les états par les habits ou par les voitures, il doit y avoir moins d'impertinens que dans le nôtre. S'il arrive que le ballon du roi passe sur la riviere, tous les autres bateaux s'arrêtent; les personnes les plus qualifiées descendent de leur estrade, se prosternent; & tout l'équipage en fait de même, jusqu'à ce que le monarque ait disparu: comme si c'étoit une marque de grandeur, de tenir des milliers d'hommes dans une posture indécente & contrainte. En France on se tient debout; cette attitude nous distingue des animaux; & c'est être véritablement grand, véritablement roi, que de commander à des hommes.

*Os homini sublime dedit, cælumque tueri.*

A un autre que vous, Madame; j'expliquerois ce vers latin; mais cette langue vous est connue.

Je suis, &c.

*A Siam, ce 11 octobre 1743.*

---

 LETTRE L.

## SUITE DE SIAM.

**L**ES connoissances que m'avoit procurées le pere Sylveira , m'engageoient tous les jours dans de nouvelles visites , où mon hôte vouloit bien m'accompagner. Les premieres questions qu'on nous faisoit étoient celles-ci *Etes vous bien ? mangez-vous bien ? dormez-vous bien ?* C'est le compliment ordinaire , comme on demande en France des nouvelles de la santé. Le maître du logis faisoit ensuite apporter du bétel , du thé , des confitures , &c. On m'avoit prévenu que c'étoit une incivilité de rien refuser : je recevois donc ce qu'on m'offroit , & je goûtois de tout. Comme j'étois étranger , on me présentoit un siege ; car la maniere de s'asseoir est de croiser les jambes ; & les Siamois sont si accoutumés à cette posture , que lors même qu'on leur donne des chaises , ils ne se placent point autrement. Quand ils sont plusieurs en cercle , ils ne se tiennent ja-

mais de bout. Chacun s'affied sur les talons, ou s'accroupit sur les coudes, par respect les uns pour les autres. Le lieu le plus élevé est le plus honorable; & dans un terrain uni, la droite est la place de distinction. Ces peuples sont si formalistes, qu'il n'y a aucun particulier qui laisse asseoir son égal au-dessus de lui, à plus forte raison son inférieur. Quand ils vont dans les rues, ils marchent à la file, & jamais à côté les uns des autres, pour ne point donner la droite à quelqu'un qui n'est pas d'un rang à le mériter. C'est manquer de respect aux personnes qui sont en bateau, que de traverser un pont dans le tems qu'elles passent dessous. Aussi aiment-elles mieux faire arrêter le bateau, que de s'exposer à la honte de passer sous les pieds des autres. Ils trouvent fort extraordinaire que nos valets habitent le lieu le plus élevé de la maison; ils ne souffriroient pas que leur égal fût logé dans une chambre plus haute que la leur. Si un subalterne manque au cérémonial qu'il doit observer avec son supérieur, celui-ci est en droit de lui faire donner la bastonnade. C'est une insulte, que de

toucher quelqu'un au visage, lui manier les cheveux, lui passer la main sur la tête, ne lui tendre qu'une main en l'abordant; car la politesse veut qu'on les mette toutes deux sous la sienne. Tout ce qu'on présente & tout ce qu'on reçoit, doit aussi se tenir à deux mains. Ce n'est point une incivilité à Siam de roter en compagnie, de se moucher avec les doigts, d'essuyer avec le pouce la sueur de son front, ni même de cracher dans un crachoir, que chacun porte toujours avec soi, pour ne pas gâter les tapis. Les paroles dont on se fert, quand on se rencontre, sont : *Je salue monseigneur*. Si c'est un homme d'un rang inférieur, il s'incline profondément, après avoir levé ses deux mains à la hauteur du front; s'il fait une visite, il se prosterne, & attend à genoux, ou assis sur ses talons, que le maître de la maison lui parle; s'il va chez son égal, il se contente d'une simple inclination, à laquelle l'autre répond par une inclination pareille, & lui dit : *Il est venu le seigneur; il est venu*. On ne fait aucune visite de conséquence sans s'être baigné auparavant; & pour montrer qu'on sort

du bain , on trace sur sa poitrine une marque blanche avec de la craie.

J'ai dit que les maisons des Siamois étoient fort simples ; il en est de même de leurs meubles : ils se réduisent à quelques nattes d'osier ou de paille , qui leur servent de sieges , de sofas & de lits. On voit chez quelques mandarins des cabinets de la Chine , des porcelaines , des tapis de Perse & des couffins. Les plus riches ont des tours de lits de mouffeline ; d'autres couchent sur de petits matelas de coton ; mais , en général , les Siamois dorment sur des nattes , & n'ont point d'autre couverture que leurs pagnes , qu'ils étendent sur eux , ou dont ils restent vêtus. Enfin dans les mœurs de ce peuple , tout respire la pauvreté ; mais quoique réduits au nécessaire absolu , leurs maisons ne laissent pas d'être fort propres. Leur batterie de cuisine est de cuivre jaune très-luisant. Ils se baignent trois fois le jour , se parfument le corps & les cheveux , mais sans poudre , mettent sur leurs levres une pommade de senteur , s'arrachent la barbe à mesure qu'elle

croît, & peignent leurs ongles, qu'ils ne se coupent jamais.

Quoique sous la zone torride, ces Indiens sont moins noirs qu'olivâtres; ils ont le nez court & aplati, les joues creuses, la bouche grande, & le visage assez généralement défiguré par la petite vérole. Les hommes & les femmes du peuple sont presque vêtus de même. Ils ont les pieds & les jambes nus, & rarement la tête couverte. Le vêtement des hommes est composé de deux pièces de toile ou d'étoffe légère, dont l'une les enveloppe jusqu'à la ceinture; l'autre, de la ceinture jusqu'à mi-jambe: l'habillement des femmes est un peu plus long; elles se couvrent le sein d'une écharpe; leurs cheveux ployés en rond, s'attachent derrière la tête avec une aiguille d'or, d'argent ou de cuivre. Elles chargent leurs oreilles, leurs narines, leurs bras, leurs mains, leurs doigts, de toutes sortes d'ornemens. Elles sont, en général, très-laides; mais leur taille, sans être avantageuse, est bien prise & dégagée.

Les habits des mandarins & des grands ne diffèrent dans leurs maisons,  
des

des vêtemens du bas peuple , que par la finesse de la toile ou de l'étoffe. Mais en public il sont couverts d'une piece de soie rayée , ou de mouffeline peinte de Masulipatan. Quoique cet habillement ait six à sept aunes de long , ils sçavent si bien s'en envelopper , qu'il ne descend qu'un peu au-dessous du genou. Les plus considérables ont un caleçon qui leur serre le haut de la jambe ; ils portent aussi une veste dont les manches & le corps sont fort larges , & qui leur tombe jusqu'au bas du caleçon. Quelques uns ont des souliers comme les Indiens ; il y en a même qui se parent d'un chapeau fait en pyramide , & orné d'un cordon d'or. Quand les mandarins ne l'ont pas sur la tête , ils le font porter derriere eux au bout d'une canne. Le bonnet qu'ils mettent en paroissant devant le roi les jours de cérémonie , a la même forme , & est fait d'une bétille empesée & fort plissée. Le prince donne à quelques uns des couronnes d'or dont ils environnent ce bonnet ; elles ressemblent à-peu-près à celles de nos ducs , comtes ou marquis ; & c'est une très-grande distinction parmi eux.

Il n'y a point à Siam de noblesse originaire ; elle ne consiste que dans la possession actuelle des charges. C'est le monarque qui en dispose ; & ceux qui reçoivent le plus de faveur , sont réputés les plus nobles ; dès qu'un homme perd sa place , il n'a plus rien qui le distingue du peuple. Il est vrai que tous les offices sont héréditaires ; mais la moindre faute , ou le caprice du souverain , peut ôter les plus grandes charges aux familles. Les officiers ne reçoivent aucune sorte de gages ni d'appointemens. Le roi les loge , leur donne quelques meubles , des armes , un bateau , des éléphans , quelques terres labourables , & un certain nombre d'hommes qui sont obligés de les servir pendant six mois de l'année , & qui se succèdent les uns aux autres. Les emplois ne sont importans à Siam ; que par le nombre des sujets qui en dépendent. Ceux que le maître dispense de leur service , lui paient tous les ans une certaine somme. Mais le principal revenu de ces charges vient des concussions qui paroissent autorisées dans toutes les parties du royaume par le silence du prince.

Les *Oyas* tiennent le premier rang parmi les personnes titrées : ce sont comme les ducs en France ; & cette qualité est annexée aux principales charges de la cour & aux grands gouvernemens. Les *Oc-pras* sont comme nos marquis, les *Oc-munes* comme nos simples gentilshommes. Ces différents titres ne se donnent qu'aux places ; en perdant sa charge , on est destitué de son titre. Les femmes des seigneurs qualifiés partagent les mêmes privilèges & les mêmes honneurs que leurs maris. Le prince n'éleve personne aux dignités , sans lui faire quitter le nom de sa famille ; & il lui en confère un de son choix. Parmi ces divers officiers , les uns sont employés dans les provinces , les autres à la cour ; & d'autres occupent dans la capitale les charges de judicature , de finance & de guerre. Chaque province a son gouverneur ou commandant ; & chacun d'eux a plusieurs villes sous sa juridiction. Quelques-uns de ces gouverneurs se sont rendus indépendans ; il y en a même à qui on donne le titre de *roi*. D'autres sont moins puissants ; mais ils s'attribuent des droits qui

approchent presque de la souveraineté. On leur substitue, autant qu'on peut, des gouverneurs par commission pour trois ans. Ils jouissent des mêmes honneurs avec la même autorité dans l'administration; mais ils sont plus resserrés pour les émolumens. Ils président à toutes les cours de judicature, qui ressortissent toutes à un tribunal souverain, établi dans la capitale. Chaque cour est composée de plusieurs officiers; mais le droit de juger n'appartient qu'au gouverneur, qui doit néanmoins les consulter. Les uns veillent à la police, commandent les troupes, levent les impositions, ordonnent les corvées. Les autres ont la direction des magasins royaux, jugent les différends des étrangers, pourvoient à la subsistance des éléphans qui sont dans les provinces, mais toujours sous les ordres du gouverneur.

Les officiers de la cour se rendent au palais tous les matins à huit heures, soit pour assister au conseil d'état, soit pour juger les affaires particulières, soit pour veiller à la sûreté du monarque. On y reste jusqu'à midi; on y revient à sept heures, & l'on n'en sort qu'à

minuit. Si quelqu'un manque à son devoir, ou s'en acquitte mal, on lui donne la bastonnade en présence du roi. Les grands de l'état, les ministres même n'en sont pas exempts ; & chez ce peuple esclave , cette correction ignominieuse ne déshonore point.

Les officiers du dehors menent une vie plus libre ; plusieurs occupent des emplois de judicature dans le conseil souverain de la nation , dont relevent toutes les autres juridictions du royaume. Ceux qui le composent , ont tous le rang de ministre , & sont chargés de divers départemens , comme je l'ai dit des autres officiers employés dans les cours particulieres des provinces, mais avec une autorité plus étendue , & des distinctions plus honorables. Le président de ce tribunal est le chef de la justice : toutes les affaires civiles & criminelles lui passent par les mains ; il en juge définitivement , après avoir pris l'avis des autres membres du conseil , qu'il n'est cependant pas obligé de suivre. On peut appeller au roi de ses jugemens.

Le ministre qui a le département du commerce étranger , est à Siam ce

qu'est prami nous le contrôleur général des finances. Il se nomme dans la langue du pays *Pra-clam*, qui signifie *maître de magasin*, dont les François & les Portugais ont fait le nom de *Barcalon*. Tous les négocians étrangers, Européens ou Asiatiques, traitent directement avec cet officier; & il est en même tems le protecteur né des différentes nations établies à Siam. Vous avez vu que le Grec Phaulkon occupoit cette charge sous le regne de Chaou-Naraïe.

Les Siamois ont un code de loix pour la décision des procès civils & criminels; mais comme ces loix s'interprètent différemment, & que l'on s'accorde difficilement, ainsi qu'ailleurs, sur leur véritable signification, elles sont rarement suivies, ainsi qu'ailleurs. C'est presque toujours le président seul, qui décide bien ou mal, selon qu'il est ou plus éclairé, ou plus équitable. Les parties peuvent plaider leur cause, ou se servir d'avocats & de procureurs. Dans ce dernier cas, les chicanes multipliées font durer les procès aussi long-tems qu'en France, & ruinent les cliens. Les affaires se ter-

minent plus promptement , quand ce sont les particuliers qui plaident eux-mêmes ; ils parlent devant le greffier qui écrit tout ce qu'il entend , & reçoit tous les titres ; mais il faut que ce soit en présence du tribunal , qui en compte les lignes & les ratures. On fait ensuite l'examen des pièces ; les plaideurs sont à la porte ; & chacun entre quand il est appelé. Lorsque le procès est jugé , si la matière est importante , le rapport en est fait au roi ; & ce prince , assis sur son trône en présence de tous les mandarins prosternés , confirme ou change le jugement selon son bon plaisir ou ses lumières. Dans les affaires criminelles , on procède juridiquement & presque de la même manière qu'en France. On informe , on emprisonne , on interroge , on confronte les témoins ; & faute de preuves entières , on applique à la question sur de fortes conjectures. Le greffier tient registre de tout ; & les juges prononcent sur la confession du criminel , ou sur la déposition des témoins , & font exécuter la sentence , s'il n'est pas question d'un arrêt de mort ; car c'est au roi seul que ce droit est réservé , à moins

que , par une attribution particuliere , il ne le délègue à certains magistrats. Quelquefois il les envoie dans les provinces , en qualité d'inspecteurs extraordinaires , pour écouter les plaintes du peuple , & réprimer les vexations des gouverneurs. Ces commissaires ont non-seulement le pouvoir de dégrader les magistrats , de les emprisonner , mais encore de les juger à mort.

Dans les causes où l'on manque de preuves , outre la question , on a encore recours à quelques moyens extraordinaires , pour la conviction ou pour la justification des criminels ; ce qui se fait du consentement de l'accusateur & de l'accusé. On les fait marcher sur des charbons ardens , tandis que deux hommes à leur côté , s'appuient avec force sur leurs épaules , pour les empêcher d'aller trop vite : ou bien on leur plonge la main dans un chaudron d'huile bouillante , ou dans du plomb fondu. L'épreuve de l'eau se fait comme aux isles Marianes ; celui qui y reste plus longtems , est censé innocent. Il y en a une autre qui consiste à avaler certaines

pillules préparées par les Talapoins : c'est un vomitif violent ; celui qui les garde le plus dans son estomac , sort victorieux de la dispute. Cette icene se passe en présence des prêtres , qui prononcent mille imprécations contre le parjure. Enfin les Siamois ont recours à tous les moyens féroces dont ufoient nos encêtres dans ces tems de barbarie , où celui des deux accusés qui avoient le plus d'habileté , ou le plus d'artifice , c'est-à-dire , le plus mal-honnête homme , étoit regardé comme le moins coupable. On ajoutoit même chez nous l'épreuve du duel , autre trait de barbarie Française , qui n'est point encore pratiqué chez les Siamois. Mais les supplices qu'ils décernent contre les criminels , sont d'une cruauté inouïe. Ils les brûlent à petit feu , les plongent peu à-peu dans l'huile bouillante , les attachent auprès d'un tigre affamé , de maniere qu'il ne puisse les déchirer que lentement ; leur font avaler des métaux fondus , & les nourrissent de leur propre chair.

Pour achever de donner une idée terrible de la justice criminelle des Sia-

mois , je n'en citerai que ce seul trait : un mandarin , membre du conseil royal , pour avoir veillé avec trop de négligence sur la conduite d'un malfaiteur soumis à son département , fut mis dans une fosse étroite , debout , sans pouvoir se tourner , enseveli jusqu'aux épaules , suspendu par le cou , & exposé aux insultes de tous les passans qui lui donnoient des soufflets. Il resta trois jours dans cet état , ayant à son cou la tête du criminel sur lequel il avoit mal veillé , & dont on venoit de faire l'exécution. Ce qui vous étonnera le plus , c'est que la honte de ce supplice ne déshonore point , & n'expose à aucun reproche. Le mandarin rentra dans l'exercice de sa charge , & fit ses fonctions comme auparavant. Un meurtrier ici est décollé ; & s'il a un complice , on pend au cou de celui-ci la tête du coupable. Elle y demeure exposée au soleil pendant trois jours ; & la puanteur qu'elle exhale , est elle-même un supplice affreux. La peine du talion est encore fort en usage. Il y a une exécution particulière pour les personnes de qualité. On conduit le coupable sur un

échafaud dressé devant un temple. Il est étendu sur un drap rouge, & on lui enfonce la poitrine avec une bouche de bois de sandal. Les parens répondent au prince des fautes de leurs enfans ; & la loi les oblige de les livrer lorsqu'ils sont coupables. Un fils qui a pris la fuite après avoir mérité d'être puni, ne manque jamais de revenir & de se présenter aux magistrats, si la colere ou la justice du roi se tourne contre son pere, sa mere ou quelques-uns de ses parens.

Outre les officiers & autres personnes employées au service du prince & de l'état, il y a parmi les Siamois deux autres classes d'habitans. Les uns sont esclaves, les autres libres, si l'on peut appeller ainsi des hommes qui, pendant six mois de l'année, doivent au roi, sans aucune sorte de salaire, un service qui differe peu de l'esclavage. Les uns cultivent les jardins, travaillent dans ses ateliers, composent sa garde ; les autres sont employés aux travaux publics ; & s'il vont à la guerre, c'est à eux à pourvoir à leur subsistance. D'autres enfin servent les magistrats & les ministres, auxquels,

comme je l'ai dit , le roi donne un certain nombre de gens de corvée. Cette servitude fatigue tellement le peuple , que plusieurs se cachent dans les bois , ou abandonnent le pays. D'autres préfèrent l'esclavage à une liberté de cette nature , se vendent à des maîtres dont l'empire est moins rude que le service du roi ou de ses officiers. D'autres achètent leur liberté , en payant tous les ans une certaine somme au trésor royal. Je crois vous avoir dit que les moines en sont exempts ; les femmes jouissent du même privilège. Ce n'est qu'à seize ans que l'on commence à être inscrit sur le registre public , c'est-à-dire , à l'âge où l'on est assujetti en France à tirer la milice. A l'égard des esclaves , leur sort est à-peu-près le même qu'ailleurs ; les uns le sont de naissance , les autres par dettes ; les uns par dégradation , les autres pour avoir été pris à la guerre. Leurs maîtres ont sur eux tout pouvoir , à l'exception du droit de mort.

Tous les sujets libres du roi de Siam sont obligés d'aller à la guerre lorsque le prince le requiert , & de servir à leurs propres frais. Son infanterie est

mal armée, sa cavalerie mal montée; & ses plus grandes forces consistent dans la multitude de ses éléphants. Il a de la grosse artillerie, qui lui est assez inutile; car ses troupes n'ont pas l'adresse de s'en servir. Ses armées navales ne sont pas en meilleur état que celles de terre. Elles consistent dans un certain nombre de frégates & de galeres, mais dépourvus de bons matelots, de bons officiers de marine, & de bons soldats. Il a aussi une multitude infinie de barques dont il se sert contre ses ennemis sur la rivierre, avec assez d'avantage, ainsi que sur mer, parce que les forces maritimes de ses voisins sont encore inférieures aux siennes; mais tout cela ne tiendroit pas contre la plus petite flotte Européenne.

Les rois de Pégu & de Siam sont presque toujours en guerre ensemble; ce qui a tellement désolé ces deux royaumes, que les armées n'y peuvent presque plus subsister: aussi ne font-elles que quelques courses avec des camps volans; & l'on ne pense de part & d'autre, qu'à faire des esclaves: chacun est content, lorsqu'il se retire avec un butin considérable. Si les armées

se rencontrent, & que le combat ne puisse pas s'éviter, il commence par quelques volées de canon, qu'on décharge à coups perdus. C'est une espèce de convention mutuelle, de ne point tirer directement l'un sur l'autre, mais de viser toujours plus haut. Les décharges de fleches & de mousqueterie se font de la même manière; & lorsque cette grêle de boulets, de traits & de balles retombe sur l'ennemi, celui des deux partis qui s'en apperçoit le premier, ne tarde pas à prendre la fuite. Leur manière de tirer, est de poser un genou à terre, & d'appuyer le mousquet sur l'autre, en tournant le visage, tant ils ont peur des armes à feu. La vue d'une épée nue met en fuite cent Siamois : un Européen armé d'une canne, les fait trembler. Un peuple d'esclaves ne sauroit être brave.

Outré ses milices nationales, le roi entretient un corps de soldats étrangers, des Mogols, des Malais, des Tartares, des Chinois, des Rasbouts, des Laos, &c. qui composent une partie de sa garde. Ils n'entrent point dans l'intérieur du palais, il n'en occupent que les dehors, & accom-

pagnent le prince dans tous ses voyages. Leur paie est inégale : celle des Mogols est la plus forte ; mais ni les uns ni les autres ne sont de bonnes troupes, quoique préférables aux Siamois, qui n'ont aucune inclination pour la guerre, & qui y sont très-ignorans. Ils n'observent point de discipline, ne sçavent ni attaquer ni se défendre méthodiquement ; mais comme ils ont affaire à des ennemis qui ne sont ni plus courageux ni plus habiles, il leur arrive souvent de remporter des avantages. D'ailleurs, le pays est naturellement si bien gardé par des forêts impénétrables, par la multitude des canaux dont il est coupé, & par ses inondations annuelles, que les habitans craignent peu d'être attaqués ou surpris par les peuples voisins. Aussi ont-ils toujours négligé le secours des places fortes ; le petit nombre qu'ils en ont, soutiendrait à peine la première insulte d'une troupe aguerrie.

Il en coûte si peu au roi de Siam pour l'entretien de ses places & de ses armées, que ses revenus, qui sont considérables, ne servent qu'à grossir ses trésors. Ce prince fait lui seul tout le commerce du dehors, & partage avec

ses sujets celui de l'intérieur du royaume, se réservant le débit exclusif des marchandises les plus lucratives. Celles dont le commerce est libre à tout le monde, sont le riz, le poisson, le sel, le sucre, la cire, l'huile, l'encens, la canelle, la casse, le coco, &c. Mais on ne peut acheter que dans les magasins royaux l'ivoire, le plomb, le salpêtre, les peaux de bêtes, le soufre, la poudre à canon & les armes. Les marchés se tiennent depuis cinq heures du soir jusqu'à neuf heures, & rien n'égale la bonne foi qui s'y observe. L'acheteur ne compte ni ne mesure jamais la marchandise qu'on lui a livrée, ni le vendeur l'argent qu'il a reçu. Ils sont offensés des précautions que prennent les étrangers, pour s'assurer de leur fidélité; & ils ne voient pas que cette défiance en exigeroit une plus grande de leur part. Les Siamois n'ont point d'aune; c'est avec leurs bras qu'ils mesurent l'étoffe: le coco sert à mesurer les grains & les liqueurs, & l'on n'emploie d'autres poids que des piéces de monnoie.

Une autre source des revenus du roi sont les impositions sur les terres, sur

les bateaux , sur l'arak , sur certains arbres , tels que le cocotier , l'oranger , le pimentier , &c. Il y a d'autres revenus casuels , qui sont les confiscations de biens , les amendes , les présens , les donations que font les seigneurs en mourant , ce que le prince retient sur leurs successions , les taxes extraordinaires pour des dépenses imprévues , ce qu'on paie pour s'exempter des corvées ; & la plupart de ces impositions se perçoivent en argent. Toute la monnoie est de la même forme , marquée au même coin , mais différente pour le poids. L'or & le cuivre ne se convertissent point en especes ; ils n'entrent dans le commerce , que comme marchandise. Presque toute la monnoie est d'argent. La forme des pieces est celle d'un petit cylindre , rond d'un côté , & qui se partage de l'autre en deux petits globes. Dans quelques provinces éloignées on se sert d'une monnoie d'étain ronde & plate. Leur coin représente des oiseaux & des dragons. Les coris ou coquillages des isles Maldives , dont je vous ai parlé , sont aussi fort en usage dans le commerce des denrées.

Il y a peu d'especes monnoyées à Siam ; & en général , on y est fort pauvre. Conséquemment il y a peu de luxe ; & les arts y ont fait peu de progrès. Ces peuples , qui s'exercent à toutes sortes de métiers , n'excellent dans aucun. Celui qu'ils cultivent avec plus d'industrie , est la menuiserie : ils font les assemblages avec beaucoup de justesse. Leurs cimens sont meilleurs que les nôtres ; ils brodent assez bien ; leurs orfèvres réussissent dans les ouvrages de filigrane ; ils sont assez bons doreurs. Mais les Siamois ne font ni étoffes de soie , ni tapisseries ; n'entendent rien à la peinture ni à la sculpture ; bâtissent mal , & n'ont aucune idée de l'architecture. Les corvées auxquelles ils sont assujettis , pendant la moitié de l'année , ne leur permettent pas de s'adonner entièrement à des arts qui demandent un travail continuel & assidu. D'ailleurs on les marie de trop bonne heure , pour qu'ils aient le tems de se perfectionner dans le métier ou la profession qu'ils ont embrassée.

Ils ont le tempérament si prématuré , qu'à onze ou douze ans on pense déjà à les établir. Les parens du garçon

s'adressent à ceux de la fille pour la demander en mariage. Ceux-ci l'accordent à celui qui plaît davantage, pourvu qu'il soit de la parenté ; car c'est la coutume des Siamois de ne s'unir que dans leur famille ; & nulle alliance n'est défendue que celle du frere & de la sœur ; encore, quand ils ne sont point de la même mere, on leur permet de se marier ensemble. Si les partis son avantageux, pour empêcher qu'ils n'échappent, on se hâte de conclure les mariages. Mais on consulte les devins auparavant, pour sçavoir si cette union sera heureuse. Quand les parens sont d'accord, ceux du jeune homme vont présenter à ceux de la fille sept boîtes de bétel ; & quelque tems après ce présent reçu, on le recommence ; le garçon vient lui-même ensuite faire le sien, qui est de quatorze boîtes. Alors il demeure dans la maison de son futur beau-pere, y passe un mois ou deux pour voir la fille, & s'accoutumer peu à-peu à vivre avec elle ; le mariage se consomme enfin, mais sans dresser aucun acte, & sans aucune cérémonie religieuse. Le jour on l'on doit achever la célébration, les parens

s'assemblerent avec les plus anciens du lieu, & mettent dans une bourse, l'un des brasselets, l'autre un anneau, l'autre de l'argent, &c. Un d'eux tenant une chandelle allumée, la passe sept fois autour de ces présens, pendant que tous les autres font des cris de joie, en souhaitant une longue vie & une parfaite santé aux mariés. Suit un grand festin, après lequel la fille est conduite chez son mari pour y demeurer.

Les personnes de médiocre condition achètent leurs femmes, & consomment le mariage dès qu'ils ont payé la somme dont on est convenu. Ils se réservent toujours la liberté du divorce, & de se remarier à d'autres aussi souvent qu'ils le jugeront à propos. Si le mari répudie la femme sans les formalités ordinaires de la justice, il perd ce qu'il a donné en se mariant. S'il s'en sépare par sentence du juge, (celui-ci ne la refuse jamais) les parens de la fille lui rendent son bien en partageant les enfans; s'il y a un garçon & une fille, celle-ci demeure avec le pere; & le garçon fuit la mere. S'il y a deux filles & deux garçons,

chacun garde un garçon & une fille. La principale dot à Siam, est d'environ quinze mille livres; & le bien du mari est à-peu-près égal à celui de la femme: ainsi les plus fortes communautés ne font que de dix mille écus; ce qui prouve combien les fortunes sont médiocres. Quoique mariés, les Siamois ne laissent pas d'avoir des concubines: on les épouse sans cérémonie; & elles ne sont regardées que comme des esclaves; la femme qui a sur elles une pleine autorité, se contente de la préférence que lui donne le mari, sachant d'ailleurs que ses enfans partageront seuls la succession, ou n'en laisseront aux autres qu'une très-petite part. Les épouses légitimes ne changent point de nom en se mariant; elles conservent celui de leur famille.

Il est rare que les Siamois s'abandonnent à d'autre qu'à un mari, & plus rare encore qu'elles disposent de leur main au préjudice de l'autorité paternelle. Elles ne sont point insensibles à l'amour des Européens; mais elles ne s'y livrent pas avec la même facilité que les autres Indiennes. Aussi

l'adultere est-il rare à Siam, moins parce que les maris ont le droit de vendre leurs femmes, s'ils peuvent les en convaincre, que parce qu'elles ne sont corrompues ni par l'oïfiveté, ni par le luxe de la table ou des habits, ni par le jeu & les spectacles. Comme la jalousie n'est qu'un pur sentiment de gloire, qui augmente à proportion que leur fortune s'éleve, les femmes du peuple jouissent d'une entiere liberté, tandis que celles des grands vivent dans la contrainte. Celles-ci ne sortent que pour quelques visites de famille, ou pour assister aux exercices de religion.

Les seigneurs Siamois ne sont pas moins jaloux de la sagesse de leur filles, que de la vertu de leurs femmes. Ils vendent celles qui ont des amans, à un certain homme qui, moyennant un tribut, a droit de les prostituer. Il a quelquefois jusqu'à six cens de ces créatures, parce qu'il achete aussi les femmes que leurs maris ont convaincues d'infidélité. Cet homme est fort méprisé; & il n'y a que les jeunes débauchés qui aient commerce avec lui. Parmi les femmes du roi, il s'en trouve quelquefois de très-galantes qui entre-

tiennent des intrigues secrètes avec les officiers. La maniere dont on en a puni quelques-unes , a quelque chose d'incroyable : on prétend qu'on les foumet d'abord à un cheval qu'on dit être formé à l'amour des femmes ; après quoi on les abandonne aux tigres. Il y a quelques années que le roi en condamna une à être déchirée par ces animaux : les tigres l'ayant épargnée , le prince voulut lui faire grace ; mais elle refusa la vie , en vomissant mille injures contre le monarque qui ordonna qu'elle moûrut : on irrita les tigres , qui la dévorèrent en sa présence.

Ce qui doit paroître singulier de la part d'un peuple si respectueux envers les Talapoins , c'est la façon de penser à leur égard au sujet des mariages. On les fuit alors , & on prendroit à mauvais augure qu'ils y fussent présens. C'est que la religion n'entre pour rien dans ces sortes de cérémonies ; & la médiation des prêtres , si ardens ailleurs à se mêler de pareilles affaires , seroit ici , ou une cause de refus , ou une raison de divorce. Il y a bien aussi quelques personnes en France , qui pensent là-dessus comme les Siamois. Un usage qui distin-

que beaucoup plus ce pays-ci du nôtre, c'est la rareté de ces sortes de séparations parmi les personnes de qualité; le divorce n'a presque lieu que dans le peuple. A la rigueur, la séparation ne dépend que du mari; mais il ne manque guere d'y consentir, quand la femme la demande.

Les peres ont un pouvoir absolu sur leurs enfans; il peuvent les vendre, les réduire à la condition d'esclaves, mais non pas les faire mourir. Ils ont la même autorité sur les femmes du second ordre; & à la mort du mari, l'épouse hérite de ce même pouvoir. Les Siamois élèvent leurs enfans avec beaucoup de douceur; & comme ceux ci sont naturellement souples, ils sont sans peine tout ce qu'on exige d'eux. C'est un jour de réjouissance, que celui où on les mene la premiere fois à la riviere pour leur laver le corps, à l'âge de trois ans ou environ. On prépare une espece de salle de festin sur le rivage; les parens, amis & autres connoissances y sont invités; & il y en a peu qui s'en dispensent. Les principaux de la famille les reçoivent au bruit des instrumens. Les musiciens & les danseurs y sont appelés pour divertir l'assemblée; & ces dépenses

dépenses ne font point à charge au pere de l'enfant , parce que chaque personne invitée apporte son présent. Quand les enfans ont six ans , on les envoie chez les Talapoins ; & s'ils ont de l'esprit , on les rend capables , ou de se faire prêtres , ou d'être employés dans les charges , qui ne se donnent ici ordinairement qu'au mérite , quelquefois à la faveur , jamais pour de l'argent , comme dans nos pays policés. Ceux qui veulent habiter les villes , s'adonnent au commerce , où se jettent à la cour. D'autres se font pêcheurs ; & le nombre en est considérable sur les bords de la mer , & dans les lieux où il y a de grandes rivières. Pendant leur corvées , qui durent six mois , les femmes les nourrissent de leur travail.

Je suis , &c.

*A Siam , ce 20 octobre 1743.*



## L E T T R E L I.

## S U I T E D E S I A M.

**D**EPUIS ma dernière lettre, j'ai parcouru tout le royaume de Siam. Le pere Sylveira, mon hôte, un autre Siamois & quelques domestiques m'accompagnoient dans ce voyage. Nous visitâmes d'abord les principales villes qui sont situées sur les bords du Menan : Tchainat étoit autrefois une ville considérable ; ce n'est plus qu'une place médiocre. Elle est environnée de plusieurs villages qui sont au milieu des bois ; & il y a quantité de ces habitations sauvages dans ce royaume. Les Siamois les préfèrent au séjour des villes : ils aiment mieux défricher un peu de terre, & la cultiver en liberté parmi les bêtes féroces, que de vivre dans un esclavage continuel, & maltraités de leurs maîtres. Ce n'est pas que dans la plupart de ces lieux, ils n'obéissent à des gouverneurs voisins ; mais dans la crainte qu'ils ne s'éloi-

gnent encore davantage, on a pour eux plus de ménagement.

En remontant ce fleuve, nous arrivâmes à Laconcevan. Les arbres que nous trouvâmes sur notre route, nous offrirent un spectacle nouveau pour moi : c'étoit des nids de fourmis placés à leur sommet. C'est là que ces animaux ont leur retraite & leurs provisions, pour se garantir des inondations qui couvrent la terre pendant cinq ou six mois de l'année. Ces nids, bien formés & maçonnés contre la pluie, pendoient de l'extrémité des branches.

Le gouverneur de Laconcevan étoit ami du pere Sylveira; il ne voulut pas que nous eussions d'autres maisons que la sienne. Il nous demanda si la cour étoit toujours la même, & si depuis un certain tems, il n'étoit rien arrivé d'extraordinaire au palais ou dans le royaume. Comme cette question me causoit quelque étonnement, le pere Sylveira me dit en latin : « Avez vous donc oublié que c'est ainsi que l'on s'informe, dans ce pays-ci, de la santé du roi, dont il n'appartient qu'aux mandarins du premier ordre de prononcer le nom » ?

Nous n'étions pas éloignés d'une mine d'aimant, pour laquelle le gouverneur nous donna des guidés. Elle est à l'orient d'une haute montagne, & paroît divisée en deux roches, dont celle qui est plus au nord, est d'un aimant bien plus vif que l'autre. Elle attiroit, avec une force extraordinaire, les instrumens de fer dont nous nous servions pour en détacher quelques morceaux. Nous ne doutâmes point qu'en fouillant un peu avant, on n'en tirât d'excellentes pieces.

Nous vîmes d'autres mines abondantes en acier près de la ville de Campengpet, capitale de la province de ce nom, & peu inférieure à Siam, soit pour l'étendue, soit pour le nombre des habitans. On y faisoit alors des réjouissances ordonnées par la cour, pour la naissance d'un prince. Nous assistâmes à quelques-uns des divertissemens dont ces fêtes étoient accompagnées. Le premier fut une comédie Chinoise, divisée par actes : différentes postures hardies & grotesques, & quelques sauts assez surprenans, en formoient les intermedes. A ce spectacle succéda celui des marionnettes, qui ne sont presque

pas différentes des nôtres. Le divertissement fut terminé par une troupe d'hommes & de femmes, disposés en rond, & qui dansoient d'une manière bizarre. Un autre jour, on nous fit voir des saltinbanques, qui montoient sur de grands bambous plantés comme des mâts, & se tenoient au sommet, tantôt sur une jambe, tantôt sur l'autre, & ensuite sur la tête, ayant les deux pieds en l'air. Enfin, après s'être suspendus par le menton, qui étoit seul appuyé sur le haut des bambous, ils descendoient le long d'une échelle droite, passant entre les échellons avec une vitesse incroyable. Ces tours d'adresse & de force n'étoient que pour amuser les spectateurs, en attendant une pantomime qui représentoit une action guerrière. Elle étoit exécutée par des hommes qui dansoient successivement plusieurs entrées au son des instrumens. Ils étoient masqués & armés, & faisoient mille contorsions effrayantes.

Venoit enfin le grand spectacle, dont on ne nous donna que le commencement. Le sujet étoit une histoire sérieuse, dont une partie étoit en action,

& l'autre en récit. On l'exécuta en trois jours , parce que ce spectacle doit durer environ trente-six heures. L'action principale est souvent interrompue par des bouffons qui s'avancent sur la scène , & qui amusent le peuple par des plaisanteries grossières. On y mêle des chants & des danses , qui roulent sur des sujets de galanterie. Les acteurs & les actrices ont des ongles de cuivre jaune , fort longs , des bonnets hauts & pointus , garnis de pierres fausses , avec des pendants d'oreilles de bois doré. Ces divers spectacles sont employés , non-seulement aux réjouissances publiques , mais encore dans toutes les fêtes particulières , & souvent même aux cérémonies funéraires. Ils peuvent donc être mis au rang des usages religieux , & l'opinion contace ici , comme un acte de piété , ce que nos casuistes condamnent en France , avec une sévérité rigoureuse. A l'égard des acteurs & des actrices , ce n'est ni le préjugé de la nation , ni le genre des pièces qu'ils représentent , qui jette une sorte de mépris sur leur état ; ce sont leurs mœurs , leur conduite , leur genre de vie , plus dépravés que dans

les autres classes de citoyens. Peut-être ailleurs trouveroit-on les mêmes causes de leur avilissement.

Tiang-Tong, situé dans la partie septentrionale du royaume de Siam, fut autrefois une grande ville qui a été en partie ruinée par les guerres. Nous trouvâmes beaucoup sur notre route de cette espèce d'arbre appelée *ton-koc*, dont l'écorce pilée est ici la matière commune du papier. Il est moins blanc, moins uni, & moins fort que le nôtre : les Siamois écrivent dessus avec de l'encre de la Chine. Souvent ils le noircissent pour écrire avec de la craie. Ils ont un autre papier composé des feuilles d'un arbre, qui a quelque ressemblance avec le palmier. On y grave les lettres avec un poinçon ; & c'est de ces espèces de tablettes, que sont composés leurs livres d'églises, pliés en plusieurs sens, comme les feuilles d'un paravent. Cette même route de Campengpet à Tiang-Tong, étoit plantée d'une autre sorte d'arbres, dont les Siamois cueillent les fruits pour en faire du ciment. On les mêle avec de la chaux ; & l'on s'en fert pour blanchir les murailles, & leur donner un lustre qui

differe peu de celui du marbre. Il y en a d'autres qui produisent une gomme dont les Chinois & les Japonois font un vernis admirable. L'arbre qui porte l'aréka y est aussi fort commun ; & l'on y fait un grand usage du bétel.

Métac est la dernière ville du royaume de Siam, du côté du nord. Les forêts & les montagnes des environs sont fécondes en rhinoceros , que les Portugais ont nommé les *moines des Indes* , parce que leur tête paroît enveloppée , par derrière , d'un capuchon. On assure qu'ils ont une antipathie naturelle pour l'éléphant , & qu'ils sont toujours en guerre avec lui. La nature a couvert leur langue d'une membrane si rude , qu'elle est peu différente d'une lime ; & ils écorchent tout ce qu'ils veulent lécher. Ils mangent avec plaisir des branches d'arbres hérissées d'épines , & les brisent sans aucune peine , quoique leur bouche en soit quelquefois ensanglantée. On assure que lorsqu'on fend par le milieu la corne du rhinoceros , on y apperçoit des deux côtés , comme dans certains cailloux d'Égypte , des figures d'hommes , d'oiseaux , d'arbres , d'animaux , & d'au-

tres objets diversifiés. La plupart des rois des Indes boivent dans des vases faits de cette matiere , parce qu'elle est, dit-on , un excellent antidote. On prétend que si on y mettoit du poison mêlé avec de la liqueur , on verroit fortir une petite sueur au travers de la coupe. On fait aux Indes , un très-grand usage de cet animal dans la médecine , comme je crois vous l'avoir déjà dit. Sa peau sert à faire des boucliers ; & plusieurs Indiens se nourrissent de sa chair , qu'ils trouvent exquisite.

Quand le rhinoceros est dans un état tranquille , sa grosseur n'a rien d'extraordinaire ; mais quand il est en colere , il s'enfle si prodigieusement , qu'il en devient monstrueux. Son crân ressemble à celui d'un bœuf pouffif , & se fait entendre assez loin lorsqu'il est animé. La chasse des rhinoceros ressemble assez à celle des éléphans , soit qu'on veuille les prendre vivans , soit qu'on desire les avoir morts. Ils savent nager , aiment à se plonger dans l'eau ; & l'on prétend qu'ils courent avec une telle légéreté , qu'ils font quelquefois jusqu'à soixante lieues par jour. Ils ont

l'odorat extrêmement subtil; & un chasseur qui veut les attaquer, doit se placer au-dessous du vent. « Avec le » vent, m'a dit un naturaliste, le rhino- » ceros sent de loin toutes sortes d'ani- » maux, marche vers eux en droite » ligne, renversant tout ce qui se ren- » contre sur son passage; buissons, ar- » bres, grosses pierres, rien ne l'o- » blige à se détourner. Avec sa corne » il déracine les arbres, arrache les » pierres qui s'opposent à son passage, » & les jette derrière lui fort haut à une » grande distance. En un mot, il abat » tous les corps sur lesquels sa corne » peut avoir quelque prise. S'il ne ren- » contre rien lorsqu'il est en colere, il » se contente de baisser la tête, & de » faire des sillons sur la terre. Il attaque » assez rarement les hommes, à moins » qu'on ne le provoque, ou que » l'homme ne soit vêtu de rouge; dans » ce cas, il se met en colere, tâche de » saisir la personne par le milieu du » corps, & la fait voler par dessus sa » tête avec une telle force, qu'elle est » tuée par la violence de sa chute. » Alors il vient la lécher si fortement, » qu'il lui enleve toutes les chairs. Il en

» fait de même aux autres animaux. Si  
 » on le voit venir , il n'est pas difficile  
 » de l'éviter , parce qu'il ne se retourne  
 » qu'avec peine. D'ailleurs , il ne voit  
 » que devant lui ; ainsi on n'a qu'à le  
 » laisser approcher à la distance de sept  
 » à huit pas , & alors se mettre un peu  
 » à côté ; il n'apperçoit plus celui qu'il  
 » poursuivoit , & ne peut plus que très-  
 » difficilement le retrouver ».

Toutes les villes qui s'éloignent des rives du Menan , méritent peu d'attention. J'en excepte cependant Cambori , Corosama , Socotai , Sanquelouk , Tennasserim , & quelques places maritimes. Mais toutes ces villes n'ont rien de comparable à celles d'Europe. La plupart sont un amas confus de cabanes , fermé d'une enceinte de bois , ou tout au plus d'une méchante muraille de briques. A en juger par les noms éclatans que leur donnent les Siamois , on en concevroit une toute autre idée : Tiang-Tong , par exemple , signifie *vrai or* ; Campengpet , *murs de diamant* ; Laconcevan , *montagne du ciel*. A l'exception des lieux dont j'ai parlé , tout le royaume de Siam n'est guere qu'un vaste désert. A mesure qu'on pénètre

dans les terres, on n'y trouve que des forêts & des bêtes sauvages. Le nombre des habitans y monte à peine à deux millions. Aussi un Siamois vantant un jour au roi de Golconde la grandeur des états de son maître : « Vous avez » raison, lui dit le monarque ; votre » maître a des états plus étendus que » les miens ; mais je regne sur des hommes, & le roi de Siam ne commande » qu'aux mouchérons & aux singes ». On estime vingt-quatre millions d'or les revenus de ce prince, dont la plus grande partie est prise sur l'entrée & la sortie des marchandises étrangères. Ce sont les richesses de l'état plutôt que celles du monarque ; car à Siam, comme au Mogol, les rois ne s'illustrent ; qu'à proportion de ce qu'ils enrichissent le trésor, sans qu'il leur soit jamais permis d'y toucher, quelque besoin qu'ils puissent en avoir.

Ayant remonté le Menan jusqu'aux frontières, en visitant de côté & d'autres les villes & les campagnes qu'il offre sur son rivage, nous descendîmes cette rivière jusqu'à son embouchure. Il nous fut aisé, durant cette route, d'observer cette belle portion du royaume.

me, bordée d'une double chaîne de montagnes qui lui servent de rempart naturel. Au milieu est une vallée longue de cent lieues, d'une largeur médiocre, flanquée de côteaux très-riches, & arrotée d'une infinité de canaux qui y portent l'abondance. Une chose qui m'étonnoit, c'étoit de n'y voir aucun arbre semblable à ceux que nous connoissons en Europe. Il n'en étoit pas de même des légumes & des fleurs : j'y trouvois des ciboules, des raves, des concombres, du persil, du baume, & d'autres productions de nos jardins. Les tubéreuses, les œillets, les amarantes, les tricolors sont des fleurs assez communes dans ce pays; mais elles y ont & moins d'éclat, & moins d'odeur que dans le nôtre. En revanche, les fruits y ont plus de parfum & de saveur, & y sont variés à l'infini. Mais il n'en est presque aucun qui ressemble à ceux que nous cultivons. A l'égard des animaux, nous en vîmes de toute espece. Les éléphants vont par troupes dans les forêts.

Parmi les oiseaux qui lui sont particuliers, un des plus extraordinaires est le nokto. Il est plus grand que l'autru-

che, & peut-être mis dans la classe des pélicans. En général, tous les oiseaux ont ici un très-beau plumage : le jaune, le rouge, le bleu, le verd, sont les nuances les plus ordinaires. Leur ramage n'a rien d'agréable ; tous ont un cri qui blesse l'oreille. On ne connoît ici ni le cigne, ni le roffignol ; mais les moineaux, les corneilles, les vautours y abondent, & la plupart sont très-familiers. Ils entrent librement dans les maisons pour y trouver de la pâture ; & personne ne cherche à leur nuire. On leur abandonne les enfans qui meurent avant trois ou quatre ans. Les perdrix & les pigeons font leurs nids sur les arbres, pour se garantir des inondations. Les dévots Siamois, dans la crainte de manger leurs parens, dont ils croient que les ames habitent le corps des oiseaux, s'abstiennent de se nourrir de leur chair ; & c'est ce qui les multiplie considérablement. On élève des coqs pour les faire battre ensemble, espece de divertissement qui amuse fort les Indiens. C'est l'unique spectacle que les prêtres de Siam voudroient abolir. On ne déclame pas en France avec plus de force contre

la comédie que les Talapoins contre ces sortes de combats. Ils prétendent que ceux qui aiment à les voir, se battront dans l'autre vie avec des barres de fer. Ils ont de plus une fort mauvaise opinion du caractère & de la façon de penser d'une personne qui se plaît à ce spectacle cruel. Un de nos rois, qui avoit le même goût, fit tirer le même présage, qui malheureusement ne s'est que trop vérifié.

Il y a peu de pays où il y ait autant de poissons de mer & de riviere qu'à Siam. Les especes les plus remarquables sont le requin ou chien marin, l'étoile de mer, le caboche, le crocodile, le léfard d'eau & le chat marin. Le premier est le plus vorace de tous les poissons. Sa grandeur est prodigieuse; & on l'appelle *antropophage*, parce qu'il est le plus dangereux ennemi de l'homme. On en a pris qui avoient des hommes entiers, & même un tout armé dans l'estomac; c'est, dit-on, ce qui a fait appeller cet animal *requiem*, premier mot de la priere ordinaire qui se fait pour les morts. On prétend que si l'on tient sa gueule ouverte avec un baillon, les chiens y entrent pour man-

ger ce qu'il a dans le ventre. Quelques-uns croient que c'est le poisson dans lequel Jonas a été enfermé pendant trois jours. On connoît l'usage que l'on fait de sa peau : elle sert pour couvrir les étuis, polir le bois, & même le fer.

Le caboche est un poisson de riviere qui se trouve dans le Menan, & dont les nations voisines de Siam font beaucoup de cas. Etant séché au soleil, il peut tenir lieu de jambon. Les Hollandois en portent tous les ans de grosses provisions à Batavia; & c'est pour les Siamois, un objet considérable de commerce. Le crocodile cause de grands ravages sur les bords du Menan; c'est le requin des rivieres : ceux qui s'y baignent sont exposés à ses attaques; les Siamois s'en garantissent, en fermant, d'une cloison de cannes, l'endroit où ils vont se baigner. Le lézard d'eau n'est guere plus gros ni plus grand qu'une sang-sue : sa morsure cause la mort au bout de quelques heures, tant son venin est subtil. C'est un animal de passage, qui ne fréquente la riviere de Siam que tous les neuf ou dix ans. Il y a quelques années qu'il en parut un es-

faim si nombreux, & tant de gens en furent piqués & en moururent, qu'il y eut défenſe, ſous les peines les plus ſévères, de ſe baigner. Il fut même ſtatué que les parens de ceux qui mourroient de ces piquures, paieroient une certaine ſomme. La chaleur & l'humidité font croître dans les campagnes d'autres reptiles, dont le détail ſeroit infini. Je vous ai déjà parlé des mouches luifantes, qui font ſur les arbres une eſpece d'illumination. Mais une choſe que je n'avois pas remarquée d'abord, & qui ne s'eſt bien fait appercevoir qu'à mon retour, c'eſt que, par un mouvement aſſez ſingulier, elles cachent quelquefois leur lumière, & la font reparoître toutes enſemble un moment après, avec une régularité & un accord qui ont quelque choſe de merveilleux.

Après avoir traversé le royaume dans des bateaux commodes, nous viſitâmes par la même voie les principales villes maritimes. Obligés, en ſuivant le cours de la rivière, de repaſſer par la capitale, nous y reſtâmes quelques jours ſans nous défaire de nos bateaux; & nous aſſiſtâmes à deux cérémonies

que je n'avois point encore vues à Siam. L'une est la réception d'un ambassadeur, & l'autre l'ouverture du labourage. Vous ferez peut-être bien-aise d'apprendre comment on a coutume de recevoir ici les ambassadeurs des rois d'Orient. Celui dont l'arrivée occupoit cette capitale, y étoit envoyé de la part du roi de Golconde, pour un objet de commerce. Le roi de Siam parut à une fenêtre élevée de dix à douze pieds, & éloignée de plus de trente, de la salle où étoit l'ambassadeur. Les principaux du royaume étoient dans une salle plus basse ; & les officiers d'un moindre rang, dans une autre plus basse encore ; les uns & les autres s'étoient d'abord prosternés sur des tapis, en attendant que le roi se montrât. L'ambassadeur se tenoit derrière une muraille qui renfermoit cette salle. On en ouvrit la porte ; & aussitôt il parut avec son interprète. L'officier de la chambre du roi, qui servoit de maître des cérémonies, étoit devant lui. L'ambassadeur se prosterna d'abord ; & se relevant ensuite, il fit trois profondes révérences, tandis que l'officier de la chambre marchoit

à genoux, les mains jointes. Le ministre étranger le suivit, fit trois nouvelles révérences au milieu de la salle, de la même manière que les précédentes, & s'arrêta. Entre le roi & lui, étoit une table qui devoit contenir les présens qu'il apportoit à sa majesté ; & entre lui & la table, étoit un mandarin qui les recevoit. Dans cette même salle se tenoient les ministres du roi. Ce prince, qui parla le premier, leur ordonna de demander à l'ambassadeur dans quel tems il étoit parti de sa cour, & si toute la famille royale étoit en bonne santé. Celui-ci répondit par son interprete ; l'interprete donna la réponse à un mandarin, le mandarin au barcalon, & le barcalon au roi. Sa majesté s'informa du sujet de l'ambassade, & ordonna à un officier qu'on donnât du bétel à l'ambassadeur. A ce signal, on lui présenta une veste ; & le roi se retira au bruit des trompettes & de quelques autres instrumens.

Avant qu'un ambassadeur ait audience du roi, il faut qu'il ait parlé au ministre, qui examine sa lettre & les présens qu'il apporte. Si c'est l'envoyé d'une

grande puissance , du roi de Perse , par exemple , ou du Grand-Mogol , &c. , les mandarins du premier & du second ordre vont au pied de la fenêtre de sa majesté , & se prosternent sur des tapis. Les mandarins d'une moindre dignité se tiennent dans une salle plus basse , & l'on va prendre l'ambassadeur qui entre dans le palais , les mains levées sur la tête. Il marche entre deux salles , & monte des degrés qui sont vis-à-vis de la fenêtre , où le prince s'est déjà rendu. Quand il est au haut de cet escalier , il met un genou en terre ; & aussi-tôt on ouvre une porte pour le recevoir. Il fait ses révérences comme ceux des autres puissances , & s'avance jusqu'au lieu où il doit parler. Sur la table est un plat d'or , où est la lettre toute ouverte , & traduite en langue siamoise. Un officier la prend & la lit à haute voix. Le reste de l'audience se passe comme avec les autres ambassadeurs ; & celui-ci demeure un peu de tems après que le roi s'est retiré. Ceux qui l'ont reçu , le reconduisent jusqu'à son logis , sans aucun autre accompagnement. Vous pouvez voir , Madame , par opposition , avec

quelle distinction l'ambassadeur de France fut reçu du tems de Louis XIV. On alla au devant de lui en fort grand cortège jusqu'à deux lieues de la capitale ; il traversa la ville au milieu des mandarins les plus qualifiés ; il entra dans la salle d'audience , sans mettre le genou en terre ; il parla au roi le premier ; & après avoir fait sa harangue , il lui donna la lettre , que le prince prit de ses mains , sans qu'elle passât par celles de son ministre ; & toutes ces cérémonies étant finies , on le conduisit en son hôtel dans la même pompe qu'à son arrivée.

Rien n'égale le respect d'un ambassadeur Siamois pour les lettres que son souverain écrit aux autres princes chez lesquels il est envoyé. Si le voyage se fait par mer , le canon des ports salue le vaisseau dans lequel on a mis cette lettre sacrée , écrite sur une feuille d'or qui se roule. Elle est enfermée dans trois boîtes mises l'une dans l'autre : la première est de bois du Japon verni , la seconde d'argent , & la troisième d'or. Elle est exposée en parade sur le navire , avec plusieurs parasols qui lui servent de dais ; & toutes les fois qu'on passe

devant cette lettre , on la salue en se prosternant. Si le vaisseau vient à faire naufrage, le premier soin de l'ambassadeur est de la sauver. Si dans les voyages de terre il passe la nuit sur des montagnes, il la place toujours au sommet, ou du moins au-dessus de l'endroit où il se tient ; & il se met dans une distance convenable pour la garder. S'il s'arrête dans les plaines, il l'attache à la cime de quelque arbre ; pendant le chemin, il porte sur ses épaules la boîte d'or dans laquelle elle est enfermée. S'il meurt pendant la route, c'est au plus distingué de sa suite à prendre les mêmes soins ; & , si par le dernier des malheurs, aucune personne de l'ambassade ne pouvoit arriver au lieu de sa destination, celui qui en est chargé le dernier, doit l'enterrer, avant que de mourir, sur une montagne, ou dans le lieu le plus élevé qu'il peut trouver, afin qu'ayant mis ce précieux dépôt à couvert d'insulte, il meure prosterné dans le même lieu, avec autant de respect qu'on en doit au roi pendant la vie.

Ces lettres ne sont autorisées que du sceau royal, parce que les rois de

Siam ne signent jamais de leur main aucune de leurs dépêches. C'est ordinairement le premier ministre qui scelle les ordres du prince. Lorsqu'il est entré dans la salle où les sceaux sont gardés, le mandarin qui en est chargé, prend respectueusement la cassette qui les renferme. Alors on entend des tambours & des instrumens, pour avertir tout le monde de se tenir dans une posture décente. Les sceaux sont apportés en cérémonie dans la salle d'audience; les tambours & les trompettes s'arrêtent à la porte, sans discontinuer leurs fanfares. Le premier ministre étant entré avec celui qui porte la cassette, il s'approche du trône, où elle est déposée, en tire les sceaux, & les imprime sur les lettres. Les instrumens redoublent; & la cassette est rapportée avec la même cérémonie.

A leur retour à Siam, il n'est pas permis aux ambassadeurs de revoir leur famille, avant que d'avoir expliqué au roi ce qu'ils ont fait pendant leur négociation. Cette coutume s'observe religieusement, non-seulement quand ils arrivent à Siam, mais quand ils doivent partir de leur pays, pour se ren-

dre dans une cour étrangere. Aussitôt que le roi leur a donné ses premiers ordres, ils ne peuvent plus entrer dans leurs maisons, sous aucun prétexte. De même, en arrivant dans les cours où ils sont envoyés, il ne leur est pas permis d'assister aux assemblées publiques, avant que d'avoir reçu l'audience du prince.

L'ouverture du labourage est une autre cérémonie qui nous retint quelques jours dans la capitale. C'étoit autrefois le roi lui-même qui y présidoit, & formoit avec la charrue quelques sillons. Cette noble fonction est aujourd'hui abandonnée à un substitut qu'on crée tous les ans, & qui a le titre de *prince* ou de *sur-intendant du riz*. Il est monté sur un bœuf, & accompagné de plusieurs officiers, qui le servent avec de très-grandes marques de respect. Cette royauté ne dure que vingt-quatre heures, & rapporte quelque argent. Les jours suivans se passent en divertissemens ; & les Siamois en ont de plusieurs especes. Nous vîmes d'abord une image des anciennes joutes Greques & Romaines : c'étoient des lutteurs qui combattoient corps à corps,

corps , à coups de coudes & à coups de poings. Leurs mains sont garnies d'une espee de bourrelet de corde , au lieu de gantelet de fer dont se servoient les Romains. Nous assistâmes à un autre spectacle dont je n'avois pas encore vu d'exemples dans mes voyages : c'est la course des bœufs , dont l'appareil a quelque chose de singulier. On marque un espace d'environ cinq cens toises de longueur sur deux de large , avec quatre grands pieux plantés aux quatre coins pour servir de bornes , autour desquelles se fait la course. Les juges sont assis au milieu de l'espace , sur un échaffaud élevé , & discernent le prix au vainqueur. Chaque bœuf est conduit par un homme qui court devant , & qui tient l'animal par un cordon passé dans ses nazeaux. De distance en distance , il y a d'autres hommes qui relevent ces coureurs. Souvent une paire de bœufs attelés à une charrue , court contre deux autres bœufs attelés également. Les uns & les autres sont menés par des hommes ; mais il faut qu'en même tems il y ait quelqu'un derriere chaque char-

rue , pour la soulever & empêcher qu'elle ne touche terre. Ceux qui soutiennent les charrues , ont aussi d'autres personnes qui les relaient. Les assistans bordent le lieu du spectacle , & font entr'eux des paris considérables , comme les Anglois aux courses de chevaux. Les grands seigneurs ont de jeunes bœufs bien taillés , dressés pour cet exercice ; & quelquefois ils se servent aussi de bufles élevés pour cet usage , & qui courent avec la même vitesse que les chevaux les plus vifs.

Un autre amusement qui est fort du goût des Siamois , & même de la cour , c'est ce que nous appellons le cerf-volant. Celui du roi reste en l'air toutes les nuits , pendant deux mois de suite ; l'on nomme des mandarins qui se relèvent successivement pour en tenir la corde ; ce qui vous paroîtroit incroyable , si vous-même vous n'aviez vu de graves magistrats faire mouvoir avec un fil , des figures de carton. On attache une lumière au cerf-volant , & quelquefois une piece d'or pour celui qui le rapportera , supposé que la ficelle se rompe.

Un divertissement plus digne d'un

roi, font les courses sur la riviere. C'est véritablement un plaisir de voir ces barques légères fendre les eaux, & voguer à l'envi l'une de l'autre, avec tant de vitesse, que l'œil peut à peine les suivre. On a voulu imiter à Paris ces joûtes de rameurs dans des réjouissances publiques; mais au lieu de cette rapidité des barques Siamoises, nos lourdes barques n'offroient que d'épais bateliers vêtus de toile, qui se jetoient dans l'eau pour faire rire la populace. A Siam, quand le roi, pour exciter l'émulation, propose des prix à ceux qui arriveront les premiers au palais, la ville entière & tout le peuple d'alentour assistent à ce spectacle. Cette foule est rangée vers les rives dans une infinité de bateaux qui forment deux lignes, & occupent un espace de plus de trois lieues. Je vous l'ai dit, rien n'est comparable à l'extrême célérité de ces rameurs, qui jettent continuellement des cris de tristesse ou de joie, suivant qu'ils perdent ou qu'ils gagnent l'avantage. Le prince veut être quelquefois lui-même de la course qu'il propose; & comme son ballon est fourni d'un plus grand

nombre d'hommes, il remporte toujours la victoire; & le bateau royal rentre victorieux dans la ville.

Après avoir vu toutes ces fêtes, nous continuâmes notre route vers la mer; & nous y visitâmes quelques places. Les principales se nomment *Mergui*, *Jonsalan*, *Ténaflerim*, *Bordelong*, *Ligor*, &c. Nous assistâmes à la réception de deux magistrats. Un homme qui entre en charge dans ce royaume, est obligé de prêter serment. On lui fait boire une certaine quantité d'eau en présence d'un Talapoin, qui prononce mille imprécations contre lui, s'il manque à ses engagements: ce qui n'empêche pas que les officiers de justice ne la vendent ici comme ailleurs, où, par serment aussi, on contracte les mêmes obligations; avec cette différence néanmoins, qu'à Siam il est permis aux juges de recevoir des présens, & que chez nous cet usage est défendu.

Les Siamois font un autre serment qu'il appellent *serment d'amitié*: il consiste à boire du même arak dans la même tasse; & s'ils veulent se lier plus étroitement & plus solennellement, ils goûtent du sang l'un de l'autre.

Vous croyez bien , que tout cela n'empêche pas qu'ils ne se brouillent comme ailleurs , & ne se haïssent de même. La ruse , l'inconstance , la lâcheté & la dissimulation sont les vices naturels de ce peuple , contre lesquels tous les sermens ont peu de force. C'est par la calomnie qu'il exerce ses haines secretes & ses vengeances ; & ce serment est même un moyen pour s'y livrer plus sûrement. Les Siamois ont en horreur l'effusion du sang , & sont naturellement doux , flegmatiques , sôbres , désintéressés plutôt par indolence que par vertu. Leur indifférence approche de l'insensibilité ; ils n'admirent rien , négligent les exercices de l'esprit & du corps ; & sans les corvées auxquelles on les assujettit , & la course des bateaux dont ils sont très-jaloux , & pour laquelle ils apprennent de bonne heure à manier la rame , ils vivroient dans une inaction absolue. Ils ont d'ailleurs la conception assez facile , de la netteté dans les idées , & de la vivacité dans les reparties. Ils ne sont sujets ni à l'ivrognerie , ni à la colere ; ont de la modération , de la politesse , & peu d'inquiétude pour les

événemens de la vie. Ils sont hauts & orgueilleux avec ceux qui les craignent, bas & rampans quand on les traite avec hauteur, comme sont tous les insolens dans tous les pays. De-là ce respect infini & qui va jusqu'à l'adoration, pour les gens en place, & les personnes d'un rang élevé. L'usage veut que lorsqu'on rencontre un mandarin, on ôte sa chemise qu'on roule promptement autour du corps, pour le saluer, comme en France on ôte son chapeau. Les disgrâces touchent peu les Siamois; & ils souffrent avec constance les supplices les plus rigoureux. La modestie & la pudeur sont encore des vertus particulières à ce peuple. Il étoit scandalisé de voir les François se jeter nus dans la rivière pour se baigner; & afin d'appaiser ce murmure, le ministre Phaulkon leur faisoit donner des pagnes pour se couvrir. Les Siamois s'abstiennent de l'usage des lavemens comme d'un remède malhonnête, & ne frappent jamais leurs enfans sur les parties que la décence ne permet pas d'exposer à la vue. Les chansons indécentes sont prosrites par une loi expresse; & ce n'est pas, comme ailleurs,

une raison pour qu'elles n'en soient que plus communes. Quoique peu attachés à leur religion, qu'ils ne connoissent guere, ils en réverent les ministres, se plaisent à orner les temples & à enrichir les moines. Persuadés qu'il y a un art certain de prédire l'avenir & de guérir les maladies, ils croient que c'est toujours la faute du médecin ou de l'astrologue, si l'événement ne répond pas à l'espérance; & dans ce cas il arrive souvent qu'on leur donne la bastonnade. Ces peuples superstitieux comme tous les Indiens, croient aux présages; & les divers objets qu'ils rencontrent, leur font suivre ou abandonner une affaire importante. Ils ajoutent foi aux talismans, aux maléfices, & sur-tout aux esprits répandus dans l'air, parmi lesquels, disent les Talapoins, il y en a qui aiment les femmes, ont les prémices des filles, & leur font une blessure qui se renouvelle tous les mois. Les enfans qui en naissent, ont tous la figure humaine, & ne tiennent que de leur mere. Par une suite de cette superstition, on expose les femmes, après leurs couches, auprès d'un grand feu, autour duquel on les

fait marcher tous les jours pendant un mois , pour les purifier. Cette cérémonie est suivie d'un festin où l'on ne sert rien qui n'ait été présenté aux flammes. Les breuvages des femmes de Goa & de Batavia , qui causent aux maris une stupidité de plusieurs heures , & inspirent une nouvelle ardeur aux amans , ne sont point ignorés de quelques Siamois ; il faut convenir néanmoins qu'elles en sont rarement usage. On dit même qu'elles sont si attachées à leurs maris , que dans une ville emportée d'assaut , il n'est point d'honnête femme qui n'aime mieux que son époux la tue , que de tomber au pouvoir d'un vainqueur qui pourroit lui manquer de respect.

J'ai dit que la ville de Siam étoit composée de différentes nations ; les principales sont les Laos , les Péguans , les Malais , les Mogols , les Macassarois , les Japonois , les Chinois , les Tonquinois , les Cochinchinois , les Camboyens , les Portugais , les Anglois , les Hollandois , quelques François , mais très-peu ; & tous ensemble forment au moins le quart des habitans. Les Laos & les Péguans passent pour les plus anciens ; ils y sont ,

pour ainsi dire, confondus avec les Siamois, quoiqu'on les distingue à leur langage, & à leurs longues oreilles percées d'un grand trou où l'on passeroit le pouce. Vous avez vu que dans quelques pays des Indes, les oreilles longues sont un genre de beauté dont on est aussi curieux, que les femmes le sont en France de les avoir courtes.

On impute aux Malais la plupart des assassinats qui se commettent; & ils ont souvent causé de grands mouvemens dans l'état. Durant ces troubles, où les Macassarois prirent parti, ils furent presque tous exterminés; mais leur vie coûta cher aux vainqueurs. Les Mogols ont joui long-tems d'une grande considération dans ce pays; le crédit de cette nation est toujours allé en décadence. Autrefois les rois de Siam avoient une garde qui n'étoit composée que de Japonois; s'étant rendue trop redoutable, on prit le parti de s'en défaire. L'établissement des Chinois est le plus florissant; ce sont eux qui font le principal commerce. Les Portugais se réfugièrent dans ce royaume, lorsque les

Hollandois les chasserent de Malacca. Leur pauvreté est extrême, parce qu'ils y vivent dans l'oïveté & dans la débauche. Les Anglois s'étant brouillés avec la cour, ont essuyé plusieurs insultes : la plupart se sont retirés à Madras ; les autres ont continué de vivre dans le pays. La prospérité des François n'a pas duré plus long-tems que celle du Grec Phaulkon, qui les avoit attirés. Les Hollandois, plus adroits, plus souples que les autres peuples de l'Europe, se maintiennent encore avec éclat ; mais ce qui empêchera toujours les étrangers de faire à Siam des établissemens brillans & solides, c'est la politique de cette cour, qui ne les ménage que tant qu'ils lui sont utiles, & s'en délivre par violence ou par trahison, quand ils deviennent redoutables.

Tous ces étrangers entendent & parlent la langue Siamoise, quoique la prononciation en soit très-difficile, sur-tout pour les Européens. Cette langue a beaucoup d'accents, comme les Chinois ; & l'on chante en parlant. Elle est d'ailleurs peu abondante ; mais le tour de la phrase n'en est que plus dif-

ficile par ses variétés. Comme elle manque de mots, on est obligé d'avoir recours à des périphrases. Par exemple, les levres s'appellent *lumiere de la bouche* ; les fleurs, *gloire du bois* ; les rivieres, *mere des eaux*. Pour vous, faire comprendre la difficulté des constructions Siamoisles, je vais vous citer un exemple. *Cœur bon*, signifie *content*. Ainsi, pour dire : *Si j'étois à Paris, je serois content*, un Siamois diroit : *Si moi être ville de Paris, moi cœur bon beaucoup*. A son retour de Siam, M. de Forbin vit encore en France le mandarin qui y étoit venu en ambassade. Il lui demanda quelle différence il trouvoit entre les capitales des deux royaumes. Le mandarin répondit : *Paris, grand bon* ; *Siam, petit bon*. Le mot de *fil*s, en Siamois, exprime la petitesse d'une chose. On dit, par exemple, *le fil*s d'un homme, pour signifier un *petit homme* ; & le mot de *mere* est employé pour exprimer la grosseur ou la grandeur ; c'est ce qui a fait donner le nom de *Menan* à la riviere de Siam, comme si l'on disoit : *mere des eaux* ou *grande eau*. Les sçavans & les personnes polies ont un

420 SUITE DE SIAM.  
langage particulier, appelé *bali*. On s'en sert particulièrement dans les livres de religion & de jurisprudence. L'une & l'autre langue s'écrivent comme celle d'Europe, de gauche à droite.

Je crois n'avoir rien oublié de ce qui peut faire connoître une nation, avec laquelle nous avons eu des relations si intimes, & qui se les rappelle encore avec plaisir. J'aurai soin de vous entretenir des royaumes voisins, à mesure qu'ils me seront connus. La ville de Siam, où je suis de retour depuis quelque tems, va être le centre de toutes mes courses. Je viendrai m'y délasser des fatigues de chaque voyage, supposé que quelque circonstance ne m'oblige pas à m'en éloigner plutôt que je ne m'y attends.

Je suis, &c.

*A Siam, ce 30 novembre 1743.*



## L E T T R E   L I I .

*ROYAUMES VOISINS DE SIAM.*

CES royaumes se nomment Malacca, Patane, Camboye, Laos, Ava, Pégu, Araean, Tipra, Azem, & ont presque tous été anciennement, ou de la dépendance, ou tributaires du royaume de Siam. La ville de Malacca fut conquise par Alphonse d'Albuquerque, dans un tems où elle étoit une des plus florissantes de l'Asie, par l'étendue de son commerce. Toutes les marchandises de la Chine, du Japon, des Molucques, de Bengale, du Malabar & du golfe Persique, venoient débarquer dans son port; & elle envoyoit au dehors des colonies nombreuses, qui répandoient sa gloire & ses richesses en diverses contrées. Sa langue même passoit pour la plus belle de toutes celles qui se parloient dans les Indes; les nations polies s'empressoient de l'apprendre; & elle est encore aujourd'hui aussi répandue dans l'Orient, que le François l'est en Europe. C'est tout ce

qui reste à cette ville fameuse, de son ancienne célébrité. Devenue la conquête des Portugais, elle fut éclairée des lumieres de l'évangile; mais elle perdit son commerce; & tandis que le saint missionnaire Xavier y bâtissoit des églises au vrai Dieu, & un collège pour ses confreres, ses nouveaux maîtres tiroient sur les navires étrangers des exactions qui éloignoient de ses ports les nations Asiatiques. Les Hollandois s'en emparerent encore, selon leur coutume; & d'un seul coup ils abolirent la domination Portugaise, la religion catholique & le commerce à Malacca. L'église où a prêché saint Xavier, sert aujourd'hui de temple aux protestans, & son college de magasin. Tous les ans ils célèbrent l'anniversaire de leur conquête; & par-tout où l'on jette les yeux, on voit l'hérésie triompher sur les débris de la vraie religion. On permet aux idolâtres & aux mahométans de bâtir des pagodes & des mosquées; les seuls catholiques ne peuvent avoir ni chapelle, ni oratoire, ni aucun monument public de leur culte. Tel est l'état actuel de cette ville dont les Hollandois ont porté le

principal commerce à Batavia , aujourd'hui la plus importante de leurs colonies dans les Indes. La presqu'île dont Malacca est la capitale , est divisée en plusieurs petits états. Les peuples qui habitent l'intérieur du pays , se tiennent dans les bois & sur des rochers inaccessibles , ne vivent que des fruits ou des animaux de leurs forêts , & abandonnent la culture des terres aux Chinois qui ont établi une colonie florissante dans ces quartiers. Les Malais barbares & sauvages aiment les Européens , à cause de leur blancheur ; & dès qu'ils les voient arriver sur leurs côtes , ils vont leur offrir leurs filles & leurs femmes , pour avoir des enfans qui leur ressembtent. Leur religion est la mahométane , avec quelque mélange d'idolâtrie ; ils sont tout-à la fois dévots & vicieux , & allient le vol , l'injustice , l'impureté aux plus étroites observances de leur culte.

Patane faisoit autrefois partie du royaume de Siam ; aujourd'hui il n'en est que tributaire. Ses habitans sont un mélange de diverses nations. Les Chinois y font le principal commerce ; les Siamois cultivent les terres ; les natu-

rels du pays vivent dans l'indolence & la pauvreté. Ils abhorrent le vin & l'arak, se soucient fort peu de la bonne chère, mais ils aiment les femmes à l'excès. Ils préfèrent ce plaisir à tout le reste; aussi en ont-ils cinq ou six de légitimes & autant de concubines. La simple fornication n'est point regardée comme un crime; mais ils punissent sévèrement l'adultère. Ce sont les parens des époux qui se chargent de l'exécution, on laisse le genre de mort au choix du coupable. Il se fait dans ce pays un grand commerce de ces nids d'oiseaux dont les orientaux font un mets délicat, & qui se vendent principalement à la Chine, pour les tables des mandarins. On trouve dans la plus grande abondance, ce qu'il y a de plus recherché en fruits, en gibier & en volaille. Les paons sur-tout y sont très-communs; & l'on emploie les plumes de leur queue à orner les viandes qui se servent sur la table des grands. Le tribut que paie le roi de Patane aux Siamois, est une fleur d'or & quelques habits d'écarlate ou de velours. Cet état n'a d'ailleurs rien, soit pour les habitations, soit pour les pro;

ductions naturelles , soit même en général pour les mœurs & le caractère des peuples, qui le distingue des autres souverainetés voisines.

Il en est de même du royaume de Camboye , qui tient son nom de la ville capitale, la seule qui mérite quelque attention. Pour la mettre à couvert des débordemens, on l'a bâtie sur une grande chaussée , où elle ne fait qu'une rue , sur le rivage du Mécon. C'est le nom d'une grande riviere qui traverse tout cet état , & dont les inondations périodiques , comme celles du Menan & du Nil , fertilisent les terres. Le prince fait sa résidence à Camboye , dans un palais fort simple , environné de palissades , & fortifié de quelques pieces de canons. La ville est habitée , comme celle de Patane , par différentes nations qui y vivent dans une licence extrême. Les Portugais eux-mêmes y épousent plusieurs femmes , & n'observent de notre religion , que ce qui ne s'oppose ni à leurs intérêts ni à leurs plaisirs.

J'ai vu à Camboye un temple d'une structure & d'un goût particulier : il est soutenu par des colonnes de bois noir ,

vernissé, avec des reliefs & des feuilles d'or : le pavé même en est précieux ; & pour le conserver, on le couvre avec des nattes. On distingue dans ce royaume des grands de différentes classes, qui ont chacun leur rang à la cour, mais qui, le plus souvent, n'y exercent aucune fonction. On les connoît par une boîte d'or qu'ils font porter après eux, comme nos femmes de condition leurs sacs d'église ; c'est une marque d'honneur attachée aux premières charges : les seigneurs de la seconde classe ne peuvent avoir que des boîtes d'argent. Ces boîtes servent à serrer le bétel, l'areka, le cardamone & autres drogues qu'ils mâchent continuellement. Quand ils paroissent devant le roi pour faire leur cour, ou pour assister au conseil, ils se placent en demi-cercle. Le premier rang est occupé par les grands de la première classe. Les seigneurs du second ordre se tiennent derrière eux ; les uns & les autres sont toujours munis de leurs boîtes. Mais il y a un ordre supérieur à tous : c'est celui des Talapoins qui desservent le temple dont je viens de parler ; car les autres prêtres du pays sont peu estimés ; & il n'y a

guere que les gens du peuple qui embrassent cette profession. C'est , sans doute , à cause de la haute opinion qu'on a de la sainteté que doivent avoir les ecclésiastiques de la premiere classe, qu'il leur est défendu de se mêler , comme en Europe , des affaires d'état , ni d'entrer dans le ministere. Ils ont , à la vérité , la confiance du maître , & vivent avec lui dans une sorte de familiarité ; mais lorsqu'il est question du gouvernement temporel , on estime que c'est une espece de sacrilege dans un homme d'église , d'empiéter sur les droits des laïques. On leur rend d'ailleurs tous les honneurs dus à leur caractère ; ils ont , avec la prééminence du rang , tous les privileges attachés au sacerdoce , la vénération des peuples , le respect des grands , les égards du souverain. Les mandarins décorés de la boîte d'or , sont seuls chargés des affaires publiques. Ils ont aussi le droit de citer les particuliers à leur tribunal , de juger les causes civiles & criminelles , de condamner à la prison , de prononcer des sentences de mort. Ils sont tout-à-la-fois ministres & magistrats , & réunissent à l'autorité du conseil d'état le

428 ROYAUMES VOISINS  
pouvoir de nos parlemens. Ils y ajoutent la puissance militaire ; & rien ne représente mieux notre ancien gouvernement François , que cette administration Camboyenne.

On adore dans ce pays les mêmes dieux qu'à Siam , mais sous des noms différens ; & la religion y est presque la même. Le peuple y est dévot , & par conséquent libéral envers les autels. Une robe large & ouverte forme l'habillement des hommes ; les femmes en ont une plus courte qui leur serre la taille & les bras , & portent une espèce de jupe qui leur couvre le reste du corps. Elles sont jolies autant qu'on peut l'être avec un teint basané , & coquettes autant que peut le permettre l'extrême jalousie des maris.

Un roi de Camboye se voyant menacé d'une irruption de Siamois , dont il avoit secoué le joug , implora l'assistance du roi de la Cochinchine , & lui soumit tous ses états. Depuis ce tems-là les Camboyens sont restés tributaires & dépendans des Cochinchinois , peut-être plus qu'ils ne l'eussent été de leurs premiers maîtres. Comme ils ont fait long tems partie de l'empire de Siam , les

mœurs y font à peu près les mêmes. Ils font pourtant moins superstitieux à l'égard des animaux : ils les font mourir sans scrupule, & n'épargnent pas même les éléphants, qui font si respectés à Siam, que quiconque ose les tuer, est puni avec la même sévérité que l'homicide.

Quant aux productions naturelles, on m'a parlé d'un arbre qui ne croît que dans les forêts de Camboye, & dont on rapporte une particularité remarquable. Cet arbre produit un suc qui empoisonne le fer, & rend les blessures incurables. Si ce suc se prend en breuvage, il perd sa qualité vénéneuse, & répare les forces des personnes fatiguées. Les chasseurs le reçoivent sur des feuilles, en faisant une incision à l'arbre, mais s'il en tomboit une goutte sur une plaie, elle deviendroit mortelle ; car on ne connoît point d'antidote contre un pareil venin.

Je n'ai pas jugé à propos de pénétrer dans le royaume de Laos, séparé des autres états par des montagnes & des forêts inaccessibles. Sans m'exposer à un voyage rude & dangereux, j'ai

questionné quelques naturels du pays, établis à Siam ; voici en général ce qu'ils m'ont appris du gouvernement de ce petit état. Le roi a sous lui un premier ministre chargé des principales affaires, & sept autres officiers principaux, ou gouverneurs de provinces, qui ont un pouvoir égal, chacun dans leur district. A la mort du roi, le premier ministre assemble les grands du royaume, pour procéder à l'élection d'un successeur. Dans l'interregne, il fait lui-même les fonctions de souverain.

Le royaume de Laos n'étant qu'un démembrement de celui des Siamois, il n'est pas étonnant qu'il ait la même langue, la même écriture, la même religion ; mais comme les Talapoins y sont plus grossiers, plus vicieux qu'à Siam, ils ont mêlé à leurs dogmes théologiques des absurdités, & à leur morale des infamies qui rendroient le peuple aussi aveugle, aussi corrompu que les prêtres, si la sévérité des loix ne mettoit un frein à la licence. Ces religieux ne sont tirés que de la lie du peuple ; mais si-tôt qu'ils ont en-

doffé l'habit de l'ordre , qui , dans leur idée , est le premier corps de l'état , ils deviennent d'un orgueil & d'une insolence insupportables.

Les peuples de Laos sont d'un emportement & d'une violence que les loix les plus rigoureuses ont peine à réprimer. On est puni , non-seulement pour avoir frappé quelqu'un , mais même pour s'être mis en colere ; & souvent , afin d'inspirer plus de terreur , la peine s'étend sur l'innocent comme sur le coupable. Si un chef de famille a commis quelque grand crime , tous ceux qui ont avec lui quelque degré d'affinité , sont dégradés & réduits à la condition des esclaves.

Il n'est point de pays d'où l'on puisse tirer plus d'ivoire , que du royaume de Laos , parce qu'il n'y en a pas , où les éléphants soient plus communs. Il produit aussi une grande quantité de benjoin , dont l'espece est plus parfaite qu'en tout autre endroit de l'Orient. Le benjoin est une résine sèche , dure , fragile , inflammable , d'une odeur suave & pénétrante , sur-tout quand on la brûle. Elle découle naturellement ou par incision d'un certain arbre appelé *belzof*.

Elle est d'abord blanche, ensuite grisâtre, puis d'un rouge brun, comme du nouga. On l'emploie dans la médecine pour les maladies du poumon, & dans la chirurgie pour résister à la gangrene.

La gomme-laque est une autre production si estimée, que les Camboyens, qui en ont eux-mêmes de très-bonne dans leur pays, préfèrent celle de Laos. Cette gomme est une matière rougeâtre & transparente, qui entre dans la composition du vernis, & dont nous nous servons en France pour faire de la cire à cacheter. Elle est elle-même une sorte de cire que recueillent certaines fourmis volantes, soit qu'elle s'élabore dans l'estomac de ces insectes, soit qu'ils la trouvent sur les fleurs dans l'état où elle est. Ils la déposent sur des branches d'arbres que les habitans ont soin de piquer, pour servir de soutien à l'ouvrage. Les fourmis de Laos préparent & travaillent la laque pendant huit mois de l'année, pour la production & la conservation de leurs petits. Les embrions de ces insectes sont ce qui lui donne sa teinture rouge; car quand elle est absolument dépouillée ou peu fournie, elle ne paroît teinte que très-légèrement

légèrement. Lorsqu'on a recueilli cette gomme, on la lave, on la fait fondre, on la jette sur un marbre, où elle se refroidit en lames; & on l'emploie alors pour la belle teinture d'écarlate qui se fait au levant. Ce qui reste de plus grossier, est réservé pour la cire d'Espagne. La rouge se colore avec du vermillon, & la noire avec du noir de fumée.

Les royaumes d'Ava & de Pégou font aujourd'hui réunis sous un seul maître, qui tient encore sous sa domination les souverainetés de Prom, de Mantaban, de Brama, & d'autres petits états qui ne font plus qu'un seul & même empire. Ce sont les mêmes loix, les mêmes usages, les mêmes mœurs, la même religion; & tous ces pays, autrefois séparés, ne doivent être regardés que comme des provinces du royaume de Pégou. La ville d'Ava, qui en est la capitale, est située sur un fleuve appelé de même; l'usage des Indiens étant de donner aux rivières le nom des pays qu'elles arrosent. Ils appellent *Pégou* le fleuve qui passe devant la ville de ce nom, ancienne capitale de ce royaume. Ava m'a paru de la grandeur de nos

villes de France du troisieme ordre ; ses rues sont alignées, & bordées d'arbres de côté & d'autre. Le roi y fait son séjour ordinaire dans un vaste palais, dont le plan est quarré, & qui consiste en quatre grands corps de logis. On y entre par quatre portes qui regardent l'orient, l'occident, le septentrion & le midi. Elles ont chacune un nom particulier, relatif à leur usage. La premiere ne s'ouvre que pour le roi, l'orsque ce monarque veut se montrer au peuple dans tout l'éclat de sa majesté : on la nomme la *porte de la magnificence*. C'est par la seconde qu'on fait entrer les ambassadeurs & toutes les personnes qui, comme eux, viennent offrir des présens au souverain ; c'est la *porte d'or*. Ceux qui ont obtenu des bienfaits du prince ; les criminels qu'il daigne absoudre ; les officiers auxquels il vient d'accorder de nouvelles dignités, de nouveaux grades, sortent du palais par la *porte de la faveur*. La quatrieme est la *porte de la justice* ; elle conduit au tribunal où l'on juge les procès. Au milieu de la cour, formée par ces quatre corps de logis ; est un magnifique pavillon, dont les

murs extérieurs sont revêtus de feuilles d'or.

Ce que j'ai dit touchant le respect des orientaux pour leurs monarques, n'approche pas de l'espece de culte que les Péguans rendent à leur prince. Non-seulement ils se prosternent devant sa personne, mais encore devant toutes les choses qui sont à son usage. Il n'est pas, jusqu'aux mets qui doivent être servis sur sa table, à qui ils n'accordent des hommages qui tiennent de l'adoration. Lorsque ce prince a dîné, un de ses officiers sonne de la trompette pour avertir tous les potentats de l'univers, que l'empereur du Pégu leur permet de se mettre à table. Vous avez vu les titres fastueux que prennent les rois de Siam; celui-ci porte plus loin encore l'orgueil du trône, dans les qualités qu'il s'attribue. Les noms de *prince*, de *roi*, d'*empereur* ne répondent point à l'idée qu'il a de sa puissance, qu'il égale à celle de l'Être suprême. Ses sujets l'appellent *Kiak*, qui veut dire *dieu*, & quand il écrit aux autres souverains, il ne rougit pas de prendre les qualifications extravagantes de *roi des rois*, de *parent des dieux*, de *frere du*

*soleil*, de maître absolu de la mer, &c. Son pouvoir sur ses peuples égale les prétentions sur les autres potentats : il tient dans la dépendance la plus étroite ceux qu'il élève au plus haut rang ; il exige d'eux plus de soumission que du peuple même, qu'il a soin de protéger contre leurs vexations ; & les moindre fautes en ce genre sont punies avec une sévérité qui contient tous les grands dans le devoir. Ils ne lui parlent qu'en levant les bras à chaque parole qu'ils prononcent, & en faisant de profondes inclinations. Ce prince a toujours à sa cour un député de chaque province, qui lui rend compte de la conduite des gouverneurs. Ceux-ci ont sous eux, dans chaque ville, un lieutenant & douze officiers de justice, qui s'assemblent certain jour pour le jugement des procès. On peut appeler de leur sentence ; si elle est injuste, on casse l'arrêt, & on punit les juges ; mais si l'appellant a tort, toute la sévérité du prince se tourne contre lui. Cette conduite rend également circonspects, & les magistrats & les plaideurs. Le roi se réserve la connoissance des crimes capitaux ; dans ces sortes de cas, il

nomme des commissaires, qui examinent l'affaire & interrogent les coupables en sa présence; le prince seul signe l'arrêt de mort. Pour connaître le crime, on a recours aux mêmes épreuves qu'à Siam; mais les supplices sont moins cruels. On tranche la tête aux criminels; on les fait fouler sous les pieds des éléphants; l'usage n'admet guere d'autre exécution. Je n'en ai vu faire aucune pendant mon séjour dans ce royaume; mais on y a célébré une des cinq fêtes principales, consacrées par la religion du pays. J'étois alors à Surian, ville de l'ancien Pégu, située à l'embouchure du fleuve d'Ava, le seul port considérable de cet état. Les Portugais l'ont possédé pendant quelque tems; mais le commerce y attirant un grand nombre d'étrangers, sa prospérité excita la jalousie des puissances voisines, qui en chasserent ces nouveaux maîtres. La fête que j'y vis célébrer se nomme *sapan daiche*, ou la fête de l'eau. Elle consiste dans le plaisir que prend toute la nation à se jeter de l'eau dans les rues, dans les places publiques, & par-tout où l'on se rencontre. Le roi & la reine se mouillent l'un &

L'autre avec de l'eau rose ou d'autre eau de senteur. Les grands seigneurs en ont aussi dans des vases qu'ils tiennent à la main, & avec lesquels ils s'arrosent tant que la fête dure. Enfin personne ne va par la ville ce jour-là, qu'il ne revienne chez lui tout trempé de l'eau qu'on se plaît à verser par les fenêtres sur tous les passans. Tel est le plaisir, ou, pour mieux dire, la folie du jour. Les autres fêtes sont celles du feu, du pèlerinage, de la course, & des chars. Dans la première, on élève des pyramides de différentes formes, autour desquelles on met pendant la nuit des flambeaux, des bougies & des lampions allumés, pour éclairer ceux qui vont rendre leurs adorations à la grande idole dans la chapelle du château. Ces pyramides sont faites de cannes & couvertes d'étoffes superbes. Les grands les font porter sur des chariots traînés par plus de trois cens personnes, pour les faire voir au roi. Tout le peuple va aussi faire ses offrandes à cette idole. La seconde se célèbre par un pèlerinage que le roi & la reine font à douze lieues de la ville, où ils paroissent dans un char de triomphe, ornés de toutes les

pierreries de la couronne. La troisieme se fait à l'honneur d'une autre idole, sous les yeux du roi, de la reine & de leurs enfans, qui doivent y assister en personne sur des chars magnifiques. La quatrieme enfin se passe sur la riviere : c'est une course de barques que leurs majestés honorent de leur présence. Il y a des prix proposés pour les vainqueurs : ce sont de petites statues d'or & d'argent, qui se distribuent avec beaucoup d'éclat & d'appareil, en présence de toute la cour, aux victorieux, tandis que les autres concurrents sont exposés à la raillerie des spectateurs.

On m'a parlé d'une autre fête qui ne consiste qu'en danses. Elle se célèbre en l'honneur de toutes les divinités du pays ; les danseurs sont choisis par le peuple assemblé ; & ce sont m'a-t-on dit, ordinairement des hermaphrodites, dont on assure que le nombre est très-grand dans le royaume de Pégu. Ces acteurs s'agitent en dansant jusqu'à ce qu'ils perdent haleine & tombent dans une défaillance absolue. Revenus de cet évanouissement, ils racontent qu'ayant eu, pendant leur extase, des

conversations avec les dieux , ils en ont appris des secrets ineffables.

Tous les Péguans professent l'idolâtrie , avec quelques variétés dans leurs dogmes & dans leur culte. Les uns suivent l'ancienne coutume du pays , qui est la même que celle des Siamois. D'autres admettent deux principes , comme les manichéens , & ont plus de vénération pour le mauvais que pour le bon , persuadés qu'il faut ménager davantage ceux qui sont en état de faire le plus de mal : aussi est-ce au mauvais principe que leurs premières invocations s'adressent dans leurs maladies ou dans leurs disgrâces. Ils lui font des vœux dont ils s'acquittent avec une exactitude scrupuleuse. Leurs sacrifices commencent par un grand festin , accompagné de danses & de musique. Ensuite ils courent dans les rues , comme des insensés , portant du riz d'une main , & de l'autre un flambeau , & criant de toute leur force , qu'ils cherchent le mauvais génie pour lui offrir des alimens , & l'apaiser par cette offrande. La crainte qu'ils ont de son pouvoir , est si continue & si vive , que s'ils rencontrent

un homme dont la figure soit un peu extraordinaire, ils prennent la fuite avec toutes les marques d'une extrême frayeur, dans l'idée que c'est ce démon redoutable qui sort de l'enfer pour les tourmenter. Il y a des villes où les habitans remplissent leurs maisons de vivres au commencement de l'année, & les y laissent exposés pendant trois mois, pour donner le tems à l'esprit infernal de venir s'en repaître, espérant qu'il les laissera tranquilles le reste du tems.

Les partisans des dogmes Siamois joignent à ce culte celui de quelques autres divinités, auxquelles les Péguans ont élevé deux temples superbes aux environs de Surian. Dans l'un j'ai vu une statue colossale, longue de soixante pieds, dans l'attitude d'une personne qui dort. Les prêtres ne permettent pas que l'on entre dans l'autre temple, & cachent leur idole avec tant de soin, qu'on ignore même ce qu'elle représente : on sçait seulement que ce n'est point une figure humaine. Ce temple est bâti sur une colline, dans une situation si avantageuse, qu'on le découvre à huit lieues à la ronde. On raconte

de ces deux idoles mille absurdités, auxquelles le peuple ajoute une entière confiance ; car il est très attaché à sa religion ; & une de ses dévotions les plus ordinaires , est de construire des chapelles. Aussi sont-elles en grand nombre dans le pays ; il y en a plusieurs dont la structure est très élégante , & dont les dehors même sont vernissés & dorés. Le roi , qui est puissamment riche , a dans la sienne , des pagodes d'un prix inestimable. L'une est de figure humaine , de grandeur naturelle , qu'on m'a dit être d'or massif. Elle a sur la tête une triple couronne chargée de pierres précieuses , sur le front un rubis de la grosseur d'une noix , aux oreilles des pendans d'une richesse immense , & sur l'estomac une écharpe passée en baudrier , & couverte d'une infinité de diamans.

Les prêtres du Pégu ont le même nom que ceux de Siam , suivent à-peu-près les mêmes rits , font profession de pratiquer les mêmes austérités, & d'observer les mêmes règles. Le peuple a pour eux beaucoup de vénération ; c'est le fruit de la vie exemplaire que mènent ces religieux. Tous les lundis ils vont dans

les rues , frappent avec force sur des bassins de fer-blanc , pour éveiller les habitans , & les appeller au sermon. Sans s'attacher à traiter des points de doctrine , ils insistent principalement sur la morale. Les chefs sur lesquels ils s'étendent le plus , sont de ne point tuer , de ne prendre à personne ce qui lui appartient , de ne lui causer ni tort ni déplaisir , d'éviter l'adultere , & surtout un autre péché si commun au Pégu , que pour détourner les hommes de ce vice grossier , il y a eu un tems où il étoit ordonné aux femmes de paroître toujours devant eux dans un état capable d'irriter leur desirs. Comme ces prêtres sont dans l'opinion qu'on gagne le ciel plutôt par les bonnes œuvres que par le dogme , ils regardent sans chagrin & sans jalousie la désertion de ceux qui abandonnent leur culte pour embrasser le nôtre ou celui de Mahomet. Ils tolèrent l'usage de toutes les religions , pourvu que la morale en soit pure & conforme aux principes de la loi naturelle , qu'ils établissent dans leurs prédications. Aussi les disputes & les guerres théologiques sont-elles inconnues parmi eux. Ils ont une charité

compatissante pour les étrangers, accueillent avec empressement ceux qui font naufrage, leur donnent des habits, les cachent, les nourrissent dans leurs couvens, & tâchent de les soustraire à la loi cruelle qui condamne à l'esclavage ceux qui échouent sur les côtes de Pégu. L'habillement de ces vertueux Talapains consiste en une longue robe sans manches, d'un rouge brun qui leur descend jusqu'aux talons, & qu'ils tiennent ferrée avec une ceinture de cuir, à laquelle est toujours attachée une petite bouteille d'eau-rose, fort en usage dans ce royaume pour les cérémonies de religion. Ils ne se couvrent point la tête, & marchent les pieds nus. Leur maintien est sérieux & modeste; & dans cet état ils vont mandier de porte en porte. Ils ont sous le bras un panier de jonc, & un petit tambour à la main, sur lequel ils frappent trois fois devant chaque maison. Si personne ne sort pour les assister, ils se retirent modestement. Ils rapportent communément une bonne provision de riz, de légumes, de fruits, qui sont leurs alimens ordinaires. S'ils reçoivent plus de vivres qu'ils ne peu-

vent en conſommer dans la journée, ils diſtribuent ce ſurpeflu aux pauvres, ſans avoir aucune inquiétude pour le lendemain. Quand ils meurent, leurs funérailles ſe font aux dépens du peuple, qui leur rend de grands honneurs. Après avoir gardé le corps pendant quelques jours, on dreſſe un bûcher compoſé des bois les plus précieux, pour le brûler. On jette les cendres dans la rivière; & les os ſont enterrés avec cérémonie, ou dans le couvent qu'ils habitoient, ou auprès de l'arbre qu'ils avoient choiſi pour leur demeure; car au Pégu, comme à Siam, les uns vivent, comme nos hermites, au milieu des bois; les autres, comme nos religieux, paſſent leur vie dans un monaſtere. La vénération qu'on a pour eux, va ſi loin, qu'on ſe fait un plaisir de boire de l'eau dans laquelle ils ont lavé leurs mains. Il eſt vrai que les Péguans ſont d'une mal-propeté incroyable; ils ne font pas difficulté d'habiter dans une même chambre avec leurs beſtiaux. D'autres ſont en même tems ſi ſuperſtitieux, qu'ils ne veulent boire que de l'eau des foſſés qu'habitent les crocodiles, auxquels ils rendent une

forte de culte. Pour en puiser, ils s'exposent à un danger évident; & les malheurs arrivent fréquemment.

Les Talapoins du Pégu ont encore cela de commun avec ceux de Siam, qu'ils président aux funérailles & n'assistent point aux mariages. Quand le roi meurt, ils préparent deux barques qui ne sont couvertes que d'un seul toit, & au milieu desquelles ils mettent une table, où est posé le corps mort. Sous cette table ils allument un grand feu de bois odoriférans, & laissent aller les barques au courant de l'eau; & pendant ce tems-là ils chantent & se réjouissent, jusqu'à ce que la chair du cadavre soit entièrement consumée. Les cendres qui restent, ils les détrempent dans du lait, en font une pâte qu'ils portent jusqu'à l'embouchure de la rivière, & la jettent dans la mer. On enterre les os dans une chappelle déjà faite; ou bien on en fait faire une autre à l'honneur du défunt.

Les Péguans observent, dans les mariages, à-peu près les mêmes usages que les Siamois, & se prennent ou se quittent aux mêmes conditions. Les maris laissent leurs femmes quand ils s'en

dégoûtent, & les vendent quand elles sont infideles. Celles-ci se vengent de l'inconstance des hommes par le poison. Les plus considérables du pays abandonnent leur épouse à un autre la premiere nuit du mariage, afin qu'il les débarrasse d'une peine qui fait ailleurs l'ambition des maris. Les peres louent leurs filles aux étrangers pour de l'argent; le prix se regle sur la durée du commerce qu'on se propose d'entretenir avec elles. Le bail fini, la fille retourne chez ses parens, jusqu'à ce qu'elle trouve l'occasion de se rengager. Si l'étranger part avant le terme expiré, elle peut se louer à d'autres; mais à son retour, il est en droit de la reprendre. On la lui rend pour le tems de son séjour; & elle revient ensuite au second possesseur, pour achever avec lui le reste de son bail.

Un mari qui veut emprunter de l'argent, ne fait point difficulté de mettre sa femme en gage; si le créancier en jouit, il se paie par ses mains, & le débiteur s'acquitte. Dans nos pays policés on s'acquitte de même; mais le gage reste toujours chez le mari.

Les femmes du Pégu sont habillées

très-immodestement, si on peut même donner le nom d'habit à un morceau de linge si court, si clair, si léger & si négligemment attaché, qu'il ne dérobe presque rien à la vue. J'en ai dit la raison plus haut : c'est la même qui oblige les hommes à être vêtus avec plus de modestie ; & comme si ces moyens ne suffisoient pas pour détourner ce peuple d'un penchant infame, on a recours à des expédiens incroyables. Il y en a que l'honnêteté oblige de supprimer ; en voici un autre qui est assez en usage. On peint les garçons âgés de sept ou huit ans, d'une certaine couleur bleue, qui, lorsqu'ils croissent, s'étend avec la peau, & change tellement leur couleur naturelle, qu'ils en deviennent horriblement laids. Les femmes, au contraire, font tout ce qu'elles peuvent pour se rendre jolies, aimables, agréables, & pour attirer les regards des hommes. Leurs traits n'ont rien de délicat : elles ont les yeux petits, les oreilles larges, le corps fort menu, les pieds & les mains d'une petitesse extraordinaire. Elles sont douces, complaisantes, soumises à leurs maris, & continuellement occupées des soins de

leur famille. Les hommes ressemblent aux Siamois, & sont, comme eux, lâches, paresseux, fourbes & menteurs. Ils ne cultivent ni les sciences ni les arts: le seul où ils excellent, est la composition des feux d'artifice. Leurs fusées ordinaires sont des cannes creuses de bambou, qu'ils remplissent de poudre, & qu'ils enveloppent de peau. Ils les placent ordinairement au haut d'un arbre; & ils tirent un bon ou un mauvais augure de la manière dont la fusée part & s'élève.

La ville de Surian est le seul entrepôt du commerce étranger qui se fait au Pégu. Les Européens y apportent des chapeaux & des rubans, les Mogols des toiles peintes, les Chinois d'autres marchandises de l'Inde; & ils tirent en échange du riz, de l'ivoire, des diamans, des rubis & autres pierres précieuses. Ce commerce se fait sans parler, comme à Golconde; on se donne la main que l'on couvre d'un mouchoir; & en se la ferrant, ou en remuant les doigts, on se fait réciproquement se faire entendre. Les rubis du Pégu sont les plus beaux de tout l'orient. La pierre qui porte ce nom, est transparente,

d'un rouge éclatant, mêlé de violet dans ses extrémités. On la tire principalement d'une montagne nommée *Cablan*, située entre les villes de Surian & de Pégu, & d'une autre montagne entre Pégu & le royaume de Camboye. Les lapidaires distinguent des rubis de quatre especes, dont celui du Pégu est le plus estimé: on l'appelle *rubis oriental*: c'est, après le diamant, la pierre la plus dure. Il n'est point attaqué par la lime, & résiste au feu le plus violent; il ne fait tout au plus que s'amollir. Sa forme est ronde, ovale ou octogone; & on le trouve tantôt dans un sable rouge, & tantôt dans une roche grise ou rougeâtre. Les autres especes sont le rubis-balais, le rubacel, & le spinel. Leur valeur augmente à proportion de leur poids, comme celle des diamans.

Je ne dirai rien des autres productions de ce pays, qui sont à-peu-près les mêmes qu'à Siam; mais l'air y est plus sain; & les Européens s'y portent mieux que dans les contrées voisines. La petite vérole y fait d'étranges ravages; & les Péguans ont une telle horreur de cette maladie, que lors-

que quelqu'un en est attaqué, tous ceux qui demeurent dans la maison ou dans le voisinage, prennent la fuite. On laisse au malade de l'eau & du riz ; & au bout de quelque tems, on vient s'informer de son sort. S'il est guéri, on le porte en triomphe avec de grands cris de joie.

Nous allâmes, sans nous arrêter, de Surian à l'isle Négraille, dans le royaume d'Aracan ; & de - là dans celle de Munay, célèbre par le nombre & la beauté de ses pagodes. C'est la résidence du chef des *Raulins*, ou souverain pontife de la nation. Les *Raulins* sont, dans le royaume d'Aracan, les prêtres ou les ministres des temples. Les uns vivent en communauté, les autres dans de petites cellules à côté des pagodes ; & d'autres demeurent au milieu des bois. Ils sont vêtus de jaune ; on leur rase la tête ; & ils portent une espèce de mitre. Ils s'engagent à garder le célibat ; mais s'ils manquent à cet engagement, on ne les brûle pas comme à Siam ; on se contente de les dégrader de la dignité sacerdotale, & de les réduire à la condition des laïques. L'éducation des jeunes gens est confiée à ceux qui habi-

tent les villes ; ils leur apprennent à lire & à écrire, & les instruisent de la religion & des loix du pays. Ils sont tout-à-la-fois les théologiens, les astronomes, & les médecins de la nation ; mais ils ont moins recours aux remèdes pour guérir les malades, qu'à des pratiques superstitieuses. Ils ordonnent des sacrifices pour apaiser les dieux mal-faisans ; & c'est là à quoi aboutissent presque toutes leurs connoissances en médecine. Si ces sacrifices n'operent pas la guérison, ils font préparer & orner une chambre dans la maison du malade, y apportent une idole qu'ils placent sur un autel, s'y établissent pendant huit jours, y font bonne chère au son des instrumens ; & celui qui préside à la fête, est obligé de danser jusqu'à ce que les forces lui manquent, & qu'il perde connoissance. On le suppose alors en conversation avec les dieux, pour traiter ensemble de la guérison du malade. Si elle a lieu, on le porte en triomphe dans le temple voisin ; & on l'arrose avec des eaux parfumées ; mais s'il meurt, les Raulins déclarent que c'est, ou en punition de ses péchés, ou par un effet de la clémence divine,

qui lui prépare un sort plus heureux dans l'autre vie.

L'extrême pouvoir de ces prêtres en multiplie le nombre à l'infini ; & il y a presque autant de temples , de pagodes & de chapelles , que de ministres. La plupart de ces temples sont construits sur des rochers escarpés ; & l'on y monte par des degrés creusés dans le roc. Leur forme est ronde & se termine en pyramides enrichies de globes dorés. L'intérieur est rempli d'idoles , dont quelques-unes sont colossales ; ce qui n'empêche pas que chaque habitant n'ait aussi les siennes dans sa maison. Il se prosterne devant elles , leur offre des fleurs , des plantes aromatiques , des fruits , & tout les mets qu'on lui sert sur sa table ; il porte leurs stigmates imprimés sur son corps avec un fer chaud ; il jure par elles , pour assurer ou pour nier ce qu'on lui demande. Celles des temples reçoivent des présens de la part des personnes riches ; on leur envoie des viandes toutes préparées , dont les Raulins se régalaient entre eux.

Le chef de ces prêtres est le personnage le plus respecté du royaume : le roi lui-même lui donne la place d'hon-

454 ROYAUMES VOISINS  
neur, & ne lui parle qu'en s'inclinant  
profondément. A sa mort, le prince  
& tout les seigneurs sont tenus d'assister  
à ses funérailles ; & cette cérémonie  
coûte des sommes immenses, pour les  
apprêts qu'on est obligé de faire, & les  
habits qu'il faut donner à plus de qua-  
rante mille prêtres répandus dans le  
pays.

En remontant vers le nord, & cô-  
toyant toujours le rivage de la mer,  
nous arrivâmes à l'embouchure du fleu-  
ve d'Aracan, qui forme un port capable  
de contenir des vaisseaux de la première  
grandeur. Nous y laissâmes le nôtre ;  
& nous prîmes une chaloupe jusqu'à  
Orietan, situé sur un des bras de cette  
rivière. La richesse du commerce qui  
se fait dans cette ville, y attire une  
foule d'étrangers de toutes les parties  
de l'Inde. Elle est la capitale d'une des  
douze provinces qui divisent l'empire  
d'Aracan, & dont les gouverneurs  
prennent le titre de *roi*, parce qu'en  
les nommant à ces places, le prince leur  
met à tous une couronne sur la tête.  
Le bras de la rivière, qui coule vers  
Orietan, offre un spectacle très-riant :  
ses bords, ornés de grands arbres tou-  
jours verts, forment un berceau con-

tinuel , en se joignant par leur sommet. Ils sont couverts d'une multitude de paons & de finges , qu'on voit sauter de branches en branches , & qui offrent aux passans des scenes amufantes.

Près de cette ville est une montagne si escarpée & si pleine de bêtes féroces , qu'il est presque impossible de la traverser. On y envoie les criminels , après leur avoir coupé les talons , pour leur ôter les moyens de fuir. Orietan est encore très connu par une mosquée superbe, située aux environs de cette ville. Les peuples y font de fréquens pélerinages ; & tous les ans ils y célèbrent une fête solemnelle , pendant laquelle on promene l'idole dans un grand char environné d'une multitude de prêtres vêtus de satin jaune. Des fanatiques se couchent le long du chemin , ou se précipitent sous les roues de la voiture pour se faire écraser. D'autres se font déchirer la peau par les pointes de fer attachées au char de la divinité , qu'ils arrosent de leur sang. Les dévots le recueillent avec soin , le conservent avec respect ; & la vue de cette relique échauffe tellement leur imagination , que chaque année elle produit parmi eux de nou-

veaux martyrs. Le roi va tous les ans à Orietan pour visiter cette même pagode; & pendant son séjour, qui est de deux mois, on sert tous les jours un magnifique repas à l'idole. Ce voyage se fait par eau dans des barques élégantes & commodes; le prince est accompagné de toute sa cour; & ce cortège nombreux semble former une ville flottante, dont toutes les maisons sont peintes ou dorées.

Le fleuve d'Aracan a, comme le Menan & le Nil, ses inondations régulières. Pendant le débordement, le roi prescrit à ses sujets un jeûne général, & les en dispense pour de l'argent; ce qui lui produit des sommes considérables.

Sur un des bras du même fleuve, & presque vis-à-vis d'Orietan, est située Dobasi, autre ville très commerçante. On y vend sur tout beaucoup d'esclaves; car ces Indiens, d'un naturel barbare & féroce, réduisent à une rude captivité, & traitent avec la dernière rigueur, les étrangers qui font naufrage sur les côtes du royaume. Leurs pirates infestent tout le golfe de Bengale, & font des courses continuelles, d'où ils

ils emmènent une multitude de captifs.

En suivant ce même bras du fleuve d'Aracan, nous nous trouvâmes bientôt près de la ville de ce nom, capitale du royaume. La rivière la traverse dans toute sa longueur, & y forme une infinité de petits ruisseaux qui coulent dans toutes les rues, & vont se réunir, après avoir arrosé une grande vallée, au centre de laquelle la ville est bâtie. Des montagnes hautes & escarpées l'entourent de toutes parts, & lui servent de fortifications. Elle est d'ailleurs défendue par un assez bon château. Les maisons de cette capitale sont pauvres, & construites avec peu de solidité. Il y a des édifices plus distingués, & dans lesquels on voit quelques ornemens de sculpture, de peinture; mais ils sont rares & de mauvais goût. Le palais du roi est vaste, & a peu d'apparence. Il est bâti à l'Indienne, sur de grands piliers; & les dedans sont ornés de bois précieux & de beaucoup de dorure. On compte dans cette ville plusieurs grandes places qui servent de marchés, plus de six cents pagodes, & environ cent cinquante mille habitans. Le roi n'affecte pas moins de faste, & ne prend pas des

titres plus modestes que les autres monarques ses voisins. Entr'autres qualifications , il se fait appeller *roi légitime de douze rois qui mettent leur tête sous la plante de ses pieds*. Chaque gouverneur lui envoie tous les ans douze jeunes filles choisies parmi les plus belles de sa province , & âgées de douze à quinze ans. Quand elles arrivent à la cour , on les habille d'une grosse robe de toile de coton ; on les expose à l'ardeur du soleil ; & on les fait danser jusqu'à ce que la sueur ait trempé leurs robes. On porte ces robes au roi qui les sent l'une après l'autre, retient pour lui les filles dont la sueur n'a point une odeur désagréable , & donne les autres à ses courtisans. C'est ainsi que ce monarque voluptueux choisit ses femmes ou ses maîtresses.

Outre les gouverneurs dont je viens de parler , & qui sont comme des rois dans leurs provinces , il y a sous eux d'autres officiers pour l'administration de la justice & des finances. Celui qui gouverne la province d'Aracan , est le premier ministre du royaume. Les autres grands officiers sont le général des troupes , le capitaine des gardes , l'amiral , le grand écuyer qui préside aux

éléphants , le chancelier ou chef de la justice , & les autres membres du conseil d'état. Le roi d'Aracan se montre à ses peuples avec toute la pompe & le faste des monarques Asiaticques : les danses, les feux d'artifices, les musiciens, les farceurs, les représentations dramatiques accompagnent le cortège. Les ambassadeurs sont reçus avec plus de magnificence qu'à Siam ; mais ils ne paroissent devant le prince , qu'à genoux, la tête baissée , & le visage tourné contre terre.

La même barque qui m'avoit mené de Dobasi à Astracan , me servit pour voyager dans la partie septentrionale. C'est là que sont les villes de Perem , de Ramu & de Dianga , si on peut donner le nom de villes à un amas de barques basses , petites , étroites , & semblables à ces camps où nous faisons quelquefois hyverner nos soldats. Il est vrai qu'elles sont situées dans le plus beau pays de l'univers : il est agréablement coupé par des lacs & des rivières ; on y trouve des bois de toute espece , des jardins cultivés avec soin , des campagnes d'une fertilité extrême, une prodigieuse abondance de bestiaux , &

des villages aussi peuplés que des villes.

J'ai vu pratiquer à Perem des cérémonies funebres, qui me paroissent particulieres à ce pays. On expose le mort dans une salle ; & les prêtres dansent autour de la biere , pendant que les domestiques font le guet , pour empêcher que le grand chat noir n'entre & n'approche du cercueil. Si ce malheur arrivoit , l'ame du défunt seroit condamnée à errer ici bas pendant plusieurs siècles. Les mondains représentent sur la biere des figures d'éléphants , d'aigles , de lions , &c. Les dévots , par humilité , n'y font peindre que des rats , des grenouilles & d'autres animaux de cette espece. Les mariages se font ici comme au Pégu ; avec cette différence , premièrement , que le contrat est dressé en présence des prêtres ; en second lieu , que les femmes n'apportent point de dot à leurs maris. A l'égard des autres usages , tels que l'habillement , la nourriture , le logement , les meubles , la religion même , la différence est peu sensible. Les productions naturelles sont aussi à peu-près les mêmes ; c'est la même indifférence pour les sciences , les arts , les manufactures , &c.

Au nord d'Aracan est situé le royaume de Tipra. Les femmes y ont des goîtres qui leur pendent jusques sur les mamelles; & les habitans sont si sujets à cette tumeur, que quelques-uns en ont jusqu'à deux de la grosseur du poing. Le roi du pays n'exige de ses peuples d'autres impositions, qu'un service personnel de six jours pendant toute une année; encore n'y a-t-il que ceux qui ne sont pas de condition noble, qui soient tenus à cette contribution. Ce royaume est pauvre, & n'offre aucun détail digne de votre attention.

Il n'en est pas de même d'un autre état voisin, appelé le royaume d'*Azem*, du nom d'*Azoo*, son ancienne capitale. C'est aujourd'hui à Kemmerouf, que les rois d'*Azem* tiennent leur cour. On prétend que ces peuples sont les premiers inventeurs de la poudre à canon; que ce secret passa de chez eux au Pegu, du Pegu aux Chinois, & que c'est mal-à-propos qu'on regarde ces derniers comme les auteurs de cette découverte. J'ignore, sur quoi peut être fondée cette tradition; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'ayant négligé l'exercice des armes pendant près de six cens ans, les

Azémites avoient encore d'anciennes pieces de canon, quand un général Mogol vint, au milieu du siecle passé, porter la guerre dans leur pays.

Le roi d'Azem s'est réservé la propriété de toutes les mines de son royaume, à condition qu'il ne tireroit aucun subside de ses sujets; & pour ne point fouler ses peuples, il n'emploie à l'exploitation de ces mines, que des esclaves qu'il achete de ses voisins. Aussi tous les habitans de ce royaume, sans en excepter même les paysans, menent une vie aisée, contre l'ordinaire du reste des Indiens, qui n'ont que la servitude & la misere en partage, au milieu d'un pays où ils devroient vivre dans les richesses & l'abondance. L'or ne se convertit point ici en especes monnoyées; mais on le divise en lingots grands & petits; & le peuple s'en sert dans le commerce intérieur, car on ne permet pas de le transporter hors du royaume.

Quoique cette contrée produise abondamment toutes les commodités de la vie, les peuples d'Azem ont le goût assez peu délicat, pour préférer la chair du chien à toute autre viande. Tous les mois on tient un marché où

l'on ne vend que des chiens qu'on y amene de toutes parts.

Il n'y a point de sources salées dans le royaume ; & l'on y est réduit à user de sel artificiel. Les Azémites le font de deux manieres : la premiere est de ramasser cette verdure qui se trouve ordinairement sur les eaux dormantes ; on la fait sécher ; on la brûle ; on fait bouillir les cendres ; on les passe , & elles servent de sel. La seconde maniere , & la plus commune , est de faire sécher également des feuilles de figuier , que l'on brûle de même. On met les cendres dans l'eau ; on les y remue l'espace de dix à douze heures ; on passe cette eau dans un linge ; on la fait bouillir jusqu'à ce qu'elle se consume entièrement ; & ce qui reste au fond de la chaudiere , est un sel blanc d'un assez bon goût.

Quoique les vignes croissent en assez grande quantité dans cette partie de l'Inde , & qu'elles produisent de bons raisins , on n'y fait cependant pas de vin. L'usage est de les laisser sécher & d'en tirer de l'eau-de-vie.

La gomme-laque est aussi très-commune dans le pays. Elle donne d'abord

une couleur rouge , qui sert à peindre les toiles & les étoffes ; ce qui reste , est la matiere d'un beau vernis , dont ces peuples font un grand commerce , sur-tout avec les chinois , qui le préfèrent au leur.

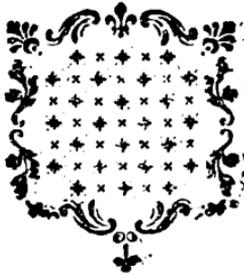
La religion d'Azem est l'idolâtrie ; ces peuples sont persuadés qu'après leur mort , ceux qui ont mal vécu habiteront un autre monde , pour y souffrir de la faim & de la soif. Dans cette opinion , il faut , quand un homme est décédé , que tous ses parens & ses amis assistent à ses funérailles , & jettent dans la fosse ( car ici on enterre les morts , on ne les brûle point ) quelque présent pour lui servir dans le besoin. Si le roi meurt , on enterre avec lui les idoles d'or & d'argent qu'il a adorées , un éléphant , six chevaux , douze chameaux , des chiens de chasse , &c. croyant que toutes ces choses lui seront nécessaires dans l'autre monde. Autrefois les femmes qu'il avoit le plus aimées , & les officiers qui l'avoient le mieux servi , se faisoient mourir par le poison , pour avoir la gloire de le suivre.

La polygamie est permise dans cette

contrée ; & il y a des hommes qui épousent jusqu'à quatre femmes. Mais pour éviter entr'elles toutes sortes de contestations, le mari leur déclare en les prenant, à quel genre d'occupation il les destine. L'une est pour l'intérieur du ménage, l'autre pour le travail du dehors ; celle-ci pour tel emploi, celle-là pour tel autre, & toutes pour son service & pour son plaisir.

Je suis, &c.

*Du royaume d'Azem, ce 12 février 1744*



## L E T T R E L I I I .

*LE ROYAUME DE BOUTAN.*

**T**OIJOURS accompagné du pere Sylveira & de mes Siamois, je me joignis à une caravane qui partoît pour le royaume de Boutan. Ce pays, enclavé dans le Tibet, est habité par des peuples moitié Indiens, moitié Tartares, & composé de plusieurs provinces. Ceux qui les gouvernent prennent le titre de *rois*; mais le prince qui demeure à Lassa, capitale de toute cette contrée, ne leur donne que celui de *gouverneur*. Ils le reconnoissent en effet pour leur souverain, lui obéissent, & sont obligés de lui envoyer tous les ans des ambassadeurs pour lui faire hommage, comme à leur maître.

Avant que d'arriver à Lassa, nous traversâmes une chaîne de montagnes entassées l'une sur l'autre, dont l'aspect est effrayant. Les routes en sont si étroites, qu'on n'y trouve communément que la place du pied; & les précipices qui sont à droite & à gauche,

rendent les chûtes très - périlleuses. Dans ces passages difficiles , on se fait porter par les montagnards ; & ce qui vous paroîtra singulier , Madame , ce sont les femmes & les filles , qui s'acquittent de cette corvée. A la vue de notre caravane , elles descendirent de leur habitation ; & elles firent marché pour nous porter , nous , nos provisions & nos hardes. Elles avoient sur leurs épaules un bourrelet , auquel étoit attaché un gros couffin , qui nous servoit de siege. Elles étoient trois qui se relayoient tour - à - tour pour chaque homme ; & notre bagage étoit chargé sur le dos des boucs. Ces femmes qui portent les hommes , ne gagnent qu'une roupie en cinq jours ; on en donne autant pour chaque bouc.

Le royaume de Boutan contient beaucoup de villes ; mais la plupart sont si peu importantes , que je ne vous parlerai que de la capitale. Quoique petite , elle est fort peuplée , par le grand nombre d'étrangers que le commerce y attire. On y compte environ quatre vingt mille habitans. Le roi est le propriétaire du terrain sur lequel les maisons sont situées ; il ne fait , pour

ainsi dire , que le prêter ou le louer à ceux qui veulent bâtir ; & quoiqu'elles soient construites à leurs frais , il ne leur est point permis de s'en défaire. Celles des riches sont de pierres , les autres de briques cuites au soleil ; & celles des plus pauvres sont de terre. Les unes & les autres n'ont point de toîts , elles sont plates & en terrasses. Les murs son blancs en dehors , & peints en dedans ; car les Boutans ne connoissent point l'usage des tapifferies. Ces peintures représentent leurs saints ; ce sont les seuls ornemens de leurs chambres ; ils n'ont ni tables , ni sieges , ni lits , ni aucun des meubles qui servent à notre usage. Ils s'asseyent , dorment & mangent sur de gros feutres pliés en plusieurs doubles. La batterie de cuisine , est comme la nôtre , de cuivre , de fer , de terre , de bois , & même d'argent , suivant la qualité ou la richesse des personnes.

Le terrain aux environs de Lassa , est fort stérile ; & tout ce qui est nécessaire pour la vie & le vêtement , y arrive de très-loin. Au lieu de pain , les habitans font une pâte de farine d'orge , semblable à celle dont nous engraissons la

Volaille. Ils en prennent des poignées, qu'ils serrent dans leurs mains, pour la mettre plus facilement dans leur bouche. Ils n'emploient le froment que pour des pâtes frites dans l'huile ou dans le beurre, dont ils se régalerent les jours de fête. Avec leur orge, ils font une boisson qui ressemble à de la tisane; & ils en tirent une liqueur forte qui enivre. Ils ont aussi une espece d'eau-de-vie faite avec du lait de jument. Les uns aiment la viande cuite; les autres la mangent crue, & quelquefois un peu gâtée. Ils prennent leur poisson dans une grande riviere qui passe près de la ville; la pêche est permise pendant cinq mois de l'année, & proscrire depuis le mois de février jusqu'à celui de septembre. Ils sont persuadés que si, pendant ces sept mois on tuoit du poisson, la récolte de l'année seroit mauvaise. Le but de cette défense est sans doute d'empêcher que le peuple ne soit détourné des travaux de la campagne, pendant la saison où ils sont le plus nécessaires; & nous croyons cette nation si barbare! Il ne lui est pas permis d'avoir des poules dans la ville; c'est encore un point

sur lequel on ne veille pas assez dans nos villes, pour le repos & la tranquillité des habitans.

On trouve ici des bœufs, des mulets, des ânes & des chameaux. Les bœufs, un peu différens des nôtres, ont sur le cou & à la queue, des crins aussi longs & aussi beaux que ceux de nos chevaux de carrosse. Sur le dos ils ont le poil court, comme les bœufs d'Europe; dans le reste du corps il est si long & si fin, qu'on le file pour en faire des habits. Ces étoffes sont plus fortes que celles de laine; mais il s'en faut beaucoup qu'elles soient aussi chaudes.

Ce qui distingue principalement le royaume de Boutan, c'est l'animal qui produit le musc. Il ressemble à une chevre, mais il a le poil plus court & plus hérissé, la tête longue, deux grosses dents qui sortent de chaque côté, à-peu près comme celles de l'éléphant. Il porte le musc entre les parties naturelles & le nombril, avec une excroissance de peau, semblable à un abcès, de la grosseur d'un œuf. C'est cette es-  
pece de poche, qui contient le musc; il ressemble à du sang caillé, & sent très-mauvais quand il est frais. Pour

l'avoir, il faut tuer l'animal, dont la chair est bonne à manger. En naissant, il apporte une petite bourse qui croît avec lui. Les plus grosses & les mieux remplies pesent, lorsqu'elles sont seches, environ une once & demie. Ce n'est, dans l'origine, qu'un sang putride, qui se congele dans cette poche. Elle est garnie de poil extérieurement, & dans l'intérieur, d'une pellicule qui renferme le musc. Cette drogue est sujette à être falsifiée par les Indiens. Celle qui est sans enveloppe, doit être seche, d'une odeur forte, d'une couleur rougeâtre, d'un goût amer; & étant mise sur le feu, elle doit se consumer entièrement. Si on lioit la vessie, dès qu'elle a été coupée, sans lui donner de l'air pendant quelque tems, on ne pourroit plus l'ouvrir sans danger; sa vapeur violente feroit sortir le sang des narines.

Dans l'usage ordinaire, on a soin de tempérer le musc, en y mêlant d'autres parfums plus doux: préparé de cette maniere, il fortifie le cœur & le cerveau. Quand les chasseurs veulent le falsifier, ils mettent du foie & du sang de l'animal, hachés ensemble,

à la place du musc qu'ils ont tiré. Ce mélange produit dans les vessies, en deux ou trois années, certains petits animaux qui mangent le bon musc; de sorte qu'en les ouvrant, on y trouve beaucoup de déchet. D'autres font couler, dans la poche qui contient le musc, de petits morceaux de plomb, pour la rendre plus pesante; supercherie plus supportable que l'autre, parce qu'elle n'altère que le poids, & non la substance du musc. Le roi de Boutan, pour empêcher ces mélanges frauduleux, qui commençoient à nuire au commerce, ordonna que toutes les vessies seroient visitées par des inspecteurs, qui les scelleroient du sceau royal.

On a observé que l'animal au musc, lorsque la poche est trop pleine, a coutume de la faire crever en se frottant contre les arbres ou contre les rochers, & qu'il y dépose cette matière précieuse, que les chasseurs recueillent avec soin. Il faut qu'il y ait une prodigieuse quantité de ces animaux, puisque chacun d'eux n'a qu'une vessie, & que la plus grosse produit si peu de musc.

Cette production est un des principaux objets de négoce dans ce royaume. L'argent qui y a cours, est une monnoie ronde, marquée de quelques lettres du nom du monarque. Mais, en général, le commerce se fait ici par échange, avec du thé, du tabac, du sel, &c; & faute d'argent & de denrées, on a des mouchoirs de soie de la chine, qui servent de monnoie. Ces échanges rendent les voyages fort embarrassans; car il faut porter de toutes ces choses avec soi, pour contenter ceux chez qui l'on passe, & qui ne prennent en paiement que ce qu'ils veulent; en sorte que si vous manquez de ce dont ils ont besoin, ils vous laisseroient mourir de faim. Je me suis presque trouvé moi-même dans le cas: je voulois acheter de la farine & du riz, je ne pus l'avoir pour de l'argent; heureusement que je trouvai un homme qui m'en donna pour du tabac.

Les habitans de l'un & de l'autre sexe sont vêtus l'été, de grosse toile de coton ou de chanvre, & l'hyver, d'un gros drap qui est une espece de feutre. Le roi avoit sur la tête un

bonnet fourré, avec une large bordure de la même fourrure, & une grosse houppe de soie rouge sur le sommet. Son habit étoit comme celui des Turcs; excepté que sa veste moins longue & plus étroite, ne passoit pas les genoux. Ses bas & ses souliers étoient d'une seule piece, comme des bottines. Les magistrats exerçant leur fonctions, sont habillés comme les femmes du pays. Ils ont les cheveux pendans & tressés, le corset & la jupe joints ensemble, une ceinture de drap qui leur serre le milieu du corps, & un manteau qui ne leur laisse que le bras droit découvert. Ils portent des pendans d'oreilles larges comme la main; & dans la crainte que leur pesanteur ne les blesse, ils les attachent à une petite courroie sous leur bonnet, qui est une espece de mitre sans pointe. Au lieu de ce bonnet, les femmes ont un chapeau fait d'un bois mince & léger, couvert en dehors & en dedans d'une toile rouge, orné de quantité de perles, & semblable à un plat renversé sur la tête. Le reste de leur parure consiste dans un grand nombre de colliers d'ambre & de corail. Le plus

long va jusqu'à la ceinture ; les autres diminuent par degrés jusqu'à la gorge. Les Boutans qui ne font point dans l'exercice de leur charge, sont presque habillés comme les Tartares ; mais au lieu de bonnet, ils ont une espece de grand chapeau jaune, sur des cheveux longs & flottans.

On n'épouse ici qu'une femme à la fois : mais on peut la répudier pour en prendre une autre ; &, à l'exception des sœurs, on n'a aucun égard à la parenté. Le consentement des deux parties ne suffit pas ; il faut encore avoir celui des parens ; mais il n'y a aucune fonction religieuse, ni dans les mariages, ni à la naissance des enfans. On n'appelle les ecclésiastiques que dans les maladies sérieuses ; ils lisent tout haut à voix forte, dans des livres de prieres, & continuent cet exercice pendant tout le jour. Le soir, ils font avec de la pâte, des pyramides qu'ils ornent de trois roses de beurre, & de trois croix de paille ; & les mettant dans des vases, ils recommencent leurs prieres avec des cierges allumés, & des sonnettes à la main. Ils élèvent de tems en tems en l'air, & en ma-

niere d'offrande , ces vases & ces pyramides , & les arrosent d'une eau sacrée , qu'ils conservent pour cet usage. Après cette cérémonie ; ils brûlent les croix de paille , & portent les gâteaux dans des lieux où ils puissent être dévorés par les corbeaux. Si le malade meurt , on garde le corps à la maison pendant trois jours , qui se passent en chants & en prieres. On le conduit ensuite hors de la ville , où des hommes payés pour cet emploi , le mettent en morceaux , & le donnent à manger aux chiens. Les parens du mort font alors des aumônes ; & les plus riches envoient pendant quelques jours une personne sur un chemin public , pour distribuer *gratis* , du thé ou de la biere à tous ceux qui en veulent. Le jour de l'anniversaire , on appelle encore les prêtres , & on donne à manger aux pauvres. Quand ces peuples ont du chagrin , ou qu'il est arrivé quelque malheur , ils assemblent un certain nombre d'enfans autour de leurs maisons , les nourrissent & les paient , afin qu'ils passent le reste du jour en prieres.

Les Boutans adorent un Dieu en trois personnes ; ce seroit un grand

blasphême parmi eux de reconnoître trois dieux ; mais entre ces personnes , ils admettent une priorité & une postériorité. Ils croient qu'une d'elles s'est fait homme , mais uniquement pour son plaisir , & que sa mere l'a mis au monde par le côté , & non par la voie ordinaire. Ils nomment cette personne *Lama-Contého* , qui signifie , *Prêtre-Dieu*. Ils admettent la création du monde , & disent qu'il finira par le feu. Ils reconnoissent des anges , un paradis , un enfer , & croient que ces deux états n'auront point de fin. Ils ont aussi l'idée d'un purgatoire , c'est-à-dire , d'un lieu où les ames souffriront jusqu'à ce qu'elles aient expié toutes leur fautes. Ils allument des cierges devant les images de leurs saints , qu'ils saluent par respect , & auxquels ils ont grande confiance. Ils font consister leur sainteté dans la patience , l'humilité , l'abstinence , la charité , la contemplation & la retraite.

Il y a dans l'Asie un temple célèbre ; où tous les étrangers viennent en dévotion. Prés de l'autel est une tribune faite de divers morceaux de bois sculptés & dorés , derrière laquelle , sur

un lieu un peu élevé, est placée l'image d'un homme vénérable, avec une chape pareille à celle que portent nos prêtres dans les cérémonies ecclésiastiques. Sur la tête de cette figure est un triangle, dont les trois angles sont inégaux, & représentent la divinité. C'est de toutes leurs images celle à qui ils rendent le plus de respects, & devant laquelle ils brûlent le plus d'encens, allument le plus de cierges, font plus de révérences, de genuflexions, de prosternations. Quand ils veulent obtenir d'elle quelques graces, ils courent à ce temple, y laissent des aumônes, & paient des prêtres ou d'autres personnes pour prier pour eux, & faire à leur intention la procession autour de l'église. Ils la font à genoux, ou prosternés par terre, ayant les bras allongés le long de la tête, & marquant avec les doigts l'endroit où posent leurs mains. Ils se relevent & marchent quelques pas; & lorsque leurs pieds sont sur cette marque, ils se prosternent de nouveau, & achevent de cette maniere, par leurs diverses prosternations & leurs différentes marques, le tour qu'ils ont

commencé. Ce circuit est fort long ; ils le font trois ou quatre fois de suite ; & le chemin de cette procession est continuellement rempli de monde , comme on voit à Lorette , des troupes de dévots faire à genoux le tour de la chapelle.

Au milieu du temple de Lassa , il y a un espace séparé par des toiles , où les religieux sont continuellement occupés à chanter & à lire. Ils se relèvent les uns les autres dans des tems marqués , & suivant l'ordre établi dans le monastere. Aux environs de l'église , sont de petites chapelles fermées de grilles de fer , où l'on voit les cercueils de ceux qui sont morts en odeur de sainteté ; car quoique ces peuples n'enterrent ni n'ensevelissent leurs morts , on donne la sépulture aux religieux dont la vie a mérité cette distinction. Il y a toujours de grandes lampes allumées autour de leur tombeaux , & des figures qui représentent les personnes qui y sont enterrées.

Au mois de Mars on célèbre dans cette église , pendant huit jours , une fête solennelle , à laquelle assiste une

quantité prodigieuse de peuple qui y arrive des extrémités du royaume. On y a vu jusqu'à vingt mille religieux, nourris pendant toute la fête aux dépens du monastere. C'est alors que les processions autour du temple se font avec une dévotion & un concours extraordinaires; il est vrai que parmi le nombre, plusieurs ne font que rire & folâtrer, marchant à grands pas, ne témoignant ni respect pour le lieu, ni égard pour les assistans, ni décence pour eux-mêmes.

En voyageant dans ce pays, on rencontre fréquemment, loin des villes & des lieux habités par les séculiers, des couvens de moines, où la regle est observée dans toute sa rigueur. On y fait vœu de pauvreté, de chasteté & d'obéissance; & aucun religieux ne peut sortir du monastere, & moins encore découcher, sans la permission du supérieur. Quand un moine est convaincu d'incontinence, on l'attache, les bras en croix, à la porte du couvent, & on le laisse dans cet état pendant trois jours. Ensuite on lui ôte ses liens, & on le chasse de la maison, comme indigne d'habiter avec les autres religieux. Il ne

ne lui est pas permis pour cela de quitter l'habit & de se marier ; il faut qu'il reste moine , & qu'il aille de couvent en couvent mendier son pain.

Ces religieux sont à peu près vêtus comme on habille les apôtres dans nos tableaux. Ils ont une robe rouge & sans manches , & une piece d'étoffe jaune sur leurs épaules , avec laquelle ils se couvrent les bras contre le froid. Dans chaque monastere il y a un supérieur qui a le titre de *Lama* ; car quoique les gens du monde le donnent à tous les religieux , leur véritable nom est celui de *Dara* , qui marque un degré d'infériorité. Le supérieur général de tous les prêtres & moines du royaume , se nomme le *grand* ou le *saint Lama*. Les peuples sont persuadés que l'esprit de Dieu réside en lui ; c'est pour cela qu'ils le traitent de *saint* ; & ils croient que toutes ses décisions en matiere de culte , sont infailibles. Ce grand Lama vit dans la solitude , ne sort de son couvent que trois ou quatre fois l'année , & ne vient qu'une fois à la ville. Il est alors accompagné d'une suite nombreuse & magnifique. Le roi est

obligé de l'escorter avec les grands de la cour ; & toutes les troupes sont sous les armes. Le pontife est à cheval , couvert d'une chape , avec un chapeau à haute forme sur la tête. Plusieurs Lamas du premier ordre , également en chape , & coëffé d'une mitre comme nos évêques , environnent leur chef , & sont eux-mêmes accompagnés & suivis des prélats du second ordre , & d'une foule prodigieuse de religieux. A la mort du pontife , les autres Lamas consultent le prophete , pour savoir où est allée l'ame du défunt , ou , pour parler plus juste , sur qui s'est reposé l'esprit de Dieu qui l'inspiroit.

Il faut dire ici quel est ce prophete ; car c'est un des traits les plus marqués de l'aveuglement de ce peuple. De même que les Boutans croient à un homme conduit par l'esprit de Dieu , ils en admettent d'autres possédés d'un mauvais génie qui les porte à faire du mal. S'il se trouve dans une ville un homme assez méchant ou assez fou , pour se dire ou se croire animé de cet esprit , il porte la terreur & l'effroi jusques sur le trône. Il persuade

aux peuples que le génie qui l'agite , rend des oracles , & que , s'il lui ordonne de nuire à quelqu'un , il est obligé de lui obéir sans aucun égard au sexe , à l'âge , au rang , ni à la condition. Pour prouver sa mission , il sort de chez lui dix ou douze fois l'année , & se fait précéder par des hommes armés de lances , d'épées , de poignards & d'instrumens qui rendent un son lugubre. Il vient ensuite lui-même , revêtu d'un certain habit , dans lequel on prétend que réside l'esprit malin. Il s'avance vers le temple d'une manière insultante. D'une main , il tient un arc & des fleches , de l'autre un grand coutelas ; & se tournant de côté & d'autre d'un air furibond , il tire des fleches de tems en tems , & lance son fer contre les premiers qui se présentent. Malheur à ceux qu'il frappe ; car il n'est responsable de rien ; on attribue tout le mal à l'esprit dont il est agité , & les meurtres qu'il commet restent impunis. On pense bien que cet homme n'est suivi que de la canaille ; car dès qu'on l'entend , les honnêtes gens se retirent. Les autres se prosternent devant lui ; & il leur met le pied sur la

tête avec une fierté & un orgueil qui lui attirent encore plus de respect. Il les ménage, s'ils lui apportent des présens ; sinon il leur fait donner des coups de bâton par ses ministres. Lorsqu'il a l'air de vouloir tirer sur eux, ils fuient de toutes leurs forces ; &, effrayés de ses menaces, ils font aveuglément tout ce qu'il exige. S'il leur arrive quelque malheur, ils l'attribuent au mauvais génie, & vont chez le prophete, pour l'engager à leur rendre cet esprit favorable. Alors il leur ordonne d'adorer une statue affreuse, qu'il dit être celle de son dieu, de brûler de l'encens devant elle, & de lui offrir des présens. Si quelqu'un tombe malade, on court chez lui de même, pour savoir à quel médecin il faut s'adresser : il conseille toujours de choisir ceux qui lui donnent le plus. Enfin, lorsqu'on a perdu quelque chose, c'est encore à ce fourbe qu'on a recours : comme il a beaucoup d'espions par la ville, il arrive quelquefois qu'il devine juste ; & il n'en faut pas davantage pour lui acquérir & lui conserver la réputation de prophete. Au reste, on ne lui rend tous les respects dont je viens de par-

ler, que lorsqu'il a son habit de cérémonie, parce que c'est dans ce vêtement que réside l'esprit mal-faisant. Quand il est dans son habit ordinaire, personne ne le regarde ni ne le salue. Lorsqu'il va faire la tournée aux environs de Lassa, ce qui arrive tous les ans pendant huit jours, il met sur un cheval le fatal habit, & est monté sur un autre. Par tout où il passe, le peuple se prosterne, non pas devant lui, mais devant le cheval qui porte ce redoutable vêtement. Si, dans cette occasion, il s'avisoit de frapper quelqu'un, il seroit puni sévèrement. Quand cet homme meurt, c'est un de ses enfans qui lui succede; &, s'il n'en a point, on prend un de ceux de quelque prophete des villes voisines; car toutes les villes ont leur prophete.

Tel est l'homme singulier auquel on s'adresse, lorsqu'il est question de remplacer le grand Lama. Quelque éloigné, que soit celui que ce fourbe désigne, en l'envoie chercher; & on le conduit au grand couvent pour l'instruire. Dès qu'on le croit parvenu au point de capacité nécessaire pour occuper cette suprême dignité, on l'amene au pied

du trône de l'ancien Lama ; & là on lui demande s'il est véritablement le grand Lama , le même qui a existé de tout tems , & qui n'a fait que changer de corps ? Il répond qu'il l'est ; & comme on lui en demande la preuve : Allez , dit-il , à ceux qui l'interrogent , allez chercher dans un tel endroit une telle chose que j'y ai mise autrefois , & vous l'y trouverez. On la trouve en effet , Madame , comme vous pouvez l'imaginer ; & sur le champ les Lamas le prennent & le mettent sur le trône. Ils vont ensuite , l'un après l'autre , lui vouer obéissance ; le roi , les grands & tous les magistrats en font de même ; & après cette cérémonie qui met le nouveau Lama en possession de sa charge , il jouit jusqu'à sa mort de la souveraine autorité dans les matieres ecclésiastiques.

Mais les prêtres n'oublient rien pour persuader au peuple qu'il ne meurt jamais ; ils ont soin de lui substituer un autre Lama de même taille , & , autant qu'il se peut , de même figure que son prédécesseur. Quelquefois c'est le Lama lui-même qui se

choisit un survivancier. Il fait assembler les prêtres, & leur déclare qu'il doit passer dans le corps d'un tel enfant qu'il leur indique, & qui est nouvellement né. On élève cet enfant avec grand soin; &, lorsqu'il est en âge de discerner les objets, on lui fait subir l'épreuve suivante: on mêle quelques meubles du mort parmi les siens; &, s'il les distingue, on est persuadé que l'esprit de Dieu a passé dans son corps; &, à la mort du Lama, il est choisi pour le remplacer. Dès-lors il est regardé comme l'image de Dieu qui se régénère, & existe corporellement dans la personne de ce pontife. Aussi l'appelle-t-on le *pere éternel*, ou le *prêtre universel*. On lui attribue toutes les perfections de la divinité, & sur-tout une connoissance distincte des pensées les plus secrettes de l'ame. Il n'est pas seulement adoré des peuples du Boutan; une multitude prodigieuse d'étrangers vont lui offrir leurs hommages & recevoir sa bénédiction. Il vient des confins de l'Inde, de la Tartarie & de la Chine; & les princes n'ont pas moins d'empressement que leurs sujets pour ce pèlerinage. Le

pontife , couché dans une espece d'alcove garnie de couffins & de riches tapis , reçoit ces adorations sans faire le moindre mouvement , ne rend le salut à personne , & ne se leve pas même pour les plus grands princes. Il met quelquefois la main sur la tête de ceux qui se prosternent au pied de son estrade ; & ils se croient purifiés de leurs péchés. Cette superstition va si loin , qu'ils réverent jusqu'à ses excréments : on les ramasse avec soin , chaque fois que cet homme satisfait aux besoins de la nature ; on les fait sécher ; on les met en poudre ; on en compose des sachets que les grands portent à leur cou en forme de reliques , & auxquels ils attribuent la vertu de prévenir ou de guérir les maladies. Les prêtres retirent un profit considérable de la distribution de ces ordures pulvérisées : ils en remplissent de petites boîtes qu'ils font vendre dans les marchés , & dont les dévots assaisonnent leurs viandes.

Le grand Lama a deux cens prélats du premier ordre , répandus dans l'étendue de sa juridiction , & qui exercent , sous son autorité , toutes les

fonctions pastorales & ecclésiastiques. Ils forment entr'eux une espece de hiérarchie pour le maintien de la discipline & du bon ordre. Elle est composée de divers officiers qui répondent à nos archevêques , à nos évêques & à nos prêtres. On y voit aussi des abbés , des prieurs & d'autres supérieurs pour l'administration du clergé régulier. Ces ecclésiastiques ont beaucoup d'ascendant sur l'esprit des peuples ; ils gouvernent les grands avec le même empire ; & toutes les richesses du pays sont entre leurs mains. L'extrême pouvoir du chef des Lamas s'est accru insensiblement , comme celui du souverain pontife de Rome. Des princes Tartares firent pour eux ce qu'ont fait Charlemagne & d'autres souverains en faveur du saint siége. Leur autorité temporelle fut d'abord resserrée dans des bornes fort étroites ; mais elle s'étendit si considérablement , qu'elle se fit redouter des princes même à qui ils étoient redevables des premiers fondemens de leur puissance. Ils ont depuis essuyé plusieurs révolutions , & ont été successivement revêtus & dépouillés de la souveraineté.

Le royaume de Boutan étoit gouverné , tantôt par des princes ecclésiastiques , tantôt par des rois héréditaires. Il est aujourd'hui sous la domination d'un séculier ; mais il ne seroit pas étonnant , vu l'extrême attachement du peuple pour les prêtres , qu'il ne passât bientôt sous le gouvernement des gens d'église. L'autorité spirituelle des souverains pontifes de Lassa s'étend sur des royaumes fort éloignés ; mais il y en a toujours quelques-uns qui se détachent de leur obéissance ; & cet empire ecclésiastique a éprouvé de fréquentes diminutions.

Le grand Lama demeure pour l'ordinaire dans le principal couvent de Lassa, où l'on a compté, dit-on, jusqu'à trois mille religieux. Il y a cinq autres monasteres d'hommes dans cette capitale, & un de filles, qui vivent dans la plus grande régularité ; il n'est permis aux religieuses de parler qu'à leurs parens. Outre celles qui habitent le couvent, il y en a d'autres qui demeurent chez elles, mais qui doivent observer la même règle, & passer certains jours de l'année dans le monastere, pour marquer leur soumission à

la supérieure. Quoiqu'elles vivent ainsi hors du couvent, on n'entend pas dire qu'il arrive de désordre. L'habillement de ces filles diffère peu de celui des hommes. Plusieurs princes du Thibet se font honneur de porter le même habit; & des seigneurs Chinois & Tartares viennent quelquefois le postuler à Lassa. Ces moines ont tous un chapelet d'ambre ou de corail, qui pend à leur ceinture; & ils le tournent dans leurs doigts, en récitant des prières.

Le grand Lama est un homme d'environ cinquante ans; & le roi peut bien en avoir quarante cinq. On ne lui donne point d'autre titre que celui de *Kan* dans tout le royaume. Sa femme est morte depuis que je suis à Lassa. Tant qu'a duré la maladie, le roi a ordonné des prières publiques; & afin que personne ne s'en dispensât, il enjoignit que chacun les récitât dans sa maison; & à voix si haute, que les voisins pussent les entendre.

Le roi de Boutan, comme tous les autres souverains, a des ministres pour le gouvernement de l'état, & des officiers pour les affaires moins impor-

tantes. Le prince peut seul porter une sentence de mort ; & pendant son absence , les magistrats instruisent le procès. L'accusé propose ses défenses par lui-même , ou par l'entremise d'un procureur. S'il peut prouver qu'il étoit ivre quand il a commis le délit , il n'est point puni , parce que c'est au vin seul qu'on attribue le crime. Il n'est permis à personne de se faire justice : si un valet commet une faute , & que le maître lui donne un soufflet ou un coup de bâton , le domestique peut s'en plaindre , & lui en faire rendre dix fois autant en place publique par la main du bourreau ; mais si le maître se plaint du valet sans le frapper , celui-ci ne manque jamais d'être puni. Quand on a reçu quelque injure , ou souffert quelque tort de la part d'un autre , il n'est besoin de courir , ni aux sergens , ni aux huissiers , pour le citer en justice ; il suffit de le sommer de comparoître devant le juge. On y amène les témoins , & l'affaire est décidée à l'heure même. L'accusé ne peut refuser de se présenter , à moins qu'il n'ait pris ses mesures pour abandonner le pays sur le champ. On emploie peu de papier en

informations & en procédures ; on ne connoît, ni les cachots, ni les prisons ; on instruit le procès sans retardement ; on rend la sentence sans délai, & on l'exécute dans le moment. On observe assez la loi du talion : on ôte la vie à celui qui a tué ; celui qui en a battu un autre, est battu lui-même ; celui qui cause quelque dommage, est obligé de le réparer avec usure ; si on tue un cheval, on en paie dix fois la valeur. Le serment judiciaire se fait ordinairement en plongeant la main dans un vase d'huile bouillante, où il y a deux piéces de monnoie, l'une blanche, l'autre noire. Celui qui tire la première, gagne son procès ; mais il en a la main estropiée. Les loix défendent d'emporter du pays des armes à feu sans la permission du prince ; elle ne s'accorde jamais, sans exiger sous caution qu'on les rapportera.

Les habitans de ce royaume sont d'un commerce facile, & se familiarisent aisément avec les étrangers, surtout quand ils en esperent quelque avantage, car ils sont très-intéressés. Ils ont rarement des querelles entr'eux ;

ils en viennent encore plus rarement aux mains, parce qu'ils sont lâches & timides. Leur taille est assez proportionnée, leur complexion robuste, ils vivent long-tems. Quoique blancs, ils ne sont ni baux, ni agréables. En général, les femmes sont plus grosses & plus vigoureuses que les hommes; mais elles sont fort incommodées par les goîtres. Les uns & les autres portent au bras gauche des bracelets depuis le poignet jusqu'au coude; mais quoique fort recherchés dans leurs habillemens, ils sont à d'autres égards d'une extrême mal-propreté: ils ne portent point de linge, mangent la viande crue, ne se lavent jamais, ni les mains, ni le visage, & moins encore le reste du corps. Ils ne s'appliquent, ni aux arts, ni aux sciences; le peu de lumieres répandues parmi eux, se trouvent dans les prêtres; à peine les autres savent-ils lire & écrire. Il y a certaines choses qu'ils nomment différemment dans le langage des livres, que dans le discours ordinaire; l'un differe de l'autre, comme le latin de l'italien.

Je vais, Madamie, entreprendre une

DE BOUTAN. 495  
route difficile ; il s'agit de gagner par  
les frontieres de Laos , un des bras de  
la grande riviere qui traverse le  
royaume de Tonquin , d'où je vous  
écrirai si-tôt que j'y ferai arrivé.

Je suis , &c.

*A Lassa , ce 9 mars 1744.*



## L E T T R E L I I I .

*LES ROYAUMES DE TONQUIN  
& de la Cochinchine.*

J'AI eu l'avantage singulier , en partant de Lassa , de trouver un guide & un ami qui a demeuré long-tems à Tonquin , & y a vécu avec des personnes de tous les rangs & de tous les états. C'est un Anglois que j'avois connu à Surate , & qui , comme moi , voyage pour s'instruire. Il doit bientôt se rendre à Pekin ; c'est une occasion favorable , que je ne laisserai certainement point échapper. En attendant , je vais entrer dans quelques détails touchant le pays que nous habitons actuellement.

Il formoit anciennement une province de la Chine , & lui paie même encore un tribut. Aujourd'hui & depuis plus de six cens ans, il est gouverné par ses propres souverains, & l'avoit même déjà été avant que les Chinois en eussent fait la conquête. Ceux-ci y enverroient un vice-roi , qui changea l'ancienne forme du gouvernement , & y

introduisit les loix & les coutumes de son pays. Les Tonquinois secouerent ce joug étranger ; la nation prit les armes, sous la conduite d'un homme de cœur, nommé *Li*, qui défit les Chinois dans plusieurs batailles, & eut la gloire de les chasser du Tonquin. La reconnaissance de ceux qu'il avoit engagés dans la révolte, les porta à lui mettre la couronne sur la tête ; & tout ce que les Chinois purent obtenir, fut qu'à l'avenir le nouveau roi & tous ses successeurs se reconnoïtroient vassaux de l'empereur de la Chine, & lui paieroient un tribut. C'est ce qu'ils observent avec une fidélité inviolable ; car au tems prescrit, les Tonquinois ne manquent jamais d'envoyer à Pékin un ambassadeur, pour offrir des présens & rendre hommage au monarque. Ce tribut consiste en statues d'or & d'argent, ayant la forme de criminels qui demandent grace ; c'est une des conditions du traité. Les Chinois reçoivent ces ambassadeurs avec beaucoup de pompe, non pour honorer les Tonquinois, mais pour donner plus d'éclat à la cérémonie de l'hommage. L'empereur envoie aussi des ambassa-

498 LES ROYAUMES DE TONQUIN  
deurs au Tonquin ; mais ces ministres  
y paroissent avec tant de fierté , qu'ils  
ne daignent pas même rendre visite  
au souverain , & que celui-ci ne traite  
avec eux , que dans leur palais. A son  
avènement au trône , il doit se faire  
confirmer par l'empereur, qui lui envoie  
le sceau dont il est obligé de se servir  
pendant son regne.

Le bonheur que les Tonquinois s'é-  
toient flattés d'avoir acquis avec l'in-  
dépendance , a été pour eux une source  
de malheurs & de guerres cruelles. Le  
résultat de la dernière révolution , fut  
que l'on reconnoîtroit deux souverains  
dans ce royaume, l'un titulaire, l'autre  
réel. Le premier nommé *Bova* , qui  
veut dire *roi* , est le chef de la maison  
royale de Li , & jouit en apparence de  
tous les honneurs du trône , mais sans  
en exercer les fonctions. Le second ,  
appellé *Chova* , qui signifie *général* ,  
moins jaloux du titre de *roi* , que de  
la puissance effective , a le commande-  
ment absolu dans les armées , dispose  
de toutes les charges , regle les impo-  
sitions , possède la plus grande partie  
des revenus du royaume , & exerce  
presque tous les droits de la souve-

raineté. Les Européens ne font pas même de difficulté de lui accorder le nom de *roi* ; & pour mettre quelque distinction entre les rangs , ils donnent au roi titulaire la qualité d'*empereur*. Les descendans de l'un & de l'autre succèdent aux mêmes privilèges ; & il y a environ deux cens ans , que cette forme d'administration subsiste au Tonquin.

Le Bova sort rarement de son palais ; & sa cour est presque déserte. Il ne peut recevoir la visite des grands , que deux fois le mois , ni rendre aucun arrêt qui concerne le gouvernement public , sans le consentement de son collègue. Les princes ses fils se ressentent de sa servitude ; ils ne sortent que quatre fois l'année ; & à chaque fois ils doivent être accompagnés d'officiers que leur donne le Chova. Le droit d'aînesse ne règle pas leur avènement à la couronne ; c'est la volonté de leur pere qui en décide en faveur de celui qu'il juge le plus digne , ou qui lui est le plus cher. Aussi-tôt qu'il l'a nommé , le Chova , suivi des grands du royaume , vient le saluer , & prêter serment de le mettre sur le

500 LES ROYAUMES DE TONQUIN  
trône après la mort de son pere. Si le Bova ne s'est pas choisi un successeur, le Chova peut appeller à la couronne, ou un fils de l'empereur défunt, ou quelqu'un de la famille impériale; car l'état n'exige autre chose, sinon qu'elle soit toujours conférée à un prince de la maison de Li. Le pouvoir de cet empereur se réduit à confirmer les décrets du Chova par de simples formalités. Il les signe, il y met son sceau; mais il y auroit peu de sûreté pour lui à les contredire. Il ne sort de son palais, que pour quelques fêtes solennelles qui regardent moins l'état que la religion; telle est celle de la bénédiction des terres, dans laquelle il fait la cérémonie du labourage, comme autrefois les rois de Siam, pour mettre l'agriculture en honneur.

Autant la cour de ce prince est triste & abandonnée, autant celle de son collègue est vivante & nombreuse. Tous les matins il reçoit l'hommage des ministres & des grands du royaume, qui se rendent au palais dès la pointe du jour. Quantité d'eunuques, dispersés dans les appartemens, prennent les placets des mandarins, & leur portent

les ordres du souverain. Les requêtes lui sont présentées à genoux ; & c'est à qui se fera plus remarquer par ses respects & ses humiliations. Les plus grands seigneurs ne paroissent devant lui, que les pieds nus ; il les traite d'ailleurs avec bonté ; leurs offenses ne sont punies que par l'amende ou le bannissement ; il n'y a que le crime de trahison qui les expose au dernier supplice. Les châtimens ne sont jamais cruels ; l'usage est d'étrangler les criminels du sang royal ; on coupe la tête aux coupables d'un rang inférieur.

Le Chova, qui entretient un très-grand nombre de concubines, ne se marie que lorsqu'il n'a plus d'espérance d'avoir des enfans. La femme qu'il épouse est d'extraction royale ; & son rang, supérieur à celui de toutes les concubines, lui fait donner le titre de *mere du pays*. C'est moins à la beauté que les seigneurs Tonquinois s'attachent dans le choix de leurs femmes, qu'aux talens pour le chant, la danse & tout ce qui peut servir à l'amusement. Celle qui donne le premier fils au Chova, est traitée avec beaucoup de distinction, mais toujours avec moins

d'égarde que l'épouse légitime. Les autres concubines qui deviennent meres , prennent le titre d'*excellentes femmes* ; & leurs enfans d'*excellens hommes* si ce sont des garçons , & de *princesses* si ce sont des filles. L'aîné des fils du Chova s'appelle *Chura* , qui signifie *jeune général*. Lorsqu'il est parvenu au trône , ses freres & ses sœurs sont réduits au revenu qu'il veut bien leur accorder , & qui diminue dans leur famille , à mesure qu'ils s'éloignent de la source commune de leur sang. Au cinquieme ou sixieme degré , on cesse de leur faire des pensions.

Le nombre des eunuques du roi , de même que celui de ses femmes , est d'environ quatre ou cinq cens. Ils ont un grand pouvoir à la cour , & jouissent de toute la confiance du maître dans les affaires du gouvernement , comme dans ses occupations domestiques. Ce crédit les rend si fiers & si insolens , qu'ils sont détestés de toute la nation. Après quelques années de service dans l'intérieur du palais , ils s'élèvent par degrés aux principales dignités. Toutes les richesses du royaume sont entre les mains de ces vils favoris ;

& après leur mort , ces biens accumulés par toutes sortes de vexations & d'injustices , rentrent dans les coffres du souverain. Une chose remarquable , c'est que l'état d'eunuque n'a rien ici d'humiliant , sur-tout lorsqu'on perd la virilité par un accident imprévu. Au commencement de chaque année , les grands officiers de la couronne renouvellent au roi leur serment de fidélité. Ils reçoivent eux-mêmes un pareil serment de leurs femmes , de leurs enfans & de leurs domestiques. Celui qui découvre quelque trahison , est récompensé d'une manière proportionnée au service qu'il a rendu.

Le roi de Tonquin entretient ordinairement une armée de cent cinquante mille hommes , parmi lesquels on compte dix à douze mille cavaliers ; & dans les besoins extraordinaires cette armée augmente du double. Ce prince fait tous les ans une revue générale de ses troupes , dans laquelle il a beaucoup d'égard à la taille des hommes : ceux de la plus haute sont réservés pour sa garde. Mais les Tonquinois sont de mauvais soldats : ce qu'on doit attribuer premièrement au caractère es-

504 LES ROYAUMES DE TONQUIN  
féminé de leurs chefs, qu'on choisit ordinairement parmi les eunuques de la cour, secondement au défaut de récompenses militaires. La valeur même, dans ceux qui peuvent avoir occasion de se distinguer, ne change rien à leur état; il est presque sans exemple qu'on élève un officier subalterne au-dessus de son premier grade, à raison de son courage ou de sa capacité. L'argent & la protection sont les seules voies qui conduisent à l'avancement. Il n'est pas étonnant qu'avec de si mauvaises troupes, les Tonquinois fassent peu d'opérations militaires. Ils passent le tems à se retrancher, à considérer les murs des villes, à se ranger en bataille, sans faire de sièges & sans livrer de combats. Ils s'assemblent avec promptitude, marchent fièrement, campent avec appareil; & au moindre accident, ils se dissipent aussi vîte qu'ils s'étoient assemblés.

Le Tonquin renferme sept ou huit provinces, dont la plus considérable est celle de Cacho, qui donne son nom à la capitale. Cette ville est située au milieu du royaume, sur le fleuve *Songkoi*, qui veut dire *grande riviere*. C'est presque

ET DE LA COCHINCHINE. 505  
presque la seule ville du Tonquin qui  
mérite quelque considération , soit pour  
son étendue , soit pour le nombre de  
ses habitans. Le concours en est prodi-  
gieux , sur-tout les jours de marchés  
qui se tiennent le premier & le quinze  
de chaque mois. Les payfans des vil-  
lages voisins , qui viennent y vendre  
leurs denrées , contribuent à cette af-  
fluence , malgré laquelle néanmoins  
on observe beaucoup d'ordre. Chaque  
espece de marchandise se vend dans  
une rue qui lui est assignée ; & ces rues  
appartiennent à différens villages dont  
les habitans ont seuls le droit d'y étaler  
leurs denrées.

Les édifices de Cacho , si on en ex-  
cepte le palais du roi , l'arcenal & les  
comptoirs étrangers , sont bâtis de ter-  
re & de bois , & n'ont l'air que de ba-  
raques. Le palais , vaste & spacieux ,  
présente de grandes portes & de belles  
façades. L'intérieur en est magnifique-  
ment décoré ; l'or & le vernis y éclat-  
tent de toutes parts. On voit dans cet-  
te ville les restes d'un vieux château de  
marbre , dont les débris font regretter  
sa destruction. On prétend que c'étoit  
un des plus beaux édifices de l'Asie , qui

506 LES ROYAUMES DE TONQUIN  
a été ruiné par le malheur des guerres  
L'arsenal est assez bien fourni d'artil-  
lerie ; & les comptoirs étrangers , bâtis  
de briques , font une figure distinguée  
parmi le grand nombre de chaumieres  
dont la ville est composée.

La multitude infinie de barques &  
de bateaux chargés de provision , que  
la riviere amene dans la capitale , y  
fait régner l'abondance. Les habitans  
des provinces . qui font de ce commer-  
ce leur principale occupation , ont des  
maisons dans les villages voisins. Ces vil-  
lages sont si proches l'un de l'autre , prin-  
cipalement sur les bords du fleuve , qu'il  
feroit impossible d'en fixer le nombre.  
C'est par l'embouchure de cette riviere,  
que les vaisseaux d'Europe viennent au  
Tonquin. Dès que les payfans des envi-  
rons les voient arriver, ils construisent à  
la hâte plusieurs cabanes pourvues de  
toutes les commodités nécessaires, pour  
les louer aux passagers. Ils y laissent mê-  
me leurs femmes pour les servir & con-  
tribuer à leurs plaisirs , moyennant une  
certaine somme proportionnée au tems  
qu'elles y restent.

Vous n'exigez pas, Madame, que  
j'entre dans le détail des productions

naturelles de ce pays. Vous vous doutez bien qu'elles doivent être à-peu-près les mêmes qu'à Siam, dont il est si voisin. Il ne croit ici ni bled ni vin; le riz est la principale nourriture. Dans les jardins il vient une espèce de capre dont l'odeur est plus agréable, que celle de toutes les autres fleurs que je connois. Elle conserve son parfum quinze jours après qu'elle a été cueillie; elle fait les délices des femmes de la cour, & est un des principaux ornemens de leur parures. Les vers à soie sont si commun au Tonquin, que cette étoffe n'y est pas plus chere que le coton; & les plus pauvres en sont vêtus. Une autre singularité de ce pays, c'est l'indifférence des chats pour les souris. Celles-ci y multiplient considérablement; & les chats ne leur font point la guerre: ce sont les chiens que l'on dresse à cet exercice, & qui s'en acquittent parfaitement. Les chaleurs de ce climat ne sont point excessives; ce qu'il faut attribuer à quantité de canaux dont cette contrée est arrosée, & aux pluies régulières qu'elle reçoit. Il y fait même froid aux mois de Janvier & de Février; mais on n'y voit jamais

508 LES ROYAUMES DE TONQUIN  
ni glace ni neige. On n'y distingue proprement que deux saisons , l'une sèche & l'autre pluvieuse , comme dans la plûpart des pays de l'Inde. Le Tonquin n'a pas plus d'étendue que le Portugal ; mais on y compte quatre-fois plus d'habitans. Ces peuples ne voyagent jamais hors de leur patrie , à l'exception peut-être de quelques misérables qui s'engagent au service des étrangers. Ils tiennent beaucoup de la vanité des Chinois leurs anciens maîtres , dont ils imitent d'ailleurs le gouvernement , les sciences & les caractères d'écriture , quoiqu'ils haïssent la nation.

Ici , comme à la Chine , on n'arrive point à la magistrature sans être gradué ; & la science est l'unique voie pour parvenir aux honneurs. La noblesse , avec des revenus convenables , est le prix de ceux qui excellent dans la connoissance des loix , dans les mathématiques , dans l'astrologie , &c. Il y a des jours marqués pour l'examen de ceux qui se présentent au concours ; & quelquefois il s'y trouve jusqu'à trois mille aspirans. Le roi honore cette cérémonie de sa présence ; il déclare nobles ceux qui ont satisfait

ET DE LA COCHINCHINE. 509  
aux questions des Mandarins ; il leur fait donner une robe de fatin violet , & marque les villages & les bourgs sur lesquels il leur assigne des revenus. Dans les matieres de science , on n'emploie que la langue Chinoise , comme nous , le latin. Pour tout le reste , le peuple & la cour parlent l'idiome du pays. Il est rempli d'une infinité de monosyllabes , dont le sens n'est déterminé que par la différence des inflexions de voix ; ce qui forme une espece de chant. Les Tonquinois puisent leur morale dans les écrits de Confucius. Ils n'ont point d'écoles publiques ; chacun prend , pour s'instruire , le maître qui lui convient. Leur médecine se réduit à la connoissance des simples , à l'application du feu & des ventouses , à la saignée qui se fait au front avec un os de poisson. Ils ont des manufactures de soie , de poterie & de papier , font d'excellens vernis , & travaillent assez bien le bois & le fer. Le Tonquin n'est pourtant point un pays de commerce ; il n'y a pas dans tout le royaume , un négociant qui ait pour deux mille écus de marchandises. On n'y fait pas même battre monnoie , on se sert de celle des étran-

510 LES ROYAUMES DE TONQUIN  
gers & principalement des Chinois.

Ce peu d'activité vient de l'extrême paresse de ce peuple, & de son goût pour le plaisir. Il aime le chant, la danse & les fêtes; & chez toutes les personnes riches, il y a une salle destinée à ces amusemens. Ils y emploient toutes les soirées, & souvent une bonne partie de la nuit. Dans les villages même, il y a des maisons où l'on se rassemble les jours de fêtes, pour danser, chanter, & jouer la comédie: le peuple de Paris n'est pas plus curieux de spectacles. Ces jeux sont mêlés de bouffonneries, de postures comiques, de couplets galans, de vers ampoulés, d'instrumens de musique, & de tours de force. J'ai vu une femme se présenter sur une espece de théâtre, ayant sur la tête un bassin rempli de petites lampes allumées, sautant avec une légéreté surprenante, & faisant toutes sortes de mouvemens, sans qu'aucune des lampes s'éteignît ou se dérangeât.

Il y a ici une fête solemnelle qui se célèbre au commencement de l'année, pendant environ trente jours. C'est le tems où tous les plaisirs se rassemblent

ET DE LA COCHINCHINE. 511  
soit en public , soit dans l'intérieur des  
maisons. On élève des théâtres au coin  
des rues ; les musiciens y arrivent de  
toute parts ; la joie & le libertinage  
sont portés aux derniers excès. Toutes  
les affaires publiques & particulières  
sont interrompues. Le grand sceau de  
l'état est mis dans une boîte ; l'action  
des loix est suspendue ; toutes les cours  
de judicature sont fermées ; les créan-  
ciers ne peuvent poursuivre leurs débi-  
teurs ; les vols , les querelles , les violen-  
ces demeurent sans punition ; celle des  
grands crimes est renvoyée à un au-  
tre tems , avec la seule précaution d'ar-  
rêter les coupables. Le premier jour de  
cette fête se passe tristement : l'usage  
est de ne point sortir de la maison , de  
peur de rencontrer quelque objet de  
mauvais augure , qui porte malheur le  
reste de l'année. Le lendemain on se  
rend visite ; c'est alors que les plaisirs  
commencent ; & l'on se dédommage  
amplement de la contrainte du pre-  
mier jour.

Il y a au Tonquin , d'autres fêtes  
qui se célèbrent avec la même gaieté ,  
& d'autres où la dévotion a plus de  
part : on présente des viandes sur le

## 512 LES ROYAUMES DE TONQUIN

tombeau de ses ancêtres ; on fait des exorcismes pour bannir du pays les esprits mal-faisants, &c. Les combats des coqs & les gageures qui les accompagnent, coûtent des sommes considérables aux coutisans, qui mettent ces animaux aux prises avec ceux du roi : il est convenable & même d'usage, que les coqs du monarque soient toujours victorieux.

Les Tonquinois, ainsi que plusieurs peuples de l'Inde, ont coutume de se noircir les dents, pour ne pas ressembler, disent-ils, aux animaux qui les ont blanches. Des cheveux noirs & bien fournis, flottent sur leurs épaules. Leur habillement consiste en une longue robe ; & leur chaussure en une paire de sandales sans bas ; plusieurs même vont nus pieds. Les grands laissent croître leurs ongles : c'est une marque de distinction qui n'appartient qu'aux gens de qualité. A l'égard du caractère, les Tonquinois ont tous les défauts attachés à l'ignorance & à la paresse. Ils sont envieux, médifans, inconstans, ivrognes, pleins d'estime pour leur nation, de mépris pour les étrangers, & regardent comme des fables ce qu'ils

ET DE LA COCHINCHINE. 513  
entendent dire d'admirable des autres  
peuples.

L'usage chez eux, est de se rendre  
visite de grand matin ; ce seroit une in-  
civilité impardonnable d'arriver dans  
une maison à l'heure de dîner. C'en fe-  
roit une sur-tout, d'avertir un mourant  
de mettre ordre à ses affaires. Ils sont  
naturellement gais, & évitent tout ce  
qui seroit capable de les attrister. Ils  
voient rarement les malades, & ne  
leur parlent jamais de leurs maux. Ils  
ne demandent point comment on se  
porte ; mais où l'on a été & ce qu'on a  
fait. S'ils remarquent que quelqu'un  
soit indisposé, ils ne s'informent pas  
si sa santé est mauvaise ; mais combien  
d'affiettes de riz il mange chaque jour ?  
Durant le repas, ils éloignent toute  
conversation qui pourroit les distraire  
du plaisir de manger ; & quand ils in-  
vitent, ils s'informent des mets qu'on  
aime le mieux, afin que chaque convi-  
ve soit servi selon son goût. On sert  
avec propreté, & l'on parfume les ali-  
mens. On n'a à la vérité, ni serviet-  
tes, ni napes, ni cuilleres, ni fourchet-  
tes ; mais on coupe les viandes avant  
que de les présenter sur la table ; & ils

514 LES ROYAUMES DE TONQUIN  
les portent à la bouche avec deux petits bâtons qu'il manient fort adroitement.

Ce que je vous ai dit des Siamois touchant les taxes qu'on leur impose, les corvées auxquelles on les assujettit, & l'âge où on les y oblige, se pratique ici avec la même rigueur. On croit cette ressource nécessaire pour contenir un peuple indocile, qui inquiéteroit ses maîtres, s'il n'étoit forcé au travail & contenu par la sévérité. Il y a des exemptions pour les grands, les officiers publics, les magistrats, les gens de guerre & les lettrés. Tout ce qui n'est pas compris dans ces différentes classes, est obligé ou de payer l'impôt, ou de couper de l'herbe, & d'ébrancher les arbres pour la nourriture des éléphants du roi.

L'usage des adoptions, pratiqué par les Romains, a également lieu dans ce royaume, & oblige à des devoirs reciproques. L'enfant adopté doit au pere le même respect, la même soumission qu'à ses premiers parens; & celui-ci, de son côté, doit à ceux qu'il adopte les mêmes soins, la même part de son héritage qu'à ses autres enfans.

Les mariages se font ici comme à Siam, sans le ministère des magistrats ni des prêtres; les cérémonies sont les mêmes, ainsi que les loix de la polygamie & du divorce. On punit le crime d'adultère par la mort des deux coupables. La femme est écrasée sous les pieds d'un éléphant; & l'amant périt par le glaive du bourreau; mais ces sortes d'exécutions sont fort rares; on exige des preuves du crime, qui se trouvent difficilement.

La connoissance des affaires criminelles appartient uniquement au gouverneur dans chaque province; & pour l'administration civile, il a sous lui un mandarin qui veille au maintien des loix. Mais tous ces tribunaux particuliers ressortissent immédiatement de celui de la capitale; quant aux arrêts de morts, ils doivent être confirmés par le souverain. Un gouverneur qui reçoit un ordre du roi, ne peut le lire sans avoir commencé par ôter son bonnet & sa robe; la même chose se fait par un inférieur envers son chef.

On peut distinguer au Tonquin deux sortes de religion; celle du prince, des mandarins & des gens de lettres; celle;

516 LES ROYAUMES DE TONQUIN  
des femmes, des eunuques & du peuple. La premiere se réduit à honorer intérieurement un Dieu souverain, à rendre en secret quelques devoirs aux morts, à pratiquer les vertus morales & les préceptes de la loi naturelle. On ne reconnoît dans cette religion, ni prêtres, ni temples, ni forme établie pour un culte intérieur; aussi jamais aucun sujet de disputes ni de scandale, & encore moins de persécutions.

La seconde a ses idoles, ses pagodes, & des ministres pour les desservir. La pauvreté de ces temples, la grossièreté de ces idoles, le mépris qu'on a pour les prêtres, prouve que ce n'est ni la religion des grands, ni celle des riches. A ces deux sectes se mêlent des imaginations & des chimeres fondées sur la météphysycote, & mille impostures de la part des magiciens, ou de ceux qui se donnent pour tels. Ils s'attribuent le pouvoir de chasser les esprits mal-faisans, & de conjurer les maladies. Le peuple les respecte, & les grands les méprisent; les uns & les autres les consultent cependant sur les mariages, sur les bâtimens, sur les funérailles; & leurs réponses, que les imbécilles prennent

ET DE LA COCHINCHINE. 517  
pour des oracles, sont toujours accom-  
pagnées de cent extravagances.

La plupart de ces magiciens sont aveugles, ou de naissance, ou par accident. Les plus employés sont ceux qui assignent les lieux propres aux enterremens. Ce choix est de très-grande importance chez les Tonquinois, qui regardent les devoirs funèbres comme un acte essentiel de religion. Ils croient que le sort de leurs parens défunts dépend du plus ou du moins de secours qu'on leur procure. Si on les néglige, leurs ames errent dans le monde, exposées à toutes sortes de besoins; & pour obtenir ce qu'elles demandent, elles se trouvent souvent réduites à tourmenter les vivans. Des années entières se passent quelquefois, avant qu'on ait reçu une réponse claire & précise de la part des magiciens; pendant ce tems-là, le corps reste en dépôt dans un cercueil fermé; la famille est obligée, trois fois par jour, de lui offrir des alimens, d'entretenir des flambeaux & des lampes allumées, de brûler de l'encens & des parfums; de venir devant le corps se prosterner en

518 LES ROYAUMES DE TONQUIN  
renouvellant sans cesse leurs lamenta-  
tions & leurs gémissements. Il n'y a que  
les personnes riches qui soient en état  
de faire les dépenses qu'exige tout cet  
appareil : les pauvres, moins scrupu-  
leux, enterrent leurs parens dix ou  
douze jours après leur décès.

Ce peuple est occupé une partie de  
sa vie, de ce qu'on fera de son corps  
après sa mort. Le jour & le lieu de sa  
sépulture ne sont pas des choses indif-  
férentes : le moindre contre-tems, le  
plus léger changement peut en appor-  
ter beaucoup dans la destinée d'une  
ame Tonquinoise. Le soin du cercueil  
est encore un objet très inquiétant : on  
veut qu'il soit beau ; & l'on n'épargne  
point la dépense. On veut sur-tout être  
inhumé avec de riches habits : vous  
croiriez, dans ces funérailles, voir des  
apprêts de noces ; & tel qui étoit vêtu  
simplement pendant sa vie, se fait ha-  
biller magnifiquement pour descendre  
dans le tombeau. Les hommes ont sept  
robes les unes sur les autres ; & les  
femmes en ont neuf. On garnit leur  
cercueil, on leur remplit la bouche  
de piéces d'or & d'argent ; on croit

par-là garantir les morts de l'indigence, & les vivans de leurs persécutions.

C'est encore un devoir essentiel pour les parens, de marquer la plus vive affliction le jour de l'enterrement, & durant le deuil. Ils accompagnent le corps, appuyés sur des bâtons, le dos courbé, comme des gens affaiblés sous le poids de la douleur. Ils sont couverts de grosses robes grises, se couchent à terre par intervalle, laissent passer sur eux le cercueil, & font retentir les airs de cris & de gémissemens. L'appareil du convoi est proportionné aux richesses de la famille. Les seigneurs ont plusieurs cercueils l'un sur l'autre, portés sous de riches dais, précédés, accompagnés & suivis d'un cortége nombreux. Chacun s'empresse d'honorer le défunt, dans l'espérance flatteuse pour eux de recevoir le même honneur après leur mort. Le deuil qui se porte ici plusieurs années, est un tems de pénitence & de retraite. On se coupe les cheveux; on s'enveloppe d'un sac; on se couvre la tête de paille; on quitte son logement ordinaire; on couche sur la dure; on mange des alimens gros;

fiers dans des plats de terre; on renonce aux fêtes, aux plaisirs, au mariage, & si l'on s'écarte de cette sévérité, on perd son droit à la succession.

Le voisinage de la Cochinchine m'invitoit à m'y rendre; & mon voyageur Anglois, auquel j'avois déjà beaucoup d'obligation, voulut m'y accompagner: nous prîmes la route de la mer comme la plus courte & la plus facile. Ce royaume étoit autrefois une province de la Chine, & ensuite du Tonquin; il est aujourd'hui indépendant de l'un & de l'autre, moyennant un tribut qu'il paie aux Chinois. Nous trouvâmes peu de différence des mœurs de ce pays à celles des peuples que nous quitions; &, excepté la capitale où nous restâmes peu de tems, nous ne nous arrêtâmes dans aucune ville. Cette capitale se nomme *Kehué*; le roi y fait sa résidence: son pouvoir est despotique; il dispose à son gré de toutes les charges; les biens, la liberté & la vie de ses sujets sont entre ses mains; nul citoyen ne peut l'approcher de plus de quatre-vingt pas; les ministres seuls & les officiers peuvent l'aborder; & s'il

se montre en public, ce qui n'arrive guere, tout le monde se prosterne & n'ose lever les yeux jusqu'à lui.

Les cinq ou six provinces qui composent ce royaume, sont gouvernées par des mandarins & divers tribunaux de justice. Les malversations seroient punies de mort, si les plaintes des peuples pouvoient parvenir jusqu'au monarque. Les loix contre les crimes sont rigoureuses, & les châtimens cruels; mais on se rachete du supplice pour de l'argent. Les eunuques sont en grand nombre dans ce pays, parce que les fautes légères se punissent par la mutilation, & qu'ils sont les seuls qui puissent être attachés au service du ferail. Je ne ferai point la description de ce palais; dans les lieux où les arts sont peu connus, l'architecture est négligée. On voit ici de vastes bâtimens de terre ou de bois, qui environnent de grandes cours; & comme le prince redoute ses sujets autant qu'il en est craint lui-même, ses appartemens sont toujours entourés d'une garde nombreuse & de beaucoup de canons. Lorsque ce prince est en guerre avec ses voisins, tous les peuples sont obligés de marcher sous

## 522 LES ROYAUMES DE TONQUIN

ses drapeaux. Les impôts qu'il tire d'eux, se paient en denrées, & se portent dans ses magasins. D'autres lui fournissent des chevaux, des vaisseaux, des esclaves, &c.

La religion est ici la même qu'au Tonquin. Elle se partage entre les Athées, les Déistes & les Idolâtres. Ces derniers sont les plus nombreux, mais les plus pauvres. Leurs temples se ressentent de leur misère & tombent en ruine. Ils les construisent à la hâte pour leurs sacrifices; & après la cérémonie, ils les convertissent ou en écuries ou en cabarets. Des missionnaires ont prêché notre religion dans ce royaume, & y ont fait des progrès. Comme les habitans y sont doux & humains, ils ont peu d'éloignement pour une loi qui ordonne la pratique de ces deux vertus. Ils en ont davantage pour le précepte de la chasteté; car ils sont extrêmement voluptueux; & les courtisannes qui abondent dans ce pays, se livrent à tout le monde pour une somme très-modique. Quand celles-ci ne suffisent pas, les maris y suppléent par leur extrême complaisance. Ils vivent d'ailleurs très-sobrement, & ne se nour-

rissent guère que de riz & de poisson. Ces denrées s'y vendent à vil prix : pour un sol, un homme achete sa subsistance d'un jour, & pour moins encore, les faveurs d'une femme.

Crainte du feu, le peuple ne fait point sa cuisine dans les maisons, mais au bord des rivières sur lesquelles la plupart des villes sont bâties. Si-tôt qu'un certain vent de mer commence à souffler, un homme fait la ronde sur le rivage, avec une espèce de tambour, pour avertir d'éteindre le feu. Ces précautions sont d'autant plus nécessaires, que ces maisons sont très-combustibles : les murs sont de cannes, les fenêtres de papier, les toits de paille, les planchers couverts de nattes, & les appartemens formés par des paravents. Ces habitations ne sont ni alignées, ni distribuées avec ordre. Tantôt pressées, tantôt éparfes, elles ont l'air d'avoir été jettées au hasard. Quelques-unes ont deux étages ; la plupart n'ont que le rez-de-chauffée. Tout cela, Madame, vous annonce peu de luxe : on n'en a ici aucune idée. L'or & l'argent y sont très-rares ; un homme est riche & cité pour son opulence, quand il possède

524 LES ROYAUMES DE TONQUIN  
cinq ou six cens livres. Tout le monde  
y est vêtu de soie ; parce que cette  
marchandise est si abondante , qu'on  
ne se sert point d'autre matiere pour  
les filets des pêcheurs , & les cordages  
des navires. Le sucre n'y vaut que deux  
fols la livre , & tout le reste à propor-  
tion. Une production particuliere à ce  
pays , est un arbre dont les fruits res-  
semblent à un gros sac rempli de mar-  
rons. Ce sac en contient quelquefois  
jusqu'à six cens. Il est fait d'une peau  
fort épaisse ; & comme les branches  
de l'arbre n'auroient pas la force de  
soutenir un pareil fardeau , c'est du  
tronc même que sort le fruit. Quand  
Il est mûr , le sac s'ouvre ; & l'on en  
tire les marrons qui se cuisent comme  
les nôtres.

Les Chinois , établis à la Cochinchine , y font presque seuls tout le commerce. L'extrême paresse des naturels du pays les rend incapables d'application. Les jours de fêtes ils s'assemblent dans les places publiques , se rangent en cercle sur des nattes ; & chacun y mange le dîné qu'il a apporté. Pendant ce tems-là des baladins jouent des farces qui amusent le peuple. Les Cochinchinois

ET DE LA COCHINCHINE. 525  
nois aiment à se régaler entr'eux, & ne se font point de scrupule, comme la plupart des autres Indiens, de se nourrir de la chair des animaux. Aussi ne le cedent-ils à aucun peuple de l'Asie pour le choix ni pour la préparation des viandes; & leurs festins sont toujours accompagnés de jeux, de comédies & de musique.

C'est ici, Madame, que se terminent mes voyages de l'Inde. La Chine & le Japon vont ouvrir un vaste champ à de nouvelles courses, & fournir matière à de nouvelles lettres.

Je suis, &c.

*A Kehué, dans la Cochinchine, ce 5  
avril 1744.*

Fin du Tome IV.



# TABLE

## DES MATIERES

*Contenues dans ce Volume,*

### QUARANTE-UNIEME LETTRE.

#### LA VILLE DE GOA.

<b>R</b> ENCONTRE d'un François, & ses démêlés avec l'Inquisition.	Page 1
Ce qu'il raconte de ce tribunal.	3
Les malheurs qu'on lui fait essuyer.	4
Le grand Inquisiteur; sa puissance.	6
Ses officiers.	7
Leur maniere de procéder.	8
Les Juifs traités avec rigueur par ce tribunal.	10
Les <i>cuta da fé</i> .	12
Habillement des criminels condamnés par l'Inquisition.	13
Lieu du supplice.	14
Richesse des jésuites de Goa.	15
Leurs différentes maisons.	16
S. François Xavier à Goa.	18
Mort de ce saint missionnaire.	19
Repas fait aux jésuites.	20
Mal-propreté des Portugais à table.	<i>ibid.</i>

# DES MATIERES. 507

Ballet donné aux jésuites.	21
Hôpital royal de Goa.	23
Edifices de Goa.	29

---

## L E T T R E X L I I.

### S U I T E D E L A V I L L E D E G O A.

<b>D</b> escription de la ville de Goa. Pag.	32
Comment les Portugais se sont emparés de cette ville.	33
Continuation de la description de Goa.	35
La place de Sainte-Catherine, & la place des Galeres.	36
Le palais du Gouverneur.	37
Le monastere des orphelins.	38
Les marchés de Goa.	39
La vente des esclaves.	<i>ibid.</i>
Les esclaves sont une des richesses des Portugais.	40
Les changeurs & la monnoie de Goa.	41
On distingue à Goa différentes sortes de Portugais.	43
Récompenses accordées aux gens de guerre.	<i>ibid.</i>
Autres citoyens de Goa.	44
Les Indiens de Goa.	46
Juifs établis dans cette ville.	48
Débauches des femmes de Goa.	<i>ibid.</i>
Herbe qui assoupit les maris.	50
Luxe des Portugaises.	<i>ibid.</i>
Dévotions des Portugais de Goa.	51
Leurs processions.	52
Pouvoir du vice-roi de Goa.	57
Autorité de l'archevêque.	58

Causés de la décadence des Portugais dans les Indes.	59
Productions naturelles de l'isle de Goa; l'arbre triste.	63
Pirates de la côte de Malabar; leur cruauté.	64

---

## L E T T R E X L I I I .

## L' I S L E D E S U M A T R A .

<b>D</b> E S C R I P T I O N de cette isle. Page	67
Plante qui produit le poivre; sa description, & la maniere de la cultiver, de recueillir le poivre, &c.	68
Autre production de l'isle de Sumatra; l'huile inextinguible.	70
Cruauté des habitans de l'intérieur de cette isle.	71
Puissance des Hollandois à Sumatra.	72
Le royaume d'Achem, sa capitale, ses maisons.	<i>ibid.</i>
Palais du roi d'Achem.	74
Nombre des femmes qui habitent le serrail du roi, & qui le servent.	<i>ibid.</i>
Occupation de ces femmes.	75
Femme qui ont le titre d'épouse.	<i>ibid.</i>
Trait de jalousie & de cruauté d'un roi d'Achem.	76
Comment on élève les enfans des concubines du roi.	<i>ibid.</i>
Revenus du roi d'Achem.	77
Forces militaires de ce monarque.	78
Trait singulier d'un roi d'Achem envers ses éléphans.	79
Titres que prend le roi d'Achem.	80

# DES MATIERES. 529

Justice sévère qui s'exerce dans son royaume.	81
Trait de sévérité du roi.	82
Comment il récompense ses sujets.	83
Justice à l'égard des débiteurs.	<i>ibid.</i>
Respect des Achémois pour la justice.	84
Traité singulier que font les criminels avec le bourreau.	85
Cérémonie de religion qui se pratique tous les ans à Achem.	86
Caractere des Achémois.	87
Gouvernement du royaume d'Achem.	88
Cruauté des anciens Achémois.	89

---

## L E T T R E X L I V.

### L' I S L E D E J A V A.

<b>H</b> ISTOIRE des premiers voyages des Hollandois dans les Indes.	90
Comment Houtman leur enseigne cette route.	91
Les Hollandois dépouillent les Portugais de leurs possessions, & se rendent maîtres du commerce des Indes.	93
Ils bâtissent la ville de Batavia sur les débris du fort de Jacatra.	95
Description de Batavia.	<i>ibid.</i>
Les dehors de cette ville.	97
Le lantor, arbre singulier.	98
Ordre établi parmi les Officiers de la compa- gnie Hollandoise.	<i>ibid.</i>
Puissance & occupation du gouvernement.	99
Le conseil souverain de Batavia.	100
Autres tribunaux de cette ville.	101

*Tome IV.*

**Z**

Combien la compagnie Hollandoise desire l'avancement de ceux qui sont à son service.	101
Infidélités qui se commettent parmi ces em- ployés.	102
Corps de troupes de la compagnie.	103
Nombre de ses vaisseaux , & sa conduite à l'é- gard des officiers & des matelots.	104
Punition des gens de mer au service des Hol- landois.	105
Les divers habitans de Batavia.	106
Détail curieux concernant les mœurs des fem- mes Hollandoises de Batavia.	108
Leurs occupations. Leur luxe.	109 — 111
Difficulté qu'ont les Hollandoises d'obtenir la permission de passer aux Indes.	112
Fortunes que sont en peu de tems celles qui ar- rivent d'Europe.	113
Le royaume de Bantam, dans l'isle de Java.	114
Ancien état de la ville & du royaume de Ban- tam.	<i>ibid.</i>
Description de l'état actuel de la ville de Ban- tam.	115
Police de cette ville.	116
Religion du royaume de Bantam.	117
Conseil du prince.	119
Domaine du roi & des grands seigneurs.	120
Autorité des peres sur leurs enfans , & des maî- tres sur leurs esclaves.	<i>ibid.</i>
Liberté d'avoir autant de femmes qu'on peut en entretenir.	121
Condition des concubines.	<i>ibid.</i>
Mariages dans le royaume de Bantam , & leurs cérémonies.	122
Habillement des femmes & des hommes.	123

## DES MATIERES. 53E

Visite faite au roi de Bantam , & sa réception.	125
Le roi de Bantam est servi à table par des femmes.	126
La reine de Bantam.	128
Danseuses de la cour de Bantam.	<i>ibid.</i>
Danses qu'elles exécutent devant le roi.	129
Marque d'honneur des seigneurs Javanois.	132
Leur habillement.	<i>ibid.</i>
Caractere des habitans de Bantam.	132
Chinois qui habitent ce royaume.	133
Ce qu'ils ont à souffrir des autres habitans ; leur caractere ; leurs usages.	135
La ville & le royaume de Mataran.	137
La ville de Ningrat , séjour de la cour.	<i>ibid.</i>
Tournois du roi.	138
Les femmes seules font la garde du palais & de la personne du roi de Mataran.	140
Usages de ces peuples envers les morts.	142
Royaume de Balamboang.	<i>ibid.</i>
Volcan dans ce royaume.	143
La petite Java , & l'isle de Madure.	<i>ibid.</i>
Description de l'isle de Java.	144
Productions naturelles de cette isle.	<i>ibid.</i>
Singe appelé <i>l'homme de bois</i> .	145
Autres animaux , & plantes diverses de Java.	147

### L E T T R E X L V.

*LES ISLES DE BORNEO ;  
de Macassar , des Moluques.*

<b>D</b> IVERS habitans de l'isle de Bornéo.	148
Les Beajous ; leur caractere ; leurs usages.	150

Z ij

Mahométans qui habitent les côtes maritimes de Bornéo.	151
Barbarie de ces peuples.	152
Productions naturelles de Bornéo.	153
Macassar, ou Célebes ; maniere d'y bâtir.	154
Marchés de la capitale.	155
Productions du pays.	156
L'opium & ses effets.	157
Lubrilité des singes.	158
Education des habitans de l'isle Célebes.	<i>ibid.</i>
Leur caractère, leurs vêtemens, leurs usages.	159
Distinction de trois ordres de noblesse.	160
Gouvernement général de l'isle.	161
Comment la religion mahométane s'y est établie.	162
Les isles Molucques.	163
Volcan dans l'isle de Ternate, une des Molucques.	164
La ville de Gammalama, capitale de l'isle de Ternate.	<i>ibid.</i>
L'oiseau de paradis.	165
L'arbre qui produit les cloux de girofle ; sa description ; récolte des cloux.	<i>ibid.</i>
Le sagu, espece de palmier sauvage dont le fruit sert à faire du pain.	169
Usages des isles Molucques.	171
Loix qui concernent les mariages.	<i>ibid.</i>
Serment que font les habitans des Molucques.	172
Habitans d'Amboine.	173
Les Hollandois sont les maîtres de cette isle.	<i>ibid.</i>
Description de la ville d'Amboine.	174
Usage de l'isle de Sologo.	<i>ibid.</i>
Les Portugais sont établis dans l'isle de Timor.	176

<b>DES MATIERES.</b>	<b>533</b>
Autres habitans de cet isle , leurs usages.	177
Volcan de l'isle Machian.	<i>ibid.</i>
Peuple de l'isle de Gilolo.	178
L'isle de Banda produit la muscade ; description de cet arbre ; sa culture ; récolte de son fruit.	<i>ibid.</i>
Ooiseau de l'isle de Banda.	180
Zeles des habitans de cette isle pour le mahométisme.	181
Maniere dont les Bandanois font la guerre.	182
Leurs cérémonies funebres.	<i>ibid.</i>
Cruautés des Portugais aux Molucques.	183
Les Espagnols s'y établissent.	184
Les Hollandois y dominant.	<i>ibid.</i>
Diverses productions des Molucques.	185
Plante extraordinaire de l'isle de Ternate.	187

---

## L E T T R E X L V I.

### *LES ISLES PHILIPPINES.*

<b>L'</b> ISLE de Mindanao , une des plus considérables des Philippines.	188
Usage de ses habitans à l'arrivée des vaisseaux.	189
Insectes qui percent les navires.	190
Conduite singuliere des habitans de Mindanao envers les étrangers.	192
Autre usage singulier de cette isle.	<i>ibid.</i>
Peuples principaux qui habitent Mindanao.	194
Caractere & coutumes de ces peuples.	195
On distingue la noblesse en différentes classes.	196
Danseuses & baladines de Mindanao.	197

Armes des Mindanayens.	198
Cérémonies funebres de ces peuples.	<i>ibid.</i>
Leurs habillemens ; leurs portraits.	199
Production de l'isle.	200
Isle Manille.	201
Division de cette isle en province.	<i>ibid.</i>
Description de la capitale.	<i>ibid.</i>
Maison des Jésuites de cette ville.	202
Usage du pays ; gouvernement ecclésiastique.	<i>ibid.</i>
Puissance séculière de Manille.	204
Le gouverneur de cette isle ne connoit point de borne à son autorité.	205
Variété singulière des habitans de Manille.	206
Vêtemens de ces habitans.	207
Autres habitans de Manille , dont le gouvernement se défie , qu'il tient assujettis , & pour quelle raison.	<i>ibid.</i>
Heureuse situation de Manille pour le commerce.	209
Son port appelé Cavite.	<i>ibid.</i>
Réglement concernant le commerce des Espagnols de Manille.	210
Propriété singulière du pays & du climat.	211
Volcan de la province de Camarines.	212
La province de Bahi , célèbre par son lac.	<i>ibid.</i>
Espece extraordinaire des poissons qui sont dans ce lac.	213
Chauves-souris des environs , & autres singularités.	<i>ibid.</i>
L'isle de Paragua ; comment son gouverneur traite avec celui de Bernéo.	215
L'isle de Panay ; agilité surprenante de ses habitans.	216

## DES MATIERES. 535

Crédulité des Espagnols sur les pluies de cette isle.	217
L'isle de Zébu, où Magellan fut massacré. <i>ibid.</i>	
Les isles de Leith & de Samar, qui produisent la feve de S. Ignace; ce que c'est que ce fruit; vertu qu'on lui attribue.	218
Trois sortes de peuples dans les Philippines: leurs mœurs, leurs loix, leurs coutumes, leurs usages, leur religion.	220
Occupations des hommes & des femmes.	226
Maniere de saluer.	228
Productions naturelles des Philippines.	229
Nombre extraordinaire des singes dans ces isles; leur adresse.	<i>ibid.</i>
La civette & le taguan; autres animaux des Philippines.	230
Le tavon, oiseau particulier de ces isles.	<i>ibid.</i>
Le poisson-femme.	232
Maniere dont ces insulaires attaquent les cro- codiles.	<i>ibid.</i>
Fruits des Philippines.	233
Maladies communes aux Philippines.	<i>ibid.</i>
D'où sont venus les divers habitans de ces isles.	234
Histoire de la conquête de ces mêmes isles par les Espagnols.	235
Richesses des Philippines.	236

---

### LETTRE XLVII.

*ISLES MARIANNES;  
Nouvelle-Guinée, & Nouvelle-Hollande.*

**H**ISTOIRE de la découverte des isles Ma-  
riannes. 238

Guahan la plus considérable de ces isles ; ses maisons.	239
Sa description , & ses habitans.	240
Ils passent pour n'avoir pas connu le feu avant l'arrivée des Espagnols.	241
Ils n'avoient aucune apparence de religion.	242
Leurs cérémonies funéraires , & leur douleur vivement exprimée.	243
Portrait de ce peuple , ses mœurs & cou- tumes.	245
Autorité des femmes sur les maris.	246
Liberté extrême des Mariannois que les Espa- gnols n'ont pas subjugués.	248
Maniere dont ils font la guerre.	249
La pêche est leur principale occupation ; légé- reté de leurs canots.	250
Ils ont des poètes & des historiens.	251
Ces peuples sont distingués en trois différentes classes.	<i>ibid.</i>
Leurs divertissemens.	253
L'isle de Tinian , déserte , & pourquoi.	<i>ibid.</i>
Productions des isles Mariannes.	255
Le fruit à pain.	<i>ibid.</i>
La Nouvelle Guinée.	257
Description de ses côtes, & ses productions.	<i>ibid.</i>
L'isle de Sabuda , & ses habitans.	258
L'isle des Pétongles.	259
Autres habitans du continent de la Nouvelle- Guinée.	261
L'isle des Garet Denis , & ses habitans.	260
Quelques notions sur la nouvelle Guinée.	263
Les isles de Palaos , ou Nouvelles-Philippines ; caractere des habitans.	265
Les isles de Grafton , de Montmouth , & de	

# DES MATIERES. 537

Bachi.	266
Singularité de leurs villes.	267
Habitans qui se nourrissent de sauterelles,	<i>ibid.</i>
Liqueurs dont ils usent.	268
Leur caractère & leurs usages.	<i>ibid.</i>
Découverte de la Nouvelle-Hollande.	270
Caractere de ses habitans.	271
Ses productions naturelles.	272
Bête singuliere , appelée <i>guanos</i> .	<i>ibid.</i>
Autres habitans , & autres productions.	274

---

## L E T T R E X L V I I I .

### L E R O Y A U M E D E S I A M .

<b>D</b> ESCRPTION d'une trombe d'eau.	277
Origine des Siamois.	279
Révolutions du royaume de Siam.	281
Liaisons de Chaou-Naraie , roi de Siam , avec Louis XIV.	284
Histoire de Constantin Phaulkon , ministre de Siam.	<i>ibid.</i>
Le roi de Siam envoie en France des ambassadeurs.	285
Louis XIV envoie un ambassadeur à Siam.	286
Réception de l'ambassadeur de France à Siam.	<i>ibid.</i>
Autre révolution à Siam , où Phaulkon est mis à mort.	288
Beauté des rives du Ménan , riviere de Siam.	289
Fertilité que produit son débordement.	290
La ville de Bankok ; sa situation.	291
Spectacle singulier de mouches luisantes.	<i>ibid.</i>

Aigrette , espece particuliere d'oiseau.	292
Les talapoins , moines du pays , ont des pensionnaires.	<i>ibid.</i>
Comment ces pensionnaires vivent & sont habillés.	<i>ibid.</i>
Ce qu'on leur apprend.	293
Beauté de la campagne depuis Bankok jusqu'à Siam.	<i>ibid.</i>
Description de la ville de Siam , autrement nommée <i>Juthia</i> .	294
Ses maisons.	295
Les nations étrangères ont chacune leur quartier particulier dans la capitale.	296
Serment qu'elles font au roi tous les ans.	<i>ibid.</i>
Le palais du roi.	297
Richesses des pagodes , leur description.	299
Louvo , maison de plaisance du roi de Siam.	301
Puissance de ce monarque.	<i>ibid.</i>
Respect qu'il exige de ses peuples.	302
Titres fastueux qu'il prend.	<i>ibid.</i>
Nul n'ose prononcer le nom du roi.	305
Le service intérieur du palais.	306
Les femmes du roi.	307
Pouvoir de la reine.	<i>ibid.</i>
Vie que mene le roi régnant.	309
Appareil avec lequel les rois de Siam paroissent en public,	310
Promenade qu'ils font sur la riviere.	311
Funérailles des Siamois , & en particulier d'une fille du roi.	312
Ce qui s'observe à la mort du roi.	318
Ce qui s'observe aux funérailles des particuliers.	<i>ibid.</i>

## L E T T R E X L I X.

## S U I T E D E S I A M.

<b>M</b> ALADIES communes à Siam.	321
Méthode observée à Siam dans les maladies.	322
Poésies Siamoisés.	<i>ibid.</i>
Musique Siamoise.	323
Pyramide remarquable , bâtie dans les environs de Siam.	325
Monastere de talapoins ; sa description.	<i>ibid.</i>
Vie que menent ces moines idolâtres.	327
De quoi se nourrit le peuple.	<i>ibid.</i>
Abondance des denrées dans ce pays.	328
Vaisselle du roi & des grands.	330
Fables que débitent les talapoins sur l'origine de leur ordre.	331
On divise les talapoins en différentes classes.	<i>ibid.</i>
Comment on reçoit un talapoin , ou simple moine.	332
Comment on reçoit un supérieur.	333
C'est le roi qui nomme aux prélatures.	335
A quoi la regle des talapoins les oblige.	<i>ibid.</i>
Expédiens du roi pour en diminuer le nombre.	336
Privileges des talapoins.	<i>ibid.</i>
Prédications de ces religieux.	337
Leurs pratiques minutieuses.	338
Devoirs plus importants de ces moines.	339
Exercice de la journée.	341
Vêtement des talapoins.	343
Talapoines , ou religieuses de Siam.	344
Religion des Siamois , pleine d'absurdités.	348

340	T A B L E	
Conversation d'un prieur talapoin sur cette religion, & sur les esprits forts de Siam.		347
Fêtes qui se célèbrent dans ce royaume.		350
Voitures de Siam.		352
Ballons, voitures d'eau.		353

---

L E T T R E L.

S U I T E D E S I A M.

Ce qui se passe dans les visites que l'on se rend à Siam.		356
En quoi consiste la politesse Siamoise.		357
Meubles des Siamois, en quoi ils consistent.		359
Portrait & habillement de ce peuple.		360
En quoi consiste la noblesse dans ce royaume.		362
Quelles sont les principales charges, & en quoi consistent leurs revenus.		363
Devoirs des officiers de la cour.		364
Emplois de judicature.		365
Ce que c'est que le Barcalon à Siam.		366
Comment se traitent les procès civils & criminels.		<i>ibid.</i>
Diverses épreuves pour connoître les coupables.		368
Cruauté des supplices dans le royaume de Siam.		369
Milice de ce royaume.		372
Forces de terre & de mer.		373
Maniere dont les Siamois font la guerre.		374
Troupes étrangères à Siam.		<i>ibid.</i>
Le commerce grossit les revenus du roi.		375
Bonne foi des Siamois dans le commerce.		376

## DES MATIERES. 541

Autres sources des revenus du roi.	376
Monnoie de Siam.	377
Les arts y ont fait peu de progrès.	378
Comment se font les mariages à Siam.	379
Le divorce y est en usage.	380
Le sort des concubines.	381
Les Siamois peuvent vendre leurs femmes & leurs filles.	382
Les talapoins n'assistent point aux mariages.	383
Pouvoir des peres sur leurs enfans.	384
Comment ils les élevent.	<i>ibid.</i>

---

### L E T T R E L I.

#### S U I T E D E S I A M.

<b>L</b> A ville de Tchainat.	386
Les Siamois préfèrent le séjour des villages à celui des villes.	<i>ibid.</i>
La ville de Laconcevan.	387
Nids de fourmis placés sur les arbres.	<i>ibid.</i>
Comment on parle du roi de Siam.	<i>ibid.</i>
Mine d'aimant.	388
Spectacle & comédie des Siamois.	<i>ibid.</i>
Etat des comédiens.	390
La ville de Tian-Tong.	391
Arbre dont on fait le papier.	<i>ibid.</i>
Autre arbre dont on fait le ciment & le vernis.	<i>ibid.</i>
Description du rhinoceros.	392
Qualités de cet animal.	393
Noms superbes que les Siamois donnent à leurs villes.	395
Usage que le roi fait de ses revenus.	396

Productions naturelles du pays.	397
Ce que pensent les talapoins du combat des coqs.	398
Le requin.	399
Le caboche, autre poisson.	400
Le lézard d'eau.	<i>ibid.</i>
Mouches luisantes.	401
Réception des ambassadeurs à Siam.	402
Respect des ambassadeurs Siamois pour les lettres de leur souverain.	405
Le sceau royal.	406
Ce que doivent faire les ambassadeurs Siamois à leur retour dans le royaume.	407
La fête de l'ouverture du labourage.	408
La course des bœufs.	409
Le cerf-volant.	410
Courses sur la rivière.	411
Serment des magistrats.	412
Serment d'amitié que font les Siamois.	<i>ibid.</i>
Caractère des Siamois.	413
On ôte sa chemise quand on rencontre un mandarin.	414
Modestie des Siamois.	<i>ibid.</i>
Leur superstition.	415
Attachement des Siamoisés pour leurs maris.	416
Les différentes nations qui habitent le royaume de Siam.	<i>ibid.</i>
La langue Siamoise.	418

## L E T T R E L I I.

## ROYAUMES VOISINS DE SIAM.

<b>R</b> OYAUME de Malacca.	421
Les Portugais lui font perdre son commerce.	422

## DES MATIERES. 543

Mœurs des Malais , ou habitans de Malacca.	423
Royaume de Patan , & quelques particularités qui les concernent.	<i>ibid.</i>
Mœurs de ses habitans.	424
Le royaume de Camboÿe.	425
Temple qui se voit dans cette ville.	<i>ibid.</i>
On distingue dans ce royaume des grands de différentes classes.	426
Les talapoins ne se mêlent pas des affaires d'é- tat.	427
De l'autorité des mandarins.	<i>ibid.</i>
Mœurs des Camboÿens.	428
Productions naturelles du pays.	429
Le royaume de Laos , & son administration.	<i>ibid.</i>
Les talapoins du pays.	430
Mœurs des peuples de Laos.	431
Productions naturelles ; le benjoin ; l'ivoire ; la laque.	<i>ibid.</i>
Royaumes d'Ava & de Pégu.	433
La ville d'Ava.	<i>ibid.</i>
Palais du roi.	434
Respect infini des peuples du Pégu pour leur souverain.	435
Titres que ce prince s'attribue , & extravagance de ses prétentions.	<i>ibid.</i>
Administration du royaume.	436
Comment se traitent les procès criminels.	437
Fêtes principales du royaume de Pégu.	<i>ibid.</i>
Religions des Péguans	440
Leurs sacrifices au génie malfaisant.	<i>ibid.</i>
Temples du pays.	443
Prêtres du Pégu ; leurs sermons & leur morale ; leur habillement ; leur genre de vie ; leurs	

funérailles.	442
Celles du roi.	443
Mariages des Péguans.	446
Ces peuples louent leurs filles aux étrangers.	447
Ils mettent leurs femmes en gage quand ils empruntent de l'argent.	<i>ibid.</i>
Les femmes de ce pays sont habillées immodestement , & pourquoi.	448
Portrait de ces femmes.	<i>ibid.</i>
Caractere des habitans du Pégu.	449
Commerce du Pégu , & comment il se fait.	<i>ibid.</i>
Les rubis du Pégu.	<i>ibid.</i>
La petite vérole fait d'étranges ravages dans ce royaume.	450
Le royaume d'Aracan ; ses prêtres.	451
Comment ils traitent les maladies.	452
Leurs temples & leur adoration.	453
Respect que le roi d'Aracan a pour eux.	454
La ville d'Oriétan , & la richesse de son commerce.	<i>ibid.</i>
Agrémens des rives du fleuve d'Aracan.	<i>ibid.</i>
Belle mosquée près d'Oriétan , fameux pèlerinage.	455
Inondations du fleuve d'Aracan.	456
Rigueur avec laquelle on traite ceux qui font naufrage.	<i>ibid.</i>
La ville capitale du royaume d'Aracan.	457
Le palais du roi.	<i>ibid.</i>
Titres que prend ce monarque.	458
De quelle maniere le roi d'Aracan choisit ses femmes & ses maîtresses.	<i>ibid.</i>
Officiers pour l'administration de la Justice.	<i>ibid.</i>
Faste du roi d'Aracan quand il se montre à son	

## DES MATIERES. 545

peuple.	459
Cérémonies funebres pratiquées dans le royaume d'Aracan.	460
Mariages & autres usages de ce royaume.	<i>ibid.</i>
Le royaume de Tipra , & coutumes du pays.	461
Le royaume d'Azem.	<i>ibid.</i>
Ses habitans passent pour les premiers inventeurs de la poudre à canon.	<i>ibid.</i>
Heureux sort des habitans du royaume d'Azem.	462
Goût singulier de ce peuple.	<i>ibid.</i>
Il n'y a point de sources salées dans ce royaume ; & comment on y fait le sel.	463
Productions du pays.	<i>ibid.</i>
La religion que professent ses peuples.	<i>ibid.</i>
Les cérémonies funebres.	464
La polygamie est permise à Azem.	<i>ibid.</i>

---

## LETTRE LIII.

### LE ROYAUME DE BOUTAN.

LE souverain de Lassa , capitale de ce royaume.	466
Chemin effrayant pour arriver à Lassa.	<i>ibid.</i>
On s'y fait porter par des femmes & des boucs.	467
La ville de Lassa ; description de ses maisons.	<i>ibid.</i>
Le terrain des environs est stérile ; de quoi les habitans font leur pain.	468
Sages réglemens chez ce peuple.	<i>ibid.</i>
Bœufs du pays.	470
L'animal qui porte le musc.	<i>ibid.</i>

Détails sur cette production.	471
Comment se fait le commerce à Boutan.	473
Vêtemens des habitans.	<i>ibid.</i>
Les mariages du pays.	475
Maniere dont on y traite les malades.	<i>ibid.</i>
Cérémonies funebres.	476
Religion de Boutan.	<i>ibid.</i>
Ses processions singulieres.	478
Description de Lassa.	479
Fête solemnelle qui se célèbre dans ce temple.	<i>ibid.</i>
Regles des moines du royaume de Boutan.	480
Leurs habillemens.	481
Leur supérieur général appelé le <i>grand Lama</i> .	<i>ibid.</i>
Détails curieux sur le prophete de Lassa.	482
Ce qui se pratique pour donner un successeur au grand Lama.	485
Perfections qu'on lui attribue.	487
Extrême respect qu'on a pour ce pontife.	<i>ibid.</i>
On révere jusqu'à ses excréments.	488
Hierarchie ecclésiastique à Boutan.	<i>ibid.</i>
Monasteres de Lassa.	490
Administration temporelle du royaume de Boutan.	491
Justice pour les affaires criminelles.	492
Serment judiciaire.	493
Caractere & usages des habitans de ce royaume.	<i>ibid.</i>

---

 L E T T R E L I V.

 LES ROYAUMES DE TONQUIN,  
 & de la Cochinchine.

GOUVERNEMENT du royaume de Tonquin;  
 496

## DES MATIERES. 547

Révolutions arrivées dans ce pays.	497
Traité fait entre les Chinois & les Tonquinois.	<i>ibid.</i>
Les deux souverains de Tonquin.	498
Succession à la couronne.	499
Triste sort d'un des souverains de Tonquin.	500
L'autre souverain a toute l'autorité.	<i>ibid.</i>
Comment on traite les criminels au Tonquin.	501
La femme & les concubines du roi.	<i>ibid.</i>
Ses enfans.	502
Les eunuques du palais ; leur crédit.	<i>ibid.</i>
Renouvellement du serment de fidélité.	503
Troupes du royaume.	<i>ibid.</i>
Leur façon de faire la guerre.	504
Cacho , capitale du Tonquin.	<i>ibid.</i>
Edifices de cette ville.	505
Multitude des villages qui l'environnent.	506
Température de cette contrée.	507
Caractere des Tonquinois.	508
Les lettrés sont distingués parmi eux.	<i>ibid.</i>
Sciences des Tonquinois.	509
Leur goût pour les plaisirs.	510
Fête solennelle qui se célèbre pendant trente jours.	<i>ibid.</i>
Suite du caractere des Tonquinois.	512
Comment ils se comportent à l'égard des malades.	513
De l'impôt auquel ce peuple est assujetti.	514
Ils ont l'usage des adoptions.	<i>ibid.</i>
Des mariages des Tonquinois.	515
Des juges dans les matieres criminelles.	<i>ibid.</i>
Deux sortes de religions au Tonquin.	<i>ibid.</i>
Religion des grands & des gens de lettres.	516

## 548 TABLE DES MATIERES.

Religion du peuple, des eunuques & des femmes.	<i>ibid.</i>
Des funérailles.	517
Le deuil des Tonquinois.	519
Cochinchine.	520
Le roi y est despotique.	<i>ibid.</i>
Sévérité des loix de ce pays	521
Les eunuques y sont en grand nombre.	<i>ibid.</i>
Religion de la Cochinchine.	522
Mœurs des Cochinchinois.	<i>ibid.</i>
Des habitations de ces peuples.	523
On vit à peu de frais dans ce pays.	<i>ibid.</i>
Production singuliere d'une sorte de marrons.	524
Comment se passent les jours de fête.	<i>ibid.</i>

*Fin de la Table du Tome quatrieme.*

---

### A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, les troisieme & quatrieme volumes de la seconde édition du *Voyageur François*; & je n'ai rien trouvé qui puisse en empêcher la réimpression. A Paris, le premier septembre 1769.

GUIROY.